JOURNAL A NOUVELLES

LA PRESSE

CIRCULATION TOTAL DE L'ANNEE 548,503

25ME ANNEE—No 57 MONTREAL LUNDI 11 JANVIER 1909 14 PAGES—UN CENTIN

Laval Université Laval

LES DECLARATIONS DE L'INSPECTEUR LAMOUCHE

Après le témoignage volontaire de cet officier, l'enquête relative à la destitution de l'agent Guérin est ajournée au jeudi 14 du courant. — Les avocats et la commission spéciale.

Encore une séance ou deux et la commission spéciale chargée de l'enquête relative à la destitution du détective Guérin aura fini son travail.

L'enquête a justement intéressé une foule de contribuables, car l'accusation portée contre Guérin est excessivement grave. En effet, ce dernier est accusé d'avoir prononcé des paroles qui, si elles étaient vraies, entraîneraient le renvoi d'office de M. l'échevin Proulx, président de la commission de police, du chef Campeau et de l'inspecteur Lamouche.

L'ex-détective Guérin soutient qu'il n'a, dans aucune circonstance, accusé ces chefs de corruption.

La commission spéciale a maintenant pour ainsi dire tous les faits se rapportant à cette grave affaire, devant elle et elle sera appelée prochainement à peser les témoignages qu'elle a entendus.

La séance de samedi a eu cela surtout d'intéressant qu'il a été fourni des explications par l'inspecteur Lamouche, mis en cause, par deux témoins de la défense.

M. Lamouche devait ces explications à la commission et il les a données d'une manière très claire et très précise. L'inspecteur était représenté par Mtre Gonzalve Désaulniers, C. R.

Bien qu'il ne fut pas tenu de prêter serment, l'officier, afin que les personnes les plus prévenues contre lui ne puissent mettre en doute ses déclarations, a demandé à être assermenté, permission qui lui a été accordée.

Voici la déposition sténographiée de l'inspecteur J. Alfred Lamouche:

"Deux ou trois jours après la prestation du serment de M. Lapierre, relativement à l'affidavit qui a amené cette enquête, une avant-midi, j'ai rencontré M. Lapierre. M. Lapierre m'a dit qu'il était bien ennuyé de cette affaire-là, qu'il avait reçu vingt à vingt-cinq téléphones de menaces, qu'on lui disait des insultes, qu'il paierait bien ça un jour, etc., que s'il avait su ce qu'il savait, il ne se serait jamais mêlé de cette affaire. Or, le soir du même jour, quelques minutes avant minuit, j'ai rencontré M. Lapierre. Il m'a dit la même chose, et il a ajouté qu'il avait reçu un autre téléphone d'une Dame Brown. Cette Dame Brown demeure dans le même quartier, à trois ou quatre cents verges de chez M. Lapierre. Elle le faisait demander chez elle alors ; je ne sais pas si c'était pour manger. Je lui ai dit qu'il serait peut-être bon d'éviter d'y aller seul. Faites bien attention. Alors il m'a dit : "Voulez-vous venir avec moi?" Je lui ai dit : "C'est bien, je vais avec vous." Alors nous sommes partis tous deux et sommes rentrés chez cette femme Brown. Il y avait là deux autres femmes. En entrant, nous avons été introduits dans le salon et j'ai entendu Madame Brown dire à M. Lapierre : "Pourquoi avez-vous amené cet homme ?" en parlant de moi. Nous avons conversé à peu près dix minutes. J'ai regardé à ma montre et j'ai dit : "Nous ne serons pas longtemps, nous allons nous en aller, je veux me coucher." M. Lapierre a dit : "C'est l'heure de fermer." Les femmes ont dit : "Nous allons aller manger chez M. Lapierre." M. Lapierre est alors sorti et les deux femmes sont sorties à deux minutes d'intervalle. Madame Brown m'a dit : "Je voudrais vous dire un mot." Elle est allée fermer ses portes de derrière et lorsqu'elle est revenue nous sommes partis tous les deux, et en route elle m'a demandé s'il y avait du danger pour sa maison. Je lui ai répondu : "Il n'y a pas de plainte contre vous, il n'y a pas de danger, mais simplement, soyez bien prudente." Cette femme n'est pas connue comme tenant une maison publique par la police. Je lui ai dit de faire attention. Puis, je suis parti dans l'intention de protéger M. Lapierre. Rendu chez celui-ci, l'hôtel était fermé. Je suis monté à son logement privé ; c'était après minuit. Le cabaret était fermé. J'ai aperçu les deux femmes qui étaient sorties de chez Madame Brown, et de plus deux citoyens. M. Lapierre a payé la traite. J'ai pris un verre d'eau de Vichy et je ne me rappelle pas si j'ai pris une autre consommation ; j'ai vu qu'il n'y avait plus de danger pour M. Lapierre qui avait reçu des téléphones, et alors j'ai pris un autre verre d'eau de Vichy et me suis rendu chez moi. A minuit et demi, je me mettais au lit ; ce qui me fait dire qu'il était minuit et demi, c'est que j'avais une pendule au pied de mon lit, et comme je voulais me lever à sept heures, j'ai voulu m'assurer si l'heure de ma pendule correspondait avec celle de ma montre. J'ai vu qu'elle était en retard de dix minutes, je l'ai avancée et je me suis mis au lit."

En transquestion, Mtre Maréchal pose cette question au témoin: "Craigniez-vous donc pour la vie de M. Lapierre ?"

—"Pas du tout, répond l'inspecteur Lamouche. Seulement j'avais toutes les raisons de croire qu'on aurait pu lui tendre un guet-apens, le faire parler, et lui faire dire des choses qu'il ne devait pas dire. Il est vrai que je n'étais pas chargé spécialement de M. Lapierre, mais je considère qu'il est du devoir de la police de protéger tous ceux qui, sensément, ont besoin de protection."

Après ce témoignage volontaire et une transquestion non moins volontaire de M. Lamouche, deux autres témoins furent entendus qui ne révélèrent aucun détail nouveau.

Au début de la séance, Mtre N. K. Laflamme a fait une nouvelle tentative pour comparaître comme avocat du citoyen X..., et prendre part aux débats; mais, il n'a pu y réussir. La Commission entend s'en tenir à la seule affaire Guérin.

La défense a fait ajourner l'enquête au 19 janvier pour lui permettre de faire entendre les témoins Pratte, Mulaire et Labelle. Les deux premiers, ainsi que l'a expliqué Mtre Maréchal, seront interrogés pour attaquer le caractère du restaurateur Lapierre, l'un des principaux témoins de la poursuite.

TOUJOURS LA MEME AUDACE

Cinq individus, assoiffés, filoutent cyniquement un épicier de la

RUE SAINT-DOMINIQUE

Un truc vieux qui prend encore quand le marchand commet l'imprudence de se fier au

PREMIER VENU

On nous rapporte un vol d'une audace peu commune, dont a été victime M. J. E. Lafond, épicier, angle des rues Napoléon et Saint-Dominique.

M. Lafond était à fermer son établissement, samedi soir, quand cinq individus se présentèrent sous prétexte d'acheter une bouteille de brandy de Hennessey.

Pendant que deux d'entre eux discutaient le prix du brandy, les trois autres copains sortirent et montèrent la garde à la porte de l'épicerie.

Finalement l'un des prétendus acheteurs demanda la bouteille afin de la montrer à ses amis du dehors.

M. Lafond, sans défiance, lui donna la bouteille, et aussitôt les deux gredins enfilèrent la porte en coup de vent.

L'épicier s'empara de son revolver qu'il tient toujours chargé, par mesure de précaption, et s'élança à la poursuite des voleurs. Mais le temps qu'il mit à faire le tour de son comptoir et à gagner la porte les rôdeurs s'étaient mis hors de la portée de son arme à feu.

Aux cris de police! poussés par M. Lafond, trois constables qui patrouillaient dans les environs, accoururent. Mis au courant des faits les gardiens de la paix commencèrent une chasse aux maraudeurs. Malheureusement cette poursuite ne donna aucun résultat.

On se rappelle qu'il y a une quinzaine de jours M. Lafond s'est fait voler une voiture et un magnifique cheval.

Pour comble de malheur, le feu a failli détruire le domicile particulier de l'épicier, hier après-midi.

LES HEROS DE ST EUSTACHE

Raphael Raymond dit Lajeunesse, décédé samedi, avait combattu avec

L'HEROIQUE CHENIER

L'Hercule Canadien, Joe Montferrand, fut le compagnon et l'ami du vieux patriote que la mort a frappé.

VIGOUREUSE VIEILLESSE

M. Raphaël Raymond dit Lajeunesse est décédé samedi matin, à l'hospice Saint-Antoine, à l'âge de 92 ans et onze jours. Le vieux citoyen était né à Saint-Martin, comté Laval. Avec M. Lajeunesse disparaît l'un des derniers patriotes de l'époque tourmentée de 1837. Celui qui vient de descendre dans la tombe a fait le coup de feu à côté de l'héroïque Dr Chenier, dans l'église de Saint-Eustache.

M. Lajeunesse fut aussi le compagnon et l'ami du légendaire Joe Montferrand.

M. Raphaël Lajeunesse, qui est décédé, samedi matin, à l'âge de 92 ans et 11 jours.

A l'âge de 88 ans, M. Lajeunesse se plaisait à faire le trajet à pied du Sault au Récollet à Montréal. C'est dire qu'il était doué d'une vigueur peu commune.

Le regretté défunt laisse six enfants : MM. Raphaël, Louis et Narcisse Lajeunesse et Mmes Jos. Gaucher, de Saint-Martin; Jérémie Bastien, de Saint-Eustache, et Cyrille Gagnon, du Sault au Récollet.

Les funérailles du vieux patriote ont eu lieu ce matin au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, au Sault au Récollet.

Nos sincères condoléances à la famille.

SUR LE POINT D'ETRE CONCLU

Le texte du traité anglo-américain a été transmis au gouvernement

CANADIEN

Entrevue de M. George Gibbons avec sir Wilfrid Laurier. — Retour de l'hon. M. Pugsley à Ottawa.

LES NEGOCIATIONS

Londres, 11 — Le ministère des affaires étrangères attend l'avis du Canada et de Terre-Neuve, sur les traités relatifs aux pêcheries et aux eaux limitrophes. Ces traités ont été acceptés par le secrétaire d'Etat de la République Américaine, et par l'ambassadeur Bryce. Depuis une semaine, le texte du traité, concernant les eaux limitrophes est en la possession du ministère des colonies, qui a demandé au Canada s'il l'approuve. Il n'a pas encore reçu de réponse.

Bien qu'ils ne veuillent exprimer aucune opinion à ce sujet, il est entendu que les fonctionnaires du ministère des affaires étrangères croient que le Canada peut accepter ce traité, le secrétaire Root ayant concédé plusieurs points. En réalité, les deux gouvernements se sont accordés sur le principe qu'une commission devrait être nommée, et la seule différence d'opinions entre eux, est sur la manière dont la convention doit être exécutée.

Le texte du traité relatif aux pêcheries vient d'être adressé au ministère des colonies, par l'intermédiaire duquel les colonies sont consultées. On dit que s'il avait fallu traiter avec le seul ministère des affaires étrangères, les questions seraient réglées depuis longtemps, mais le ministère des colonies, qui est très jaloux des droits des colonies, insiste pour les consulter sur tous les points.

RETOUR DE M. PUGSLEY

Ottawa, 11 — M. George Gibbons, de Londres, qui est président de la commission des voies d'eau internationales, était à Ottawa, samedi. Il a eu une entrevue avec sir Wilfrid Laurier, au sujet du traité conclu avec les Etats-Unis, concernant les Voies d'Eaux Internationales, qui n'attend que la ratification de Londres et de Washington. Il est entendu que tous les détails du traité ont été acceptés par le Canada et les Etats-Unis, et les termes en seront rédigés d'après les recommandations unanimes faites l'année dernière dans le rapport de la commission des Voies d'Eaux Internationales.

L'hon. William Pugsley, qui était à Washington la semaine dernière à l'occasion de ce traité, est arrivé à Ottawa, samedi.

Il doit donner aujourd'hui, au premier ministre, le résultat de ses négociations.

UN SAUVETAGE EMOUVANT EN PLEIN CŒUR DE NUIT

Le constable Desrochers découvre un incendie donne l'alarme, et a le temps d'arracher une mère et ses deux enfants à l'asphyxie.

Le constable Edmond DesRochers du poste No 13, faisait le guet rue DeMontigny, dimanche matin, vers 2 heures, lorsqu'il aperçut tout à coup la fenêtre de l'épicerie Beaulieu, angle DeMontigny et Dufresne, brillamment illuminée. S'étant approché de l'endroit, le constable découvrit que le feu s'était déclaré dans la place, en l'absence du propriétaire. Il courut immédiatement donner l'alarme et grâce à la prompte arrivée des pompiers, les dommages à la propriété sont légers.

M. DesRochers, après avoir appelé les membres de la brigade, courut vers la maison pour réveiller les locataires dont la vie était en danger. Comme il frappait dans la porte à coups de bâton, il entendit des cris d'appel venant du deuxième étage: Mme Marcel Hoffner et ses deux enfants qui habitaient ce logement, suffoqués par la fumée, ne parvenaient pas à ouvrir la porte. Ils allaient périr asphyxiés, lorsque le constable, en deux enjambées, gravit l'escalier et enfonça la porte. Le brave gardien de la paix se saisit des deux enfants, et les conduisit chez un voisin, Mme Hoffner accompagnait le souveteur à qui elle et ceux qui lui sont chers, doivent la vie.

Le constable DesRochers a reçu les félicitations de tous ceux qui ont été témoins de son courage et de sa présence d'esprit.

Le constable Edmond DesRochers, du poste No 13, qui a découvert un incendie, et qui a arraché une famille à l'asphyxie.

LES CENDRES DE CREMAZIE

LA SOCIETE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE QUEBEC FAIT UN DERNIER EFFORT POUR AMASSER L'ARGENT NECESSAIRE A L'ACHAT DU TERRAIN OU ELLES REPOSENT.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 11 — La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec vient d'avoir une importante séance. La principale question discutée fut : les meilleurs moyens pour ramasser l'argent nécessaire afin d'acheter le terrain où reposent les restes de Crémazie au Hâvre, en France.

Plusieurs suggestions furent faites. Finalement, on décida d'organiser un grand "euchre" et un comité fut nommé à cet effet.

Le comité décida aussi de donner une médaille à M. Olivier Matte, en reconnaissance de ce qu'il a fait depuis de longues années pour l'entretien du monument des braves.

L'honorable M. Adélard Turgeon voudrait bien avoir pour Saint-Roch un double du monument de Jacques-Cartier. Des démarches seront faites en ce sens.

LES VOYAGEURS DE COMMERCE

Tous les voyageurs, faisant partie de l'association ou non, sont priés d'être présents, ce soir, à une assemblée extraordinaire qui se tiendra aux salles de l'association, 149 rue Berri.

LA FRAYEUR D'UN GLISSEUR

Pendant qu'il glissait, hier après-midi, sur le versant du Mont-Royal, dans la ferme Fletcher, un jeune homme perdit tout à coup connaissance. On fit appeler la voiture d'ambulance de l'hôpital Royal Victoria sur les lieux. Le médecin ambulancier, voyant qu'il ne parvenait pas à ranimer le glisseur, décida de le conduire à l'hôpital. A peine le jeune homme était-il placé sur le brancard, qu'il ouvrit les yeux, regarda la voiture d'ambulance, la grande foule de curieux qui l'entouraient, et, pris d'une frayeur subite, il sauta sur la neige durcie, se saisit de sa traîne sauvage, et prit sa course sans donner ni son nom ni son adresse.

ELLE PERDRA PEUT-ETRE L'OEIL

MME SUSAN HEALD, DE SARANAC LAKE, N. Y., EST VICTIME D'UN GRAVE ACCIDENT, SAMEDI.

Mme Susan Heald, de Saranac Lake, N. Y., a été conduite à l'hôpital Royal Victoria, samedi soir, à la suite d'un cruel accident, qui lui vaudra peut-être la perte d'un oeil.

Mme Heald était à déboucher une bouteille d'eau gazeuse, à sa demeure, lorsque le bouchon lui vola dans la figure. Le coup fut si violent que l'oeil a été affecté, et que l'infortunée a dû venir se mettre sous les soins des spécialistes.

REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES

La famille C. H. Laurier se fait un devoir de remercier publiquement les nombreuses personnes qui ont bien voulu sympathiser avec elle dans le deuil où l'a plongée la mort de Madame Laurier.

MORT SUBITE D'UN NEGOCIANT

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 11 — M. Benson Hall, négociant considérable et libéral très en vue à Québec, est mort hier presque subitement, en sa demeure, 86 Grande-Allée.

LES ELECTEURS DE QUEBEC

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 11 — Les listes électorales portant l'inscription des noms de ceux qui ont droit de suffrage aux élections municipales, déposées depuis le 2 janvier au bureau du greffier, en l'hôtel-de-ville, y seront jusqu'à demain, 12 janvier, après quoi, le 18 aura lieu une assemblée des reviseurs.

L'ELECTION DE BROME

Le bref de contestation de l'élection de Brôme vient d'être remise à l'hon. M. Fisher, par M. Fred. Powers, huissier de Sweetsburgh, dans le train de Farnham.

Cette contestation avait été enregistrée depuis quelque temps déjà, mais le député de Brôme, l'hon. M. Fisher, étant alors en Europe, et sa maison de Knowlton étant fermée, on n'avait pu lui signifier encore le protêt en question.

DANS UNE EGLISE

Les pompiers de la division ouest ont été appelés, hier soir, à la "Christ Scientist Church", rue Peel, où un fil électrique défectueux menaçait d'allumer un incendie. Il n'y a eu aucune panique.

Au dîner hebdomadaire du Canadian Club, au "Sailors Institute", le révérend J. Pringle fera un discours sur "Le Yukon".

L'INSTRUCTION PLUS PRATIQUE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 11. — L'Université Laval de Québec, inaugurera lundi prochain, 18 janvier, un cours pratique de droit commercial.

Ce course sera donné par M. le professeur Alphonse Bernier, sous le patronage de Son Excellence le lieutenant-gouverneur.

Les jeunes gens d'affaires sont spécialement invités. Une école des hautes études commerciales reste à être fondée dans la vieille capitale, mais, en attendant, c'est une très heureuse initiative que prend là l'Université Laval.

LES DANGERS DU PATIN

Parry Sound, Ont., 11 —M. Eli Gibson et Mlle Jessie Robertson, se sont noyés hier soir, en patinant sur la baie. Il y avait un trou dans la glace, que les patineurs n'avaient pas vu, et dans lequel ils tombèrent tous les deux.

Kingston, Ont., 11 — Un petit garçon de 10 ans, du nom de McGee, s'est noyé en patinant sur la baie à Adalphustown : la glace trop mince ayant cédé sous son poids.

FEU MADAME M. CUDDY

Madame Michael Cuddy, de cette ville, est morte subitement, samedi matin. La défunte était la mère de feu Georges Cuddy. Elle laisse pour pleurer sa perte, trois fils et deux filles.

M. HARVEY SIMPSON, ELU

Winnipeg, 11 — L'élection partielle à Virden, pour remplir la vacance à la législature, causée par la mort de l'hon. J. H. Agnew, trésorier provincial, a eu lieu hier.

M. Harvey Simpson, conservateur, a été élu.

GRAVE ACCIDENT

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 11 — M. Eugène Corriveau, propriétaire d'une scierie à Saint-Adrien d'Irlande, Mégantic, a été victime d'un pénible accident. Une dent d'une scie circulaire s'étant brisée, l'atteignit à l'oeil gauche. Il a été transporté à l'Hôtel-Dieu de cette ville.

M. C. A. GAUVREAU

(Par dépêche spéciale à la PRESSE)

Victoriaville, 11 — M. C. A. Gauvreau, député de Témiscouata, est tombé subitement malade, après la clôture de la convention de l'industrie laitière. Il a été transporté chez lui à Stanfold.

RECEPTION A SPENCER WOOD

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 11. — Grande réception, samedi après-midi à Spencer Wood, chez sir Alphonse et lady Pelletier.

Au moins six cents personnes, tout le high-life québecquois enfin, vinrent rendre leurs hommages au lieutenant-gouverneur et à sa charmante épouse.

Recevaient les visiteurs: lady Pelletier, Mme Victor Pelletier et Mme E. B. Garneau.

Remarqués au hasard: sir Lomer Gouin, l'hon. A. Taschereau, l'hon. Rodolphe Roy, le juge Carroll, les représentants des divers journaux, etc., etc.

LES GRECS ORTODOXES

Les Grecs orthodoxes de Montréal auront bientôt leur église dans notre ville, il est probable qu'elle se nommera l'église russo-bulgare-balkanique.

Un joli concert était donné hier soir au profit de cette nouvelle église dont le directeur sera M. John sorako, un Russe. M. N. De Struve, consul russe à Montréal, avait bien voulu rehausser de sa présence l'éclat de cette fête à laquelle assistaient environ 300 personnes. On y voyait des Russes, des Polonais, des Bulgares, des Macédoniens et des Serbes.

M. Atanasia Poppopf, étudiant en théologie, a défrayé seul les dépenses de cette soirée. Un joli programme musical a été exécuté et on a surtout remarqué les chansons de M. A. T. De Sheimo. Mlles Rosa et Clara Tatarinsky, les seules qui aient chanté en anglais, ont été fort applaudies. L'église temporaire des Grecs Orthodoxes est actuellement au No 58 rue Soulanges, Pointe Saint-Charles. On est à la recherche d'un emplacement où s'élèvera le nouveau temple.

UNE NOUVELLE MENACE A PROPOS DE LUMIERE

La " Montreal Light Heat & Power," s'appuyant sur la résolution du " Board of Trade " avertit la ville que la lumière lui sera refusée au 15 janvier, si d'ici là on n'arrive à aucune entente.

La "Montreal Light Heat and Power" a adressé au Conseil aujourd'hui la lettre suivante qui est une menace, si on n'en vient pas à une entente avant le 15 du mois courant:

Honorable L. O. David,
Greffier de la Cité,
Montréal.

Cher Monsieur: — Depuis la dernière lettre que nous vous avons adressée le 31 décembre dernier, nous avons reçu copie de la résolution suivante, passée par le conseil du "Board of Trade" de Montréal, le 23 décembre 1908 :

"Il est donc résolu : que le conseil du "Board of Trade" de Montréal engage le conseil de ville et la "Montreal Light Heat and Power" à en venir à une entente provisoire, pour une période commençant à l'expiration du présent contrat, jusqu'au premier mai prochain, et que dans l'intervalle une commission compétente ou conseil d'arbitrage — dont les membres seront convenablement rétribués — soit nommé pour déterminer quel serait le prix raisonnable — prenant tout en considération — que la ville devrait payer pour un contrat à terme, qui devra être rédigé ensuite et daté du premier janvier 1909".

"En commentaires de ce document, nous devons dire que la "Montreal Light Heat and Power" acceptera la proposition faite par le "Board of Trade" dans cette résolution, et consentira à continuer l'éclairage des rues, aux conditions qui sont exposées, pourvu que la ville nous signifie son acceptation des arbitres qui entreront en fonction et ne devront peut-être influencés par l'intervention de l'une ou de l'autre des parties, excepté pour s'assurer quel serait un prix raisonnable que la ville devrait payer pour le service d'éclairage qu'elle réclame de la compagnie.

"Je dois de plus vous informer que, à moins qu'un "modus vivendi" satisfaisant soit conclu d'ici au vendredi le 15 courant, la compagnie cessera d'éclairer les rues ce jour-là, sans autres avis.

"Nous vous prions de donner à cette question, l'attention sérieuse qu'elle mérite, et de comprendre que, malgré que la Compagnie ait entrepris d'éclairer la ville pendant quinze (15) jours, sans aucun arrangement concernant sa rémunération, un tel état de choses ne peut pas être continué plus longtemps, et si aucun arrangement n'est conclu, pour l'éclairage provisoire, avant ou à la date ci-dessus mentionnée, c'est sur le conseil et non sur la Compagnie que reposera la responsabilité de l'obscurité des rues.

Sincèrement à vous,
THE MONTREAL LIGHT HEAT & POWER COMPANY.
(Signé)
W. McLEA WALBANK,
Premier-vice-président et ingénieur en chef.

A suivre sur la page 5

CONTRE UN JOURNAL DOMINICAL

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 11 — L'honorable M. Alexandre Taschereau, ministre des Travaux publics dans le cabinet provincial, a pris une action en dommages, au montant de $500, contre la Compagnie Générale de Publication de Montréal, propriétaire d'un journal du dimanche. C'est pour un article paru récemment, dans lequel M. Taschereau se plaint d'être attaqué de la façon la plus ignominieuse.

ON LE TRANSPORTE A L'HOPITAL

M. Lévesque, employé du palais de justice, a été samedi après-midi, victime d'un accident qui nécessita son transport à l'hôpital Notre-Dame.

Il était occupé à remonter une pendule, lorsqu'il tomba d'un escabeau, d'une hauteur de cinq à six pieds.

Dans sa chute, M. Lévesque se fit de graves contusions à la tête et se déplaça le sternum. Il souffre surtout dans la région de la poitrine.

Son état n'inspire cependant pas d'inquiétude sérieuse.

L'HOMME A L'HOPITAL, LA FEMME EN PRISON

Hier après-midi, rue Hermine, un imprimeur nommé James Gamble est blessé d'une balle à la poitrine. — Mme Grier, la prévenue, déclare que le coup est absolument accidentel.

James Gamble, imprimeur, a été transporté, hier après-midi, à l'hôpital Général, avec une balle dans la poitrine. La tragédie qui a mis les jours de Gamble en danger, s'est déroulée dans une pension située au No 42a de la rue Hermine.

Mme Polly Humphries, épouse de Leslie Rodger Grier, a été écrouée au poste central pour répondre à l'accusation d'être la personne qui a blessé l'imprimeur.

Interrogée par le sergent Gorman, Mme Grier a donné la version suivante du drame :

" James Gamble pensionne chez moi depuis plusieurs années. Hier, il s'enivrait, et comme il a le vin colère, il se mit à faire un tapage infernal dans la maison.

" Je voulus, à plusieurs reprises, lui faire entendre raison, mais voyant que je ne pouvais y réussir, je sortis un revolver en disant que j'allais m'en servir pour me protéger.

" Gamble, furieux, se jeta sur moi. Dans la bagarre, mon pensionnaire frappa du coude gauche la gachette de l'arme braquée contre lui et il reçut la décharge du coup du côté droit de la poitrine."

Mme Grier jure qu'elle n'avait aucunement l'intention de faire feu sur sa victime. D'ailleurs la maîtresse de pension a la figure et le corps couverts de coups et elle prétend que c'est Gamble qui lui a infligé ces blessures.

Averti par des gens qui avaient été témoins de cette scène, le constable McCaffrey, en service sur la rue Craig, arriva en toute hâte comme l'ambulance de l'hôpital Général transportait le malheureux Gamble à cette institution, puis il téléphona de suite au poste No 5, d'où descendirent le sergent Gorman et les constables O'Shaughnessy et Foucault qui firent l'arrestation de Mme Grier et la conduisirent au poste central.

Mme Grier est mère de famille ; sa fillette de huit ans est restée à la maison, sous les soins d'une de ses pensionnaires, Mlle Dasie Birot, témoin de la tragédie avec MM. Reynolds Gonley et William McPherson.

A l'hôpital, Gamble ne veut fournir aucune explication.

LA STATION DU CAREME EN NOS GRANDS EGLISES

Comme les années passées, elle sera prêchée par des prédicateurs extraordinaires à la Cathédrale, à Notre-Dame, à St Jacques, à St Patrice.

Il y a peu de jours, nous annoncions le prédicateur de la prochaine station quadragésimale à l'église Saint-Jacques de Montréal: le R. P. Perrotin, de l'ordre des Frères Prêcheurs — Dominicains — du couvent de Fall River, aux Etats-Unis, et nous disions le talent du jeune fils de Saint Dominique.

Nous apprenons que c'est un autre fils de Saint Dominique qui prêchera le Carême à Notre-Dame: le R. P. Padé, du couvent des Dominicains d'Amiens, en France. Le Père Padé a 33 ans. C'est un apôtre éprouvé. Durant son service militaire, il s'employa avec succès à faire de l'apostolat auprès de ses compagnons de caserne. C'est un bon orateur, il a une excellente diction.

Un autre fils de Saint Dominique parlera à Saint-Patrice, pendant le Carême: le R. P. Barrett, du couvent des Dominicains, de Dublin, en Irlande. On le dit aussi très bon orateur.

A la cathédrale, comme l'année dernière, plusieurs de ces messieurs du clergé séculier diocésain se partageront les sermons du Carême. Leurs noms ne sont pas encore connus, pour la bonne raison que ceux invités, n'ont pas encore répondu si oui ou non ils acceptent.

LA PRESSE

51 rue Saint-Jacques, angle du Boulevard Saint-Laurent, Montréal, Canada.

ABONNEMENT:
CANADA

EDITION QUOTIDIENNE: $3.50 par année. $1.75 pour 6 mois. $1.00 pour 3 mois.
EDITION HEBDOMADAIRE: $1.00 par année. 50c pour 6 mois.

Payable d'avance.

La "PRESSE" est imprimée et publiée au No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, par La Compagnie de Publication de la "Presse" (limitée).

T. BERTHIAUME,
Président.

Toute lettre doit être adressée comme suit: La "PRESSE", No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada.

BUREAUX POUR LES ETATS-UNIS
A New York, W. J. MORTON, 919 Brunswick Bldg. 225 Fifth Ave, Corner, 26th St.

A Chicago, W. J. MORTON, M. Elmer Wilson, représentant, 87 rue Washington.

POUR L'ETRANGER
Londres, Angleterre, CHS. DEWYNTER, Limited, 11 Charing Cross Road.

Circulation de LA PRESSE

26 DECEMBRE

LUNDI	95,229
MARDI	95,186
MERCREDI	95,221
JEUDI	95,237
VENDREDI	FETE
SAMEDI	117,885
TOTAL	498,758
HEBDOMADAIRE	49.745
	548,503

Circulation aux Editions quotidienne et hebdomadaire de la "Presse" pour la semaine finissant

548,503

MOYENNE PAR JOUR DE L'EDITION QUOTIDIENNE

99,751

La moyenne de la circulation de la "Presse", dans la ville de Montréal et la banlieue, dépasse 45,000 copies par jour.

Aucun autre journal français de cette ville ne peut prouver que son tirage, pour la ville de Montréal et la banlieue, atteint le tiers de cette circulation.

ARRESTATION D'UN JEUNE VOLEUR

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 11. — Le jeune garçon qui, en compagnie d'un ami, s'est emparé la semaine dernière du réticule d'une jeune fille, rue Dauteuil, a été arrêté par le détective Copeman, après une poursuite mouvementée. Il s'est dit le fils d'un briquetier, de Saint-Sauveur. On a trouvé sur lui plusieurs objets volés.

Il rejette la plus grande partie de la faute sur son compagnon, encore libre.

LES PROPRIETES DE L'HON. P. H. ROY

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

St Jean, 11 — M. le shérif Louis Mayrand s'est rendu, vendredi, à St Luc, paroisse voisine de St Jean, où il a vendu par autorité de justice, deux fermes appartenant à l'hon. P. H. Roy, ancien président de la banque de St Jean, pour le prix de $7,000, à M. Pacifique Baillargeon, cultivateur de St Luc.

Pourquoi Guérit-t-elle

Ce n'est pas parce que c'est de la Salsepareille, mais parce que c'est un remède d'un mérite particulier, composé de plus de vingt agents médicaux produisant des guérisons phénoménales des maladies du sang, du foie et des intestins.

La Salsepareille de Hood guérit les scrofules, l'eczéma, l'anémie, le catarrhe, la nervosité, la dépression, la dyspepsie, le manque d'appétit et renouvelle le système.

Ayez la Salsepareille de Hood aujourd'hui même. Préparée par C. I. Hood Co., Lowell, Mass. (221) A w B

CHRONIQUE

BANQUETS DE BETES

11 janviere 1909.

Vraiment les milliardaires américains ont la fortune bête et insolente, et ils ne savent décidément que faire de leur argent et de leur temps. Chaque fête qu'ils donnent est soumise à un rite si compliqué qu'ils sont obligés de faire quelques répétitions préalables pour en assurer le succès, et encore ça ne réussit pas toujours. Je me souviens qu'à l'occasion du mariage de la dernière des Vanderbilt, on exécuta une série de répétitions pour éviter la cohue... et les voleurs. On passait devant la corbeille de noce et l'on devait s'extasier discrètement, selon un protocole établi. Toutes les phases de la cérémonie furent réglées d'avance très méticuleusement jusqu'à l'apothéose, exclusivement. Il y a, en effet, des choses dont même les milliardaires ne peuvent pas user à volonté. On ne peut pas, par exemple, quel que soit le prix qu'on y mette, faire la répétition d'un feu d'artifice.

Les excentricités de ces Crésus prennent de jour en jour des proportions déconcertantes. C'est à croire qu'ils sont tous déments. Ils en sont arrivés à donner des réceptions d'un prix fabuleux, non plus seulement entre eux, mais encore entre leurs animaux préférés.

Un jour, un de ces craqués eut l'idée de donner un banquet rustique. A cet effet, il transforma sa vaste salle à manger en étable, garnissant le plancher d'une litière, semant ici et là des auges et introduisant, en même temps que ses invités, des veaux, des vaches, des cochons, des poules, etc. C'est au milieu de ces intéressantes bêtes que les convives, costumés en paysans d'opéra-comique, prirent part à un festin dont le menu ne comportait que du laitage, des oeufs, du lard et d'autres mets campagnards. Ce fut délicieux, pittoresque, bien qu'un peu malpropre et maladorant.

Mais ce n'était qu'un essai dont on a reconnu les inconvénients. On a donc perfectionné le plaisir en ne mêlant pas les bêtes et les gens.

Le milliardaire Harry Sandwers, de Chicago, donna récemment un "banquet de chiens" où furent conviés les deux cents chiens des plus riches familles de l'Amérique du Nord. Chaque bête arriva avec son domestique, et l'on servit ces animaux dans de la vaisselle plate..... on ne dit pas si l'on dansa après le souper.

De leur côté, M. et Mme Lehr de Sakton avaient organisé une grande fête en l'honneur du troisième anniversaire de leurs trois angoras. Le menu comportait du lait, des côtelettes de veau, des glaces et du chocolat. Pour le dessert on avait convié les chats des environs. Détail à retenir, on ne servit à ces doux félins ni rats ni souris.

M. Stecher, de Saint-Louis, jaloux de ces succès, voulut aussi se distinguer par un éclat et réussit à faire parler de lui en donnant un grand dîner où assistaient, comme convives, mêlés à la plus aristocratique société, ses deux chevaux préférés, deux pur sang, qui donnèrent un heureux exemple de bonne tenue à table.

Le superbe cheval "Surprise" qui a gagné toutes les grandes courses de New York, était placé à droite de la maîtresse de maison, qui le servait avec une attention toute maternelle.

Et l'on rit de Caligula qui faisait construire un palais pour son cheval et voulait l'associer avec lui, au consulat.....

Ces gens-là auront-ils jamais l'idée compliquée de donner un banquet aux pauvres?

LAURENT BART.

POUR LES ENFANTS, le Sirop du Dr FRED DEMERS est positivement le meilleur pour le sommeil, la dentition et contre coliques et diarrhée. Il n'agite pas les bébés comme les autres sirops.

...U MEURTRIER

V... MINEURS PERISSENT AU FOND D'UNE MINE.

Duquoin, Ill., 11 — Une explosion de gaz, qui a causé la mort de vingt-cinq hommes, s'est produite, samedi, dans la mine de Joseph Leiter, à Zeigler.

Il y a encore huit cadavres dans la mine, mais on croit qu'ils en seront retirés avant le jour.

M. Leiter a conduit lui-même la première équipe qui est descendue dans la mine. Le seul survivant de l'explosion est un jeune Italien qui n'a pas reçu la moindre blessure.

ELLE SOUFFRIT CRUELLEMENT DURANT 70 ANS

L'Epouse d'un Eminent Médecin raconte comment elle fut Guerie.

Mme J. R. Flock est veuve d'un des médecins les mieux connus de London, Ontario. Elle fut traitée par son mari et plusieurs autres médecins sans en recevoir un bien durable. Par pur hasard elle essaya un remède bien connu et maintenant après 70 ans de souffrances, elle est bien portante. Lisez la lettre qu'elle adresse à Fruit-a-tives Limited.

"Messieurs.—Depuis ma tendre enfance (je suis maintenant dans ma soixante et treizième année), j'ai indiciblement souffert de maux d'estomac et d'indigestion, et de complications de désordres du foie. Comme j'étais la femme d'un éminent médecin (feu le Dr J. R. Flock) j'avais naturellement assez de préjugés contre les remèdes brevetés. Je ne pouvais cependant pas beaucoup profiter des remèdes ordinaires de médecins, car ma santé fut toujours délicate et je souffrais de maux d'estomac et de vomissements.

Incidemment, j'obtins un échantillon de "Fruit-a-tives" que j'essayai et j'en retirai un bien merveilleux. Aujourd'hui c'est mon unique remède et ils me tiennent dans l'état de santé le plus satisfaisant.

Après avoir constaté les merveilleuses propriétés médicinales des "Fruit-a-tives", je recommandai ce remède à plusieurs de mes amis et connaissances qui en ont aussi obtenu les meilleurs résultats. Une amie à qui je l'avais recommandé en a fait usage contre la sciatique, dont elle souffrait constamment, sans pouvoir trouver un remède pour la soulager. Aujourd'hui elle prend des "Fruit-a-tives" et elle est guérie.

Il me fait plaisir de recommander "Fruit-a-tives" et je serais heureux de vous voir employer mon nom pour faire connaître votre remède dans le public.

(Signé) Mme J. R. Flock,
346 rue Dundas.
London, Ont., 28 février 1908.

COURRIER DE SAINT-JEAN

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

St Jean, 11. — Le secrétaire de la Société Saint-Vincent de Paul, de cette ville, nous informe que la recette en argent, recueillie pour les pauvres, à l'occasion des fêtes du nouvel An, a été de $104.99, dont $93.84 dans la ville, et $11.15, dans la paroisse de St Jean.

Les dons en épiceries, viandes, combustibles et vêtements ont aussi été très considérables.

La misère est moins grande cet hiver en notre ville que l'hiver dernier, particulièrement dur aux pauvres gens tant par la rigueur de la température que par le manque de travail.

Cette année, nos manufactures fonctionnent régulièrement et aucune perspective de chômage n'est à craindre.

—La première réunion élégante de l'année 1909 vient d'avoir lieu chez Mme John Donaghy, qui réunissait une cinquantaine d'invités pour un magnifique whist et euchre party.

—On nous annonce qu'un groupe d'étudiants de l'Université Laval, de Montréal, donnera prochainement, à St Jean, à la salle de l'hôtel de ville, une magnifique soirée récréative au profit des étudiants pauvres.

—M. David Pollock, surintendant général de la "Sugar Mfg. Co.," de cette ville, est parti pour un voyage d'affaires à South Rend, Indiana.

—Il y a eu réunion des officiers de la "St Johns Poultry Association", récemment, à la demeure de M. Jean-Baptiste Audelin, ingénieur du département du feu, pour régler toutes les affaires concernant la récente exposition de volailles tenue en cette ville, qui eut, comme on le sait, un magnifique succès.

La recette de cette exposition couvre toutes les dépenses de l'association qui espère, grâce à l'encouragement du public, tenir une exposition encore plus considérable l'automne prochain.

—Plusieurs de nos concitoyens ont assisté ces jours derniers à un magnifique "euchre party", donné par M. l'abbé Cormier, au collège d'Iberville. Environ cinq cents personnes assistaient à cette soirée récréative qui fut des plus intéressantes. Le programme comprenait plusieurs morceaux de musique exécutés avec beaucoup de talent par l'orchestre d'Iberville et du chant par Mlle Blanche Harel, MM. J. B. H. Beaugard et Hector Phaneuf. Les prix du "euchre" ont été décernés à Mme A. Gauthier, Mlle Mary Kelly, MM. J. E. Hébert et Charles Bélanger.

—La mise en nomination des candidats aux élections municipales dans notre ville-soeur aura lieu le 20 janvier.

—Il n'y a rien de définitivement décidé au sujet de la question de l'éclairage de la ville d'Iberville. Cependant nos voisins paraissent bien résolus à ne pas accepter les conditions du contrat intervenue entre la ville de Saint-Jean et la "St Johns Electric Light Company" pour l'éclairage des rues et des maisons. Un règlement concernant la municipalisation d'un pouvoir électrique, établi d'après le mode que l'on trouvera le plus avantageux a été adopté par le conseil et il ne reste plus qu'à soumettre ce règlement à l'approbation des contribuables.

—Soeur Jean de Jésus (née Colette, Angélina), du couvent d'Hochelaga, a par une faveur toute spéciale, obtenu de venir passer quelques jours chez sa mère, Mme A. Davignon et de rendre visite à ses soeurs Mmes Narcisse Grégoire et Normandin. La jeune religieuse qui doit prononcer ses derniers voeux le 5 février prochain, était accompagnée de soeur Marie Aristide (née Audet, Délia), fille de M. Joseph Audet.

Contre le Rhume et la Toux, il n'y a rien de meilleur que le

BAUME RHUMAL

le remède unique absolument digne de confiance.

Prix: 25c la Bouteille.

(7) A w B

L'eau vous vient à la bouche lorsque vous songez à

Jell-O

LE DESSERT SUCCULENT. Il est si bon. Chez tous les épiciers.

10c LE PAQUET

A w

Nos capots en chat sauvage ont de la vogue! Au prix que nous les vendons, personne ne devrait s'en passer. Chas. Desjardins et Cie, 485 rue Sainte-Catherine Est, Montréal. r

LA CONQUETE du MARI

La plus belle dot qu'une jeune fille puisse offrir à son futur mari, c'est la santé, la fraîcheur et l'éclat naturel du teint qui résultent de la richesse et de la pureté du sang.
Une figure pâle, un teint verdâtre, des traits tirés, déformés par la souffrance font fuir l'amour. Le

VIN ST-MICHEL

Le grand purificateur, le régénérateur du sang appauvri, est recommandé aux jeunes filles anémiques, fatiguées, abattues, épuisées par le travail, les veilles ou les plaisirs: il leur rendra la vie, les forces, le courage, l'ambition. Il leur donnera cette beauté captivante qui attire, qui charme, qui séduit et qui se traduit par les roses du visage et l'étincelle du regard qui allume le feu de l'amour.

Le Vin St-Michel se prend à raison d'un verre à bordeaux avant chaque repas, et chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

BOIVIN, WILSON & CIE.
AGENTS GENERAUX,
MONTREAL.
EASTERN DRUG CO., Agents pour les Etats-Unis, Boston, U.S.A.

TRAITE FRANCO-CANADIEN

LA SUISSE EST LE SEUL OBSTACLE A SA MODIFICATION. — LE TRAVAIL DE L'HON. M. FIELDING.

Paris, 11 — Les dernières élections sénatoriales ayant été favorables au gouvernement, on croit qu'on va chercher à compléter la ratification du traité franco-canadien auquel le sénat s'est opposé.

L'hon. W. S. Fielding, ministre des Finances du Canada, est ici depuis quelque temps. Il a eu des entrevues avec les membres du gouvernement au sujet du délai apporté à la ratification du traité.

La difficulté, en l'espèce, c'est que la Suisse réclame, en vertu d'un ancien traité avec la Grande-Bretagne, les avantages de la nation la plus favorisée par le Canada.

La Suisse exporte actuellement des soies de première qualité au Canada. Ces exportations vont en augmentant. Si le traité franco-canadien était adopté, il donnerait un certain avantage à la France au détriment de la Suisse. D'un autre côté, les clauses relatives à l'exportation des soies françaises au Canada perdraient beaucoup de leur valeur si la réclamation de la Suisse était acceptée.

La Chambre a passé rapidement sur ce point qui, au contraire, a été vivement discuté au Sénat.

L'hon. M. Fielding travaille énergiquement à combattre l'opposition faite de ce chef au traité franco-canadien. Il a eu de nombreuses conférences à ce sujet avec les membres du gouvernement français.

LE SECRET DE LA BEAUTE

du teint, de la peau et des formes, dans des milliers et des milliers de cas, se trouve dans l'emploi du

LAIT DES DAMES ROMAINES
surnommé "Nourriture de la Peau."

Il enlève comme par magie les taches de rousseurs, les rides, les boutons à tête noire, guérit les éruptions, irritations, coupures, plaies, etc. Il adoucit et parfume la peau plus que toute poudre ou eau de toilette, et rend le teint clair et couleur de rose. Pour développer et raffermir le Buste, remplir les creux du cou et des joues. Il opère des merveilles quand les meilleurs spécifiques ont échoué. Faites-en l'essai gratuitement. Envoyez nous 10 cents pour frais de poste et emballage, et nous vous enverrons un échantillon suffisant pour prouver son efficacité.

Tous les marchands vendent le LAIT des DAMES ROMAINES, 50 cents la bouteille et nous préférons que vous l'achetiez de votre fournisseur habituel, mais si vous préférez l'avoir directement de nous, nous l'envoyons par malle dans toutes les parties du monde à nos propres frais. Adressez Cooper et Co., Dépt. 3, 199 Des Commissaires, Montréal. 42—sn A D

LANDE BROS

Meubleront votre maison complètement. Profitez de l'avantage du

40 p. c. d'escompte de ce mois

COMPTANT ET CREDIT.

234 BOUL. ST LAURENT, près Dorchester

OUVERT LE SOIR.

9,11,13,16 B

FEUILLETON DE LA "PRESSE"

Cœur d'Enfant

Grand Roman dramatique par Charles de Vitis.

SEPTIEME PARTIE

LE DISPARU

231 suite.

—Une Annamite que j'ai prise aussi.

—Approche-toi, ordonna le magistrat à Thy-Cai.

—Thy-Cai se prosterna:

—Bien. Tout ce que cet homme a déposé est-il vrai?

—Non, grand homme.

—Comment? non?

—Il a laissé entendre qu'il avait fait un prisonnier de guerre. Cet officier français ne s'est jamais battu.

—Oh! oh!

—Non. Il arrive dans nos pays; c'est un naufragé.

—Ah bah!

Thy-Cai rétablissait les faits.

—Et tu parles français, toi? demande encore le préfet.

—Oui, grand homme, un peu.

—C'est bon, cela aussi; ça peut servir.

Jean, voyant que les choses prenaient une bonne tournure, fit signe qu'il voulait parler. Thy-Cai traduisit:

—Je veux qu'on me remette entre les mains des autorités françaises.

—Nous allons examiner cette requête, répondit le magistrat; mais il faudra du temps et de la patience.

—En attendant, répliqua Jean, je demande trois choses.

—Quoi donc?

—Premièrement, de pouvoir écrire à ma famille et au gouverneur de l'Indo-Chine, à Saïgon.

Le magistrat secoua la tête.

—Cela, je ne puis l'accorder. Mais la seconde demande?

—Je désire ne pas être séquestré.

—Etre mis en liberté? non, je ne peux le faire.

—Non, pas cela; je veux pouvoir me promener, sous la surveillance d'un ou deux gardiens.

—Nous pouvons accorder cela. La troisième?

—Garder près de moi la jeune Annamite.

—Accordé aussi.

—Je proteste, cria le déserteur.

—Emmenez l'officier et la jeune fille, ordonna le préfet, et servez-leur à manger, à côté.

Il s'adressait maintenant au protestataire, seul avec lui.

—Voyons, qu'as-tu à me dire?

—Ceci: que cet homme, ce Français est un ennemi de l'Annam et de la Chine, par conséquent.

—J'entends bien.

—Donc, il faut le traiter en ennemi.

—Qu'est-ce que tu veux que nous en fassions?

—Ce qu'on fait aux ennemis.

—Le tuer? Lui couper la tête?

—Je n'irai pas jusque-là.

—Jusqu'où, alors? Tu sais, moi, qui suis magistrat de frontière, je ne veux pas me mettre une vilaine histoire sur les bras.

—Eh bien, laisse-moi le mener au Tonkin.

—Où le conduiras-tu?

Du côté de Lang-Son, à Con-Dinh.

—C'est l'endroit où opère Doc-Co.

—Précisément. Il est là avec Thuât, Doc-Sat et Bang-Mey.

—Tu es bien renseigné.

—C'est mon métier.

—Oui, fit le fonctionnaire chinois, avec une nuance de mépris. Et arrivé là, enfin, qu'en ferez-vous?

—On pourra toujours traiter de sa rançon avec les Français.

—C'est ce qu'il y aura de mieux à faire.

—Tu ne voudrais pas le faire, ici, toi-même?

—Tu es fou!

—Pourquoi?

—Marci! Est-ce que je suis belligérant, moi?

—C'est tout comme.

—Pas du tout. Je serais vite désavoué par Pékin si les choses tournaient mal. Et même...

Et même?

—Je réfléchis que je dois protéger le prisonnier, plus ou moins.

—Le protéger!

—Certainement, puisque ce n'est pas nous qui l'avons capturé.

—Et quels moyens prendras-tu?

—Je vous ferai accompagner jusque chez le chef annamite par un mandarin militaire.

—Quelle idée!

Comme je te le dis.

—Mais il y a une belle distance d'ici à Con-Dinh....

—Bah! trois cents "ly" (trente lieues); qu'est-ce que cela pour des tigres valeureux comme nos soldats? Et puis, vous longerez la frontière tout le temps, en territoire chinois; par conséquent, vous avez besoin de notre protection.

—J'emmène aussi la petite Annamite.

—Emmène toutes les Annamites que tu voudras, c'est ton affaire.

—Mais tu l'as donnée pour compagne à cet officier.

—Il faut bien qu'il ait quelqu'un à qui causer.

—Je ne voulais pas cela.

Le Chinois cligna de l'oeil.

—Par Bouddha! qu'est-ce que tu voulais?

Il éclata de rire; mais le déserteur avait l'air fortement vexé.

—Je ne te retiens pas, conclut le fonctionnaire. "Man man tseou" (marche lentement).

—Marche lentement, marche lentement, répétait l'autre, en s'en allant, tout rêveur, je voudrais marcher vite, au contraire...

Le reste de sa réflexion se perdit dans un juron formidable.

—Ils me le paieront! Oui, ils me le paieront! dit-il encore.

Le lendemain, Jean obtint l'autorisation d'aller se promener dans la campagne, sous escorte et avec Thy-Cai.

Il s'arrangea de façon à diriger son excursion du côté ouest de la ville, là où est le fort chinois et où les maisons dévalent en désordre jusqu'à la rivière.

C'était vers le soir, à l'heure où les grenouilles commencent à mugir au bord des rizières et des marécages, produisant cet immense concert si caractéristique en Extrême-Orient. Le ciel se colorait de la teinte claire d'un brillant et léger crépuscule; et à l'occident, une ligne pourpre soulignait le bleu sombre d'en haut.

—C'est comme le drapeau français, dit le colonel à sa compagne.

—Oui, colonel! rouge, blanc et bleu. Le vent du soir se leva.

—Regarde, dit tout à coup l'officier à la jeune fille.

De l'autre côté de l'eau, sur un mamelon conique, hérissé de broussailles et d'arbustes sauvages, un blockhaus s'élevait; et au-dessus, tout au-dessus, le vent faisait flotter un pavillon, qui était rouge, blanc et bleu.

—Cette fois, c'est le drapeau, le vrai, murmura le colonel, les larmes aux yeux.

Ils rentrèrent dans la ville très impressionnés pendant que les guitares cantonnaises commençaient à grincer dans les maisons de thé et que les trompes de cuivre beuglaient dans les casernes.

Les lanternes multicolores s'allumaient aux portes des magasins.

Dans la cour du tribunal, un soldat, qui avait accompagné Jean, cria à ses camarades:

—Ohé! vous autres: j'en ai une bonne à vous raconter.

—Quoi donc? quoi donc? Dis voir.

—Le Français a vu le drapeau du fort Haï-Ninh, de là-bas, de l'autre côté de l'eau.

—Eh bien?

Et il a presque pleuré.

—Ah bien! C'est facile de lui procurer ce plaisir, dit un satellite; je vais lui chercher un drapeau.

Le satellite revint au bout de quelques minutes avec trois loques qui pouvaient passer pour les couleurs nationales françaises.

Il les étendit sur le pavé et cria:

—Tiens! Français, viens voir.

Le colonel ne bougea pas.

Le Chinois, probablement excité par le "choum-choum", le vin indigène qui coule à grands flots à Tong-Hing, ricana et dit:

—Moi, ça ne me fait pas pleurer, ces chiffons-là, ça me fait cracher; c'est la même chose..., de l'eau.

Et il cracha.

Jean, instinctivement, s'élançait; mais une autre main que la sienne s'était abattue sur le visage du misérable et l'envoyait rouler à dix pas.

C'était celle du déserteur, qui venait de surgir derrière le cercle qui entourait l'insulteur.

—C'est bien, monsieur, fit Jean. Merci.

Mais le déserteur haussa les épaules et s'en fut, en grommelant:

—Laissez-moi tranquille, vous!

—Comme c'est étrange! se disait l'officier en rentrant dans la cellule qu'on lui avait assignée. Le sentiment patriotique serait-il celui qui surnage dans le grand naufrage du coeur?

VI

AU CAMP DE DOC-CO

Le déserteur n'était pas content.

Il y avait de quoi. Le préfet de Tong-Hing lui avait donné une escorte.

Qu'avait-il besoin d'une escorte? Cela contrariait ses projets.

Mais il n'y avait pas eu moyen de refuser.

—Je suis chargé d'assurer le bon ordre, lui avait dit le magistrat chinois, jusqu'au campement du chef annamite. Voici donc un mandarin militaire, le mandarin Li avec dix soldats.

Or, le mandarin Li paraissait en fort bons termes avec le colonel français, qui commençait à causer avec lui, avec l'aide de Thy-Cai. Jean avait déclaré que cet aide lui était absolument nécessaire et que la jeune fille devait se trouver à sa portée à tout instant, car il n'avait qu'une médiocre confiance dans le secours que pouvait lui apporter son compatriote. On avait fait droit à sa demande.

Il y avait autre chose: le soldat chinois, qui avait reçu cette formidable tape du déserteur, faisait aussi partie de l'escorte. Il n'oubliait pas l'injure et cela faisait de lui un allié éventuel. On ne choisit pas toujours ses amis; mais quoique le colonel lui en voulut pour son insulte au drapeau français, insulte qui était plutôt le fait de sa sottise que de sa méchanceté, il était content de le voir à ses côtés. Il surveillerait l'ennemi.

(A suivre)

LE SIROP du Dr FRED DEMERS pour les enfants est positivement le meilleur pour le sommeil, la dentition, contre coliques et diarrhée. Il n'agite pas les enfants comme les autres sirops.

UN TRIOMPHE POUR LE NATIONAL

Deux de ses coureurs, Henri Hébert et Ed. Fabre, prennent les deux premières places samedi dans la course en raquette du Lachine.

Le club de raquette National s'est couvert de gloire samedi en gagnant la course du Lachine. Henri Hébert se classa bon premier suivi de Ed. Fabre aussi du National. A. Robillard de la même organisation arriva cinquième. La troisième place fut prise par J. E. McMahon, du Holly, la quatrième par W. Hay, de la M. A. A. A., la sixième par C. E. Vibert, du club Emerald. Le temps du vainqueur pour les 4½ milles du parcours a été de 28.45.

Comme on le voit l'épreuve d'avant-hier a résulté en un vrai triomphe pour les représentants de notre populaire association canadienne. Les concurrents étaient au nombre de 38, et tous étaient de vaillants athlètes. La victoire des hommes du National n'est donc que plus éclatante.

Près de cinq mille personnes furent témoins de la course qui fut extrêmement intéressante.

Dans la soirée les prix furent présentés aux vainqueurs à l'Hôtel Corona. Il y eut des discours par MM. F. D. Monk, J. B. Deschamps, maire de Lachine, Gordon C. Bowie, président de l'Union des Raquetteurs; Napoléon Dorval, président du club National; M. Petch, président du Holly; Alex. Bergevin, etc.

M. C. A. Smith président du Lachine, et William Sauvé, secrétaire, furent chaleureusement félicités pour leur belle organisation de la course.

MM. J. W. Lepailleur et Alex. Laplante, conseillers de Lachine, se rendirent fort utiles aux coureurs en battant la marche sur tout le parcours.

Henri Hébert, du National, vainqueur de la course du club Lachine.

Napoléon Dorval, président du club de raquette National, à qui revient en grande partie le succès de samedi.

SORTIE DU MONTAGNARD

Le Montagnard fera ce soir une grande sortie avec dames. Départ à 8 heures des salles du club, 149 rue Berri.

SORTIE DU NATIONAL ET DU CHAMPETRE CE SOIR

Tel qu'annoncé la semaine dernière, le National, le Champêtre et le Holly iront passer la soirée au club St George. On passera là des heures joyeuses.

SOUSCRIPTEURS DU CARNAVAL

Les souscripteurs au carnaval de Montréal sont fort nombreux. Nous en publions aujourd'hui la liste à date :

W. H. Scroggie, Limited, Henry Morgan and Company, Limited, The S. Carsley Co., Ltd., H. Birks and Son, "Arean" Company, M. Michaels, She John Murphy Co., Ltd., R. Hemsley, Caron Frères, James Ogilvy and Sons, Jno. Henderson and Co., The Hamilton Co., The Stadium Co., D. Russell, Lawrence Wilson, F. X. St Charles, Boivin, Wilson et Cie, A. Freeman and Co., Wm Dow and Co., Dawes and Co., John H. R. Molson and Bros., The Canadian Breweries, Ltd., W. J. Clark, G. W. Clark and Co., The G. A. Holland and Son Co., The Hamming Mfg. Co., Dr Jeager's Sanitary Woollen System, The Deimel Linen Mesh System Co., R. J. Tooke, Alex. McCarr, Royal Stores, R. et W. Kerr Ltd., H. A. Wilder and Co., Robertson and Co., Perrin Frères et Cie, Wm Saint-Pierre, E. P. Charlton and Co., Ogilvie Flour mills Co., Alex. Nelson and Co., F. E. Phelan, Valentine and Sons, F. L. Houghton, The United Photographic Stores, J. J. Milloy, John Allan, The Hannan Store, Fit Reform Wardrobe, Lamontagne Limité, J. H. Blumenthal's Sons, Ltd., Charles Gurd and Co., R. Watson Antique Stores, Fashion Craft Mfrs., Ltd., Johnston Bros., The Fogarty Co., Ltd., L. O. Grothé, Geo. C. Gales and Co., Paris Kid Glove Stores, Cassidman et Thompson, R. J. Inglis, Kastel's Restaurant, Semi-Ready, Limited, E. M. Renouf, Ltd., Edinburgh Cafe, Campbell's Clothing, Male Attire, The Nickel, Armand Chaput, J. M. Douglas and Co., Thomas Burdett, A. D. Sawyer, E. Garayt, Geo. Nicholas and Co., A. E. Myers, Century Stamp Co., Gravel Frères, C. L. Kavanagh, Robt. H. Bryson, Renaud, King and Paterson, John W. Reid and Co., R. C. Anderson, J. R. Gaunt and Sons, Canada, The Canadian Floral Company, E. Girth, Pulos Bros., J. M. Cavanagh, Archie Jacobs, P. McKenna and Son, J. R. Bourdeau, O. Normandin, McLean et Campbell, McNiece et Orchard, A. Tremetre, Punde et Boehnm, Garneau et Chapman, Hall, et Robinson, Art. Ross and Company, G. W. M. Sherherd, P. G. Demetree, Punde et Bohm, Garneau et Larose, W. P. Scott, J. B. Ballargeon, Benson et Hodges, Greg. Rochon, Brennan Bros, C. E. Scarff, A. Michaels, Cochenthalers, Howard Smith Paper Company, Cockels et Panos, Thiel Detective Service, E. Stuart, H. Hurt, C. A. McNee, J. Notsonar and Co, Joseph G. H. Guipp, Elkin Bros, Spencer Bros, International Drug Hall, Murphy Bros, Academy Candy Store, Jas. Scott, T. Lecourt, A. H. Manningham, Family Theatre, L. Diamond, Ronayne Bros, Ouimetoscope Co, R. J. et N. Kendall, Michaels Bros, Ltd., J. A. Mooney, Raphaël Lemieux, Duquette et Faleau, D. Lalonde, Ware Company, Lowry et Lalanne, Ernest Latter, Lacroix et Léger, M. Lalonde, J. E. Deny, James Landry, J. Ed. Brown, N. J. Taylor, Librairie Bureau, De Gaspé Beaubien, B. et S. H. Thompson, juge Desnoyers, E. Ryder, Malcom J. Fraser, F. E. Yardley, T. B. Desrosiers, Alf. Barcham, J. DeCasne, J. A. Loupin, Guilbault, R. A. Girard, W. H. Giguerre, J. Roston, M. J. McKerley, P. Cohen, M. Kierley, Letendre, Fils et Cie, A. L. Vallières et Cie, F. Lapointe, Bovril, Limited.

LE MEETING DU PARC DELORIMIER

Nombre de chevaux d'Ontario et des Etats-Unis sont déjà rendus à l'hippodrome de MM. Lemay et Richard.

TROTTEURS

Les propriétaires de chevaux de cette ville et de l'étranger, se préparent activement au grand meeting qui s'ouvrira le 23 janvier et se terminera le 3 février. Comme on le sait, un montant de $12,000 sera distribué en prix. Chacun s'est mis à l'oeuvre pour gagner sa part de ce gâteau. Il y a déjà une foule de trotteurs des Etats-Unis et d'Ontario rendus au Parc, où ils ont des exercices chaque jour. Une visite à l'hippodrome de MM. Lemay et Richard nous a permis de dresser une liste partielle des coursiers réunis là, et des écuries qu'ils représentent. Nous la donnons ici. :

M. F. L. Brewster, Worcester, Mass. :
Megaphone, ambleur, 2.14¼.
Lady Sorel, trotteur, 2.17¼.
Arrow G., ambleur.
Rexette, trotteur.

M. G. G. Camp, Oneonta, N. Y. :
Gain, trotteur, 2.21½.
Merry Widow, ambleur, 2.19¼.

M. H. Ross, Sherbrooke, Qué. :
Ada Jones, ambleur, 2.25¼.
Major Wellington, trotteur, 2.21¼.
Crown Prince, trotteur.

M. H. F. Pierce, Stanstead :
Dena, trotteur, 2.16¼.
Tobin, ambleur, 2.14¼.
X. Y. Z., ambleur.

M. Clark, Sherbrooke :
Thelferce Boy, ambleur.

M. Wm. Hodson :
Davy K., ambleur, 2.08¼.
Tony Bar, ambleur, 2.12¼.
Pure Gold, ambleur, 2.10¼.

M. Jos. Girard :
Major Brino, 2.05¼.
Gamey H., 2.27.

Voici le résultat de la matinée de samedi :

Classe 2.27, amble :

Nellie G. James Tweedy	1	1	1	
Black Dick, M. Archambault	4	3	2	
General Antidote, M. Mailhot	3	4	3	
Gamey H., Jos. Girard	5	5	4	
Albert H., C. McMahon	2	2	r	

Temps, 2.30, 2.29¾, 2.32½.

Classe 2.22, trot :

Joe Scott, Alex. Lavery	1	1	3	4
Gertie P., L. Langevin	5	4	1	1
Johnny Medium, O'Neil and Co.	2	3	4	2
Gain, S. G. Camp	7	2	2	3
Thornleaf, Ideal, E. Bisaillon	3	5	5	5
White Bird, A. Clement	4	6	6	r
Lakeside Maid, A. Martin	6	7	r	

Temps : 2.23¾, 2.35½, 2.34¾, 2.35¼.

D'ici un grand meeting, il y aura matinée tous les mercredis. D'intéressants programmes seront préparés.

COURSES AU PARC DUFFERIN

Toronto, 11 — The Eel, le célèbre ambleur, propriété de Frank W. Entricken, a brisé samedi le record du monde pour un mille sur la glace, parcourant la distance en 2.14¼. Temps par quarts de mille: 34¼, 33½, 34¼, 33½. Cette performance est meilleure que celle faite par le fameux Cresceus à Ottawa.

Sommaire:
Course spéciale, amble—

Ideal, Rombough	2	1	1	1
Pansy, Robinson	3	2	2	3
Hester Schuyler, Curren	5	5	5	4
Prairie Oyster, Vodden	1	3	4	2
Planet, McDowell	4	4	3	5
Johnny, McBride	6 dis			

Temps: 2.23½, 2.22½, 2.24¼.

Course spéciale, trot—

Guy, Ray	1	1	1
Silvertail, Collins	2	1	2
Canadian Queen, Roach	5	3	3
Shaun Rhue, Noble	3	5	4
Bay Billy, Montgomery	4	4	4
Ethel's Medic, Eassen	3	6	5
Norman Lee, Hezzelwood	6	7	7
Gussie Scott, Bedford	7	9	9
Trinkett, Marshall	9	8	8

Temps—2.20½, 2.24½, 2.23¼.

LA CULTURE PHYSIQUE

Lundi, hommes:
COURS—La transpiration, son action. De la transpiration artificielle, ses dangers. De la transpiration naturelle. Sa supériorité sur la précédente. Manière d'y procéder. Des précautions à prendre.
GYMNASTIQUE — Poulies (Chest weights). 21ème leçon de lutte.

FAUX-COLS "HARVARD" de R. J. TOOKE.

2 1-8 pouces de hauteur.
Faits en quarts de points.

12½ CENTS CHACUN

PROFITEZ immédiatement de la vente à escompte de "R. J. Tooke". C'est une véritable et réelle occasion pour des hommes soigneux d'épargner de l'argent. Chemises, Cravates, Faux-Cols, Sous-Vêtements. etc.

20 pour cent d'escompte sur tout, rien n'est réservé.

R. J. TOOKE, 177 RUE ST JACQUES. 493 RUE STE CATHERINE O. 473 RUE STE CATHERINE E.

Le Critique le plus Sévère

Même parmi les Ecossais ne pourrait jamais trouver à redire au

THORNE'S KILTY SCOTCH WHISKY

parcequ'il ne se distille pas de meilleur Scotch et qu'il n'en existe pas possédant son fin bouquet.

Se trouve chez tous les épiciers et hoteliers de première classe et à l'Epicerie St Charles, 395 rue St Laurent, Montréal, Phone Bell Est 3381.

F. X. ST CHARLES & CIE. LTEE. AGENTS. MONTREAL.

HOCKEY

VICTORIA, 15; CLIFFSIDES, 12.

Pas moins de vingt-sept points ont été enregistrés samedi soir lors de la joute entre le Victoria et les Cliffsides d'Ottawa, à l'Arena. C'est là un joli total qui ne sera pas dépassé de si tôt.

Le club local a triomphé des visiteurs par un score de 15 à 12. Comme on peut se l'imaginer, les deux divisions d'attaque étaient trop fortes pour les défenses, et les points se succédèrent rapidement. Dix-huit furent enregistrés dans la deuxième période.

Un millier de personnes environ virent les deux clubs aux prises. Il est évident que les clubs amateurs ne sont pas une très forte attraction pour le public. La lutte ne fut pas dure; les joueurs ne furent pas surveillés, suivis et "checkés" comme dans les parties de la ligue professionnelle. De fait, les deux divisions d'attaque eurent toutes les chances possibles pour faire des combinaisons.

L'exhibition de samedi nous rappelait les joutes d'il y a sept ou huit ans. C'est un spectacle intéressant à suivre, mais peu excitant.

Sept joueurs seulement furent envoyés à la clôture. Ils le furent pour des peccadilles.

McKinley, gardien des buts des Cliffsides, joua une partie phénoménale arrêtant une multitude de coups. C'est une étoile. Dion, de la division d'attaque, excella à tirer, enregistrant sept points à lui seul, battant ainsi Russell Powie qui compta six points pour le Victoria.

Composition des équipes :

Victoria, 15		Cliffside, 12
Benson	Buts	McKinley
Kennedy	Point	Hall
Howard	Couverts	Williams
Bowie	Avants	Christie
Hale	Avants	Dion
Gilbert	Avants	Stewart
Russel	Avants	Powell

Referee, M. R. Meldrum. Assistant, M. Chauncey Kirby.
Chronométreur, M. T. Emmet Quinn.

SOMMAIRE :

1—Victoria	Bowie		1.00
2—Victoria	Gilbert		5.05
3—Victoria	Bowie		5.25
4—Cliffsides	Dion		6.30
5—Cliffsides	Dion		3.00
6—Victoria	Bowie		1.00
7—Victoria	Russel		2.30
8—Victoria	Hale		2.30
9—Cliffsides	Christie		1.00
Deuxième mi-temps			
10—Victoria	Gilbert		2.00
11—Victoria	Russel		2.00
12—Cliffsides	Dion		1.00
13—Cliffsides	Dion		0.08
14—Victoria	Bowie		1.02
15—Cliffsides	Powell		0.50
16—Cliffsides	Dion		0.30
17—Cliffsides	Stewart		1.30
18—Cliffsides	Dion		1.50
19—Victoria	Gilbert		1.00
20—Victoria	Hale		2.00
21—Victoria	Bowie		0.30
22—Victoria	Hale		0.30
23—Cliffsides	Dion		2.30
24—Victoria	Howard		0.30
25—Victoria	Bowie		1.30
26—Cliffsides	Powell		2.00
27—Cliffsides	Stewart		1.20

Joueurs punis — Kenendy, 3 minutes; Christie, 3 minutes; Russel, 1 minute; Gilbert, 3 minutes; Dion, 3 minutes; Hale, 3 minutes; Gilbert, 3 minutes.

OTTAWA, 13; QUEBEC, 5.

Ottawa, 11. — Le club Ottawa a battu Québec par un score de 13 à 5 samedi à l'Arena dans la première partie de la ligue professionnelle jouée cette saison à Ottawa. Près de cinq milles personnes furent témoins de la rencontre. Le jeu fut rapide et excitant. Après avoir donné dans le premier mi-temps une superbe exhibition susceptible de satisfaire les plus difficiles, les deux équipes luttèrent dans la seconde période avec une énergie désespérée, et Québec réussit à reprendre presque tout le terrain perdu au début. Les visiteurs faiblirent cependant vers la fin.

Lorsque le timbre résonna pour l'intermission, le score était de 4 à 2 en faveur du club local. La glace était en bon état, et le jeu des Ottawas enthousiasma la foule au plus haut point. De fait Québec était à ce moment complètement déclassé. La lutte commença en ouragan, et la joute fut menée à une allure endiablée. Composition des équipes:

Ottawa.		Québec.
Lesueur	Buts	Moran
Lake	Point	Leader
Taylor	Couverts	J. Power
Stuart	Avants	C. Power
Walsh	Avants	Jordan
Gilmour	Avants	Malone
Dey	Avants	McDonald

Referee, Desse Brown, M.A.A.A.; assistant, Jack Brennan, Shamrocks.

SOMMAIRE.

1—Ottawa	Walsh		.30
2—Ottawa	Lake		4.00
3—Ottawa	Walsh		4.00
4—Ottawa	Stuart		4.00
5—Québec	Jordan		1.00
6—Québec	Jordan		1.00
7—Québec	C. Power		2.00
8—Ottawa	Walsh		1.30
9—Québec	C. Power		.15
10—Québec	Taylor		4.00
11—Ottawa	Taylor		4.00
12—Québec	Malone		4.30
13—Ottawa	Dey		3.00
14—Ottawa	Stuart		4.00
15—Ottawa	Walsh		2.0?
16—Ottawa	Stuart		10.00
17—Ottawa	Dey		3.00
18—Ottawa	Stuart		1.00

Joueurs punis: — Gilmour, 3 min., Gilmour, 3; Leader, 3; Gilmour, 3. Total, Ottawa, 3 pour 9 minutes; Québec, 1 pour 3 minutes.

LE VICTORIA II REFUSE DE JOUER

Le Victoria II a refusé de jouer samedi après-midi sa partie de ligue intermédiaire avec les Shamrocks II, parce que ces derniers voulaient mettre trois joueurs seniors sur la glace, Baker, Hyland et Darragh. La ligue sera saisie de l'affaire.

Le club Westmount a battu les Wanderers II par 7 à 6. Noms des joueurs :

Westmount		Wanderers.
Bolt	Buts	Graham
Smeaton	Point	J. Dunlop
Bell	Couverts	Dunlop
Bowie	Avants	White
Smith	Avants	Chipchase
O. Cleghorn	Avants	Norton

Referee — Walter Small.

LES PROCHAINES PARTIES

Les Shamrocks recevront mercredi la visite du club Ottawa. Le même jour, les Wanderers iront ren contrer le club Québec.

MONTREAL, 14; TORONTO, 7.

Toronto, 11 — Le club Montréal a battu Toronto samedi par un score de 14 à 7 dans la partie d'ouverture de la Ligue Interprovinciale. A la fin du premier mi-temps, le score était de 7 à 4 en faveur des visiteurs. La glace était molle et couverte de neige fondue, mais le jeu fut rapide tout de même. Il fut facile de se rendre compte au début que les joueurs locaux n'étaient pas en forme. Ils n'avaient eu qu'une pratique, par suite du manque de glace. Malgré cela, ils firent bonne figure dans la première période. Dans la seconde, cependant, les visiteurs eurent un avantage marqué. Eveleigh, Sargent et Finnie se mirent surtout en évidence. La lutte fut brutale, et l'arbitre fut fort occupé. Eveleight fendit la figure de Cosgrave d'un "cross check" et fut pour ce fait expulsé du jeu pour la balance du match, soit 11 minutes. Cosgrave fut forcé de se retirer.

Mort du Jockey Taylor

Une dépêche de White River Junction, Vt., nous annonce la mort de Charles Taylor, le plus vieux jockey de l'Amérique et du monde. Taylor était âgé de 103 ans. Il était bien connu au Canada, ayant donné des exhibitions au Parc DeLorimier et ailleurs. Le vétéran est mort samedi.

TORONTO BAT GUELPH

Toronto, 11 — Le club Toronto a battu Guelph par 15 à 8 samedi dans une partie de la ligue professionnelle.

RENFREW ENGAGE HOGAN

Ottawa, 11 — Renfrew a engagé Eddie Hogan, de Québec. Il jouera sa première partie jeudi alors que Renfrew recevra la visite de Cornwall.

PITTSBURG DEFAIT.

Pittsburg, 11. — Les Bankers ont triomphé samedi du club Pittsburg par 7 à 4 dans une partie très intéressante. Kenny Mallen fut l'étoile de la soirée. Composition des équipes:

Bankers.		P. A. C.
Donnelly	Buts	Markay
Koch	Point	Campbell
Doran	Couverts	Strobel
J. Mallen	Avants	G. Sixsmith
A. Sixsmith	Avants	K. Mallen
D. Taylor	Avants	Robertaille
E. Robinson	Avants	McKnight

Referees—Schooley et Richardson.
Scorers — G. Sixsmith, 2; K. Mallen, J. Mallen, 2; A. Sixsmith, 3; Taylor, 2; Campbell.

McGILL L'EMPORTE SUR HANOVEN.

Hanoven, N. H., 11. — Le club McGill a défait Darmouth avant-hier par un score de 7 à 2.

VICTOIRE DE HARVARD.

New York, 11. — Harvard a battu Columbia samedi par un score de 5 à 1 dans une joute excitante au patinoir St Nicolas.

SHERBROOKE VICTORIEUX

Québec, 11 — Le club Sherbrooke a triomphé avant-hier du Québec II par 8 à 3.

LE ST PATRICE ECRASE

Trois-Rivières, 11 — Le Voltigeur de cette ville a écrasé samedi le St Patrice de Québec. Le score a été de 15 à 4 en faveur du club local.

LE HOCKEY A LONGUEUIL

Il a été joué hier après-midi à Longueuil, au magnifique patinoir public de cette localité, une partie de hockey vraiment intéressante. La direction de ce populaire lieu d'amusement se propose aussi de continuer à organiser toutes les semaines des joutes entre les meilleures équipes du district.

Hier c'était le club Oriole qui rencontrait le club Longueuil. Les joueurs de ce dernier qui ont tous fait preuve d'une habileté hors ligne ont fait mordre la poussière à leurs adversaires.

Le score a été de 8 à 0 en faveur des Longueuil.

Voici quelle était la position des joueurs:

Oriole.		Longueuil.
Reynols	Buts	Chs. Laurin
R. Barlow	Couverts	Jack Laviolette
A. Meldrum	Points	Jos. Hacoin
T. Costigan	Avants	E. Bréard
D. Meldrum	Avants	H. Picard
D. McDonald	Avants	E. Lavoie
F. Sinart	Avants	E. Gauthier

Au cours de la partie Bréard des Longueuil fut remplacé par Lal Lasnier.

Umpires. — Ed. Lalonde et Prosper Baptie.

Chronom-treurs, A. E. Laurin et R. Donnelly.

Referee. — Chas. Lasnier.

Ce splendide patinoir qui mesure 180 pieds de longueur par 80 pieds de largeur est à la disposition de tous les clubs de Montréal et du district à des heures qui leur conviendront. On n'a qu'à s'adresser pour informations à M. A. E. Laurin, au bureau du patinoir.

LE PATIN

LE FORUM

Les amateurs de sport d'hiver se rendent en foule au Forum, où le spectacle, d'ailleurs, est des plus attrayants. Admirablement situé sur la rue Ste Catherine, vis-à-vis le Parc Western, le Forum, aux proportions grandioses, attire l'attention par son architecture originale et son immensité. L'élite de la société montréalaise en a fait son lieu de réunion de prédilection. De superbes salles d'attente pour dames et messieurs, avec un personnel en uniforme qui veille aux besoins de la clientèle ; un restaurant luxueusement aménagé, où l'on se refait des émotions du patinafge ; un éclairage superbe, une musique entraînante ; deux pistes pour les amateurs du patin à roulettes et du patin à glace, l'une dominant l'autre — il y a au Forum de quoi intéresser et distraire le sportsman autant que le simple visiteur. C'est assurément, au point de vue de la culture physique et de l'hygiène, le lieu d'amusements le mieux installé du Dominion. Et l'on s'y amuse crânement.

LES QUILLES

JOUTES DE QUILLES DE SAMEDI

La M. A. A. A. et les Membres à Vie de la M. A. A. A. ont tour à tour battu le St Patrice, samedi, et les Carabiniers Victoria ont triomphé du National d'Ottawa. Ce dernier a défait à son tour la Réserve des Carabiniers. Score :

ST PATRICE

Casey	154	202	176	532
Lalonde	160	148	176	484
McCarthy	176	166	220	562
Hughes	179	189	124	492
Hull	171	167	135	473
Foley	177	155	202	534
				3077

M. A. A. A.

Bach	181	188	199	568
Holmgrew	190	152	166	508
Alexander	171	179	204	554
Bourdon	158	166	186	554
Walker	177	159	196	532
Darling	210	202	209	621
				3293

Majorité pour la M.A.A.A. . . 216

ST PATRICE

McCarthy	168	134	204	506
Lalonde	133	146	153	432
Casey	144	174	154	472
Hughes	187	148	170	505
Hall	133	151	192	476
Foley	184	208	168	560
				2951

MEMBRES A VIE DE LA M.A.A.A.

Rubenstein	172	152	223	547
Burnett	166	176	171	513
LeGallais	210	182	181	573
Gardner	184	175	179	538
Baird	173	177	166	516
				3183
Walsh	167	159	150	

Majorité pour les Membres à Vie de la M. A. A. A. 232

CARABINIERS VICTORIA

W. Mills	175	149	180	504
H. Handcock	178	148	163	489
H. Armstrong	154	188	203	545
G. Mitchell	167	133	169	464
J. Gilhooly	126	155	206	487
J. Drysdale	168	209	170	547
Total				3036

NATIONALE D'OTTAWA

J. Côté	153	166	158	477
H. Davis	190	166	171	467
O. Lemieux	162	167	166	495
A. Archambault	201	149	158	508
A. Grouix	169	220	142	511
Total				2985

Majorité pour les Carabiniers Victoria 51

NATIONAL D'OTTAWA

J. Côté	125	185	182	496
H. Davis	182	165	200	547
O. Lemieux	160	152	178	490
A. Archambault	159	152	145	457
A. Grouix	122	125	146	402
Dr Pinard	179	180	187	546
Total				2939

RESERVE DES CARABINIERS

N. Jordan	145	158	166	469
H. Baxter	164	129	152	445
J. S. Kelly	135	155	148	438
W. Tasker	136	138	163	437
R. Stephenson	146	152	182	480
R. Ahern	168	135	159	456
Total				2725

Majorité pour le National . . . 214

NOTES

Charley Olsen et le Turc Mahmout se rencontreront ce soir au Coliseum de Chicago. La lutte sera au genre libre. Le vainqueur se mesurera avec Frank Gotch.

Harry Bethune, ancien champion sprinter du monde, est mort samedi à Cleveland. Il était âgé de 49 ans et était né à Cornwall.

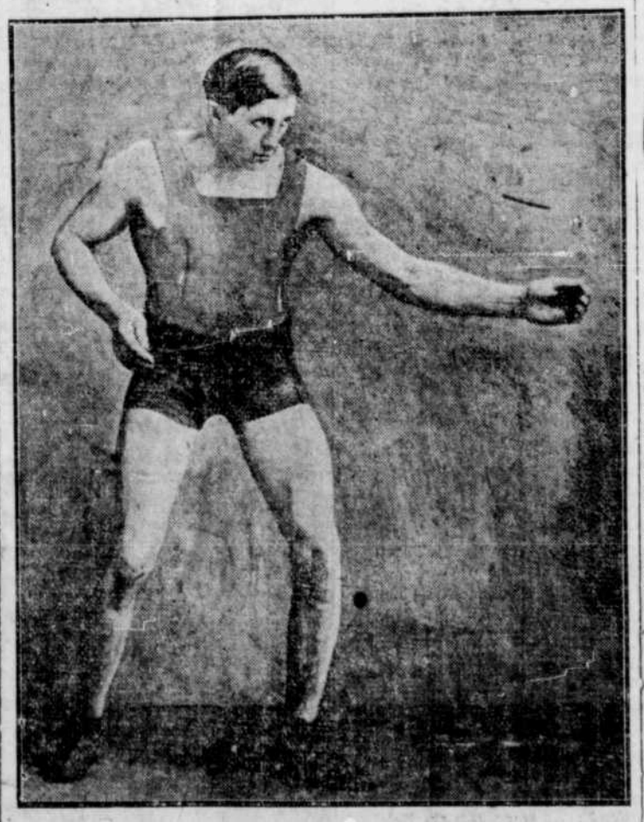

CHS. HANSEN, 142 LIVRES, VAINQUEUR A LONDRES, AU COURS DU DERNIER TOURNOI OLYMPIQUE, CLASSE DES WELTER-WEIGHT. IL RENCONTRERA TREMBLAY AU PARC SOMMER VENDREDI.

LA COURSE

VICTOIRE FACILE DE SHRUBB

New York, 11. — Alfred Shrubb a gagné samedi soir une course à relais de 12 milles, à Madison Square Garden, battant une équipe de trois hommes, qui firent chacun quatre milles. Les adversaires du champion étaient Frank M. Kanely, de Cambridge, Mass. ; Fred. Simpson, Indien Ojibway, et Tom Williams, de Somerville, Mass.

Shrubb gagna par 600 verges.

LA LUTTE

LUTTES AU CERCLE PAROISSIAL

Le Cercle Paroissial St Louis donnera ce soir une séance spéciale de luttes pour commencer la nouvelle année. A cette occasion, Charles Simard rencontrera le fameux lutteur, Cyclone Burns, qui a une très grande renommée, ayant renversé tous nos meilleurs lutteurs locaux durant une semaine au théâtre Royal. Cette rencontre a été arrangée après beaucoup de travail. C'est à force de lettres et de télégrammes et beaucoup de dépenses, que ce match a été arrangé. Comme Burns ne s'est décidé à lutter qu'à condition que Simard fasse un pari de $50 sur ses chances et que toutes les recettes allient au gagnant, le match sera très intéressant et sera disputé avec acharnement. La rencontre se fera au genre libre, le meilleur en trois reprises. Il est limité à deux heures.

Charles Simard qui luttera ce soir au Cercle Paroissial.

En préliminaire, Jack Knight et O. Simard lutteront une heure, deux dans trois.

Comme cette soirée sera la plus intéressante vue au Cercle Paroissial, tous les amateurs de lutte se rendront en foule pour encourager les efforts que l'on fait pour amener les meilleurs athlètes à cet endroit.

LA LUTTE A TROIS-RIVIERES

On nous annonce pour demain soir une lutte entre Geo. Dumas et C. Beaudoin, dans la salle de l'hôtel de ville de Trois-Rivières. Le match est pour un enjeu de $50.

CERCLE PAROISSIAL ST LOUIS

Il y aura ce soir assemblée générale très importante. Avis aux membres d'être tous présents.

UNE JOLIE FETE.

Hier soir, les amis et membres du club de raquetteurs du Cercle Paroissial Saint-Louis se réunissaient chez le président de l'organisation, M. L. G. Therrien, fêter le vingt-unième anniversaire de sa naissance. M. J. A. Noel Courville, secrétaire-trésorier, lut une charmante adresse et présenta un joli souvenir de la fête au héros de la réunion.

M. L. G. Therrien, président du club de Raquetteurs du Cercle Paroissial Saint-Louis, qui était hier soir le héros d'une fête charmante.

Un programme impromptu d'amusements divers suivit. Un réveillon fut servi à minuit par M. et Mme Therrien, parents du récipiendaire. Au nombre des personnes présentes étaient MM. Jean B. Bloquin, Louis Bloquin, A. Martin, J. Fortin, A. Valiquette, H. Bell, Jos. Germain, E. Therrien, A. Gilbert, A. Therrien, E. Forland, A. Bérard, F. Vincent, A. Daignault, A. Piard, A. Michaud, G. Cr y, A. Rocheleau, Jos. Picard, L. Dupré, A. Villeneuve, P. Beauchamp, A. Caron, Léopold Therrien, A. Gratton, W. Labelle, etc., etc.

LE POOL

LE POOL AU CLUB LAFAYETTE

La 21ième partie du premier tournoi de pool a été gagnée hier soir par M. Beauchamp contre M. Charbonneau par un score de 100 contre 75.

La 22e partie aura lieu ce soir entre M. Larue et M. Lortie.

La 20ième partie du 2e tournoi a été gagnée par M. Laforce contre M. Balthazar par un score de 100 contre 84.

La 21e partie aura lieu ce soir entre M. Mireault et M. Daveluy.

Blatter Frères

Fabricants de Pipes, Tailleurs d'Ambroet d'Ecume.

REPARATIONS DE TOUTES SORTES

Si vous avez des pipes en mauvais ordre auxquelles vous tenez apportez-les, Nous pouvons les remettre à neuf.

202-204 Ouest Ste Catherine coin de la rue Bleury. 207—ln C

On se demande si Payette va se décider à jouer la troisième partie de son match avec Pelletier ou s'il va abandonner la victoire à ce dernier. Le score est de 390 à 371 en faveur de Payette.

LE COMBAT ALLEN-O'BRIEN

LA BOXE

Nous rappellerons aux amateurs de pugilat que c'est demain soir qu'aura lieu à l'Arsenal des Carabiniers Victoria, rue Cathcart, le concert-boucane du Riverside Athletic Club. Le principal numéro au programme est comme on sait, le combat entre Billy Allen, d'Ottawa, et Freddie O'Brien, de Boston. Ce dernier est arrivé vendredi soir, et se retire à l'Albion Hôtel. Il se dit très confiant.

La lutte entre Durandeau et Kid Batten sera aussi un régal.

William C. Ross, champion patineur des provinces maritimes pour un demi mille, a eu le pied coupé par un coup de patin dans une joute de hockey, samedi soir. Il devra se faire amputer un orteil.

Le pitcher Fred. Applegate a été vendu au club Wilkesbarre, de la Ligue de l'Etat de New oYrk.

UN CHIC MARIAGE SYRIEN

M EXPERE K. MALOUF, A EPOUSE, HIER MATIN, MLLE F. CAHILL, L'UNE DE SES COMPATRIOTES.

A 10 heures, hier avant-midi, en la chapelle Notre-Dame de Pitié, M. Espère K. Malouf épousait Mlle F. Cahill. La cérémonie eut lieu selon le rite oriental et fut très imposante.

M. Nageeb K. Malouf, frère du marié, le conduisit à l'autel. La mariée était accompagnée de Mme Geo. Malouf, de Niagara Falls, N. Y.

Le R. P. Pierre Chamy, missionnaire apostolique des Syriens de Montréal, officia à la messe du mariage et fiança les futurs époux. La bénédiction nuptiale fut donnée, immédiatement après la cérémonie des fiançailles, par le R. P. Paul Kattini Malouf, de Toronto, frère du marié.

La mariée portait une robe en satin blanc, dont la longue traîne était portée par les deux petites filles de M. Nageeb Malouf. Un long voile blanc lui couvrait la tête et retombait en plis gracieux, jusque sur le sol.

Le soir il y eut réception et banquet chez les nouveaux époux, 1973 rue Christophe Colomb, sous la présidence du Dr A. R. Malouf. Les invités étaient au nombre de 85 environ. Voici leurs noms, en autant que nous avons pu nous les procurer : Mme veuve Y. K. Malouf, mère du marié; Mme F. Cahill, mère de la mariée ; M. et Mme Nageeb K. Malouf, Halime R. Malouf, Rév. Père Paul K. Malouf, Nadime K. Malouf, MM. Cesar Cahill, Michel Cahill, N. Cahill ; M. et Mme Salomon Malouf, Madame Nase Malouf, MM. Joubert N. Malouf, Richard K. Malouf, Jean Nasr Malouf, Joseph, neveu, Adèle, Marie, Elie K. Malouf, nièces du marié.

M. et Mme J. H. Malouf, M. et Mme Nageeb Tabah, M. et Mme J. Sabah, M. et Mme S. Boosomra, M. et Mme Gorman, Madame Marien, Mademoiselle A. Marien, M. Clark, chef du bureau d'immigration américaine ; MM. Cudsy, De Cozen, Shamy, G. Desauniers, Corriveau, Fineberg, Laudis, Cowin, Boohanna, Kassab, Yarjour, Zogaiar, Nassif Tabah, Arnine, Tabah, L. Tabah, M. Tabah, E. Tabah, Vaillancourt, Lanctôt, Bourget, Boosamra, L. Abour., N. George, W. Govra, A. Hochar, H. Esma, E. Lawan, de J. Laurande, etc. Voici la liste des santés et les noms des professeurs : Le Roi, Nadime K. Malouf, Canada, Dr Malouf ; Etats-Unis

LA PRESSE

MONTREAL, 11 JANVIER 1909

LE REPRESENTANT DE NOTRE SOUVERAIN

La "Presse" souhaite la bienvenue à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur de Québec, Sir Alphonse Pelletier, qui vient passer une semaine à Montréal. Sir Alphonse se donne beaucoup de peine pour remplir noblement les fonctions importantes qui lui ont été confiées. Nous l'avons vu à l'oeuvre à Québec, où il s'est prodigué avec tact, et jugement, et avec la dignité qui incombe au Représentant de Sa Majesté le Roi de la Grande-Bretagne et des colonies anglaises. Il vient, dans le même esprit, donner son patronage distingué à nos institutions éducationnelles, littéraires, philanthropiques, nationales qui le méritent, et se mettre en contact avec les citoyens de Montréal.

Sir Alphonse Pelletier a fourni une brillante carrière publique et la métropole commerciale du Canada sera fière d'étendre à sa personne même comme au caractère officiel dont il est revêtu, le même accueil cordial qu'elle a fait, tout dernièrement, à Son Excellence le Gouverneur-Général. Ceux qui tiennent à notre système national ont le même intérêt à faire valoir la Province dans laquelle ils vivent que la Puissance dont ils font partie. L'une est aussi importante et plus rapprochée de notre vie intime, de nos intérêts particuliers, de nos foyers, de notre bonheur réel que l'autre. Par le mécanisme qui fait fonctioner si heureusement la Confédération canadienne, la Souveraineté s'exerce dans la Province au même degré que dans la Puissance. Le Lieutenant-Gouverneur n'agit pas par une délégation du pouvoir fédéral. Il tient sa dignité de Sa Majesté elle-même. Cette vérité n'est pas toujours comprise, bien qu'elle ait été nettement définie par le Conseil Judiciaire Privé de la Grande-Bretagne. En 1883, dans une cause de Hodge vs la Reine, Lord Fitzgerald dit expressément dans l'énoncé de son jugement : " Quand " l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord décréta qu'il y aurait une Législature pour Ontario et que cette Assemblée Législative aurait le pouvoir " exclusif de faire des lois pour la province relativement aux sujets mentionnés dans l'article 92, il conférait des pouvoirs qui ne devaient, en aucun " sens, être exercés par une délégation des agents ou par des actes du Parlement Impérial, MAIS UNE AUTORITE AUSSI COMPLETE ET " AUSSI AMPLE, DANS CES LIMITES DE L'ARTICLE 92, QUE " CELLE POSSEDEE DANS TOUTE SA PLENITUDE PAR LE " PARLEMENT IMPERIAL LUI-MEME. Dans ces limites de sujets " et dans ce domaine, la Législature locale est suprême et possède la même " autorité que le Parlement Impérial ou le Parlement de la Puissance."

En 1892, Lord Watson reprenait cette théorie dans une cause de la Banque Maritime du Canada vs. le Receveur du Nouveau Brunswick, en disant d'une manière encore plus forte et plus claire : " L'Acte (de la Con- " fédération) place les constitutions de toutes les provinces dans le Dominion " sur le même niveau.... Il n'y a pas d'anomalie constitutionnelle dans le " fait qu'un officier exécutif de la Couronne reçoive sa nomination d'un corps " gouvernant qui, n'a aucun pouvoir et aucune fonction excepté comme re- " présentant de la Couronne. L'Acte du Gouverneur-Général et de son " Conseil en faisant la nomination (du Lt-Gouverneur) est, dans l'esprit du " statut, l'ACTE DE LA COURONNE, ET UN LIEUTENANT-GOUVERNEUR UNE FOIS NOMME EST AUTANT LE RE- " PRESENTANT DE SA MAJESTE, pour toutes les fins provinciales, " QUE LE GOUVERNEUR-GENERAL LUI-MEME pour les fins " fédérales."

Qu'il soit donc bien compris que nous recevons le représentant direct de Sa Majesté et non un officier fédéral. En choisissant l'un des hôtres pour faire exercer son autorité dans la Province de Québec, le Roi a voulu, tout simplement, se rapprocher, par une fiction constitutionnelle, de ses sujets éloignés.

ENCORE L'ENQUETE DE LA MARINE

Le "News", de Toronto, revient à la charge au sujet de l'administration du ministère de la marine et des pêcheries. Il veut absolument que, comme résultat de l'enquête conduite par M. le juge Cassels, l'honorable M. Brodeur soit mis à la porte du cabinet.

Le "News", qui est désormais l'organe en chef du parti tory, a au moins, dans la campagne qu'il poursuit actuellement, le mérite de s'attaquer à des vivants qui peuvent se défendre. Il fait preuve de beaucoup plus de courage que le "Globe", qui, lui, s'attaque aux morts, sans avoir même l'avantage de sauver les vivants, puisque le "News", journal d'opposition, prend précisément occasion de ses attaques contre monsieur Préfontaine pour demander la décapitation de monsieur Brodeur.

Mais si le "News" a le courage de s'attaquer à des vivants, il ne s'ensuit pas que sa critique soit juste et conforme aux faits.

Nous disions, l'autre jour, en réponse à l'organe en chef du parti libéral dans le pays, que rien dans l'enquête conduite par M. le juge Cassels, pas plus que dans celle conduite par MM. Fische, Courtney et Bazin, n'était de nature à atteindre, directement ou indirectement, la réputation sans tache de feu l'honorable Raymond Préfontaine. Nous mettons de nouveau au défi ce journal — toujours de travers au point de vue de son parti dans les circonstances critiques — de citer un seul mot, un seul fait, un seul témoignage qui puisse, de près ou de loin, atteindre le ministre disparu.

Nous mettons, aujourd'hui, le "News" en demeure de citer, dans les deux enquêtes dont nous venons de parler, un seul mot, un seul fait, un seul témoignage qui puisse atteindre, de près ou de loin, la réputation de l'honorable M. L. P. Brodeur.

Le "News" connaît mieux que personne les efforts que le ministre actuel de la marine et des pêcheries a faits pour réformer l'administration de son département, la mettre sur des bases économiques et honrêtes, et faire disparaître les abus que le système du "patronage politique" a malheureusement fait entrer dans nos murs depuis la Confédération.

Le rédacteur en chef du "News" a eu, jusqu'à ces jours derniers, la réputation d'être un homme juste et animé de bonnes intentions. Il a prêché dans le passé et prêche en ce moment les réformes qui s'imposent dans l'administration de la chose publique. Sur ce point, nous sommes d'accord avec lui. Mais qu'il persiste, par haine ou en vue d'avantages politiques pour le parti qu'il sert avec le zèle d'un néophyte, à salir la réputation d'hommes qui lui sont supérieurs à tous les points de vue, nous sommes obligé de lui dire qu'il conduit une campagne pernicieuse, nuisible aux intérêts bien entendus du pays, et de nature à le discréditer lui-même dans l'esprit du peuple.

Nous avons suivi les deux enquêtes de la marine avec le plus grand soin. Il est possible que des actes répréhensibles, attribuables à l'administration personnelle de l'honorable M. Brodeur, aient pu être révélés et aient échappé à notre attention. Nous prions notre confrère de Toronto de vouloir bien nous les signaler. S'il est en état de prouver que l'honorable M. Brodeur est indigne de rester le collègue de Sir Wilfrid Laurier, qu'il nous le dise ; qu'il le démontre au pays, et nous serons les premiers à demander avec lui que le député de Rouville sorte de la vie publique. Mais si le "News", de Toronto, comme nous le croyons et comme nous le savons, n'est pas en position de faire ce que nous lui demandons, il ne lui reste qu'une chose à faire : c'est de faire amende honorable. A cette condition seule, il peut espérer reconquérir le respect des honnêtes gens.

AFFAIRES MUNICIPALES

La "Presse" s'est abstenu de tout commentaire sur l'affaire Guérin, depuis qu'une commission spéciale a été nommée par le conseil pour s'enquérir des faits. En prenant cette attitude, nous avons cru agir avec justice et équité envers les parties intéressées, et nous avons cru aussi témoigner par là du respect pour le maire et les échevins qui ont été appelés à siéger dans une affaire si délicate: reviser le jugement porté par une commission permanente composée de sept de leurs collègues.

Mais certain confrère n'a pas cru devoir adopter cette ligne de conduite, et pour exercer des rancunes bien connues contre le président de la commission de police, contre les officiers du département et contre les hommes de police, eux-mêmes, il n'a pas hésité à relever, au cours de l'enquête, certaines parties de la preuve, les arrangeant, les tronquant, les commentant dans de longs articles, de façon à jeter du louche sur la conduite de ceux contre lesquels il poursuit une haine implacable. Les témoins mêmes, dans ses colonnes, ont été brutalement attaqués, soupçonnés de la façon la plus injurieuse, et traités comme de simple goujats, eux qui, pourtant, avaient prêté serment sur la Bible.

Nous dénonçons, hautement, pareil procédé; nous attirons à ce sujet l'attention du maire et des échevins qur composent la commission spéciale; nous croyons avec tous les honnêtes gens que c'est commettre une indécence que de condamner les gens avant que toute la preuve soit rendue publique, et nous espérons que le maire prendra les moyens qu'il a à sa disposition pour faire comprendre le bon sens et la décence à ceux qui semblent en être complètement dénués.

× × ×

Au cours de l'enquête dans l'affaire du détective Guérin, l'échevin L. A. Lapointe a déclaré que la commission de police avait seule le droit de destituer le détective. A ce sujet un confrère fait remarquer que l'échevin L. A. Lapointe a parfaitement raison; mais il se plaint qu'on n'a pas agi de même avec le directeur de la "Gazette Municipale" que la commission des finances a destitué".

Notre confrère se trompe étrangement — ou plutôt de propos délibéré. La commission des Finances n'a pas destitué M. de Montigny; elle a simplement aboli la position de directeur de la "Gazette Municipale" en refusant les fonds demandés pour cela, comme c'était son droit. Si la Commission des Finances avait destitué M. de Montigny, cette destitution aurait été ratifiée par le Conseil lors de l'adoption du rapport sur le budget. Or, si cela avait été, dans quelle position se trouverait placée aujourd'hui la Commission de l'Hôtel de Ville qui s'obstine à garder à son service M. de Montigny ?

Mais la Commission de l'Hôtel de Ville elle-même est en contradiction avec notre confrère, puisqu'elle n'admet pas que M. de Montigny ait été destitué, et qu'elle demande que le Conseil se prononce à ce sujet.

Comme on le voit, tous les arguments paraissent bons aux adversaires du président de la Commission des Finances.

× × × ×

Pour faire l'enquête de la station de police No 13 on a nommé sur la Commission spéciale du Conseil deux membres de la Commission de police : les échevins Roy et Carter. Nous avons la plus grande confiance en l'honnêteté de ces deux messieurs ; mais il n'en est pas moins vrai que leurs opinions sont bien connues, et qu'ils se sont déjà prononcés très catégoriquement contre le contrat tel qu'exécuté.

A notre avis — et dans les circonstances — nous croyons qu'il est très légitime le protêt de ceux qui demandent d'éliminer les échevins Roy et Carter de la Commission spéciale.

CORONAIRE OU CORONER

Le Bulletin de la Société du Parler Français, publié par l'Université Laval de Québec, nous renseigne comme suit sur le mot "coroner" :

"Le mot "coroner" désigne l'officier de justice qui, en pays anglais, s'enquiert des causes de mort violente.

On n'emploie pour nommer ce personnage que le mot anglais lui-même, en lui conservant son orthographe anglaise. Et c'est ainsi que le mot est d'ailleurs entré dans les dictionnaires français.

Cependant on a longtemps écrit dans les journaux "coronaire",au lieu de "coroner". On lit dans le "Canadien", 3 mai 1833, à propos des restes de deux corps d'enfants trouvés à la Basse-Ville : "Nous apprenons que le "coronaire" a été appelé pour tenir une enquête sur les restes".

CHOSES ET AUTRES

On découvre de magnifiques catacombes à Marseille.

En effectuant des travaux d'agrandissement dans la cave des magasins d'importants commissionnaires en poissons, près de la halle Vivaux, des ouvriers maçons ont découvert fortuitement de magnifiques catacombes qui occupent une grande partie du sous-sol de l'ancien Marseille.

Le premier ouvrier dont le pic ouvrit cette galerie souterraine fut fortement incommodé par les bouffées d'air qui s'en échappèrent.

Lorsque la cave fut suffisamment aérée, on entreprit une exploration du tunnel, qui venait d'être découvert. Malheureusement, il fut impossible d'aller au delà d'environ quatre cents mètres, les moyens d'investigation dont disposaient les entrepreneurs des travaux n'ayant point permis de pousser plus loin cette exploration.

Les quelques personnes qui ont procédé à ces premières recherches ont parfaitement distingué une double rangée de tombeaux tout le long de la galerie.

Plusieurs versions peuvent être données ur l'existence de cette galerie souterraine, car on sait qu'il en existait plusieurs aux premiers siècles de l'ère chrétiene, dans notre ville, notamment une voie qui reliait l'église Saint-Victor à celle des Accoules, en passant sous le vieux port. Mais il est plus vraisemblable de croire que ce sont les catacombes de l'ancien couvent des Accoules, qui s'étendaient de la butte où est encore située l'église de ce nom, jusqu'au vieux port, près de l'Hôtel de Ville.

Une exploration plus complète sera faite, incessamment.

BEAUCOUP de choses peuvent se prophétiser, mais c'est un "fait établi" que le **Piano Steinway** continuera à être le modèle dans l'univers.

Le mécanisme du Steinway lui en donne l'assurance.

Vendu seulement par Nordheimer's Limited, 589 rue Ste Catherine Ouest.

959—n w ed

UNE LETTRE DES FRERES DES ECOLES CHRETIENNES

Ecrivant du Noviciat des Frères des Ecoles Chrétiennes, d'Ammendale, Md., le Frère E. Alfred déclare : "Nous pouvons certifier des mérites de Father John's Medicine, ayant dans cette institution des garçons et des jeunes gens venant de plusieurs Etats et se préparant à entrer dans notre communauté. Nous avons employé Father John's Medicine avec d'excellents résultats et nous le considérons un excellent préventif contre la pneumonie." Father John's Medicine guérit le rhume et tonifie parce que c'est un aliment. Il ne renferme pas de drogues dangereuses. A yw

Un Remède Naturel Tiré du Sol Canadien

Il n'y a rien de Supérieur pour la Guérison

du RHUME, de la TOUX, de la BRONCHITE et des AFFECTIONS des VOIES RESPIRATOIRES

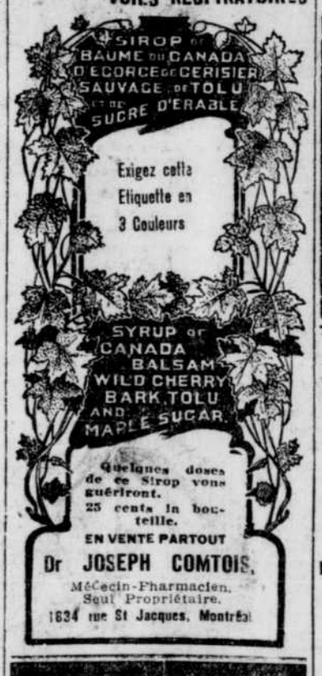

A

LA BROSSE A CHEVEUX

Engendre les pellicules qui font tomber les cheveux et produit finalement la calvitie

Le prof. Unna, de Hambourg, Allemagne, une autorité européenne pour les maladies de la peau, dit que les pellicules sont aussi contagieuses que n'importe quelle affection maligne, et que la cause ordinaire de la diffusion des pellicules, est l'usage de la même brosse par différentes personnes. Le moyen d'éviter les pellicules ou toute autre maladie avec la brosse d'un autre, est de toujours se servir de l'Herpicide de Newbro. Seulement elle détruit le germe des pellicules, mais elle est aussi un antiseptique, qui préviendra toutes les affections contagieuses provenant de la brosse d'un autre. Vendu chez tous les droguistes de marque. Envoyez 10 cents en timbres pour échantillon, à The Herpicide Co., Détroit, Mich. Quennevelle et Guérin, 6 magasins ; J. M. Cavanagh, 318 rue Sainte-Catherine ouest, agents spéciaux. Deux grandeurs, 50c et $1.00.

R A

CHEMIN DE FER DE L'ILE DU PRINCE EDOUARD

SOUMISSION

Des soumissions cachetées adressées au soussigné et marquées à l'endos, "Soumission pour Hangar à Fret sur le quai, Charlottetown", seront reçues jusqu'à JEUDI, 14 JANVIER, 1909, inclusivement, pour la construction d'un hangar à fret sur le quai à Charlottetown, I. P. E.

Les plans et devis peuvent être vus au bureau du surintendant, à Charlottetown, I. P. E., et au bureau de l'Ingénieur en chef, à Moncton, N.B., où l'on pourra se procurer des formules de soumission.

Toutes les conditions du devis doivent être remplies.

D. POTTINGER,
Gérant Général.

Bureau des Chemins de fer,
Moncton, N.B., 23 décembre, 1908.
49—10

CIE CUDDY - BRODEUR

Marchands en Gros et en Détail de Porcelaine, Verrerie, Lampes, Coutellerie.

Réduction de 20c par piastre sur tous nos achats au comptant.

20%

20 p. c. de réduction sur tous nos services à dîner.

20 p.c. sur nos vaisselles d'hôtels, verrerie, couteaux, fourchettes et théières.

2 MAGASINS
533 Sainte - Catherine Est
327 Boulevard Saint-Laurent

20 p.c. d'escompte sur nos porcelaines, lampes électriques à l'huile, verre coupé, etc.

8,11 x ed

UN POINT A CONSIDERER

NOTRE CHARBON

Possède cette Qualité de Durée qui signifie Economie.

Aussi cette Chaleur Nécessaire pour la Température à Zéro.

The HARTT & ADAIR COAL CO., 146 rue Notre-Dame Ouest

ed

BANQUE D'HOCHELAGA

CAPITAL PAYE - - - $2,500,000
FONDS DE RESERVE - 2,150,000

LETTRES DE CREDIT—Nous émettons des Crédits Commerciaux sur tous les pays, ainsi que des Lettres de Crédit circulaires offrant aux voyageurs toutes les facilités et toute la sécurité désirables et constituant en même temps une lettre d'introduction et d'identification toujours utile en pays étrangers. ed

LE THE LILAC

Il y a aujourd'hui sur le marché plusieurs thés qui tiennent leur nom de leur saveur particulière, mais le Lilac a toujours été le meilleur et il l'est encore. C'est son mérite qui lui a valu sa renommée et c'est encore lui qui la lui conserve. C'est notre meilleur argument.

LE 5 O'CLOCK TEA.

Le Lilac est très aimé des dames et il est le véritable thé d'après-midi. Ceux qui le goûtent en achètent toujours ensuite. Ne vous en passez pas quand vous n'avez qu'à y goûter pour vous convaincre de sa supériorité.

UN SEUL THE LILAC, UN SEUL PRIX.

25c le paquet de ½ livre.
50c le paquet de 1 livre.

FRUITS DE CHOIX DE LA CALIFORNIE

EN CONSERVES.

Il y a des fruits en conserves qui, s'ils sont bien choisis et mis en conserves avec soin, sont tout aussi délicieux que s'ils étaient cueillis sur l'arbre même.

LA MARQUE GOLDEN GATE

est une marque de fruits de la Californie que nous vendons depuis plusieurs années, et qui a toujours donné la plus grande satisfaction à nos clients; ce sont les plus délicieux fruits de la Californie.

Ils sont spécialement choisis et mis en conserves avec le plus grand soin à l'endroit même où on les récolte.

Il nous fait plaisir d'attirer votre attention sur la **récolte de 1908**, que vous trouverez d'aussi bonne qualité que celles des années dernières.

Nous vendons :

	La boîte	La douzaine
Golden Gate Bartlett Pears	45c	$5.00
Golden Gate White Cherries	50c	5.50
Golden Gate Apricots	45c	5.00
Golden Gate Gold Drop Plums	40c	4.50
Golden Gate Greengage Plums	40c	4.50
Golden Gate Egg Plums	40c	4.50
Golden Gate Damson Plums	40c	4.50
Golden Gate Lemon Cling Peaches	45c	5.00
Golden Gate Yellow Crawford Peaches	45c	5.00

PATES DE STRASBOURG

DE E. DOYEN, STRASBOURG.

Véritables pâtés de Strasbourg. "Pâtés de fois gras," de E. Doyen, de Strasbourg, dans des terrines et des boîtes en ferblanc.

	Chacune
Pâté de foie gras, terrines No 14	.70
Pâté de foie gras, terrines No 13	.90
Pâté de foie gras, terrines No 12	$1.10
Pâté de foie gras, boîtes de ferblanc No 14	.60
Pâté de foie gras, boîtes de ferblanc No 12	.85
Pâté de foie gras, boîtes de ferblanc No 12	$1.25
Pâté de foie gras, boîtes de ferblanc No 9	$1.90
Pâté de foie gras, boîtes de ferblanc No 8	$2.75
Pâté de foie gras, boîtes de ferblanc No 7	3.50

FRASER, VIGER & CO., Limited

ITALIAN WAREHOUSE, Etabli en 1856 — EDIFICE FRASER, 207, 209 et 211 rue St Jacques, Montréal

EAU DE SOURCE LAURENTIENNE

Idéalement pure et rafraichissante

251—n

ARONSON & RUTENBERG

Prêteurs sur gages et bijoutiers, 601 ou 115 Craig Ouest. Ancien établissement vis-à-vis rue Saint-François-Xavier (Etabli en 1873).

ARGENT A PRETER

par montants d'un dollar et plus, sur diamants, montres, bijouteries, vêtements, fourrures et nouveautés. 38—l.M.s—n

L'HOTEL MAJESTIC

130-132-134 boulevard Saint-Laurent. Systèmes américain et européen. Maintenant ouvert. Notre nouveau et moderne Grill Room, rez-de-chaussée. Salons particuliers en haut. Plats tout prêts servis de 6.30 à 12.00 p.m., à la carte à toute heure. 9.11.14

Réumé des règlements concernant les terres du Nord-Ouest Canadien.

TOUTE personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section—160 acres, plus ou moins—de terre de l'Etat disponible au Manitoba, à la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la soeur du futur colon.

DEVOIRS — Un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead, sur une ferme d'au moins 80 acres, possédée uniquement et occupée par lui ou par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa soeur.

Dans certains districts, un colon dont les affaires vont bien, aura la préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix: $3.00 l'acre. Devoirs: — Devra résider six mois chaque année au cours des six ans à partir de la date de l'entrée du homestead—y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead—et cultiver cinquante acres en sus.

RESUME DES REGLEMENTS SUR LES TERRAINS MINIERS DU NORD-OUEST CANADIEN

Un colon qui a dépensé son droit de homestead et ne peut obtenir une préemption, pourra prendre un homestead acheté dans certain district. Prix: $3.00 l'acre. On pourra faire l'acquisition d'homesteads achetés sur n'importe quelle terre disponible, section de nombre pair ou impair, au sud du canton 45, à l'est du chemin de fer Calgary et Edmonton, et de la ligne ouest du rang 26, et à l'ouest du troisième méridien et de la ligne du chemin de fer du Sault. Devoirs:—Devra résider six mois chacune des trois années, cultiver cinquante acres et construire une maison valant $300.

CHARBON—Les terrains à charbon peuvent être loués pour vingt et un ans, à un taux annuel de $1.00 l'acre. Pas plus de 2,560 acres ne peuvent être louées à un seul postulant. Royauté: cinq cents la tonne.

QUARTS—Une personne de dix-huit ans ou plus, ayant découvert du minerai dans un endroit, peut se choisir un "claim" de 1,500 x 1,500 pieds. Prix d'enregistrement: $5.00. On devra dépenser $100 par année au moins, sur le claim, ou les payer au régistrateur du district. Lorsque $500 auront été dépensées ou payées, le locataire pourra acheter le claim à $1.00 l'acre, après avoir rempli toutes les autres conditions.

PLACIERS MINIERS, généralement 100 pieds carrés. Droit d'entrée: $5.00.

DRAGAGE—Deux baux de cinq milles chacun d'une rivière pourront être émis à un postulant pour un terme de 20 ans. Prix de location: $10 le mille par année. Royauté: 2½ pour cent dès que la production excède $10,000.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée. 278—n

VOYEZ A CE QU'ON VOUS DONNE LA

BIERE DAWES

DE LACHINE

Si vous voulez la bière la meilleure et la plus hygiénique qui soit sur le marché.

DAWES & CO., LIMITED,

La plus grande brasserie du Canada. Etablie en 1811.

BUREAU-CHEF, LACHINE.

Succursale à Montréal, 521 rue Saint-Jacques et à Ottawa. 211—n

GRATIS

Montre d'or et Bague GRATIS

Montre d'or avec mouvement américain, boîtier plaqué, garantie bien marquer le temps semblable par l'apparence à une montre en or solide, garantie pour 25 ans, ainsi une bague plaquée en or, sertie d'une éclatante pierre, donnée gratis à ceux qui vendront 24 nouveaux bijoux à 10c chacun. Quand vous les aurez vendus, envoyez-nous les $2.40 et nous vous enverrons la montre et la bague. **Friend Supply Co., Dépt. 936, Boston, Mass.** 51—26 A

Un Remède de Famille

Bébé Théodore Labine

Madame Alphonsine Labine, une brave Canadienne, a eu 16 enfants. Le bébé Théodore dont nous publions le portrait pesait 23 livres à l'âge de 10 mois. Il a été élevé au Sirop d'Anis Gauvin. M. Joseph Labine, le père de M. Alfred Labine, le pharmacien bien connu de Nashua, nous écrit: Cher M. Gauvin: — J'ai toujours employé et je recommande à toutes les mères de famille, d'employer le Sirop d'Anis Gauvin, dans les cas de Coliques, Diarrhée, Dysenterie, Dentition douloureuse et Manque de Sommeil. J'ai toujours été satisfait des effets de cet incomparable Sirop qu'on devrait toujours avoir sous la main. Mes félicitations.

JOS LABINE.

Le Sirop d'Anis Gauvin

est en vente partout : 25c la bouteille

NEVRALGIES

A quoi bon souffrir quand vous pouvez obtenir un soulagement immédiat, suivi d'une prompte guérison à l'aide des merveilleux

CACHETS GAUVIN

CONTRE LE MAL DE TETE.

25 cts la boîte chez tous les marchands ou par la poste.

J. A. E. GAUVIN, Pharmacien-Chimiste, 850 Ste Catherine Est, Montréal, Canada.

A

LA SITUATION EST MEILLEURE, A MESSINE

Les conditions sanitaires se sont grandement améliorées. --- L'oeuvre du Parlement italien. ---Les souscriptions internationales. --- Les tortures d'un vieillard. --- Trois enfants charitables. --- Nouvelles secousses sismiques.

Messine, 11 — Il se produit encore de temps en temps des secousses sismiques, mais la population s'y est habituée, et les paniques n'éclatent plus. Deux violentes secousses, vendredi, ont démoli un grand nombre de murs.

Le général Mazza a pris des mesures strictes pour protéger la vie et le bien des citoyens. Il a établi un cordon de police tout autour de la ville et a ordonné de tirer sur tous ceux qui seraient surpris fouillant dans les ruines, sans un permis. Son autorité s'étend des deux côtés du détroit. Au cours d'une entrevue il a déclaré qu'un semblant d'ordre est enfin établi.

"La question de la reconstruction de Messine, dit-il, est du ressort des autorités politiques ; elle ne me concerne pas. Mon énergie sera consacrée conjointement avec les autorités de Reggio, à sortir des ruines les blessés qui peuvent y être encore, à enterrer les morts et à désinfecter les ruines, afin d'empêcher la propagation de la maladie."

VIEILLARD EXTRA-ORDINAIRE

Après avoir passé quinze jours sous les ruines de sa maison, un boucher âgé de 63 ans, a été secouru, hier, et son état est relativement bon. Ce pauvre homme a été témoin des souffrances et de la mort de sa femme et de ses trois enfants, qui étaient ensevelis à ses côtés.

Une femme a été retirée des décombres à Reggio. Près d'elle, on trouva son enfant qui était mort depuis sept jours.

UNE TEMPETE

d'une très grande violence s'est abattue sur Reggio, hier soir. Plusieurs vaisseaux ont sombré, et deux navires de guerre italiens ont failli se heurter.

Naples, 11 — Les cuirassés américains "Connecticut", "Kansas", "Minnesota" et "Vermont", sous les ordres du contre-amiral Sperry, commandant en chef de la flotte de l'Atlantique, sont arrivés ici hier matin, et ont jeté l'ancre entre le cuirassé italien "Benedetto Brin", et le croiseur "San Giorgio".

LE PARLEMENT

Rome, 11 — La session spéciale du Parlement a été marquée par d'éloquentes expressions de sympathie et par l'adoption, par vote de 406 contre 5, des mesures proposées par le gouvernement. Les cinq députés dissidents ont été hués.

Quelques membres de la chambre, surtout ceux qui ont pris part au travail de sauvetage, ont critiqué l'organisation des secours, particulièrement la décision du gouvernement d'en confier la direction aux autorités militaires. La proclamation de l'état de siège dans la zône du désastre a été dénoncée comme contribuant à l'isolement des villes et des villages.

MESSE DES MORTS

Une messe de requiem a été chantée, hier, à la cathédrale de Westminster, à Londres, pour le repos de l'âme des victimes du tremblement de terre.

La cérémonie fut des plus impressionnantes.

Paris fait beaucoup pour le soulagement des victimes italiennes. Plusieurs familles françaises ont, dit-on, péri dans le désastre.

Les différents théâtres de la ville ont donné des représentations au bénéfice des sinistrés, et les recettes, dans tous les cas, ont été abondantes.

La Croix Rouge française a fait des merveilles en Italie. Les femmes, qui ont été envoyées là par cette société, ont fait preuve d'un dévouement sans pareil.

LES SOUSCRIPTIONS

Paris, 11 — Une dépêche de Turin, adressée au "Matin", dit que les sommes suivantes ont été envoyées en Italie, pour les victimes: Etats-Unis, 18,000,000 francs; Amérique du Sud, 10,000,000 francs; Angleterre, 3,000,000 francs; Espagne, 2,000,000 francs; Egypte, 110,000 francs; les Balkans, 900,000 francs; la Suisse, 900 francs; l'Australie, 800,000 francs; la Russie, 750,000 francs; le Japon, 420,000 francs; l'Allemagne, 300,000 francs; la Turquie, 200,000 francs. L'Italie a recueilli, pour sa part, 10,000,000 francs. Le total forme donc la somme de 57,140,000 francs.

ENFANTS CHARITABLES

Rome, 11—Selon le désir de la reine Hélène, l'anniversaire de sa naissance n'a pas donné lieu aux cérémonies habituelles. Les princesses Yolande et Mafalda ainsi que le petit prince héritier ont donné l'argent destiné à acheter des cadeaux pour leur mère, au fonds de secours des victimes de la catastrophe.

BELLE RECETTE

Mexico, 11 — Le président Diaz et son cabinet ont assisté, hier, à une course de taureaux, au profit des victimes du terrible tremblement de terre d'Italie. La recette a été de $35,-000.

Messine, 11 — Le danger d'une épidémie est encore menaçant. Les quarante mille morts ensevelis sous les ruines empestent l'air et la santé publique est en péril.

IL POIGNARDE LA JEUNE FILLE QU'IL AIMAIT

Un drame sanglant s'est déroulé, rue Chenneville samedi soir, et est venu jeter une certaine diversion dans les cercles de la police, où depuis quelque temps régnait un calme plat. A la suite de cette tragédie, une jeune fille a été transportée à l'hôpital Général où elle est encore très faible, et son agresseur a été arrêté et enfermé dans une des cellules du poste No 5, en attendant sa comparution ce matin, devant le magistrat de police. Morris O'Connell mû par la jalousie samedi soir, prit son couteau et en frappa, en pleine poitrine, celle qu'il aimait. Les deux jeunes gens se trouvaient alors sur le trottoir, vis-à-vis le No 14 de la rue Cheneville, où se trouve le Patronage du St Nom de Marie.

Malgré l'horrible blessure, la jeune fille ne tomba pas et garda son sang-froid. Elle sortit de sa poche un vieux revolver dont toutes les chambres étaient vides, et le pointa vers l'agresseur. Celui-ci, pris de peur, s'enfuit pour être plus tard arrêté et conduit au poste.

Après le départ de l'homme, la jeune fille appela au secours. On la trouva défaillante sur le trottoir. Elle fut transportée au Patronage du St Nom de Marie où le sergent Gorman, du poste No 5, qui faisait le guet dans les environs, et qui avait entendu les cris, ne tarda pas à arriver. Le gardien de la paix appela la voiture d'ambulance et la jeune victime fut transportée à l'hôpital Général.

Le nom de la blessée est Jennie Stone. On se rappelle encore ce que les journaux rapportaient, le 16 juin dernier. Cette jeune fille, à la suite d'un chagrin d'amour, croit-on, but du poison, à minuit, en pleine Côte du Beaver Hall, devant la porte du journal "Shareholder". La jeune fille avait tenté de se suicider, ce soir-là, aussitôt après avoir quitté O'Connell qui partait pour Québec.

En cette occasion O'Connell avait agi de manière à s'attirer les félicitations des personnes présentes. Il était accouru auprès de celle qui agonissait et l'avait enveloppée de son habit. Samedi soir, les rôles étaient bien changés.

"Je l'aime tant", a-t-il déclaré à la police, après son arrestation, "que je ne saurais vivre sans elle ; et j'avais décidé que l'un de nous deux devait mourir. Si je n'avais pas été si poltron j'aurais tourné mon arme contre moi".

D'après ce qu'il raconte, O'Connell aurait été à Québec après la tentative de suicide de la jeune fille, au mois de juin. Il aurait obtenu une excellente place comme électricien dans la vieille capitale, et aurait écrit à Jennie Stone de venir le rejoindre. Sur le refus de la jeune fille de se rendre à sa demande, il quitta son travail et revint à Montréal.

Un peu avant le drame, samedi soir, O'Connell rencontra celle qu'il recherchait, devant le Patronage d'Youville, rue Lagauchetière-Ouest. Il accompagna la jeune fille au bureau de poste où elle allait déposer une lettre. Comme Mlle Stone désirait voir quelqu'un au Patronage du Saint-Nom de Marie, 14 rue Chenneville, O'Connell lui demanda de continuer la promenade. La jeune fille refusa, et sans dire un mot, son compagnon la poignarda et s'enfuit.

La suite du drame est romanesque. Le malheureux inquiet sur l'état de sa victime, se rendit à l'hôpital Général s'informer de son état. Le gardien de nuit, M. John Robinson, le reconnut pour l'avoir vu lorsque la jeune fille avait tenté de se suicider. Il garda O'Connell à l'hôpital jusqu'à l'arrivée des constables Fournier et Shellow, que le lieutenant Larocque, prévenu par Robinson, avait dépêchés sur les lieux.

Jennie Stone prend du mieux, mais la perte de son sang l'a affaiblie. Elle n'est âgée que de 18 ans.

UNE NOUVELLE MENACE

Suite de la première page

OPINION DE L'ECHEVIN L. A. LAPOINTE

"Je crois, dit l'échevin L. A. Lapointe, que la "Montreal Light, Heat & Power Co." n'osera pas mettre à exécution ses menaces de priver la ville de lumière le 15 du mois courant. Le fait est qu'une clause des Statuts Revisés empêcherait la Compagnie de prendre telle détermination, attendu que l'éclairage est d'utilité publique.

La clause 10 des Statuts Révisés dit en effet: "Tout statut comporte le pouvoir réservé à la Législature (toutes les fois que l'intérêt public l'exige) de le rappeler, et aussi celui de restreindre et de modifier tout pouvoir, privilège ou avantage accordés à toute personne ou compagnie."

Cette clause, dit l'échevin Lapointe, met la compagnie dans une telle position qu'elle n'osera pas priver la ville de lumière, à quelques jours d'avis.

"Lorsque, il y a quelques années, la Législature a accordé les privilèges à la Compagnie, elle ne s'imaginait pas que celle-ci arriverait à en faire un "trust" colossol.

"Depuis lors la compagnie a acheté, en les fusionnant, tous les pouvoirs électriques de l'Ile de Montréal. C'est dans les limites des pouvoirs de la Législature de modifier les pouvoirs et les privilèges qu'elle a accordé à la compagnie, et je suis certain que la Législature annullerait vite ces privilèges, si la compagnie osait plonger la ville dans les ténèbres. La compagnie a tort de croire qu'elle tient la ville à sa merci. Elle ne veut pas de l'éclairage aux prix actuels, et les échevins ne semblent pas disposés à l'augmentation des prix.

"Si la compagnie met ses menaces à exécution, la ville en appellera à la Législature, et la compagnie a de grandes chances de perdre maints privilèges. Il est probable que la Législature sera appelée à nommer une Commission Royale pour fixer les prix d'éclairage que la ville doit raisonnablement payer."

OPINION DU MAIRE

—Quelle suggestion ferez-vous au conseil cet après-midi? demandâmes-nous à Son Honneur le maire Payette.

—J'ai très peu à dire au conseil à moins que celui-ci me demande mon avis.

L'échevin Lapointe qui était présent, dit que c'est l'intention du Conseil de demander l'avis du maire.

—Alors, dit Son Honneur, j'émettrai l'opinion que j'ai déjà émise. Je suggérerai que le Conseil ne s'engage par contrat avec aucune compagnie pour le moment et qu'elle demande à la "Montreal Light Heat and Power Co.", d'éclairer la ville dans l'intervalle et de charger pour cet éclairage un prix raisonnable. En même temps, la ville devrait s'adresser à la Législature pour se faire autoriser d'emprunter la somme nécessaire pour poser des conduites dans ses rues. Une fois ces travaux faits, la ville dira à toutes les compagnies : Venez et faites-nous vos propositions. Et je suis certain qu'alors, nous nous éclairerons à bon marché, tout en payant les obligations que nous aurions été obligés de consentir pour l'établissement de nos conduites. Puis, plus tard et naturellement, viendrait la municipalisation pure et simple. Ainsi, la ville serait débarrassée du monopole, et bientôt aussi les citoyens."

—Que ferez-vous M. le maire si la compagnie coupait l'éclairage le 15 janvier.

—J'émettrais un ordre pour conseiller aux citoyens comment parer aux éventualités. Puis, immédiatement, la ville devrait demander l'intervention effective de la Législature."

A LONGUEUIL

L'Association Municipale de la ville de Longueuil, où l'on discute sans esprit de parti, ni partisannerie aucune, toutes les questions qui sont de nature à faire progresser la petite ville voisine, a tenu samedi soir son assemblée annuelle à la salle Patenaude.

M. Victor Pigeon, qui a été réélu samedi soir, président de l'Association municipale de la Ville de Longueuil.

On a procédé à l'élection des officiers de l'association pour le prochain terme avec le résultat suivant: Président, Victor Pigeon ; 1er vice-président, F. J. McClure; 2e vice-président, Ed. C. Lalonde; trésorier, Alfred Préfontaine; secrétaire, Charles Pratte. Directeurs: MM. Hon. Dr J. Girouard, Etienne Benoit, Chas. Préfontaine, Jos. Bourdon et L. J. E. Brais, N. P.

—M. Joseph Bourdon, ex-échevin, a été nommé marguillier, en remplacement de M. Adélard Philie, sortant de charge.

DEUX NOUVELLES COMPAGNIES

(Par dépêche spéciale à la PRESSE)

Ottawa, 11 — La "Gazette du Canada" annonce l'incorporation de l'"East Canada Smelting Co. Ltd.," avec un capital de $1,000,000 et celle de la "Labrador Pulp and Lumber Co. Ltd." avec un capital de $1,500,-000.

FORESTIERS CANADIENS

LA COUR DES BARBIERS (768) A FAIT HIER SOIR L'INSTALLATION DE SES OFFICIERS NOUVEAUX.

L'Ordre Canadien des Forestiers est probablement une des sociétés de secours mutuels les plus prospères de tout le pays, et la Cour des Barbiers

M. J. T. Fontaine, secrétaire-trésorier de la Cour des Barbiers de l'Ordre Canadien des Forestiers.

(768) est, sans contredit, une des plus belles et, en même temps, une des plus prospères de tout l'ordre. L'installation publique de ses officiers, qui a eu lieu hier soir dans la salle Richmond est une des plus belles démonstrations de sa force, de sa vigueur qu'elle ait pu donner.

Cette cérémonie, d'ordinaire très sévère, avait revêtu hier un caractère de fête très joyeuse et le nombreux public qui y assistait s'est intéressé au plus haut point à tous les détails du cérémonial.

M. Hector Jubin, qui a été installé hier soir comme chef de la Cour des Barbiers de l'Ordre Canadien des Forestiers.

Avec la dignité et le tact que tous ses confrères lui connaissent, M. J. A. A. Brodeur, avocat, a présidé à l'installation des officiers nouveaux qui sont: MM. Hector Jubin, chef; Camille Galarneau, vice-chef; A. Lacroix, ex-chef; A. A. Lapointe, secrétaire-archiviste ; J. T. Fontaine, secrétaire-financier ; S. Barrette, trésorier; O. Faille, chapelain; A. Tremblay, 1ère garde; P. Fafard, 2e garde ; O. Laferrière, 1ère

M. Camille Galarneau, qui a été installé hier soir comme vice-chef de la Cour des Barbiers de l'Ordre Canadien des Forestiers.

sentinelle ; J. Lapointe, 2e sentinelle; J. O. Lapointe, médecin.

L'installation fut suivie d'une partie de euchre dans laquelle les prix furent chaudement disputés. A minuit, on ne crut mieux faire que d'organiser une petite sauterie pour clore cette belle réunion.

Le succès de la fête revient surtout à MM. J.A. Lapointe et A. Faille, président et secrétaire du comité d'or-

L'INSPECTION ET LES INCENDIES

On sait qu'en vertu de nouveaux règlements, le chef des pompiers est obligé de faire faire, au point de vue de la protection contre le feu, l'inspection des édifices publics, des écoles et des maisons d'affaires.

Or, cette inspection officielle commencera demain, et on fera rapport de ceux qui se conforment à la loi et de ceux qui ne s'y conforment pas.

Pour éviter toute confusion et tout désagrément, les officiers inspecteurs, capitaines ou contremaîtres, devront être, par ordre du chef Trembiay, en grand uniforme, avec insignes de leur grade.

Ainsi, les blagueurs ou les malfaiteurs ne pourront pénétrer impunément dans les édifices publics ou les places d'affaires sous le faux prétexte qu'ils sont des inspecteurs.

LES VOYAGEURS DE COMMERCE

Par correspondance spéciale à la "Presse".

Saint-Hyacinthe, 11 — Les membres de l'Association des Voyageurs de Commerce du district de Saint-Hyacinthe ont eu leur banquet annuel, hier soir, à l'Hôtel du Canada. Le patron de l'établissement, M. Joseph Berthiaume, mérite de vives félicitations: rien, absolument rien, ne laissait à désirer. M. J. C. Marsan avait la direction du service des tables.

L'hon. sénateur Dessaulles, Son Honneur le maire Eug. Saint-Jacques, MM. les députés A. M. Beauparlant, C.R., et Henri Bourassa, étaient à la table d'honneur.

POUR AUGMENTER LE REVENU DE LA VILLE

Le comité de législation civique discute cette importante question ; plusieurs projets difficiles d'exécution. --- La taxe d'eau et la taxe foncière.---L'autonomie de la ville

A la Commission de Législation samedi, on a discuté les moyens à prendre pour augmenter les revenus de la ville.

L'une de ces principales questions fut l'abolition de la taxe d'eau et le droit de vote pour tous les contribuables sans exception: c'est-à-dire que le non paiement de la taxe d'eau ne soit pas un empêchement au vote. Cette mesure, à cause de son côté très populaire, semble plaire à tous, mais elle trouva des défenseurs principalement chez les échevins Mercier et Leclaire. D'autres échevins proposèrent que cette taxe de l'eau fut répartie sur les propriétaires, et l'échevin L. A. Lapointe, tout en se prononçant pour une amélioration quelconque au sujet de cette taxe, crut devoir attirer l'attention de la commission sur le fait qu'il faudrait quand même trouver le revenu suffisant pour faire face aux exigences de la Cité.

"Avant d'abolir complètement nos sources de revenu, dit-il, songeons à nous procurer les sommes nécessaires à l'augmentation de notre police et de nos pompiers. Le public crie tous les jours qu'il faut plus de protection à une population comme celle de Montréal, et si nous voulons accorder cette protection telle que demandée, il nous faut à tout prix trouver l'argent nécessaire".

Le transporte de la taxe de l'eau sur la propriété foncière est un système qui fonctionne très bien dans d'autres grandes villes ; il permet même de réaliser une économie très considérable sur les frais de perception. Il y a aussi la question de la taxe d'affaires, mais toutes ces questions d'impôts ont été référées au préalable aux avocats de la Cité.

Quant à la question de l'ouverture de la rue Sherbrooke jusqu'apx usines du Pacifique, dans l'Est, instruction a été donnée à M. Barlow, de préparer, en vue de cette importante expropriation, les plans montrant les propriétaires qui ont aliéné leurs terrains et leurs titres, ceux qui ont des terrains à céder et ceux qui, après l'expropriation, resteraient encore riverains.

Alors seulement qu'on connaîtra tous ces détails, il sera possible de procéder à la rédaction d'un projet de loi montrant le coût total des travaux et sa répartition sur les intéressés et sur la ville.

—L'amendement suivant a été proposé comme devant donner à la cité de Montréal, une plus grande somme d'autonomie:

"La Cité de Montréal possède tous "les droits et pouvoirs conférés aux "Villes par l'acte d'incorporation des "villes, et aux municipalités par le "code municipal, outre ceux qu'elle "possède déjà en vertu de sa charte "et de ses amendements, et elle aura "de plus à L'AVENIR, TOUS LES "DROITS, POUVOIRS et AUTORI-"SATIONS DONT ELLE AURA BE-"SOIN POUR SA GOUVERNE ET "L'ADMINISTRATION DE SES AF-"FAIRES."

Les avocats de la Cité devront se prononcer sur cet amendement très important.

—L'échevin Ward aborda la question de la vente des fruits le dimanche, et l'échevin L. A. Lapointe émit l'opinion que la Cité avait, de par sa charte, le pouvoir de règlementer sur cette question et qu'il était inutile de s'adresser à la Législature.

L'échevin Mercier exprima l'opinion qu'il n'était pas en faveur des demi-mesures et que si l'on voulait prohiber certains commerces autorisés jusqu'ici le dimanche, il demanderait que tout soit arrêté ce jour-là, tramways, bateaux, voitures, etc., etc.

Rien ne fut cependant décidé au sujet de la question soulevée par l'échevin Ward.

—L'ex-échevin Vallières qui était là présenta un projet d'expropriation de la côté Saint-Lambert jusqu'au fleuve Saint-Laurent. La question ne sera étudiée que quand les évaluateurs auront fait rapport à ce sujet.

—Les avocats de la Cité devront aussi renseigner la commission qui désire savoir si la Charte de Montréal autorise la nomination d'un pourvoyeur général pour la Ville de Montréal.

Comme il se faisait tard, la commission ajourna à jeudi prochain.

LA COLONISATION DANS LE TEMISCAMINGUE NORD

Une intéressante interview avec le Révérend Père A. Laniel, O.M.I.—Un pays d'avenir.—Construction d'un chemin de fer, les mines, les pouvoirs d'eau, etc.

Le Révérend Père A. Laniel, O. M. I., curé de la paroisse de Nord Témiscamingue, est de passage à Montréal. Le dévoué missionnaire est venu reconduire à sa dernière demeure, son frère Placide, décédé jeudi matin, et inhumé samedi.

Le Révérend Père retournera, ce soir, auprès de ses chers paroissiens, pour qui il se dépense sans compter depuis plusieurs années. Un de nos reporters a eu la bonne fortune de le rencontrer, ce matin, et c'est avec l'extrême bienveillance qui le distingué, que le sympathique religieux lui a accordé l'interview suivante:

—Pourriez-vous nous donner quelques renseignements sur les progrès de la colonisation dans le Témiscamingue?

—Le Témiscamingue dont on a tant parlé depuis quelques années a certainement progressé d'une manière prodigieuse surtout du côté d'Ontario où les mines d'argent ont attiré et attirent encore un grand nombre d'étrangers. Du côté de Québec ce sont surtout nos belles terres si fertiles qui ont attiré nos Canadiens-Français. Des paroisses nouvelles surgissent de tous côtés et Mgr Latulippe, le nouveau vicaire apostolique de cette vaste région, tient à honneur de prouver qu'il est vraiment l'évêque de la colonisation. Sa Grandeur doit, au printemps, donner des prêtres à trois paroisses nouvelles dans les cantons Fabre, Laverlochère et Guigues. Le canton Guérin, qui ne s'est ouvert à la colonisation qu'au printemps dernier, compte déjà une vingtaine de familles. Un bureau de poste y a été établi dernièrement. Une église est en voie de construction et une école est en opération avec une assistance de 20 à 25 enfants. Tous les lots mis en vente dans ce canton par le gouvernement ont tous été concédés dans l'espace d'un an, à l'exception d'une trentaine des moins avantageux. Il faudrait, de toute nécessité, que le gouvernement arpente, sans tarder, d'autres cantons si l'on ne veut pas arrêter la colonisation dans cette région. Plusieurs colons ont déjà manifesté le désir de venir s'établir au Témiscamingue, et au printemps, à l'ouverture de la navigation, les colons vont nous arriver en plus grand nombre que jamais tant des différentes parties de la Province que des Etats-Unis.

—Parle-t-on de la construction d'un chemin de fer?

—On agite la question, en ce moment, de construire un embranchement de chemin de fer de New-Liskeard au Larder Lake, dans Ontario. Ce chemin passerait par North Témiskaming, dans la province de Québec, afin de pouvoir aider aux développements des nombreux pouvoirs d'eaux de la rivière des Quinze près de North Témiskaming ce qui serait une source de trafic considérable pour ce nouvel embranchement. Tout le monde verrait construire avec joie cet embranchement, puisque le Pacifique Canadien ne fait rien pour prolonger sa ligne de Mattawa jusqu'à Ville Marie et North Témiskaming, ou la ligne du Nominingue vers ces mêmes endroits.

"North Témiskaming est entré dans la voie du progrès. Cette année pas moins de 40 familles s'y sont établies. Un médecin, le Dr Beausséjour, de Grand'Mère, vient de s'y établir avec sa famille. Il n'y a pas de doute que cet endroit est appelé à devenir une petite ville importante avant longtemps. Il n'y manque qu'un chemin de fer, ce qui ne peut manquer de se réaliser bientôt, si l'on en croit les rumeurs. Les mines du lac Opasatica et les pouvoirs d'eaux de la rivière des Quinze n'attendent que celà pour se développer. Tous les voyageurs qui nous reviennent des régions du lac Opasatica et du lac Abitibi nous parlent avec enthousiasme des terrains miniers qui environnent ces deux lacs. Ces mines n'attendent que l'ouverture de communications faciles pour se développer. Quand donc aurons-nous ce chemin de fer tant désiré et si nécessaire?. C'est alors que le Témiscamingue, du côté québecois, rivaliserait avec le Témiscamingue du côté d'Ontario où tout marche comme dans le meilleur des mondes."

Le Révérend Père A. Laniel, O.M.I., curé de Nord Témiscamingue.

FUNERAILLES DE M. LE CURE LAROSE

Les funérailles de M. l'abbé J. A. Larose, ancien curé, auront lieu à Laprairie, demain, à 9.30 heures.

Un train part de la gare Bonaventure à 7.25 heures a. m., pour Laprairie.

EGLISE RESTAUREE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 11 — Les autorités religieuses de Hull ont résolu de restaurer l'intérieur de l'église Notre-Dame de Grâces, au coût de $8,000.

COQUELIN EST MALADE

Paris, 11 — Le célèbre comédien Coquelin souffre, dit-on, d'une angine de poitrine. Ses médecins toutefois déclarent que bientôt il pourra se remettre à l'étude de "Chantecler".

Hémorroïdes guéries en 6 à 14 jours — L'ONGUENT PAZO est garanti guérir n'importe quel cas d'hémorroïdes démangeantes, internes, saignantes ou externes en 6 à 14 jours ou l'argent est remis. 50c.

PLUS FEROCE QU'UN TIGRE

Un étudiant allemand tue son père, ancien député au Reichstag et ses

TROIS SOEURS

Pour commettre son crime il se sert d'un couteau à pain qu'il assujettit au canon d'un fusil.

SOMMEIL D'UN MONSTRE

Berlin, 11. — Un crime horrible vient d'être commis à Mayence. Un étudiant, Joseph Racke, a assassiné son père, Nicolas Racke, autrefois député du centre catholique, et trois de ses soeurs.

La famille Racke s'était réunie pour passer les fêtes de Noël. Elle avait veillé jusqu'à minuit, et le fils, qui étudie l'astronomie à l'université de Munich, avait reçu sa part de présents. Vers minuit, la famille Racke alla se coucher. L'étudiant, lui aussi, se retira dans sa chambre. Mais il en ressortit à une heure, descendit à la cuisine, y prit un couteau à couper le pain, alla ensuite dans le cabinet de travail de son père et, avec le canon d'un fusil, auquel il assujettit le couteau, se fabriqua une arme terrible.

Il monta alors dans la chambre où le vieillard, âgé de soixante-quinze ans, dormait, et le tua en lui ouvrant le crâne. Il alla ensuite couper la gorge à sa soeur aînée, âgée de vingt-cinq ans, qui s'était fiancée le soir même, et tua deux autres de ses soeurs, âgées de dix-huit et de seize ans, à coups de révolver. Puis il s'acharna sur les cadavres et les déchiqueta.

A dix heures du matin, la femme de chambre, après avoir frappé plusieurs fois en vain aux différentes portes des chambres, courut avertir la police. On trouva le meurtrier dormant encore parmi les cadavres.

Le jeune homme a été poussé au crime, dit-on, par le refus de son père de lui permettre d'étudier la chimie.

M. Emile Tarranto, qui agira comme soliste, au prochain concert de la Symphonie.

Le Rire, la Digestion et la Santé

Un fameux médecin russe a émis l'opinion que le rire est un des meilleurs agents connus de la science pour guérir la dyspepsie, les maladies de l'estomac et des nerfs.

Le rire, en effet, est aux dyspeptiques ce que sont à l'homme affamé et mourant dans le désert le souvenir d'une eau courante et d'un vallon ombreux.

Si l'on connaissait toutes les causes et les raisons de la dyspepsie, on ne serait pas surpris de noter la note peu franche dans la gaieté du dyspeptique.

Il y a, chez le dyspeptique, un besoin constant d'appétit, d'alimentation et de contentement, joint à une fausse idée que ce besoin est illusoire et ne peut en se prolongeant amener le malaise, la douleur et ses regrets.

Si l'on comprenait que le système digestif, y compris la bouche, la gorge et le canal conduisant à l'estomac, est composé de tissus membraneux remplis de millions de nerfs minuscules qui contrôlent des millions de petites bouches de succion, si cela était connu, les hommes comprendraient peut-être mieux que le dérangement de tel système signifie sûrement d'intenses douleurs physiques.

Maintenant supposons que ce canal alimentaire soit une masse de nerfs épuisés, débilités, causant des douleurs atroces et des malaises, et supposons que ce canal soit rempli de matières de rebuts, de mauvaise odeur et d'aliments décomposés du dernier repas, et vous aurez une faible idée de la souffrance du dyspeptique.

Les Tablettes de Stuart contre la dyspepsie, composées des ingrédients digestifs les plus puissants — un grain d'un simple ingrédient pouvant digérer 3,000 grains de nourriture — soulagent le canal alimentaire de ses fonctions, l'aident dans toute sa longueur (30 pieds) à les accomplir, rendent la force et la vitalité à l'estomac et redonnent au sang une nutrition forte et saine.

Les Tablettes de Stuart contre la dyspepsie sont une aide naturelle à la digestion. Elles ne font pas que stimuler apparemment un organisme déjà affaibli, elles le reconstituent et enlèvent ce qui est nécessaire.

Les Tablettes de Stuart contre la dyspepsie ne sont un secret pour personne. Voici ce dont elles se composent: Hydrastin, golden seal, lactose et pepsine aseptique. Quarante mille médecins en Amérique et au Canada les emploient et les prescrivent. Qu'on soit dyspeptique ou non on devrait les employer après chaque repas copieux. Tous les pharmaciens les vendent; prix 50c. Envoyez-nous vos nom et adresse et nous vous en enverrons un paquet-échantillon gratuit. Adresse: F. A. Stuart Co., 150 Stuart Bldg., Marshall, Mich.

TARIF

invariablement payable d'avance

POUR AN ONCES CLASSEES DE LA "PRESSE"

EMPLOI DEMANDE. 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot de plus, chaque insertion.

ELEVES DEMANDES. 10 cents pour 20 mots ou moins, ½ cent par mot de plus, chaque insertion.

Toutes les autres annonces "ON DEMANDE". 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

CHAMBRES A LOUER. 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot de plus, chaque insertion.

TROUVE. 10 cents pour 20 mots ou moins, et ¼ cent par mot de plus, chaque insertion.

A LOUER, MAISONS, MAGASINS, ETC., 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

PROPRIETE A VENDRE. 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

PERDU. 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

CHANCES D'AFFAIRES. 25 cents pour 25 mots ou moins et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

PERSONNEL. 2 cents par mot, avec un taux minimum de 25 cents, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au COMPTANT avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées, et le taux est, en conséquence, beaucoup plus élevé.

Nous n'entrons dans nos livres aucune annonce classée de moins de cinq lignes.

EMPLOIS DEMANDES

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 244 rue Craig Est. Maind'oeuvres de toutes sortes fournies. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 8 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi on ferme le bureau à 1 heure p.m.—Urbain Lafontaine, gérant.

BOULANGER — E. D. — Boulanger sobre, quinze années d'expérience, demande place permanente ou prendra extra en ville. S'adresser 284 Saint-Timothée. 55—3

CAISSIERE — E. D. — Une jeune fille avec expérience demande place comme caissière. K. O. L., 327 Sherbrooke Est. 55—3

COMMIS DE BAR — E. D. — Homme sobre, marié désire emploi comme commis de bar. Références fournies. S'adresser 917 St André. 56-3

COMMIS — E. D. — On trouvera commis-épicier à 297 Dorion avec expérience, parlant les deux langues, ancien employé à l'épicerie H. Lefebvre, coin Panet et Dorchester. 57—3

COUTURE DEMANDEE — Femme sans ouvrage demande couture chez elel ou à la journée; peut faire costumes, blouses, etc., lavages à la maison, 1 avenue Archambault. 57—2

COUTURE DEMANDEE — Couturière demande de la couture dans famille privée, très bonnes références. S'adresser 484 Saint-Laurent. 57—3

CUISINIER — E. D. — Chef cuisinier demande emploi dans bonne maison, parle anglais, français et allemand. S'adresser Rodolphe Brosch, 149 Lagauchetière Ouest. 55—3

EMPLOIE DEMANDE — Lavage de famille général à 40c la douzaine, rideaux, 30c et 40c la paire, couverte 20c, aussi linge lavé, séché, 5c la livres. Royal Laundry, 726 Visitation. Tél. Est 1887. 32—26

EMPLOI DEMANDE — On demande linge de famille à laver et repasser, on lave aussi sans être repassés rideaux à 40 cents la paire. 487 rue Panet. 52—6

FEMME DE JOURNEE — E. D. — On trouvera une bonne femme de journée pour ouvrage général, en s'adressant à 75 avenue Hôtel de Ville. 55—3

FEMME — E. D. — On trouvera bonne femme de journée, avec références, au No 363 rue Montcalm. 56—3

FEMME DE JOURNEE — E. D. — On trouvera une bonne femme de journée pour ouvrage général, 1148A Simard, près Mont-Royal, Delorimier.

FEMME — E. D. — On trouvera bonne femme de journée, avec références, au No 263 rue Montcalm.

GARCON — E. D. — Jeune garçon demande emploi dans une épicerie, ayant quelque expérience, âgé de 17 ans. S'adresser 609 avenue Laval. 55—3

GARDE-MALADE — E. D. — Vous trouverez une garde-malade de dix années d'expérience au numéro 1167 Mont-Royal, Delorimier.

HOMME — E. D. — Homme ayant cheval et voiture, demande emploi. Prendrait contrat pour livraison de magasin. S'adresser A. Guenette, 522A Huntley. 55—3

HOMMES ET FEMMES pouvant remplir emplois de tous genres, comptables, garçons de bureau, vendeurs, cuisiniers, cochers, jardiniers, chauffeurs, etc., etc., possédant les meilleures références et certificats demandent emploi. Ecrire pour renseignements complémentaires au bureau d'accueil de la Chambre de Commerce Française, Dépt. 2, Edifice Board of Trade, Chambre 230. 54—n

JEUNE FILLE FRANCAISE, 17 ans, demande emploi comme copiste, dans bureau caissière ou librairie. Bonne éducation en français, pas d'anglais. S'adresser ou écrire à Berthe Pony, 277 rue Garnier. 55—3

JEUNE FILLE — E. D. — Jeune fille belge demande ouvrage général à la journée. S'adresser 698 rue Gilford. 57—3

JEUNE FILLE — E. D. — Jeune fille belge demande ouvrage général à la journée. S'adresser 1806 Notre-Dame Est. 57—3

LAVEUSE — E. D. — On demande lavage et repassage de famille ou lavage sans repassage, ouvrage fait avec soin, 263 Rivard. 57—3

MENUISIER-MEUBLIER — E. D. — Menuisier meublier demande emploi, toutes sortes d'ouvrages, prix raisonnable, satisfaction garantie. M. Lardon, 31 Commissaires. 52—6

MODISTE, TAILLEUR — E. D. — Mme Charles Vézina, 211 rue Amherst, fait sur commande costume tailleur, manteaux d'hiver, robes, réparations de fourrures, bon marché, garanti, boutons couverts sur commande, teinture de fourrures et robes. 52—12

MODISTE — E. D. — Couturirre tailleur, manteaux, robes, réparations tout genre, satisfaction garantie, prix modérés. Mlle Kelly, 863 Cadieux, près Duluth. 52—6

MODISTE — E. D. — Une personne expérimentée désire obtenir de l'emploi comme modiste dans bonnes maisons privées. S'adresser modiste, 591 rue Frontenac. 56—3

MODISTE — E. D. — Modiste demande de ouvrage, dans famille privée, robe, costume et manteaux pour dames et enfants. 499 Montcalm.

SERVANTE — E. D. — Jeune fille de la campagne, ayant plusieurs années de service à la ville, comme servante, demande emploi, comme fille de chambre dans maison privée, dans Outremont, Montréal Annexe ou Westmount, peut fournir les meilleurs références. S'adresser Casier No 137 la "Presse."

SERVANTE — E. D. — On trouvera immédiatement une bonne servante en s'adressant No 294 Iberville. Fournira bonnes références.

EMPLOIS DEMANDES

MODISTE — E. D. — Modiste en robes et manteaux, modèles parisiens. S'adresser 1300 rue Parthenais, Delorimier. 56—3

TEINTURE DE FOURRURES— E. D., faisant la teinture de toute sorte de fourrure, robe, nettoyage et réparations. Charles Vézina, 211 Amherst. 52—12

ELEVES DEMANDES

COURS DE M. DE KERMENO — Préparation aux examens. Les cours reprendront lundi matin, 7 janvier. Salles de cours, 271A rue Ontario Est. Téléphone Est 1720. Résidence, 771 boulevard Saint-Joseph. Téléphone Est 6721. 47—18

ELEVES DEMANDES — Enseignement dans les langues et les mathématiques. No 11 rue Basset, Montréal. 40—26

ELEVES DEMANDES — Télégraphistes. Nous avons besoin d'autant de jeunes gens que possible pour occuper d'ici au printemps des positions de $50.00 à $80.00 par mois. Nous avons toujours une demande considérable d'opérateurs en mains et nous devrons remplir 2,000 vacances d'ici au printemps. Prix réduits d'ici au 9 janvier. Nous avons la meilleure école de Montréal et nos professeurs sont les plus expérimentés de l'Est et de l'Ouest. Adressez-vous immédiatement à Montreal Telegraphy and Railroad Business School, 120 Sainte-Catherine Est. Montréal. Edifice la "Patrie." 33—26

ELEVES DEMANDES — Enseignement dans les langues et les mathématiques. No 11 rue Basset, Montréal. 41—26

ELEVES DEMANDES — Jeunes gens demandés de suite pour suivre un cours de télégraphie et se rendre capables d'occuper des positions lucratives sur les chemins de fer aussitôt que qualifiés. Cours du jour et du soir. Conditions spéciales pendant ce mois. S'adresser Ecole de Télégraphie, Monument National, Montréal. 53—6

ELEVES DEMANDES — Leçons privées anglais, français, latin, grec, correspondance, enseignement pratique, bonnes conditions, satisfaction assurée, 241 Saint-Hubert, près Sainte-Catherine. 54—6

ELEVES DEMANDES — Dame, italienne, références premier ordre, donne leçons d'italien, avec méthode claire et pratique. Prix modérés. Marie d'Emarese, 196 Sainte-Catherine Ouest. Tél. Main 1834. 55—6

ELEVES DEMANDES — Dlle A. Proulx, enseignant le français sur toutes les matières de l'enseignement, conversation anglaise, leçons de piano, donnera leçons à domicile et chez elle. Succès assuré. 262 Ste Elisabeth, près Ontario. 55—3

ELEVES DEMANDES — 25 tailleurs ou couseurs sont demandés pour apprendre une coupe pour hommes, garantie irréprochable, sans essayage ou argent remis. Affidavits prouvant qu'une légère altération par deux cents morceaux confectionnés fut requise depuis cinq ans. Conditions, $25.00 aux coupeurs praticiens; $50 aux autres, durant janvier et février seulement. Adresse, 282 ue Mentana, Montréal. 56—6

ELEVES DEMANDEES — Pour la peinture à l'huile, à l'eau, au crayon, au pastel, ainsi que la pyrographie. Prendrait aussi quelques élèves pour le piano. S'adresser à Mlle A. Bacon, 192 St Christophe, Montréal 56—3

ELEVES DEMANDES— Mme U. L'Africain a réouvert son studio au No 16 Université et les dames ou demoiselles qui veulent apprendre ou se perfectionner en très peu de temps sont les bienvenues.

INSTITUT STENOGRAPHIQUE ELIE, 182 St André .Tél. Est 2807. — Sténographie incomparable pour les deux langues, 160 mots par minute en 2 mois. Comptabilité moderne pratique. Anglais commercial, arithmétique et grammaire française dans le cours préparatoire. Conditions faciles. 52—6

HOMMES GARCON DEMANDES

APPRENTI BARBIER — On demande un apprenti barbier. S'adresser immédiatement, 1098 rue St Jacques.

APPRENTI-TAILLEUR — On demande un apprenti-tailleur d'une couple d'années d'expérience. S'adresser 160 Ste Catherine Est. 57—2

BARBIER demandé immédiatement, place permanente, s'adresser 289 rue Craig ouest.

BARBIERS — On demande des barbiers unionistes. S'adresser ce soir, après 9 heures, 1374 Sainte-Elisabeth, bâtisse Saint-Joseph.

BOUCHER — On demande un bon boucher parlant l'anglais et le français. S'adresser 3, 31ème avenue, Viauville.

CHAUDRONNIER — Un bon "boiler maker", habile, pouvant fournir de bonnes recommandations, trouverait un bon emploi comme contremaître à Québec, chez M. Georges Marchand, chaudronnier, 122 St André, Québec. 52—6

CHAUFFEUR — On demande un homme compétent pour chauffer un "boiler" d'environ dix forces. S'adresser The Larue Tobacco Co, 314 rue Champ de Mars.

CHEF CUISINIER — On demande un chef de cuisine pouvant parler français et anglais. S'adresser 75 Ste Catherine ouest.

COCHER — On demande un cocher expérimenté, garçon sobre et muni de bons certificats. S'adresser entre 5 et 6 hrs. p. m., 362 Craig Ouest. 57—2

COMMIS — On demande un commis connaissant la ferronnerie. S'adresser 316 Saint-Laurent.

CONTREMAITRE BOULANGER —On demande un contremaître boulanger. S'adresser Z. Charland, 1172 Wellington, Verdun. 56—2

CONTREMAITRE BOULANGER — On demande immédiatement un contremaître boulanger de première classe. S'adresser 634 Champlain.

CUISINIER demandé, un bon, pour famille sans enfants. S'adresser avec certificats, 216 rue Bishop. 55—3

DISTRIBUTEUR OU COLLECTEUR— E. D. — Un homme désire place comme distributeur ou collecteur, parle le français et l'anglais parfaitement et connaît très bien la ville. Ecrire à Casier 154 la "Presse."

ELECTRICIEN — On demande un apprenti électricien de quelques années d'expérience. S'adresser 109 Sainte-Emélie, Saint-Henri. Tél. Bell W. 965.

ETUDIANT PHARMACIEN — On demande un étudiant pharmacien avec ou sans expérience, facilité pour tous les cours à suivre. Inutile de se présenter sans recommandations. Ecrire à casier 174 la "Presse." 57—6

FORGERONS, PEINTRES — On demande deux bons aides-forgerons, aussi deux peintres, pour travailler dans les voitures. S'adresser chez F. N. Tremblay, 349 William. Le soir, 197 rue McCord.

GARCON — On demande un garçon de bureau parlant anglais et français. S'adresser à l'Agence Canadienne de Publicité, 107 St Jacques. 55-n

GARCON — On demande un garçon pour aider à la livraison, dans un état de boucher. S'adresser 99 St Antoine.

GLACEURS — De bons glaceurs pour cuir fini (Dongola). S'adresser 13 Lemoine. 56—6

HOMMES et femmes pour apprendre métier de barbier en huit semaines, gradués gagnent $12 à $18 par semaine : aidons à vous placer. Catalogue gratuit. Moler Barber College, 119 rue Craig ouest, Montréal. 2—n

HOMME — Demandé immédiatement, salaire et dépenses payés, un bon homme dans chaque localité, avec voiture ou capable de conduire les chevaux, pour annoncer et faire connaître nos Royal Purple Stock and Poultry Specifics, garantis. L'expérience n'est pas nécessaire. Nous préparons votre travail. $25 par semaine et les frais. Position stable. Ecrire à W. A. Jenkins Mfg. Co., London, Ont. 1—n

HOMME — On demande un homme compétent pour diriger une manufacture de tabac coupé. Salaire raisonnable sera payé pour expérience voulue. A. Picard et Fils, Trois-Rivières. 55—6

HOMMES GARCON DEMANDES

HOMMES de confiance demandés dans chaque localité du Canada, pour annoncer nos marchandises, clouer des pancartes sur les arbres, clôtures, ponts et tous les endroits en vue, et distribuer des annonces. Commission ou salaire, $83.00 par mois et dépenses, $4.00 par jour. Position stable à de bons hommes. Expérience pas nécessaire. Pour détails, écrire à Empire Medicine Co., London, Ontario. 57—6

JEUNES GENS DEMANDES — On demande des jeunes gens pour occuper des positions de $50.00 à $80.00 par mois. Nous avons 2,000 positions vacantes et devrons remplir ceci d'ici au printemps. Ecrire tout de suite pour informations à Montreal Telegraphy and Railroad Business School, 120 Sainte-Catherine Est, Montréal, édifice la "Patrie". 35—26

JEUNE GENS demandés de suite pour étudier télégraphie et se rendre capables d'occuper des positions de chemin de fer. Aussitôt que possible. S'adresser Ecole de Télégraphie, Monument National, Montréal. 53—6

JEUNE HOMME d'expérience demandé, connaissant parfaitement l'anglais, français, comptabilité, sténographie, clavigraphie, capable de traduire les deux langues. Place permanente. Références exigées. J. U. Gervais et Cie., Jolliette, Qué. 55—3

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme, célibataire, âgé environ 22 à 25 ans, ayant un peu d'expérience dans chauffage à vapeur, pour se rendre utile à ouvrage général et cuisine des fleurs. $15 par mois et pension. S'adresser chez Arthur C. Lagaré, fleuriste, Côte des Neiges Ouest, Montréal.

LATREURS — On demande des latteurs pour latter 70 logements. S'adresser 34 Mont-Royal. 57—2

MENUISIERS — On demande des menuisiers pour faire le posage de six maisons au contrat ou à la journée. Victor Trudeau, marchand général, ville St Lambert.

MENUISIERS — On demande immédiatement des menuisiers de boutique et tourneur. S'adresser 69 Dorchester Est. Le soir 162 Visitation.

MONTEURS— On demande incessamment de bons monteurs au "Goodyear." Tétreault Mfg. Co., 351 Demontigny Est.

POSITION stable offerte à un vendeur de nos produits vivaces de pépinière, cultivés dans la province de Québec. Les meilleurs échantillons gratuits. Renseignez-vous. Canadian Nursery Co. Limited, Montréal. 54—ImMfv-n

PROFESSEUR demandé pour enseigner l'anglais et le français, avec certificats d'Ontario. Adresse: H. Quesnell, président, Penetanguishene, Ontario. 53—6

SOLLICITEUR — On demande un bon solliciteur pour solliciter des contrats d'hôtels à la campagne. Chs. Lebeau, chambres 11-12 bâtisse la "Presse," Montréal.

TAILLEUR DE FOURRURES — On demande un tailleur de fourrures de première classe, ouvrage à l'année. S'adresser chez Armand Doin, 76 Notre-Dame Est.

VENDEURS demandés par un fabricant d'enveloppes, pour ouvrir un bureau à Montréal et pour être son seul représentant. Doit être actif et bon homme. S'adresser en donnant tous les détails à casier 869 la "Presse." 55-6

VENDEURS demandés pour représenter les plus grande pépinières du Canada. L'assortiment le plus complet de spécialités, rustiques, de fruitiers et d'ornementation propagés en particulier pour la province de Québec. Gages libéraux; on fournit un bon équipement gratuit. Pour les conditions adressez-vous par lettre à Stone et Wellington, Toronto, Ont. 78—n

VENDEUR—Pour une des premières maisons de la ville, on demande un bon vendeur de tapis expérimenté, devra parler les deux langues couramment, une personne connaissant la ligne de rideaux préféré. Mentionner états de services. Ecrire à Casier 181 la "Presse". 11,12,13,16

VENDEUR OU COLLECTEUR — E. D. — Homme ayant cheval et voiture, prendrait emploi comme vendeur, collecteur ou livraison de magasin. Les meilleures références. S'adresser A. Guenette, 522 Huntly. 57—3

VOITURIER, APPRENTI — On demande un bon ouvrier à bois, charron, aussi un jeune apprenti voiturier. 1589 Notre-Dame Ouest. Napoléon Guy.

FEMMES, FILLES DEMANDEES

BUNCHEUSES et rouleuses de cigares demandées, avec expérience ouvrage frais. S'adresser chez L. O. Grothé, 556 rue Saint-Laurent, coin Ontario. 54—6

CHEMISES

Couturières à la machine demandées tout de suite pour linge blanc et chemises. S'adresser à M. Rennie, The Standard Shirt Mfg. Co., 213 avenue Delorimier. 11,13,16 F

CLAVIGRAPHISTE — On demande une clavigraphiste d'expérience, chambre 21, 54 Notre-Dame Est.

COUTURIERE expérimentée demandée pour faire chemises d'hommes, blanches et de négligé. S'adresser à M. Brooks, 15 rue Clark, angle Mont-Royal. 53—6

COUTURIERES A LA MACHINE

On demande immédiatement des couturières expérimentées pour faire des articles de cou à la machine. Aussi piqueuses de bandes et finisseuses de noeuds. Position stable et bons gages à l'année. S'adresser Tooke Bros., Ltd., 300 rue Sainte-Elisabeth, Saint-Henri. 55—8 F

COUTURIERE — On demande une faiseuse de boutonnières expérimentée. S'adresser Mme Boismenu, The Montreal Shirt Overall Co. Ltd, 1446 ave Hôtel de Ville, Mile-End. 55—3

COUTURIERES expérimentées demandées pour faire à la machine des chemises de négligé pour hommes. Bons gages. S'adresser Hudson Bay Knitting Co., 79 rue Williams, angle Duke. 55—3

COUTURIERES

d'expérience pour manteaux de dames, salaires très élevés, emploi stable. A. Sommer & Co., 292 rue Ste Catherine Ouest. F

Couturières à la Machine

Couturières expérimentées et non expérimentées pour faire salopettes à la machine. Beaucoup d'ouvrage. S'adresser A. M. Rennie, The Standard Shirt Mfg. Co. 57—6 F

COUTURIERES à la machine demandées pour faire des jupes. S'adresser tout de suite à J. H. Waldman & Co., Ltd., 513 rue St Paul. 57—6

COUTURIERES — On demande des couturières pour pantalons à la main et au moulin. S'adresser toute la semaine, 636 Demontigny Est.

COUTURIERES demandées pour faire des blouses. Personnes compétentes seulement. S'adresser M. Thackway, 36E rue Drummond. 57—6

COUTURIERES — On demande des couturières pour les robes, ayant de l'expérience et aussi des apprenties. S'adresser 92 rue Mansfield.

COUTURIERES d'expérience demandées pour linge blanc et robe d'enfants. S'adresser à la contre-maitresse de The E. Carsley Co., Limited.

Henry Morgan & Co. Ltd

demandent une couturière expérimentée pour faire des chemises à la machine. S'adresser M. Weatherley, 5ième étage. 57—2 F

FEMMES — FILLES — On demande femmes ou filles parlant les deux langues, pour placement journaux de modes. Gros profit. Ecrire casier 128 la "Presse." 55—6

FEMMES, FILLES DEMANDEES

CUISINIERE d'expérience demandée avec références. S'adresser M. Lamb, 133 rue Mackay. 53—6

CUISINIERE demandée, 443 Mance.

FEMME DE JOURNEE — On demande une bonne femme bien recommandée, pour lavage et ménage, toutes les semaines. S'adresser 258 chemin Ste Catherine, Outremont Tél. Est 2809. 57—6

FEMME pour laver et connaissant le repassage, "au mois", inutile de se présenter si on ne peut coucher à l'hôtel. S'adresser immédiatement Hôtel Riendeau, 55 et 60 Place Jacques-Cartier.

FEMME — On demande une bonne femme respectable pour travail général, à la semaine. Bons gages. S'adresser à 134A rue Peel.

FILLES d'expérience demandées pour conduire des calendres (mangle), aussi des filles pour apprendre. S'adresser immédiatement 425 Richmond, Toilet Laundry. 56—2

FILLES — On demande des faiseuses de cheminées d'expérience, pour coudre au moulin électrique. Mme Boismenu, The Montreal Shirt and Overall Co., Ltd., 1446 Avenue Hôtel de Ville, Mile-End. 53—6

FILLES — On demande des filles pour coudre sur machine et des finisseuses dans les pantalons. S'adresser 228 Ste Catherine Ouest.

FILLES de salle demandées, se présenter à l'hôtel Richelieu, 48 Place Jacques-Cartier.

FINISSEUSES — On demande des finisseuses dans les casques en fourrure. S'adresser M. Vineberg et Cie, 532 St Paul.

GARDE-MALADES — On demande à l'hôpital Ste Justine, 820 Delorimier, des jeunes filles désirant faire le cours de garde-malade. 48—n

JEUNES FILLES demandées ayant de l'expérience dans la confection pour dames. S'adresser 423 Ste Catherine Ouest.

OPERATRICES — On demande des opératrices pour travailler dans toutes les parties de la chemise et aussi des examineuses, au No 10 St Pierre. 56—6

OPERATRICES — On demande des opératrices pour travailler dans toute les parties de la chemises et aussi des examineuses, au No 10 St Pierre. 56—6

OPERATRICES — On demande des filles d'expérience dans les blouses de soie. Inutile de se présenter sans expérience. S'adresser The Modern Blouse Co., 731 Chaussé. 55—8

OPERATRICES

expérimentées dans les chemises, pantalons et froc — d'overalls — ouvrage constant, meilleurs gages payés. S'adresser à Mlle Raymond, chez R. C. Wilkins, 23 rue Dowd, près Bleury. F

OPERATRICES — On demande 50 opératrices et finisseuses dans les pantalons, avec expérience. The Stag Pants Ov. Co., 57 Saint-Gabriel, cité.

OPERATRICES demandées, faiseuse de poche de pantalons, aussi finisseuse, aussi jeune fille pour surfiler. S'adresser 227 Maisonneuve, 3e étage.

PLISSEUSES et garnisseuses de blouses de dames d'expérimentées, demandées. Ouvrage d'un continu. Les meilleurs prix. Samedi jusqu'à 1 heure. On ne fait pas payer le fil. Kussner Bros. 255 Notre-Dame Ouest. 25—6

PRESSEUSES de chemises, plusieurs, demandées immédiatement. S'adresser à Mlle Parent, The Standard Shirt Mfg. Co., 213 avenue Delorimier. 57—2

VENDEUSE

On demande une vendeuse expérimentée dans les garnitures de robes. De préférence une expérimentée dans la confection des robes. Doit parler les deux langues. S'adresser à John Murphy Co., Limited. 57—2

SERVANTES DEMANDEES

JEUNE SERVANTE — Demandée pour aider au ménage. Travail aisé. S'adresser No 740 rue Saint-Hubert, en ville. 56—2

SERVANTE — On demande une servante générale. Inutile de se présenter sans bonnes références. S'adresser à 670B St André. 54—6

SERVANTE générale demandée pour petite famille. S'adresser à Apartment 2, 435 avenue Grosvenor. 55—3

SERVANTE demandée pour famille tranquille, près des Pères du St Sacrement. Pas de lavaga. Références exigées. S'adresser 1244 rue St Denis. 56—6

SERVANTE — On demande une bonne d'enfants, au No 422 Sherbrooke Est. 56—2

SERVANTE — On demande une servante avec recommandations. S'adresser à 724 St Hubert.

SERVANTE — On demande au No 200 Parc Lafontaine, une jeune fille de 15 ou 16 ans, pour prendre soin des enfants.

SERVANTE — On demande immédiatement une bonne servante générale pour petite famille deux enfants. S'adresser au No 421 rue Sanguinet, près carré St Louis.

SERVANTE — On demande une servante pour ouvrage général. Salaire $10 par mois. S'adresser 210 rue Champ de Mars, près rue Bonsecours. 57—2

SERVANTE — On demande une servante générale, pas de lavage, pas de repassage, au No 1631 St Denis.

SERVANTE — On demande une fille, générale, sachant faire la cuisine. No 96 St Denis. 57—6

SERVANTE — On demande une servante générale au No 151 avenue Laval; pas de lavage ni repassage; petite famille; références exigées.

SERVANTE — On demande une jeune servante pour aider au ménage et sortir un bébé de 3 ans ; devra posséder de bonnes recommandations ; une jeune fille qui désire avoir une bonne place et un bon chez-soi. Se présenter immédiatement, 782 boulevard St Joseph.

SERVANTE demandée. S'adresser au No 44, 31ème avenue, Viauville. 2 personnes seulement. 57—2

SERVANTE pour famille de 4 personnes, où autre bonne est déjà gardée; plus hauts gages payés. S'adresser entre 6 et 9 heures, 4546 Sherbrooke Ouest. Bell Tél. Westmount 740. 57—2

SERVANTE — On demande une servante générale. S'adresser 150 rue Mance.

SERVANTE — On demande une servante générale, petite famille, 159 Hutchison.

SERVANTE — On demande une servante générale dans une famille privée pas d'enfant. S'adresser 1062 St Denis. 57—3

SERVANTE — On demande une servante, française de préférence, pour famille d etrois personnes, demeurant dans un "flat"; devra être très propre chez elle. S'adresser 1864 boulevard St Laurent, en haut de la banque des Marchands. 57—3

SERVANTE — On demande une jeune fille pour prendre soin de deux enfants, un de 3 ans et l'autre de 5 ans. Mme Maurice, 145 rue St Paul.

SERVANTE — On demande immédiatement une servante générale, sachant faire la cuisine. Références exigées. S'adresser à 140 rue Cathédrale.

SERVANTE — On demande une servante pour une petite famille. S'adresser le soir seulement, 623B rue Hutchison.

SERVANTE — On demande une fille générale sachant faire la cuisine au No 58 Sherbrooke Est, pressée.

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE générale demandée dans une famille où l'on garde une fille de chambre. S'adresser au No 394 rue Sherbrooke Est.

SERVANTE — On demande une servante générale. S'adresser 717a St André. Tél. Bell Est 3441.

SERVANTE — On demande une servante générale dans une famille de 3. S'adresser 1216 St Hubert.

SERVANTE — On demande à l'hôpital Ste Justine, 820 Delorimier, une jeune fille de 14 ou 15 ans, pour se rendre généralement utile. 57—n

SERVANTE — On demande une servante pour service de table et laver la vaisselle. S'adresser 148 Berri.

SERVANTE — On demande une jeune fille pour aider au ménage, pas de lavage. S'adresser 327 Rachel.

SERVANTE — On demande une bonne servante générale, bon chez-soi et bons gages. S'adresser 1228 Saint-Hubert.

SERVANTE — On demande une servante bien recommandée. Se présenter entre 5 et 7 heures p. m. S'adresser 258 chemin Ste Catherine. Tél. Est 2809, Outremont. 57—6

SERVANTE — On demande une servante pour une petite famille, logement plain-pied. S'adresser 176 Cherrier.

SERVANTE — On demande une jeune fille dans une petite famille. S'adresser immédiatement au No 1212 Ste Catherine Est, coin Parthenais.

SERVANTE — E. D. — Jeune fille demande emploi comme servante, S'adresser 192 Chambord.

SERVANTE — On demande une bonne servante au No 642 St André. 57—2

SERVANTE — On demande immédiatement une servante générale, 124 Berri.

SERVANTE — On demande une servante générale sachant faire la cuisine, pour une famille de trois personnes, au No 537 Saint-Denis. Références exigées.

SERVANTE — On demande une servante générale, petite famille, 1191 boulevard Saint-Laurent.

SERVANTE — On demande une servante pour famille de trois, plain-pieds, pas de lavage. S'adresser immédiatement au No 139 avenue Coloniale, anciennement, rue Saint-Hippolyte.

SERVANTE — On demande une servante générale sachant bien faire la cuisine, vive et propre, famille de 2 personnes. Bons gages. 795 Saint-Denis.

SERVANTE — On demande une servante générale pour une petite famille, bon chez-soi. S'adresser 735 rue Cadieux, près Roy. 57—6

SERVANTE générale demandée, de préférence personne d'une quarantaine d'années. S'adresser 327 Bleury.

SERVANTE — On demande une servante, petite famille, pas de lavage. Bons gages. S'adresser au No 52 rue Mentana. 57—3

SERVANTE — On demande une servante pour ouvrage général, aussi une bonne d'enfants. Petite famille habitant un plain-pied. S'adresser 945b St Denis. 57—6

SERVANTE — Pour maison privée, une servante cuisinière. S'adresser entre 6 et 8 heures du soir, chemin Ste Catherine, coin rue Villeneuve ou dans la journée, à 1353 boulevard St Laurent. 57—3

SERVANTE demandée, 1983 rue St Denis, dans une petite famille, pour ouvrage générale, références exigées. 57—6

SERVANTE — On demande femme pour chambres et ouvrage général, devra coucher chez elle. 6 rue Osborne, près archevêché.

SERVANTE — On demande une personne âgée, propre et compétente pour soin d'un petit ménage et pour la cuisine, aura pour salaire sa pension et son entretien, bon chez-soi, pas d'enfants. S'adresser 1159 Papineau, près Marie-Anne.

SERVANTE — On demande une jeune fille pour aider au ménage, famille de trois personnes, s'adresser 231 Drolet.

SERVANTE — On demande une bonne servante dans famille privée sans enfant, pas de lavages. S'adresser 354 Frontenac.

SERVANTE — On demande une servante générale dans famille de trois personnes, pas de lavages, devra savoir bien coudre, 478 St Hubert.

SERVANTE — On demande une jeune servante bien recommandée pour une famille sans enfants, pas de lavage. S'adresser dans l'après-dîner au No 684 rue Dorchester Est. 57—2

SERVANTE — On demande une servante pour ouvrage général. Pas de petits enfants. Références exigées. S'adresser Fleur de Lys, No 426 Chemin Ste Catherine, Outremont. 57-2

AGENTS

MESDAMES, MESDAMES MESDAMES, — Voici un magnifique porte-monnaie - sacoche - réticule combiné. L'article de dame le plus commode jamais inventé et qui se vend le mieux au monde. Gros profits. 200 articles de ménage. Place de 5 cents pour grand catalogue. Agents demandés immédiatement. On ne répond pas aux cartes postales. Ecrire en anglais. Shipman Agents Supply Dept. 656. Prospect, Buffalo, N. Y. 55—3

AGENTS DEMANDES

AGENTS DEMANDES — Une puissante compagnie canadienne d'assurance-vie demande des agents actifs et à loisir pour toutes les villes et les comtés de la province de Québec. L'expérience n'est pas nécessaire. Un contrat très avantageux sera accordé et toute l'aide possible sera donnée. S'adresser par lettre à boîte 146, bureau de la "Presse," Montréal. 56—3

CHAMBRES A LOUER

CARRE ST LOUIS, 1 — C. A. L. — Une grande, une moyenne, lumière Auer, eau chaude et froide, étage du bain, famille privée. 56—6

DEMONTIGNY EST, 448. — C. A. L. — Grande chambre à louer, au premier étage, bien éclairée, ménage en neuf, lumière Auer, garde-robe, famille privée. 56—3

DORCHESTER EST, 341, — C. A. L.— Belle chambre à louer, avec tout le confort du chez-soi, eau chaude, lumière Auer. Tél. 6435 Est. 52—6

DORCHESTER EST, 249 — C. A. L. — 2 grandes chambres à louer, une sur le devant, maison tranquille, possession immédiate, près St Denis. 57—3

MONT-ROYAL 363 — C. A. L. — Chambre à louer, en avant, où il n'y a pas d'enfant. Usage de la cuisine. 57—3

ST ANDRE, 203 — C. A. L. — Belle chambre sur le devant, dans famille privée, éclairée au gaz, prix modérés. 56—3

STE CATHERINE EST, 180 — Grande chambre double, bien garnie, pour messieurs ou dames, bon confort, possession immédiate. 56—12

ST DENIS 997 — C. A. L. — Belle grande chambre en avant, étage du bain avec ou sans pension. 55—3

SAINT-HUBERT, 81 — C. A. L. — Belles grandes chambres dans maison tenue sur haut ton, confort moderne, pension tout à fait bourgeoise. 54—6

SAINT-HUBERT, 620 — C. A. L. — Belles grandes chambres sur le devant, fenêtre bai, garde-robe, étage du bain, chauffées eau chaude. Prix modéré. Tél. Est 2962. 55—3

CHAMB. MEUBLEES A LOUER

AMHERST, 307 — C. M. — Chambre meublée à louer, à prix modéré. 55—3

AMHERST 564 — C. M. — Chambres simples et doubles à partir de $1.00 par semaine en montant. 57—3

CHAMB. MEUBLEES A LOUER

AVENUE VIGER 63 — C. M. — Jolies grandes chambres doubles sur le devant, deux châssis, place centrale, vis-à-vis gare Viger. Confortables pour voyageurs. Téléphone Est 4164. 56—3

BERRI, 176 — C. M. — Chambre garnie à louer, eau chaude, gaz, dans famille privée sans enfant. 57—3

CADIEUX 598. — C. M. — Une jolie chambre meublée, chauffée gaz, bain, bien tranquille, dans famille privée de deux. Toutes les commodités. Le tramway passe à la porte. 56—3

CADIEUX, 56 — C. M. — Chambres meublées, étage du bain, lumière Auer, maison tranquille, chez Mlle Fournier, 56 Cadieux, sonnez à droite. 56—3

CHAMP DE MARS, 316 — C. M. — Grande chambre avec améliorations modernes, famille privée pas d'enfant, prix modéré. 56—3

CHERRIER, 190 — C. M. — Dans une famille privée sans enfants, améliorations modernes. 56—3

CHURCH, 62 — C. M., près Sherbrooke, chambre double et simple, accommodations de premier choix, bain émaillée, eau chaude, chez une personne seule. Possession immédiate, meilleure heure pour visiter, de 6 à 8 p. m. 53—6

HOTEL-DE-VILLE 345 — C. M. — Chambre garnie pour monsieur seulement. S'adresser de 5 à 8 hrs p.m. 47—12

HOTEL DE VILLE, 85 — C. M. — Chambre simple bien meublée, étage du bain, lumière Auer, famille privée sans enfant. $1.00 par semaine. 55—3

LAFONTAINE, 883 — C. M. — Grande chambre meublée à louer, 2 châssis, garde-robe, usage de la cuisine, $7.00. 57—3

ONTARIO EST, 185 — C. M. — Chambre meublée ou non, dans famille sans enfants, près avenue Hôtel de Ville. 56—3

RACHEL 319—C. M.—Grande chambre meublée dans famille privée, chauffage à eau chaude, poêle à gaz, garde-robe, bain. 55—3

SHERBROOKE EST, 259 — C. M. — Chambres meublées à louer, bien éclairées, chauffées et ventilées, avec toutes les améliorations modernes, dans une maison paisible. No 259 rue Sherbrooke Est. Téléphone Est 6587. 52—6

SAINT-ANTOINE, 624 — C. M., chambre de devant, étage du bain, très chaude, très bien meublée, avec pension, convenable pour monsieur ou couple marié.

STE CATHERINE OUEST, 30 — C. M. — Chambre garnie, gaz, maison chaude, avec ou sans pension, prix modérée, possession immédiate. 55—3

STE CATHERINE EST, 85 — C. M. — Magnifique grande chambre à louer, très bien meublée, sur le devant, chauffée, gaz, tranquille, prix modéré.

SAINTE-CATHERINE EST, 255. — C. M. — Grande chambre sur devant, dans famille privée. 57—3

ST CHARLES BORROMEE 475 — C. M. — Grande et petite chambre meublées avec poêle à gaz, étage du bain, famille canadienne. 55—

ON DEMANDE A LOUER

PLAIN-PIED DEMANDE — On demande à louer pour le 1er mai plain-pied de 7 à 8 pièces, chauffé à l'eau chaude, avec améliorations modernes, quartier Saint-Jacques de préférence. Ecrire Casier 67 ta "Presse." Propriétaire désirant bon locataire, écrire immédiatement. 53—12

PLAIN-PIED DEMANDE — On demande à louer, pour le 1er mai ou avril, plain-pied moderne, chauffée, ou logement chauffée, 2 étages, 8 à 10 pièces. Mentionner prix, localité. Ecrire à Locataire, Boîte Postale 655. 56—6

A VENDRE OU A LOUER

ABANDON DES AFFAIRES — Grande vente à sacrifice, tout ce mois, de tout notre stock entier au commerce, par lots convenables, à tout acheteur. Marchandises sèches, mercerie, habillements et pardessus, chaussures, bijouteries, bas et mitaines, objets de marchand de tabac, des jobs de toutes sortes, avantages spéciaux pour les marchands de campagne, chez Bonhomme et David, 954 rue Ste Catherine Est, près Papineau. 57—6

A VENDRE OU A LOUER — A Charlemagne, un magnifique cottage, 2 étages, 13 pièces et dépendances, installation moderne, près des chars. Conviendrait à un jeune médecin. Conditions faciles. Pour informations, s'adresser 125B Christophe Colomb, Montréal. 54—6

GRUES à moteur — hoisting engines —A louer ou à vendre. J. H. Wood and Son, enfonceurs de pilotis, 27 St Edouard, angle Alexandre. Phone Bell Main 334. 51—1,M,s—n

A VENDRE

AMEUBLEMENTS à conditions très faciles et à des prix très modérés. Meubles de salon, de salle à dîner, de chambre à coucher; poêles, tapis, prélarts, rideaux, go-carts, ainsi qu'ameublements de bureaux, pupitres, bibliothèques, etc. La Cie Prince, 85 rue Saint-Laurent. 128—306

AMEUBLEMENT — Magnifique ameublement, 4 pièces, à vendre, complet ou séparément, continuation du hall si désiré. Aussi un violoncelle en parfait ordre. 567 Panet. 54—6

AMEUBLEMENT de maison de pension à vendre, très belle localité située près de la gare St Henri. S'adresser 1841 Notre-Dame Ouest. 56—6

AMEUBLEMENT à vendre, 15 chambres meublées toutes louées, aucune offre raisonnable ne sera refusée, il faut vendre, cause de départ. 94 boulevard St Laurent. 57—6

ARTICLES EN BOIS — Boîtes de livraison pour bouchers, pelles, manches pour boulanger, oiseaux pour briques, mortier; poulies pour cordes à linge. F. H. Boyer, 127 Coursol. 44—26

AUX PERRUQUIERS — A vendre une perruque, quelques mois d'usage; couleur brune, cheveux courts et poinpadour. Pour autres détails, s'adresser Mlle Laurin, 161 Visitation. 14—n

A VENDRE — Raquettes, skis, patins, toboggans, hockeys, etc. Aussi tuques, ceintures, mitaines et sweaters aux couleurs des différents clubs. La Cie d'Auvents des Marchands, Ltée, 29 Notre-Dame Est. 42—26

A VENDRE PAR
GILBERT MARTIN & CIE,
88 Notre-Dame Est. Tél. Main 2190

PROPRIETES à vendre dans toutes les parties de Montréal, conditions faciles, soit $200, $500, $1,000, $1,500 comptant, balance au gré de l'acquéreur.

CLOS bois, charbon, grains, foin, donnant profits nets par mois, $100 à $200, vendra $500, $700, $900, $1,100.

MAISONS richement meublées pour pension ou louer des chambres, 7 à 15 pièces, donnant $50 à $125 profits nets par mois, vendra excessivement bon marché. Spécialement une, rue Osborne, 9 pensionnaires, à $5 par semaine, valant $1,500, vendra $850. Cause : départ immédiat.

EPICERIES depuis $300, $500, $1,000. $2,000, on accepterait propriété en échange. S'adresser Gilbert Martin, 38 Notre-Dame Est. 53—6

A VENDRE — Rue St Denis, un magnifique ameublement de 15 chambres; vendra à un prix très bas, cause de vente : cause de départ immédiat. S'adresser à P. O. Coulombe, bâtisse la "Patrie.", chambre 13. 55—6

CHANSONS DE PARIS — Envoyez 25c en timbres et vous recevrez franco par la malle 45 chansons différentes et les morceaux de musique illustrés suivants: Adieu Marthe, Le temps des Primevères, Je voudrais t'entendre, Le Baiser du retour, J'aime la nuit, Mignon voici le printemps, A. Boddart, 67 rue Yorkst Paul, Montréal. 57—6

CLAVIOPHONE à vendre bon marché, s'adresser à Lucas et Sims, No 5 Côte de la Place d'Armes.

CLIENTELE de lait à vendre, 30 gallons par jour, voiture, cheval, bidons. S'adresser 1322 Saint-Dominique. 55—6

CLIENTELE DE LAIT — On demande à acheter une clientèle de lait de pas moins de 50 gallons et plus. Sadresser le soir après 6 hrs, 861 Marie-Anne.

CREMERIE A VENDRE

Dans le comté de L'Assomption, en parfait état, ainsi que poste d'écrémage pouvant être converti en crémerie à très bon marché. Je suis le possesseur de ces fabriques et les vendrai bon marché pour cause de mauvaise santé.

T. M. WILSON,
54—6 F La "Presse", Montréal.

ETAL de boucher à vendre, rue Rachel, vieille place d'affaires, bonne clientèle, bon marché pour prompt acheteur. S'adresser 403 Marie-Anne. 54—6

FOURNAISE de première classe à vendre, ainsi qu'un "sideboard" et un mobilier de chambre en noyer noir. Le tout vendu à sacrifice. S'adresser 165 Beaudry. 54—6

IMPRIMERIE — A vendre très bien achalandée, faut vendre d'ici à huit jours. Conditions faciles. Aucune offre raisonnable refusée. S'adresser à 45 de Montigny Est.

JESUS DE NOEL à vendre, grande réduction, depuis 15 centins jusqu'à $15. Prix spéciaux pour le commerce du gros. Grand assortiment de miroirs, cadres, gravures, dans les plus bas prix. Tout est réduit pour fêtes du Nouvel An. Une visite vous convaincra. Wistinetner, manufacturier, 72 boulevard Saint-Laurent. Téléphone Main 5982. 47—12

MAISON DE PENSION à vendre, pour cause de maladie. Bonne place faires. S'adresser à M. Gédéon Lebel, 267 Craig Est.

MANUFACTURE A VENDRE — Installation moderne, machinerie, Clientèle, procédé secret, produit en très grande demande, $25,000 à $40,000 bénéfice net par année garantis à l'acheteur. Véritable bargain, petit capital fait fonctionner l'affaire rondement. Cause: se retirant des affaires. Casier 92, la "Presse." 54—6

MANUFACTURE de portes et châssis faisant magnifiques affaires, dans un bon centre de campagne, à vendre avec bonnes conditions. Vente pour cause de maladie. S'adresser à Z. Gauthier, Nominingue, Qué. 57—12

MEUBLES — Durant ce mois, meubles, tapis, prélarts, à bon marché. Venez voir nos prix, meilleur marché qu'ailleurs. Rachel Furniture Co., 261 Rachel, près Parc Lafontaine. 45—26

MEUBLES ET VETEMENTS par paiements faciles, aux prix du comptant, toutes sortes de meubles, poêles, tapis et prélarts, aussi gros assortiment de complets tout faits ou confectionnés sur commande, pour hommes, aux plus bas prix, ou par paiements hebdomadaires. Universal Furniture Co., 83 rue Craig Ouest. 54—26

MEUBLES — A vendre, ameublements de chambre, couchettes de fer, cuivre; poêles, fournaises. Comptant ou termes faciles, chez F. Guibord et Cie, 916 Sainte-Catherine Est. 55—6

REGISTRE — A vendre un "cash register", en bon ordre. S'adresser 889 rue Le Fleurimont, près St Denis.

A VENDRE

MEUBLES — A vendre, au No 180 St Augustin, St Henri, ameublement complet de salon, salle à dîner, chambres à coucher, cuisine, poêle, tapis, prélart, rideaux, à prix modéré, avec avantage d'avoir le loyer. 56—3

NOTRE SAC feuille d'érable en cuir, grand, ce qu'il y a de mieux pour le prix, $1.00. Expédié par la poste à toute adresse, sur réception du prix. Procurez-vous-en un de "The Wigwam, 138 rue Berri.

PERRUQUE — A vendre, jolie perruque brune, cheveux courts en arrière et Pompadour, quelques mois d'usage, convenable pour mascarade, acteurs ou personnes ayant la tête rasée. Vendra à très bon marché. S'adresser Mlle Laurin, 161 Visitation. 4—n

POTEAUX EN CEDRE — A vendre 600 poteaux en cèdre de 25 pieds et plus, pour télégraphe et téléphone, etc. S'adresser A. P. Pattenaude, Jeune Lorette, Que. 55—6

QUICONQUE désire acheter par versements, tapis, rideaux, fourrures, meubles, go-carts, vêtements de dames et messieurs est prié de s'adresser 191 Sainte-Elisabeth. Commandes prises par téléphone Est 3272. 36—26

TABACONISTE ET BOUTIQUE de barbier à vendre, établis depuis 10 ans, au plus bas prix possible, à prompt acheteur, cause de vente : changement de commerce. S'adresser 1551 Saint-Jacques. 53—6

1,000 paires de mocassins pour glisser en traîne sauvage et aller en raquettes, marque Jack Buck, Hudson Bay, à 75 cents la paire. Excellente valeur à $2.25. J. B. Miller, 437 rue St Jacques. Tél. Main 3794. 55—6

CHEVAUX TONDUS

FAITES CLIPPER VOS CHEVAUX à l'électricité, en 30 minutes, chez J. L. Gaudet, 549 Amherst, coin Ontario. Ouvrage garanti. Tél. Est 1306. 57—26

CHEVAUX VOITURES HARNAIS

A VENDRE, un grand Victoria d'hiver, un coupé d'été avec patins pour hiver, et un surrey, le tout fait par la maison Ledoux. Un bargain pour quiconque a besoin de belles voitures d'hiver et d'été. S'adresser W. Mackay, la "Presse". 36—n

A VENDRE — 1 express d'hiver pour livraison. S'adresser épicerie St Charles, 395 St Laurent. 57—3

CARRIOLE, harnais de poney, peu usagé, et une selle toute neuve, à vendre bon marché. S'adresser 2075 St Jacques. Tél. Ouest Main 1070.

CARRIOLES de charretiers, première classe, à vendre, neuves et seconde main, "bob sligh" devant en S. Aussi sleighs de tous genres. Ulric Roy Cie, 1141 Papineau. 56—6

CHEVAL A VENDRE — Superbe cheval de promenade à vendre. S'adresser au Dr P. E. Maurice, coin Cadieux et Ontario. 42—n

CHEVAUX A VENDRE — 6 chevaux trotteurs rapides ; 75 chevaux de trait, bon marché. Viandes en tout temps. J. E. Charlebois, 53 rue Saint-Henri, angle Saint-Paul. 55—6

CHEVAL A VENDRE — Bon cheval de boghei et d'ouvrage, en bonne condition. Prix $50. S'adresser 1230 St Jacques. 52—6

CHEVAL — Bon cheval à vendre, 8 ans, sain, pesant à peu près 1,000 livres. S'adresser J. M. Guindon, ferronnier, 988 Sainte-Catherine Est. Téléphone Bell Est 3610. 54—6

CHEVAUX — Nous venons de recevoir un char de chevaux pesant 1,000 à 1,400, comprenant plusieurs juments, pour être vendus immédiatement. Latreille et Séguin, 122 Colborne. 56—6

CHEVAL — A vendre cheval, voiture, harnais, l'acheteur pourra avoir une place de $12.00 par semaine pour travail avec le cheval 6 heures par jour. 812 Logan.

CHEVAUX ET VOITURES — A vendre à l'encan, le 12 janvier, à 10.30 a.m., vente spéciale de 50 chevaux de choix, bons pour toutes fins, M. J. Kenny met un lot choisi à vendre. Une très belle paire de chevaux hongres noirs; aussi beaucoup d'autres chevaux de promenade et de travail. Nous aurons aussi plusieurs chevaux de trait, d'express, de promenade et autres pour la ville. A vendre sans réserve, T. W. Foster and Son, encanteurs, 605 rue St Paul.

CHEVAL — A vendre, cheval brun, bon jour voiture d'ouvrage, sleigh fin, harnais, le tout pour $40. Aussi cheval garanti pour l'ouvrage, noir, harnais de travail, $17; harnais d'express, $6.50, presque neufs. 785 Notre-Dame, Maisonneuve.

PONY à vendre, avec carriole, robes, harnais et charrette, vendra séparément ; aussi express sleigh et Ste Catherine. A. C. Larivière, 71 Saint-Antoine. 53—6

ROBES A VENDRE — Deux belles robes en Musk Ox, pour sleigh. S'adresser 1980 Notre-Dame Ouest. 52—6

SLEIGH A VENDRE — Belle voiture de famille et de médecin à vendre. S'adresser à Bérard et Major, rue Ste Catherine Ouest. 52—6

SLEIGHS à vendre à grandes réductions ; express, sleighs neufs et de seconde main ; sleigh double, Lorry simple, 2 sleighs Gladstone. Jos. Bonhomme, 200 rue Guy. 55—6

SLEIGH — Presque neuf, berlot à lait, bob sleigh léger, bob sleigh devant en S, aussi Windsor cutter sleigh fin à 2 sièges, etc. Bon marché. Théo. Trudeau, 266 Visitation. Phone Est 1364. 56—6

SLEIGH Sainte-Catherine, seconde main, en bon ordre, très bon marché, vente ; cause de départ. E. Picard, boucher, 770 Charlevoix, Pointe Saint-Charles. Tél. Bell M. 6842. 57—2

VOITURES à vendre, sleigh Ste Catherine, sleigh de boucher et d'épicier, berlot neuf et d'occasion, sleigh de laitier et cutter. J. T. Gariépy, 712 de Montigny, coin Visitation. 52—6

VOITURES — A vendre, voitures de laitier et d'épicier, neuves et de seconde main, d'hiver et d'été. S'adresser 339 rue Aylwin, Hochelaga. 57—6

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

A VENDRE, un grand nombre de pianos carrés et orgues faits par les meilleurs fabricants. Tous parfaitement examinés et réparés. Ont l'appui de notre pleine garantie. Prix depuis $75 et plus. Conditions à partir de $3 par mois. Layton Bros, 144 rue Peel. Ouvert le soir tout ce mois-ci. 8,11

PIANO cottage à vendre, belle caisse, intérieur en fer, 7 octaves, notes en ivoire, $55. 79 rue du Couvent, St Henri. 56—2

PIANOS — L'annonceur ayant besoin d'argent vendra à sacrifice un magnifique piano droit ayant servi ; coût $400, pour $125. Ecrire immédiatement à casier 130 la "Presse." 55—6

PIANO droit à vendre, marque américaine, parfaitement neuf, pris pour dette, valant dans un magasin $350, vendra $165 d'ici à huit jours. 1451 St Hubert. 55—6

PIANOS — Magnifique piano droit employé quelques mois. Comme nous avons supprimé notre rayon de musique en feuilles, nous accepterons $199 comptant pour cet instrument de $375. Arsène Lamy, magasin à rayons, 830 rue St Denis. 57—2

PIANO à vendre, marque américaine, grand format cottage, boîte en acajou, payé $450 il n'y a pas un an. Pour du comptant, on ne refusera aucune offre raisonnable. Propriétaire a besoin d'argent pour le 15 janvier. S'adresser 35 Sussex. 57—6

PIANO — A vendre un beau piano cottage "Imperial". Bon marché à prompt acheteur. S'adresser à Mme Labelle, 159 Saint-Louis, Lachine, Qué.

PIANO A VENDRE — Heintzman & Co., droit, caisse en acajou, grandeur moyenne, 7 octaves, touches d'ivoire et d'ébène. En splendide état, $255, conditions faciles. Layton Bros, 144 rue Peel. N. B. Ouvert le soir durant ce mois. 57—2

FOURRURES A VENDRE

MANTEAU en mouton de Perse gris à vendre à sacrifice. S'adresser à 958 St Denis. 43—n

FOURRURES A VENDRE

CASQUE en chat sauvage 2.50; casque "near seal", 2.25; étole en chat sauvage 4.90, casque en opossum, 2.50. F. Cantin, 1987A Saint-Jacques, Saint-Henri. Westemount 2409. 35—26

FOURRURES, ECHANTILLONS — Nous avons eu par une chance d'affaire exceptionnelle des échantillons comprenant manteaux en mouton de Perse et autres garnis en vison, aussi capots de chat sauvage, étoles et manchons; nous avons aussi des jupes pour dames. Comme ce n'est pas dans notre ligne nous les vendrons à un bon marché extraordinaire. Albert, magasin de meubles, 39 Ste Catherine Ouest. Ouvert le soir. 46—12

FOURRURES — Abandon des affaires. Aucun prix raisonnable n'est refusé, manteaux depuis $17.00. Tours de cou depuis 50c. Casques depuis 75c, fixture à vendre. Comptoir général de liquidation. 39 Notre-Dame Est. 47—26

FOURRURES A CREDIT — Un beau choix de fourrures, vêtements, costumes, vendus à la semaine ou au mois. R. Ness, 1707 Sainte-Catherine Est, entre Désery et Darling. 48—26

FOURRURES — Onze capots de chat, valant $40, pour $25 ; autres, $60, pour $40 ; $90, pour $60. Manteau seal électrique, valant $55, pour $20. Grand assortiment de manteaux de mouton de Perse, valant $60 pour $40. Manteaux garnis en vison, $60. Manchons en vison, $15. Aussi toutes sortes de fourrures à grand sacrifice. Venez nous voir avant d'acheter ailleurs. Raphaël Marks, 137 Craig Est. 52—6

FOURRURES — Doublure de collerette en fourrure à vendre, casque en mouton, chaussures, lingerie, costumes, veste de laine, chapeaux. Cause mortalité. S'adresser le soir entre 7 à 9 hrs, 1117 St André. 53—6

FOURRURES — Toutes sortes de fourrures au prix de la manufacture ; manteaux doublés, $50. J. A. Bélanger, 152 Notre-Dame, vis-à-vis Carsley. Tél. Main 3142. 54—6

FOURRURES —Magnifique capot de chat sauvage, pas d'usure. Valeur $100.00. Vendrait à sacrifice. S'adresser 1052 Sherbrooke, coin Delorimier. 55—9

FOURRURES — Achetez vos fourrures au magasin de fourrures B. Goldberg, 349 rue Bleury. Nous avons un assortiment choisi de pardessus de messieurs, en chat sauvage et doublés en fourrures, depuis $35; manteaux en mouton de Perse pour dames, depuis $45. Aussi un assortiment complet d'étoles et manchons en vison canadien naturel, à $30 et plus. Toutes nos marchandises sont garanties confectionnées à la perfection, d'un style et d'un ajustement irréprochable. Nos casques d'enfants en mouton gris à $1.50 démontrent que nos prix sont raisonnables. B. Goldberg, 349 rue Bleury. 55—6

FOURRURES A VENDRE — Levitt Bros, manufacturiers de fourrures, 816 rue Lavauchetière Ouest, angle de la Côte du Beaver Hall. Nous avons décidé d'écouler avant l'inventaire, le reste de nos fourrures. Comme la saison est avancée, nous vendrons au prix coûtant ce qui reste de notre stock, comprenant manteaux doublés en fourrure pour dames, depuis $25.00 en montant ; pardessus doublés en rat musqué, pour messieurs, avec collet et revers en loutre, aussi paletots doublés en marmotte, avec collet et revers en loutre française, depuis $25.00 et plus. Pardessus en chat sauvage bien fourrés, depuis $35 et plus; manchons en vison naturel, depuis $25.00 et plus. Aussi un assortiment d'étoles et manchons en mouton de Perse, écureuil gris et renard Isabella, à ½ prix. 56—6

50c DANS LA PIASTRE — Capots, manteux, étoles, manchons, casques et colliers, peaux de vison, etc., etc. 628 Sainte-Catherine Est. 48—n

CHALOUPE YACHT A VENDRE

YACHT à gazoline à vendre, parfait état, 35 pieds, 12 c. v. Occasion. Téléphonez Main 1608. Boîte poste 259. 256—n

COMBUSTIBLE A VENDRE

BOIS du C. P. R. à vendre, scié, à $1.50 le voyage ; charbon, prix courant. Spécialité : charbon de Strenning, à $2.50 le voyage, livré ; de plus, bois de construction à prix réduit. S'adresser 1004 Mont-Royal. S. Désy, Tél. Est 97. 43—26

ROGNURES de bois des usines du C. P. R., 75c et $1.00 le voyage, pris aux chars, en face du No 1410 Iberville. Personne autre ne vend ce bois. Téléphone Bell Est 6275. 52—6

10,000 cordes de bois franc, érable et merisier, coupé longueur de poêle, $2.25 la corde, livré ; charbon dur et mou, chez Payette et Fils, 1328 de Montigny Est. Tél. Est 1286. 54—6

MACHINERIES

A VENDRE — Machineries neuves, tambours, etc., pour un élévateur à marchandises, bon pour 5 étages. S'adresser The Ledoux Carriage Co., Limited, 93 rue Osborne. 8,11,13

MACHINERIE — A vendre, chaudières, moteurs, courroies, poulies, chaises, arbres de couche et toutes sortes d'accessoires de moulins. Dominion Machinery Supply Co., Mullins et Co., 37 sq. Papineau. 56—6

MATERIAUX de CONSTRUCTION

A VENDRE — 15,000 brique du bord de l'eau. S'adresser The Ledoux Carriage Co., Limitée, 53 Osborne. 8,11,13

PIERRE à vendre, de n'importe quelle grosseur, à bas prix. Pour plus amples détails, s'adresser à James Curotte, Caughnawaga. 57—6

PROPRIETES A VENDRE

A SAINT-HENRI — P. A. V. — 142 et 144 rue Sainte-Marie. Rapporte $20 par mois. Prix $1,800, $300 comptant. Balance facile. L. E. Gingras, 71A Saint-Jacques. 55—6

AVENUE MONT-ROYAL, près Saint-André. — P. A. V.—Bloc à trois étages, façade en pierre, contenant un grand magasin avec grande cave cimentée et fournaise à eau chaude; 2 plain-pieds au-dessus, sur lot de 23 x 85. Loués $684. Prix $6,750. W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame Ouest. 54—5

AVENDRE — Rue Clark, près de l'église, une jolie propriété de deux logements, façade en pierre, cave de 7 pieds, prix $2,900, $1,000 comptant. S'adresser à P. O. Coulombe, bâtisse la "Patrie." 55—6

AVENDRE — Rue Esplanade, 6 magnifiques logements, construction neuve rapportant $1,200, pour $10,500. S'adresser à P. O. Coulombe, bâtisse la "Patrie." 55—6

A VENDRE — No 122 avenue Laval, magnifique cottage, près passé St Louis, autrefois résidence de feu Z. Chapleau, comprenant 11 chambres, cave cimentée, buanderie, grenier. 55—12

AVENDRE, rue Maisonneuve, près de Ste Catherine, 10 logements, en très bon état. Prix $11,500. S'adresser à P. O. Coulombe, bâtisse la "Patrie," chambre No 13. 56—6

AUX ENTREPRENEURS — P. A. V. —A vendre, trois maisons en pierre, à quatre étages, six logements, avec terrain de 63 x 80, après élargissement de rue, une superbe chance de faire un joli montant d'argent sur une petite somme d'argent. Parent Frères, 56 rue Saint-Jacques. 52—6

AVENUE LAVAL — P. A. V. — Quatre logements en brique, 7 et 8 pièces, loyer annuel $744, peut être augmenté. Hypothèque $3,000. Prix $7,500. W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame ouest. 53—6

MAISON à vendre, $3,300, bonne place d'affaires, 2 logements et un magasin, $1,700 comptant, balance dans 3 ans. S'adresser 750 Marie-Anne Est. 53—6

MAISON à vendre, contenant 3 magasins, 7 logements, très bien bâtis, dans Montréal Annexe, coin Fairmont et Clark, 66-68-70-72 Fairmont, 318-320-322-324-326-328 Clark, tous très bien loués, rapporte au-dessus de 10 pour cent. S'adresser T. A. Brunet, 322 Clark. 56—6

MAISON à vendre, bois et brique presse, grandeur 40 x 25, six pièces, près rue Mont-Royal, S'adresser 313 rue Garnier. Bonnes conditions. 57—6

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE PAR
J. B. BRUNET,
Agent d'immeubles, 76 St Jacques. Tél. Main 6767. Soir: Est 5787.

$2,000 — St Dominique, près Rachel, 2 logements et une boutique à 2 étages, bois et brique ; comptant $600, balance $100 par année.

$2,700 — Cadieux, près Rachel, 2 étages, 3 logements, comptant $500, balance facile.

$2,800—Bréboeuf, près Mont-Royal, 2 logements, une épicerie et 1 écurie. Termes faciles.

$2,800 — Chambord, près Laurier, 2 logements et une belle boutique, comptant $500, prendrait un ou deux terrains en échange.

$4,800 — Esplanade, près boulevard St Joseph, 3 étages, 3 logements, façade en brique pressée, revenu $564; prendrait un ou deux terrains en échange.

$5,100 — Rue Parthenais, 3 étages, 5 logements, façade en brique romaine, logement du bas, 7 pièces; terrain 26 x 142½. Comptant $1,000, balance facile.

$6,500 — St André, 8 logements, bois et brique ; revenus $744; comptant $1,000; balance facile.

J. B. BRUNET, agent d'immeubles, 76 St Jacques. Tél. Main 6767. Soir, Est 5787. 55—6

MARQUETTE — P. A. V. — Maison No 469, 471. Rue Marquette, deux plain-pieds, bien fini, bonne localité, conditions faciles. Prix $3,000. S'adresser Joseph Demers, 461 Marquette. 53—6

PROPRIETE — A vendre, une propriété rue Rachel, comprenant un magasin, un logement, 23 x 100 pieds profondeur, cave cimentée même dimension, munis d'élévateur, etc., pouvant rapporter $125 à $140 de loyer par mois. Pour plus amples informations, adressez-vous à Jasmin et Pariseau, 71a rue St Jacques. 52—11

PROPRIETE — A vendre sans délai propriété neuve, 9 logements, magasin, bon centre d'affaires, meilleure localité pour location facile, revenu annuel $1,284, vendra $11,000. Adjutor Talbot, 560 Frontenac. Téléphone Bell Est 6331. 53—6

PROPRIETE A VENDRE — Trois plain-pieds, sept pièces, bain, w. c., gaz, le tout en bon état, maison neuve. Nos 100, 102, 104 rue Cuvillier. S'adresser E. Pelletier, 871 de Montigny Est. Tél. Bell Est 3246. 57—6

PROPRIETES A VENDRE PAR
T. DUBREUIL,
97 St Jacques. Main 2380

$7,500 — Rue Mance, près Mont-Royal, joli trois plain-pieds modernes de 8 pièces chacun, fournaises, etc., rapportant au delà de 10 pour cent. Bon marché véritable.

HOPITAL PRIVE — Rue Dorchester Ouest, magnifique maison de 18 grandes pièces, pouvant être aisément convertie en hôpital privé, avec grand terrain vacant en arrière pour construire annexe.

$7,500 — Outremont, Cottage moderne, 10 pièces, très bel endroit. Terrain 90 x 100 pieds. Canaux payés. Prix $7,500. Conditions faciles.

T. DUBREUIL, 97 St Jacques. Main 2380. 56—6

PROPRIETE A VENDRE — Bloc de plain-pieds de 51 à 71 avenue Coloniale, maintenant vacantes, aussi terrain en arrière, 114 pieds de front sur la rue Cadieux, avec cottage d'un seul logement. S'adresser 544 rue Cadieux. 56—6

P. A. V. — A vendre belle propriété, pierre, construction première classe, améliorations modernes, peut visiter le soir, bon marché pour prompt acheteur S'adresser 778 Gilford, entre St Hubert et Resther. 56—6

RESIDENCES — A vendre, deux nouvelles résidences commodes — rue Dorchester, à l'ouest de la rue St Mathieu, — chacune possède une salle de réception, un salon et pièces pour déjeuner, une bibliothèque, 5 chambres à coucher, une cuisine-dépense pour la vaisselle et dépenses fraîches, deux chambres de bain, escalier en arrière et en avant. Ces maisons sont de toute première qualité, et toutes finies de bois dur, quatre foyers dans chaque maison, grands châssis à baie avec vitres épaisses ; nous attirons l'attention des acheteurs. Conditions convenables aux acheteurs. Pratiquement le prix d'un loyer. Alexandre Mackay, angle des rues St Mathieu et Dorchester. Tél. Up 1721 ou ouest M. 1920. 55—6

SHERBROOKE OUEST 69 — P. A. V. — Maison en pierre et brique avec écurie, terrain 135-25, à 69 Sherbrooke Ouest. 57—26

ST ANDRE, 1443 — Propriété à vendre, 2 logements, 5 et 6 pièces, valant $3,500, vendra bon marché, $2,600. Revenu $300. S'adresser 1443 St André 54—6

ST DENIS, 875 — Cottage à vendre, 11 pièces, en parfait état. Terrain de 38 x 95. Bonne localité pour un médecin ou un dentiste. S'adresser sur les lieux, ou à S. D. Vallières, 1431 St Hubert. 57—6

VENTE DE SUCCESSION — P. A. V. — Rue Mance, $6,250, entre Sherbrooke et Milton, maison de trois étages, 12 chambres, plomberie découverte, chauffage à l'eau chaude : possession au mois de février si désiré. W. Ernest Bolton, 141 rue Notre-Dame Ouest. 54—6

PROPRIETES A VENDRE PAR
A. W. DAGENAIS,
1186 St André. Tél. Est 4130

$2,500 — Gilford, près Saint-André, propriété deux logements, parfait ordre, façade en pierre. $2,500.

$2,600 — Lasalle, près avenue Laurier, deux jolis logements brique, couverture double, égoutte au milieu, bain, gaz, parfait ordre. Prix $2,600 seulement.

$14,750 seulement, Casgrain, Mile-End, 16 logements, brique, coin, faisant commerce d'épicerie, revenu $1,854. $3,000 comptant. Echangera contre petite propriété. Chance exceptionnelle.

LASALLE, à Maisonneuve, coin Northern Railway, deux beaux lots, 50 par 100 échangera contre propriété. A. W. Dagenais, 1186 Saint-André. Tél. Est 4130. 54—6

$1,650—529 Huntley, maison brique et bois, bain, w.c., gaz, électricité, fixture électrique compris, comptant $350, balance à 6 p. c. 55—6

$1,900 — Côte Saint-Paul, 2e avenue, No 47, deux logements, prix $1,900, $300 comptant. S'adresser Rémi Caron, 103A Sainte-Emélie, Saint-Henri. 57—6

$2,000 comptant achèterait une magnifique propriété rapportant $340 par année, non loin de Montréal. Bon marché extraordinaire et chance de faire une bonne spéculation. Ecrire immédiatement à casier 736 la "Presse." 56—2

$2,900 — Besoin d'argent immédiat, je vendrais une propriété à ce prix, située dans très bonne localité, revenu 10% pour cent. Comme c'est un bon marché, je veux vendre sans l'intermédiaire d'aucun agent. Ecrire Casier 132, la "Presse." 55—6

$3,000 — Rue Gilford, 2 logis, façade en pierre, cave de 7 pieds, écurie. Revenu $300.00. $3,000, comptant $1,000. R. Tremblay, 232 Saint-Denis.

$3,300 — St André, 2487, maison 2 logements, 6 et 7 pièces. Valeur réelle $3,300, sacrifiée pour $2,500. Vrai bon marché. S'adresser 1443 St André.A. Vailquette, barbier. 54-6

$3,300 — Propriété à vendre, une magnifique maison neuve, moderne, bois et brique, bain, w.c., gaz. Partie comptant. Conditions faciles. S'adresser 459 Gilford. 55—6

$3,500 — Rue Prince Arthur Est, — P. A. V. — No 92, cottage en brique, 10 pièces, chauffage à l'eau chaude, plomberie à découvert ; prix $3,500 ; hypothèque $1,500. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame Ouest. 54—6

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE PAR
P. E. BROWN,
Agent d'immeubles. 97 St Jacques.

$2,500 — VILLE SAINT-PAUL, 2 maisons et grand terrain, ayant front rues Workman et Frothingham, ville Saint-Paul.

AVENUE DU PARC, près boulevard, 3 ou 6 plain-pieds, donnant bon rapport, exceptionnellement bien bâtis, modernes sous tous rapports.

RUE ST URBAIN — 2 plain-pieds, bois et brique, façade en pierre, fournaise, avec lot vacant à côté, grande boutique, 2 étages, 30 x 50, excellente place pour menuisier.

$15,500 — RUE CENTRE — Un coin, le plus central, occupé comme restaurant licencié, 1 magasin, 9 logements, très central.

RUE NOTRE-DAME, 1423, lot 50 x 106, 2 logements, grande écurie, $1.25 le pied. Chance exceptionnelle pour maître-charretier.

$2,600 — RUE DROLET, près de la rue Roy, cottage en brique solide de 9 pièces.

$3,750 — COIN DES RUES Marlborough et Stadacona, 5 logements, bois et briqde, loyer $402.

$3,000 — RUSHBROOKE — Jolie maison, 2 plain-pieds bien bâtis, bois et brique, propriétaire quittant le pays.

$3,500 — A VENDRE, rue Coursol, façade en pierre massive, très bien construite.

$3,500 — AVENUE LANSDOWNE, Westmount — Cottage de 6 pièces, vue superbe.

$8,500 — AVENUE GROSVENOR, Westmount, maison deux logements, pierre solide, bon placement.

$4,500 — RUE MANUFACTURE, près Charlevoix, maison bois et brique, 5 logements, revenu 11 pour cent. P. E. Brown, agent d'immeubles, 97 Saint-Jacques. 56—6

$3,500 — Avenue Laval, P. A. V. — 4 logements de quatre pièces et un petit magasin, loués $372.00, prix $3,500.00, comptant $1,500.00. S'adresser 752 Laval. 55—6

$3,600 — RUE HUNTLY, 3 plain-pieds, gaz, électricité, bouilloire, revenu 11½ pour cent, $2,600, partie comptant. E. Lalonde, 468 Huntly. Tél. Est 578. 57—6

$4,000 — 393-395-397 Plessis, quatre logements, avec écuries, terrain 40 x 113, comptant $1,000. S'adresser 401 Plessis, ou 234 Amherst. 57—2

$4,500 — A Bordeaux, P. de C., près station C. P. R., magnifique résidence comprenant 11 pièces, belle place pour élevage de volailles ; terrain 50 x 250 ; comprenant 3 poulaillers, hangars, écuries. Conditions faciles. J. B. Brunet, 76 Saint-Jacques. Main 6767. 57—6

$4,800 — Rue Marquette, 4 logements, bien finis, revenu $510. J. E. Brouillet, 185 Dufferin. Tél. Est 6468. Spécialité : collection de loyers.

$5,000 — Rue Fabre, 3 plain-pieds, façade en pierre, 7 pièces chacun. Revenus $540. Comptant : mille piastres ou plus. C'est une bonne occasion. J. Omar Oakley, 107 rue St Jacques. 56—6

$5,300 — Près église St Louis de France — P. A. V. — Maison neuve de 3 logements, 6 pièces. Loyer $600. T. Dubreuil, 97 St Jacques. Main 2380. 55-6

$6,500 — 8 logements, rue Beaudry, près Ste Catherine. Loyer $854. $4,000 comptant, balance facile. Pour informations, s'adresser M. Royal, 279 Beaudry. 54—6

$7,500 — A vendre, No 133 rue Berri, maison en pierre et brique, quatre étages.

$11,000 — Nos 182, 184 rue Berri, maison en brique, quatre étages. Possession au 1er mai 1909. S'adresser à Alphonse Décary, chambre 415, édifice New York Life, 11 Place d'Armes, Montréal. 56—6

$8,200 — 502-504-506 Parc Lafontaine, porte voisine rue Dufferin, loyer $800. Prix $8,200. S'adresser propriétaire, 321 Visitation. 57—2

$10,500 — St Denis — P. A. V. — Près de Montigny, belle pierre taillée, maison à trois étages, cuisine extension, écurie en arrière. Norman Binmore, 19 St Jean. 54—6

$13,000 — A vendre, 3 maisons rue Saint-Urbain. Conditions faciles. S'adresser 1818 Saint-Urbain. 55—6

$15,000—Hôtel à vendre. — Chs. Lebeau, chambres 11-12, bâtisse la "Presse," Montréal — A 25 milles de Montréal. Prix $15,000, comptant $3,000. Revenus $1,000 par mois, compris la propriété, bâtie en brique et un riche ameublement.

$2,500—Hôtel à vendre. — Chs Lebeau. — A 60 milles de Montréal. Prix $2,500, comptant $1,500. Revenue garantis $150 par semaine, dans une ville manufacturière. Echangera contre propriété.

LOTS A VENDRE

LOTS A VENDRE — 6 lots situés rue Mitcheson, de 25 x 100 pieds, avec ruelle. Prix $500 chacun. S'adresser à Q. Goyer, bâtisse la "Patrie," chambre No 13. 56—6

PROPRIETES DEMANDEES

PROPRIETE DEMANDEE — J'achèterais une propriété sur rue commerciale préférée de 25,000 à $39,000. Je paierai $7,000 comptant et donnerai une propriété de $6,000 rapportant $744 et claire d'hypothèque. Ecrire casier 133 la "Presse". 56—2

PROPRIETES DEMANDEES — On demande à acheter une ou deux propriétés, de $6,000 à $15,000. Conditions au gré du vendeur; achèterai première ou deuxième hypothèque. J. P. Tremblay, 71A St Jacques, 201A Chatham. 57—6

PROPRIETE DEMANDEE — On demande à acheter, dans les quartiers St Jacques, Ste Marie et Lafontaine, une propriété de 2 ou

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER par petits et gros montants, sur hypothèque. Achats de billets promissoires, créances, diamants, bijoux, etc. Pawn-tickets négociés. J. A. Denault, agent financier, 47 Côte Place d'Armes. Main 1185. 32—26

ARGENT avancé sur meubles de ménage, pianos, aussi sur 2ième hypothèque, achat diamants et billets de Mont de Piété. S'adresser à F. Fernet, 392 Mont-Royal. 44—26

ARGENT A PRETER par différents montants sur propriétés de ville, ou en construction aux taux ordinaires. S'adresser au notaire Meunier, 74 rue St Jacques. 55—6

PRETS SUR HYPOTHEQUES

A PRETER — A la ville ou à la campagne. Notre bureau étant établi depuis près de 15 ans, vous aurez satisfaction si vous avez besoin d'argent sur terre, maison, lot, assurance. Ecrire à Osw. Chaput Cie, édifice la "Presse" 177—n

ARGENT à prêter sur hypothèque taux courant. J. A. Hébert, notaire, 1352 Notre-Dame ouest ; bureau : banque Provinciale. Tél. Bell Main 3882 Main 529. 121—n

ARGENT à prêter sur hypothèque, à conditions faciles. S'adresser à Lucien Giroux, notaire, 71A Saint-Jacques. Tél. Main 2785. 46—26

ARGENT A PRETER — $4,000.00 à 4½ prêter pour 5 ans, sur une propriété de ville. Première hypothèque. Intérêt à 6 p.c. S'adresser immédiatement à Trudeau et Houle, 1845 Notre-Dame Ouest. Tél. Westmount 2111. 52—6

ARGENT à prêter sur hypothèque, à 5½ et 6 pour cent. Conditions faciles. S'adresser "Maison de Confiance Cadieux," 62 St Jacques. Tél. Bell Main 4086. 54—26

PRETS sur hypothèque, gros et petits montants, intérêts courants. Conditions faciles. H. R. N. Viau, courtier, 74 Saint-Gabriel. Main 5761. Résidence, 135 Drolet Est 1247 37—26

ON DEMANDE A EMPRUNTER

ON DEMANDE à emprunter de $5,000 à $6,000 sur première hypothèque, à 6 pour cent ; l'on s'adressera à Cyrille Brunet, 624 rue St Denis. 55—4

DIVERS

ALCOOLISME — Guérison positivement garantie, par écrit; tous frais remboursés s'il n'y a pas cure complète. Consultations gratuites. Dr McNervy Medical Co., 17 Côte Place d'Armes. 33—26

AVIS — A ceux qui ont des effets de ménage en storage au No 374 rue Workman, ayant passée au feu, sont priés sans autre avis de venir réclamer ce qui reste immédiatement. Signé A. Rouleau.

CHARLES THIBAULT — Les discours choisis du célèbre tribun populaire seront publiés en février 1909, par la Librairie Nationale, 78A rue Saint-Denis, Montréal, au prix de $1.00 l'exemplaire. On demande des souscriptions d'ici au 1er février 1909, au prix de 75c, franco, 85c. 40—26

DISPENSAIRE MEDICAL MONTIER, 540 Sainte-Catherine Est. — Consultations gratuites.

Dr F. de Sales Prévost, maladies des yeux, oreilles, nez, gorge ; lundi, jeudi et samedi, 10 à 12 a.m.

Dr J. A. Cadot, maladies du foie et des voies digestives : mardi, jeudi, samedi, 2 à 4 p.m.

Dr N. Massé, maladies des voies urinaires et peau : lundi, mercredi, vendredi, 2 à 4 p.m.

Dr F. Leclerc, maladies du coeur et des poumons : mardi, mercredi, vendredi, de 10 à 12 a.m.

Dr F. L. Sylvestre, maladies des femmes, lundi et jeudi, 4 à 6 p.m. 36—26

DIVERS — Mme Delisle, boulevard Saint-Laurent, continue ses traitements Stenaga, à sa résidence privée, 331, 31ème Avenue, Viauville, près Ontario.

REMERCIEMENTS à saint Joseph et à saint Antoine, pour faveur obtenue, avec promesse de publier.

REMERCIEMENTS à saint Joseph et saint Antoine de Padoue, pour faveur obtenue avec promesse de publier. J. L.

SUD - AFRICAIN — Les militaires ayant servi dans les contingents du Sud-Africain, écrivez ou venez à mon bureau immédiatement. Affaire importante. T. Girard, 360 Ste Catherine Est. Est 6702 277—n

OCCASIONS D'AFFAIRES

MEUBLES

vendus à des réductions exceptionnelles de 20 p. c. à 50 p. c. pendant notre Vente Annuelle de Janvier, avant notre inventaire. Nous accorderons du délai à ceux qui le désireront. C'est une occasion unique d'acheter les meilleures meubles aux plus bas prix. Venez donc chez

ALBERT

39 rue Ste Catherine Ouest.

9,11,12 FF

20 à 40 p.c. d'Escompte

Vous pouvez épargner 20 pour cent — 40 pour cent en achetant maintenant vos meubles, tapis, poêles, prélarts — et recevoir une prime de valeur en sus, en faisant vos achats de la City House Furnishing Co., 1332 à 1338 boulevard Saint-Laurent, 7 portes plus haut que la rue Rachel. Ouvert le soir jusqu'à 10 heures, tous les jours de janvier. 55—n FF

Nos dents sont très belles, naturelles, garanties **Institut Dentaire Franco - Américain** (Incorporé), 162 S Denis, Montréal. 1.M.v-n

FOURRURES A VENDRE

Pardessus en Chat Sauvage

pour hommes. Echantillons en parfait état à vendre à grand sacrifice. S'adresser 29 Ste Catherine Ouest. 46—n FF

Combustible Bon Marché

Coke pour usage domestique, brûlant bien, s'allumant aisément, propre et sans fumée. Les meilleurs résultats. Coût **$2.50** la tonne moins que le charbon anthracite.

Interrogez votre marchand de charbon

Commandes C. O. D. acceptées.

Montreal Light, Heat & Power Co

222—n FF

" C'est comme Cultiver de l'Argent "

que de faire des placements sur nos immeubles. Les revenus augmentent d'une façon tellement rapide qu'il est difficile d'en suivre la marche. C'est le temps de spéculer sur les immeubles de la compagnie. Nous avons une foule de propriétés, toutes améliorées et situées dans les localités où elles augmentent considérablement et constamment. Si vous désirez faire un placement sûr et certain, c'est le temps. Venez nous voir au plus tôt et nous en causerons.

Paul Brisset des Nos,

Tél. Main : 6693

16 Rue Saint-Jacques

33—n FF

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal — Cour de Circuit, No 23609. — La Banque Nationale, demanderesse, vs J. L. Leclair et al, défendeurs. — Le 20ième jour de janvier 1909, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de A. Savard, l'un des défendeurs, au No 392 rue Rachel, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en remèdes, parfums, etc. Conditions : Argent comptant. P. Aumais, H. C. S. Montréal, 11 janvier 1909.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 22967 — W. Duquette, demandeur, vs J. Lafrance et vir., défendeur. Le vingtième jour de janvier 1909, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 265 rue Wolfe, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Ed. Desroches, H. C. S. Montréal, 11 janvier 1909.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal. — Cour de Circuit No 12958. — Mme A. Bessette et vir demanderesses vs Jos. Romain, défendeur. Le 25ième jour de janvier 1909, à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 66 avenue Dominion, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en un piano et meubles de ménage. Conditions: Argent Comptant. A. Desroches, H. C. S. Montréal, 11 janvier 1909.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal. — Cour Supérieure No 3296. — Thomas Laplerre, demandeur vs Mme Victoria Gougeon, épouse de O. Jutras, défenderesse. Le vingtième jour de janvier 1909, à dix heures de l'avant-midi, au domicile de ladite défenderesse, au No 705 rue Saint-Denis, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de ladite défenderesse saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: Argent Comptant. J. E. Coutu, H. C. S. Montréal, 11 janvier 1909.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal. — Cour de Circuit No 19290. — E. Robillard, demandeur vs Mme François Chartrand, défenderesse. Le 20ième jour de février 1909, à une heure de l'après-midi, au domicile de la défenderesse, au No 103 rue Hadley, en la ville Saint-Paul, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de ladite défenderesse saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: Argent Comptant. J. B. Trudeau, H. C. S. Montréal, 11 janvier 1909.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal. — Cour de Circuit No 11697. — A. Drouin, demandeur vs Ulric Chamberland, défendeur. Le vingtième jour de janvier 1909, à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 667 rue Cowan, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles et effets de ménage, pianos, etc. Conditions: Argent Comptant. J. Caisse, H. C. S. Montréal, 11 janvier 1909.

OCCASION UNIQUE

D'ACHETER UNE

Magnifique Victoria d'hiver

telle que la vignette ci-dessus.

Aussi : un **Coupé d'Eté** avec patin pour l'hiver, et un **"Surrey"**, le tout fait par la maison Ledoux.

Quiconque veut acheter une voiture d'hiver ou d'été devrait voir celles-ci.

IL NE TROUVERA JAMAIS MEILLEUR BARCAIN.

S'adresser à W. MACKAY, la "Presse."

51—n FF

LA GUILLOTINE EN FRANCE

Le bourreau Deibler fait subir, ce matin, le châtiment suprême à

QUATRE MEURTRIERS

Devant une grande foule qui manifeste sa joie. — Un condamné refuse le secours du prêtre. — Rétablissement de

LA PEINE DE MORT

Bethune, Pas de Calais, France, 11 —Quatre meurtriers ont été guillotinés, ce matin. Une foule très nombreuse a été témoin de l'exécution. Ces meurtriers, depuis longtemps, jetaient la terreur dans le nord de la France, lorsqu'on parvint à s'en emparer.

Lorsqu'ils sortirent de prison, pour se rendre sur la place publique où le bourreau Deibler les attendait, la foule se mit à crier sa satisfaction.Quand l'oeuvre suprême fut achevée, personne n'eut un mot de regret.

Le Parlement français adopta récemment une résolution en faveur du maintien de la peine de mort en France, et, il y a quinze jours, il fut décidé d'établir un règlement. La loi permettant la peine de mort était devenue lettre morte, car le président de la république avait pris l'habitude de commuer les sentences.

Il y a actuellement, en France, dix-huit personnes condamnées à mort, et elles subiront le supplice de la guillotine.

L'effet produit sur la foule par les exécutions de ce matin, a été caractéristique. Comme l'un des condamnés s'avançait d'un air provocant, la foule menaça de lui faire un mauvais parti, mais la police mit un frein à tout mouvement. Le prêtre qui essaya de lui procurer les dernières consolations, fut brutalement repoussé.

DANS LA CAPITALE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 11 — Le nouveau conseil de ville a été installé, ce matin, avec tout le cérémonial habituel.

Le maire, dans son programme, demande de porter à mille dollars le traitement annuel des contrôleurs, d'abolir les comités permanents, de s'entendre avec le gouvernement pour forcer le Grand Tronc à construire la gare et l'hôtel à Ottawa, de prolonger le système électrique municipal, d'abolir les barrières de péage et de porter à $115,000 par année, l'octroi annuel de $60,000 fait par le gouvernement fédéral pour l'embellissement de la capitale.

Après ce discours, le conseil, par une majorité de 3 votes, a refusé d'abolir les comités permanents.

—La commission des chemins de fer continue à entendre, aujourd'hui, la cause contre la nouvelle classification des compagnies d'express, commencée la semaine dernière, à Ottawa.

MM. Nesbitt, de la Canadian Northern Express, et F. Chrysler, de la Dominion Express Co., protestent contre les remarques faites à Montréal à l'effet que les compagnies avaient trompé le commerce avec leur nouvelle classification, en lui chargeant des taux plus élevés qu'avant.

Les avocats prétendent que la nouvelle classification a été approuvée par la commission. M. Nesbitt demande qu'à l'avenir, l'on donne le temps suffisant aux compagnies de préparer leur cause, dans des cas de plaintes. Il proteste aussi contre les rapports des journaux sur cette affaire.

M. le juge Mabee, président de la commission, déclare que les nouveaux taux sont plus élevés, contrairement à l'entente faite avec les compagnies. Quant aux rapports de la presse il ne peut rien y faire.

La cause reviendra à la séance de cet après-midi.

LES PILLEURS DE VITRINES

ILS ENLEVENT DES FOURRURES DE PRIX, CHEZ M. MOFFATT, RUE NOTRE-DAME OUEST.

Les pilleurs de vitrine sont plus que jamais à l'oeuvre par le temps qui court. Il ne se passe pas de nuit sans que ces rôdeurs n'accomplissent quelques exploits.

La nuit dernière, ils brisaient adroitement la vitrine du magasin de M. Michael Moffatt, 543 de la rue Notre-Dame Ouest, et s'emparaient de plusieurs magnifiques fourrures.

Des constables ont découvert le vol en faisant leur ronde nocturne.

UNE CAUSE SENSATIONNELLE

UN CITOYEN S'ADRESSE AUX TRIBUNAUX POUR RECOUVRER SES DROITS ET SA LIBERTE.

M. Joseph Chevalier a présenté, en Cour de Pratique, une requête demandant au tribunal de lui permettre de sortir de l'asile de St Jean de Dieu où il a été interné, il y a quelques mois à la demande de son beau-frère. Il prétend que les médecins n'ont pas fait rapport au gouvernement et que d'ailleurs il est en parfait état de santé. M. Chevalier allègue en outre que l'on a commencé à disposer de ses biens sans son consentement, tandis qu'il peut encore parfaitement les administrer.

CETTE SCENE A STE AGATHE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ste Agathe, 11. — Le Dr Grignon, de Ste Agathe, nous écrit pour dire que le rapport paru dans la "Presse" au sujet de l'incident survenu, la semaine dernière, à l'hôtel de ville, était exact, sauf le point suivant. Nous disions qu'il y avait eu une lutte entre l'huissier Lozeau et le Dr Grignon. Or ce dernier déclare qu'il n'y a pas eu de lutte, mais qu'il s'est contenté de jeter par terre Lozeau et de l'y maintenir un certain temps. Aucun témoin n'est venu les séparer, mais c'est le docteur lui-même qui a permis à son adversaire de se relever, quand il l'a jugé à propos.

UN INCENDIE DESASTREUX

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Sorel, 11 — Vers une heure, samedi après-midi, le feu a éclaté dans l'établissement industriel de M.M. Bazinet, situé sur le chemin de ligne et malgré les efforts héroïques des pompiers, l'immense construction qui était en bois, a été complètement rasée par l'élément destructeur, ainsi que le mobilier et les machines qu'elle contenait. Des machines pour carder la laine et un outillage pour manufacturer du bardeau, etc., ont aussi été détruits.

Nos braves pompiers accoururent sur le théâtre de l'incendie, mais déjà le terrible élément avait envahi tout l'édifice, et ils durent se borner à protéger les maisons voisines.

La cause du feu est inconnue, mais l'on suppose qu'un poêle surchauffé dans la demeure de M. Bazinet, aurait communiqué le feu à la maison.

Les pertes sont estimées à environ cinq mille dollars, Il n'y a pas d'assurance.

DESTRUCTION D'UN TEMPLE

L'EGLISE DE NEWPORT, COMTE DE GASPE A ETE DETRUITE PAR LE FEU SAEMDI.

Québec, 11. — L'église catholique de Newport, comté de Gaspé, a été, samedi après-midi, détruite par le feu. L'incendie commença au sous-sol et se développa rapidement. Les paroissiens accoururent, et, ayant à leur tête le curé, M. l'abbé Laurent, combattirent avec énergie l'élément destructeur, mais ils n'avaient pas à leur disposition les moyens nécessaires au succès et bientôt leur temple ne fut plus qu'un amas de ruines fumantes.

Le presbytère fut de même pas mal endommagé. Plusieurs voulurent pénétrer dans l'église, mais l'épaisse fumée les en empêcha, et rien ne put être sauvé.

LE SUCCESSEUR DE L'HON. M. BERNIER

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 11 — Une dépêche de l'ouest annonce que M. Sloan démissionnerait comme député pour être nommé sénateur à la prochaine vacance, afin de donner son siège à l'honorable M. Templeman, ministre du revenu de l'intérieur.

Une autre dépêche désigne M. Horace Chevrier, ex-M. P., de Saint-Boniface, comme sénateur, en remplacement de feu M. Bernier.

D'un autre côté on assure que le lieutenant-gouverneur de la Saskatchewan, l'honorable M. oForget, doit être nommé sénateur en remplacement de l'honorable M. Bernier, décédé ces jours derniers à Saint-Boniface. Le terme d'office du lieutenant-gouverneur finit bientôt et l'on dit que son remplaçant sera un Canadien-Anglais de la Saskatchewan.

LE MAIRE D'OTTAWA

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 11 — La première réunion du nouveau conseil de ville d'Ottawa a eu lieu, cet avant-midi. Le maire Hopewell a prononcé son discours d'inauguration.

La question de l'abolition des divers comités civiques permanents a été référée à un comité spécial, qui fera rapport au conseil.

LE " MONTCALM "

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 11 — Le brise-glace "Montcalm", du gouvernement, commencera demain à lutter contre le pont de glace du Cap Rouge, pris un peu en haut de Québec.

Le capitaine Gagnon le commandera.

LICENCES D'HOTEL

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 11 — Trois licences d'hôtels restaient encore à être accordées.

La "Presse" a publié, samedi, les noms des 97 hôteliers qui avaient gagné leurs points. Les trois derniers sont : Mme E. Kelly ; MM. Pitre Dallaire et Gaspard Gezmain.

LE REFUGE DE NUIT

Au cours de la semaine dernière, le Refuge de Nuit a hébergé 483 catholiques et 322 protestants. Il a, de plus, aidé à la subsistance de sept familles.

M. Rodias Ouimet, gérant de cette institution, fait appel à la générosité du public de Montréal pour qu'on lui aide dans son oeuvre charitable.

Les dons seront reçus avec reconnaissance au No 189 rue Notre-Dame Est. Téip. Marchand 313.

LA CAISSE POPULAIRE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Saint-Charles de Bellechasse, 11 — M. Desjardins a présidé à l'installation d'une "Caisse Populaire", dont M. le curé Pagé a été élu président; M. J. B. Lacroix, vice-président ; M. A. Paquet, gérant, et M. C. A. Fournier, secrétaire. Dix-huit cent piastres de parts ont été souscrites, séance tenante. Des vingt-quatre succursales établies par M. Desjardins, Saint-Charles détient le record.

LE CONGRES OUVRIER

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 11 — Le Congrès ouvrier du Canada présentera, demain, au gouvernement, copie des résolutions adoptées à sa dernière convention. Pour préparer ce travail, l'exécutif de l'association siégera ici, cet après-midi, sous la présidence de M. Verville, M.P.

RETOUR D'EUROPE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 11 — MM. H. S. Béland et J. N. Francoeur, député, sont de retour d'Europe. Un grand banquet sera donné en l'honneur de M. Béland, à Saint-Joseph de Beauce.

SUR LES BORDS DU RICHELIEU

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Sorel, 11. — La partie de whist-euchre au profit des orphelins de l'hôpital, mercredi soir, a été bien encouragée. La plus franche gaieté a régné durant toute la veillée, qui se termina par du chant, de la musique et de la déclamation, par Mme D. Magnan, Mlle Cordile Paul, M. J. F. Boulais et M. le professeur Clément.

La recette a été de $127.

Le gâteau des Rois a été tiré. Mme Alb. Beauchemin a eu l'honneur d'être proclamée la Reine, et M. J. F. Boulais, le Roi.

Les prix du whist ont été gagnés par Mme Alfred Guévremont et M. W. Martel.

Prix des séries de euchre : Mmes Duhamel, Chs. Richard, Mlle Manceau, MM. Ed. Beaulieu, Jos. Turcotte et Armand Magnan.

Mmes Alfred Beauchemin, Geo. Paulet et Méléda Beaulieu, qui ont présidé à l'organisation de cette superbe fête de charité, ont droit à des félicitations pour le succès qu'elles ont obtenu.

—Notre député, M. Ad. Lanctot, et Mme Lanctôt, sont de retour de Laprairie et de Québec, où ils ont passé les fêtes du jour de l'An dans leurs familles.

—Il y a eu à Sorel, durant l'année qui vient de s'écouler, 390 naissances, 74 mariages et 293 sépultures.

—Mardi, le 26 du courant, il y aura à l'Académie de Musique, une intéressante conférence sur "La Charité," donnée au bénéfice de la fanfare "Musicale Richelieu," par le Révd. P. Louis Lalande, jésuite.

—A la dernière assemblée du Conseil Municipal, à laquelle assistaient MM. les échevins A. E. Pontbriand, Olivier Lesieur, W. G. M. Morgan et Alp. Desrochers, sous la présidence de M. le maire Hyacinthe Beauchemin.

Le rapport de la séance précédente est lu et approuvé.

Un rapport du comité général informe le conseil que les contrats suivants ont été accordés: Adélard Sévigny, travaux sur le fleuve entre Sorel et Saint-Ignace de Loyola, chemin d'hiver, $100.00. James Larochelle, partie de la rue Royale, un an $100. Frs. Vandal, chemin de la concession Sud du Richelieu, ou chemin qui conduit à Saint-Ours, $20.

Une requête de M. l'abbé J. C. Bernard, et de plusieurs autres citoyens, demandant la construction d'une jetée sur la rive Sud du Saint-Laurent, s'étendant depuis la rue Prince jusqu'à la rue Royale afin d'éviter les dommages considérables causés sur tout le littoral du fleuve par les éboulements et afin d'accommoder les cultivateurs des îles et des environs qui n'ont d'autre voie de communication pour arriver à Sorel par eau.

Le Conseil se joint aux requérents et ordonne que copie de cette résolution soit annexée à la requête pour être transmise au député du comté de Richelieu, M. Ad. Lanctôt.

— M J. A. Thérien, gérant de la banque d'Hochelaga, à Sorel est parti pour un voyage de quelques semaines dans le Sud des Etats-Unis, pour cause de santé. M. Thérien se rendra en Floride et visitera les principales villes américaines.

LES POSITIONS A L'HOTEL DE VILLE

En réponse à un journal dominical qui laissait entendre qu'un candidat à la position de bibliothécaire de la ville se vantait d'avoir payé $2,000 pour arriver à ce poste, l'échevin Lespérance dit que, d'après lui, cette histoire est de pure invention.

Quoi qu'il en soit, il a l'intention de faire adopter par son comité une règle en vertu de laquelle tout nouvel employé sera obligé de jurer que ni directement ni indirectement il a payé, offert ou promis de l'argent à qui que ce soit pour obtenir la position.

NOTES MARITIMES

Le "Grampian", venant de Liverpool, et le "Sicilian", venant de Glasgow, sont arrivés à Halifax hier. L'"Empress of Ireland" a quitté le port pour Liverpool à sept heures samedi soir. Il y avait cent dix-neuf passagers de première, cent neuf de deuxième, et trois cent trente-quatre de troisième.

Un groupe nombreux de jeunes filles dirigées sur le Women's Domestic Guild, à Montréal, sont arrivées par le "Meriam", ligne Dominion, qui est immédiatement reparti pour Portland.

Les arrivages ailleurs sont:

Navire	Arrivée	Départ
Campania	New York	Liverpool
Philadelphia	New York	Southampton
Celtic	New York	Liverpool
Devonian	Liverpool	Boston
Iberian	Manchester	Boston
New York	Plymouth	New York
Kroonland	Anvers	New York
La Bretagne	New York	Havre
Buenos Ayrean	New York	Havre
Friesland	Philadelphia	Liverpool
Tunisian	Liverpool	St. John
New York	Southampton	New York

IL TENTE DE SE SUICIDER

Carthage, Ill., 11 — Le rév. John Haviland Carmichael a tenté de se suicider, chez sa soeur, ce matin, en se coupant la gorge. La blessure est mortelle.

LES MEFAITS DE LA NICOTINE

UNE CIGARIERE DE QUEBEC, SUCCOMBE A L'EFFET DE CE TERRIBLE POISON.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 11. — Mlle Ida Simard, cigarière, domiciliée, 21 rue St François, est morte, samedi, empoisonnée par la nicotine, ce violent poison que renferme le tabac. Mlle Simard était employée, depuis quelque temps déjà, dans une manufactrre de cigares et elle faiblissait à vue d'oeil. La semaine dernière, elle fut transportée à l'Hôte-Dieu, et la maladie fit chez elle des ravages terribles, tant que, la veille de sa mort, elle s'évanouit plus de vingt fois. Elle a été inhumée, ce matin.

FUNERAILLES DE Mme A. LAMOTHE

(Par dépêche spéciale à la PRESSE)

Sorel, 11. — Les funérailles de Mme Vitaline Valois, épouse de M. A. Lamothe, agent de la "Presse" à Sorel, ont eu lieu samedi dernier, au milieu d'un grand concours de parent et d'amis. Les porteurs étaient MM.

Mme A. Lamothe, de Sorel, dont les funérailles ont eu lieu samedi.

William et Edmond Lamothe, beaux-frères de la défunte ; Jos. Guinard, Jos. Généreux, J. B. Thibault et F. X. Cournoyer, ses cousins.

Les dames de charité ont assisté en corps et bannière en tête aux funérailles. La bannière était portée par Mmes Jos. Guinard, Ovila Bussière, Jos. Patenaude, et Edm. Bélaire.

DEUX MISSIONNAIRES

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 11 — Hier après-midi, eut lieu chez les Révérends Pères Franciscains, une cérémonie des plus imposantes à l'occasion du départ pour la Chine, de deux missionnaires canadiens-français, les Pères Arsène et Léon.

IL PLAIDE NON COUPABLE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 11 — George Atkinson, ce jeune homme de Lévis, arrêté l'autre jour sous l'accusation d'avoir commis un faux sur la banque "North British America", à Lévis, a comparu, ce matin, en cour des sessions de la Paix, pour répondre à trois autres chefs d'accusation du même genre. Il a enregistré un plaidoyer de non culpabilité.

LE TOUR DU MONDE EN 40 JOURS

Depuis le célèbre "Tour du Monde en 80 jours", de Jules Verne, les moyens de communication ont fait de singuliers progrès. Aujourd'hui, le même voyage peut être aisément réalisé en 40 jours, et sans le moindre tour de force : c'est ce qui résulte de l'itinéraire suivant : partir de New-York le samedi, par le "Lusitania" ; on débarque à Plymouth le jeudi suivant, et l'on gagne Londres que l'on peut quitter le soir même pour Berlin ; on en repart le vendredi soir et l'on arrive à Moscou le dimanche matin. On sera à Vladivostock le jeudi de la semaine suivante ; on en repartira le samedi soir suivant pour débarquer à Tsuraga, Japon, le lundi. On prendra le train pour Yokohama, et là on montera dans un steamer du Pacifique Canadien ; appareillant le même jour, on sera à Vancouver 12 jours après. Puis, par Saint-Paul et Chicago on regagnera New-York, où l'on pourra arriver le jeudi matin après moins de 40 jours de voyage.

TUBERCULOSE --- EDUCATION PHYSIQUE

Suite de l'article paru le 19 novembre, sur la prévention de la tuberculose par les exercices physiques raisonnés.

"CRACHATS.

"Si le patient est prudent au sujet de ses crachats, il est inoffensif ; dans le cas contraire il est dangereux et pour les autres et pour lui-même. Dans la tuberculose l'expectoration est l'une des méthodes employées par la nature pour se débarrasser des germes. Le patient ne devrait alors jamais avaler ses crachats ,par crainte d'infecter d'autres parties de son corps. Il ne devrait pas porter de barbe ou de moustache, où quelques parcelles d'expectorations pourraient être retenues puis aspirées ou avalées. Il devra se laver les mains et se rincer la bouche avant de manger pour se protéger lui-même et protéger les autres. Il ne devra jamais cracher là où ses expectorations pourront sécher et être balayées en poussière et respirées. Il ne devrait jamais cracher sur le plancher, le mur, le tapis, le poêle ou le trottoir.

"MOUCHOIRS.

"Il ne devra pas cracher dans des guénilles ou des mouchoirs, parce qu'il contaminera ses mains, sa figure et ses vêtements.

"CRACHOIRS PORTATIFS.

"La seule chose que devrait employer un tuberculeux pour cracher est un crachoir de poche ou portatif et des serviettes en papier. Si les crachoirs portatifs sont en papier, ils devront être brûlés après usage ; s'ils sont en porcelaine ou en métal, on y placera une solution de potasse qu'on videra une ou deux fois par jour dans l'égout ; puis on lavera à l'eau bouillante. Des crachoirs de poche peuvent s'acheter dans les pharmacies. On s'essuiera les lèvres avec des serviettes en papier.

"SERVIETTES DE PAPIER.

"Quand il n'y a pas de crachoir, on emploira des serviettes en papier. On les emploiera une fois seulement. On les placera ensuite dans un sac en papier et on les brûlera.

"TOUX, ETERNUEMENT.

"En toussant, en éternuant, on peut expectorer ; on tiendra donc une serviette en papier devant sa bouche.

"LE SOUFFLE.

"Le souffle d'un consomptif ne contient pas de germe et ne peut pas, conséquemment, produire l'infection.

"LINGE SALE.

"Les sous-vêtements, la lingerie, la literie du patient devraient être bouillis avant d'être lavés. On les manutentera le moins possible.

"DESINFECTION"

"Avant d'employer une chambre qui a été occupée par un tuberculeux, on devra la nettoyer soigneusement. Les meubles, les images, les cadres, les rideaux, les tentures devront être nettoyés au plein air. On lèvera les tapis et on les désinfectera. On brossera les planchers et on grattera les murs pour y poser du papier neuf.

"LA RECLAME AUX CURES.

"Les tuberculeux sont avertis contre les nombreuses cures tant annoncées, les spécifiques et les méthodes spéciales de traitement de la tuberculose. On ne doit pas s'attendre à la cure par des drogues ou des systèmes, excepté le grand air, la vie à l'extérieur et la nourriture nourrissante."

Voilà ce que dit la ligue antituberleuse de Pennsylvanie au sujet de la tuberculose.

Si la cure de la tuberculose réclame le repos complet, dès les premiers stages on se demandera quelle part l'éducation physique peut bien avoir dans le traitement de cette maladie. Aucune, si ce n'est la prévention. On ira même jusqu'à dire que l'éducation physique, qui exige l'observance des lois les plus pures de l'hygiène, est le meilleur préventif, en ce qu'il régularise les fonctions organiques et, partant donne une bonne santé. C'est l'immunité non seulement contre la tuberculose, mais contre toutes les maladies infectieuses et contagieuses, car leur développement dépend toujours de la prédisposition d'un sujet par l'affaiblissement physique.

Cette préparation à la résistance doit commencer au plus tôt. C'est à l'école surtout, qu'elle sera plus active, à cause du confinement, de l'émération la plupart du temps mauvaise, de la proximité des tuberculeux avec les sujets sains, du manque d'exercice et de la tension nerveuse affaiblissante.

La science raisonnée des mouvements, mettant en jeu toutes les articulations, les muscles, donnant un travail aux organes, donne une force physique grande et augmente nécessairement la résistance à l'infection. On l'a vu, la grande majorité, chez les gens en bonne santé, est protégée contre la tuberculose. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce sujet.

CARTES D'AFFAIRES

PROFESSIONNELS

AVOCATS

MCAVOY, DUPRE ET GODIN, avocats, 4 boulevard Saint-Laurent, coin Notre-Dame. Tél. Main 6743. 296—1 n

GOBEIL, A., avocat, 73 édifice de la banque d'Ottawa, rue Saint-Jacques. Montréal. Affaires administratives et parlementaires, Ottawa et Québec. Tél. Main 6871. 38—306

MILLETTE, N. A., avocat, 97 Saint-Jacques, chambre 17. Tél. Main 2789. Résidence, 225 Rachel. Est 5684. 8—78

ACHATS DE CREANCES ET COLLECTIONS

AUMONT, E. D., 47 Saint - Vincent. Tél. Main 2149. Collection, achat de comptes, billets, jugements, etc. 55—26

LIQUIDATEUR DE FAILLITES

ST AMOUR, NAPOLEON, curateur et liquidateur de faillites, chambres 513 et 514, édifice New York Life, Montréal. 51—1, M, s-n

PROFESSEUR DE MUSIQUE

ROMAIN PELLETIER — Professeur de musique: piano, orgue, harmonie, 23 rue Mansfield. Téléphone. 57—1MV-n

ACCORDEURS DE PIANOS

ACCORDS et réparations de pianos. S'adresser à M. L. J. Rivet, facteur de pianos, pour de bons accordeurs, ouvrage garanti. 13 boulevard Saint-Laurent. 69—n

ENTREPRENEURS

J. HECTOR PINEL, architecte et entrepreneur général, 842 Ontario. Maisonneuve. Téléphone Bell ou Marchands. Soins particuliers pour direction de travaux. 260—308

ENTREPRENEURS DE POMPES FUNEBRES

A. G. BELISLE, directeur des funérailles, 96 rue Vinet. Abonnement aux frais funéraires, $1.00 par année par famille. Voitures doubles à louer. Tél. Bell Main 4138. 46—1.M.s-n

INGENIEURS-CIVILS

Chambre 516. Hattisse N. Y. Life. Tél. Main 3724.

AQUEDUCS

Désirez-vous améliorer votre ville en construisant un aqueduc? Si oui, écrivez de suite à

P. CHARTON, ingénieur civil diplômé. Consultations gratuites pour les aqueducs. 154—n

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 3083 — Dame R. Chartrand, es-qualité, demanderesse, vs The Prudential Savings and Benefit Society, défenderesse, et Pélissier et Wilson, avocats, distrayants.

Le vingtième jour de janvier 1909, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de la dite défenderesse, au No 205 rue Saint-Jacques, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la dite défenderesse, saisis en cette cause, consistant en ameubiemnt de bureau, coffre-fort, clavigraphe, etc. Conditions : argent comptant. Thomas N. Proulx, H. C. S. — Montréal, 11 janvier 1909.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal. Cour de Circuit, No 9031 — Ernest Pélissier et al., demandeur, vs Dame Eloise Charlebois et vir., défenderesse. Le vingtième jour de janvier 1909, à deux heures de l'après-midi, au domicile de la dite défenderesse, au No 1648 rue Notre-Dame ouest, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la dite défenderesse, saisis en cett caus, consistant en meubles de ménage. Conditions : argent comptant. Thomas N. Proulx, H. C. S. Montréal, 11 janvier 1909.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal. — Cour de Circuit No 8605. — A. Drouin, demandeur vs D. Clermont, défendeur. Le 21ème jour de janvier 1909, à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 627 rue Cowan, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles et effets de ménage, etc. Conditions: Argent Comptant. J. Caisse, H. C. S. Montréal, 11 janvier 1909.

A LOUISEVILLE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Louiseville, 11. — A l'assemblée des électeurs municipaux de cette vile, qui a eu lieu à dix heures, ce matin, dans les salles de l'hôtel de ville, M. le docteur J. L. T. Hamelin a été unanimement réélu, comme maire de Louiseville. M. J. E. Béland, échevin du quartier Ouest a été également réélu pour la troisième fois.

M. J. A. Jutras a été choisi comme échevin du même quartier en remplacement de M. le docteur O. E. Milot.

Les élections municipales pour la paroisse Saint-Antoine

NOUVELLES OUVRIERES

Samuel Gompers parle hier, pour la première fois de la sentence prononcée contre lui et ses collègues par le juge Wright. — Le comité exécutif du Congrès des Métiers et du Travail du Canada devant le gouvernement fédéral. — Chez les membres de l'Union Canadienne Indépendante des Ingénieurs-stationnaires. — M. Verville, député de Maisonneuve, favoriserait la création d'une commission qui s'occuperait d'améliorer les relations entre le capital et le travail. — L'ouverture des cours techniques pour les plombiers, demain soir. — Convocations pour ce soir. — Faits divers.

Pour la première fois depuis le jour de sa condamnation à l'emprisonnement avec Mitchell et Morrison, Samuel Gompers, le président de la Fédération Américaine du Travail, a parlé hier de cette affaire.

Il a dit, entre autres choses que l'émission du bref d'injonction par le gouvernement dans cette cause et la sentence prononcée contre lui et ses collègues étaient souverainement injustes. Que cette attitude n'aurait nullement pour effet de leur faire porter le stigmate d'aucune action répréhensible et encore moins de les faire passer pour des criminels.

"L'injustice de la décision rendue contre nous, a ajouté M. Gompers, est démontré par le fait que ce que l'on nous défend, le boycottage, est mis en pratique tous les jours par une foule de capitalistes."

Il a recommandé en terminant aux ouvriers, comme moyen de faire face à la situation, de continuer à s'organiser et à se coaliser tous les jours de plus en plus.

Ces paroles furent prononcées à un petit souper aux huîtres donné par quelques membres de la Fédération en l'honneur de leur président, dans une localité située près de Baltimore.

× × ×

C'est demain que le comité exécutif du Congrès des Métiers et du Travail du Canada, présentera au gouvernement fédéral, à Ottawa, les résolutions adoptées par le Congrès à sa dernière réunion à Halifax, dans l'intérêt des ouvriers syndiqués.

Parmi les sujets importants don traitent ces résolutions figurent la question de l'immigration, les salaires des facteurs, les pensions à la vieillesse, des amendements à la loi Lemieux et la nomination d'un inspecteur du gréement des navires—en particulier des appareils employés pour le chargement et le déchargement.

Le comité demandera aussi la nomination d'un ministre du Travail.

La délégation qui comprendra M. Alphonse Verville, député, président; M. James Simpson, vice-président; M. P. M. Draper, secrétaire-trésorier, et M. J. G. Donoghue, conseil légal du Congrès.

Sir Wilfrid Laurier a promis de recevoir ces délégués de la plus puissante organisation ouvrière du pays.

× × ×

Il y a eu assemblée régulière de l'Union Canadienne Indépendante des Ingénieurs Stationnaires de la ville de Montréal, le dimanche, 3 janvier, aux salles de l'Union, rue Craig Est, No 3, sous la présidence du confrère A. P. Lévesque.

La proposition suivante a été adoptée à la majorité:

Que l'Union approuve la conduite du président du comité de Police, l'échevin Proulx, dans l'affaire Guérin.

L'agent d'affaires A. Guibeau donne lecture d'une lettre qu'il a reçue de sir Lomer Gouin, premier ministre de la province de Québec.

Le confrère Z. Champagne donne lecture d'une lettre qu'il a adressée conformément aux ordres de l'Union à M. l'échevin Emery Lespérance à l'effet de recommander M. Gustive Comte, journaliste, candidat au poste de bibliothécaire. L'Union déclare approuver complètement cette lettre en sa forme et teneur. Les résolutions suivantes sont encore adoptées à l'unanimité:

1o. — Que des félicitations soient votées à Messieurs Honoré Mercier, Walsh et Lévesque, pour le succès qu'ils ont remporté aux élections du 28 décembre dernier.

Que des félicitations soient également adressées aux membres de l'union qui ont participé au succès de ces élections et notamment au confrère Julien Champeaux, secrétaire-archiviste.

2o. — Que l'Union fasse remarquer au gouvernement qu'il serait très préjudiciable aux intérêts de la classe ouvrière que le chemin de fer de l'Intercolonial soit mis en vente, attendu que la possession des chemins de fer par le gouvernement peut l'aider dans les moments de crise à fournir du travail aux ouvriers ou empêcher qu'on ne les renvoie alors des compagnies de chemin de fer.

3o. — Que l'Union des Ingénieurs demande au conseil de ville de faire construire des cabinets d'aisance et des minoirs publics à l'instar de ceux existant dans presque toutes les grandes villes étrangères leur défaut se faisant vivement remarquer à Montréal.

4o. Que des félicitations soient adressées au député Verville pour s'être grandement et publiquement prononcé en faveur de l'uniformité des livres.

L'Union a reçu la visite du confrère Joseph Fournier, de Magog, membre de cette union.

L'assemblée a été ajournée au 17 janvier prochain.

× × ×

Au cours d'un entretien que M. Alphonse Verville, député de Maisonneuve, a eu récemment avec un journaliste de Montréal, il aurait invoqué l'établissement d'une Commission du Travail dans le but d'améliorer les relations entre le capital et le travail, et dont les pouvoirs seraient à l'égal des grandes corporations qui ont le contrôle des transportations canadiennes.

Cette institution munie des pouvoirs suffisants règlerait, d'après M. Verville, bien des différends qui font leurs victimes principales parmi le peuple. Ce n'est pas pour les intérêts privés mais publics qu'elle vivra.

"Le capital, a ajouté le député de Maisonneuve, demande toujours au travail de partager dans la baisse, mais nullement quand arrive la prospérité. Pourquoi exiger de l'ouvrier de supporter le fardeau des dépressions commerciales? Que les corporations industrielles ajoutent quelque sincérité à leurs dires bénévoles, en réduisant leurs dividendes dans les temps difficiles."

× × ×

L'Union typographique Jacques-Cartier, No 145, a tenu, samedi soir, au Temple du Travail, une très nombreuse assemblée sous la présidence de M. Sévère DeGranpré.

La plus grande partie de la discussion a été consacrée au mouvement de la journée de huit heures et à la question de la nouvelle échelle des salaires.

Le comité des salaires a présenté un rapport très élaboré dans lequel il est dit que plusieurs propriétaires d'ateliers de "jobs" se sont conformés récemment aux conditions du dernier contrat passé avec l'union et qu'ils payent actuellement le salaire de $15 par semaine à leurs employés tel que convenu.

On a discuté aussi plusieurs affaires d'intérêt général, puis la séance fut levée.

× × ×

On nous prie de rappeler à tous les ouvriers syndiqués sans distinction que c'est jeudi, le 14 du courant, qu'aura lieu à la salle Stanley, le grand euchre de l'Association Professionnelle des employés de manufactures, sous le haut patronage de M. et Mme J. D. Rolland, au bénéfice de la caisse de secours.

Le prix d'admission y compris les rafraîchissements a été fixé à la modique somme de 50 cents.

Tous les ouvriers et ouvrières seront les bienvenus.

× × ×

C'est demain soir que sera donné au Temple du Travail, la première leçon du cours technique pour les plombiers, poseurs d'appareils à eau chaude, à gaz, etc., institué par les soins de l'union locale No 144, et dont nous avons déjà parlé.

On se servira du tableau noir, de dessins ainsi que de plusieurs illustrations afin de rendre ces leçons plus intéressantes et plus attrayantes.

Tous les plombiers et autres intéressés, unionistes, ou non unionistes, sont cordialement invités.

× × ×

Demain soir, il y aura, à la salle Dumont, 596 rue Ste Catherine Est, une importante assemblée de l'union de secours mutuels des employés civiques, à laquelle on procèdera à l'installation officielle des officiers élus à la dernière réunion.

Tous les membres sont priés d'en prendre note.

× × ×

On nous demande d'annoncer que l'union des tailleurs de pierre de Montréal tiendra tous les jours, des réunions spéciales, d'ici à nouvel ordre, à la salle Saint-Joseph, 137A rue Sainte-Elisabeth.

Tous les membres sont priés d'en prendre note.

× × ×

Nous rappellerons aux membres de l'union locale No 349, des peintres et décorateurs, que c'est ce soir qu'aura lieu à la salle Saint-Joseph, le deuxième grand "euchre" de la série qui sera donnée dans le cours de l'hiver.

Nous n'avons pas besoin de dire que les dévoués organisateurs ont préparé un programme des plus attrayants et que ceux qui prendront part à cette soirée ne regretteront pas de s'être dérangés.

Qu'on n'oublie pas non plus que de magnifiques prix seront distribués aux vainqueurs du tournoi.

× × ×

Ce soir, l'union locale No 455, des ouvriers barbiers, tiendra sa première assemblée régulière de l'année 1909, à 9 heures du soir, à la salle Saint-Joseph et à laquelle aura lieu l'installation des nouveaux officiers.

Des discours intéressants seront prononcés et des rafraîchissements seront servis gratuitement aux membres.

Qu'on se le dise et que chacun soit à son poste.

× × ×

Il y aura, ce soir, à la salle Lebeau, 777 rue Sanguinet, une grande assemblée du club ouvrier Saint-Jean-Baptiste, pour affaires très importantes et très urgentes.

Que tous les membres soient présents sans faute.

× × ×

Assemblée régulière, ce soir, de l'union No 134, des charpentiers-menuisiers; de l'union No 22, des bijoutiers; de l'union des constructeurs d'ascenseurs; de l'union No 349 de peintres; de l'union des carreleurs en bâtiment; de l'union No 428 des monteurs en chaussures et ouvriers en turns, de la B. S. W. U., de l'union No 1127, des employés de manufactures de portes, châssis; de l'Union No 3, des travailleurs en stock et No 4 des tailleurs de cuir de la Fédération Canadienne des cordonniers.

ALLEMAGNE-CANADA

Berlin, 11 — La "Gazette de Cologne" a publié dernièrement une lettre que lui envoyait une maison de commerce de Crefeld. Nous en détachons le passage suivant:

"Il y a quelques années, nous faisions d'excellentes affaires avec le Canada. Mais nous avons graduellement perdu notre clientèle de là-bas. Nous fabriquons un genre spécial de marchandises que les consommateurs Canadiens ne pouvaient guère acheter ailleurs qu'à Crefeld—mais à la suite de la surtaxe de vingt-cinq pour cent, sur les soieries allemandes on a limité nos produits en Angleterre et en Suisse.

Les grands salons de fourrure de la maison Chas. Desjardins et Cie, sont les plus populaires dans toute l'Amérique. Les avez-vous visités?

485 rue Sainte-Catherine Est, coin Saint-Timothée r

Occasions exceptionnelles à la maison Dupuis Frères limitée. Voyez leur annonce. r

Patrons de la "Presse"

NECLIGE

A l'aide de ce patron, que l'on peut se procurer si facilement, la jeune fille se confectionnera sans difficulté un gentil négligé. Il est plissé en avant et en arrière et possède une ampleur raisonnable. Il est aussi muni d'une ceinture empire qui ajoute une certaine allure élégante; cependant, cette ceinture peut être omise si on le désire. Les manches se terminent par une manchette tournée. On emploiera avantageusement le cachemire, le challi, le linon, le dimity ou la soie de Chine. Pour une mesure de 36 pouces de buste il faut 3 3-8 verges d'un tissu de 36 pouces de largeur.

No 8358. Grandeurs: 32 à 42 pouces, mesure de buste.

Le prix de ce patron est de 10 cents.

Les lectrices de la "Presse" peuvent obtenir ce patron aux conditions ordinaires.

Voici le coupon qui doit être rempli avant d'être retourné au DEPARTEMENT DES PATRONS DE LA "PRESSE", Montréal.

COUPON

Patron No 8358

Département des Patrons, à la "Presse".

Il faut remplir soigneusement les lignes pointillées suivantes:

Nom. . . . . .

. . . . . .

No. . . . . .

Rue. . . . . .

Ville. . . . . .

Comté. . . . . .

Mesure de buste. . . . . .

Quand vous désirez un patron soit pour fillette ou enfant, ne mentionnez jamais la mesure de taille ou de buste; mentionnez l'âge seulement.

Envoyez ce coupon après que vous l'aurez rempli au DEPARTEMENT DES PATRONS A LA "PRESSE", avec 10 cents et le patron ci-dessus vous sera envoyé quelques jours après.

Trente-Neuvième Rapport Annuel

— DE —

THE ROYAL BANK OF CANADA

PASSIF

	31 déc. 1907.	31 déc. 1908.
Au public: —		
Dépots portant intérêt	$20,216,479.53	$24,300,726.66
Dépots ne portant pas intérêt	12,989,309.56	13,090,564.69
Intérêt accru sur dépots	59,709.11	52,150.33
Total des dépots	$33,265,498.20	$37,443,441.59
Billets de la banque en circulation	3,653,910.65	3,556,432.65
Balances dues à d'autres banques en Canada	156,508.45	136,102.61
Balances dues aux agents dans la Grande Bretagne	193,897.96	.....
Balances dues aux agences et autres banques en pays étrangers	436,961.62	560,818.84
	$37,706,775.98	$41,693,795.69
Aux actionnaires: —		
Capital payé	3,900,000.00	3,900,000.00
Fonds de réserve	4,390,000.00	4,600,000.00
Dividende No 81 (trimestriel à 10 p.c.)	97,500.00	.....
Dividende No 85 (trimestriel à 10 p.c.) Payable le 2 janvier 1909	.....	97,500.00
Dividendes antérieurs non réclamés	312.61	230.00
Déduction de l'escompte non gagné	100,000.00	100,000.00
Balance des profits reportés	156,909.76	78,685.26
	$46,351,498.35	$50,470,210.95

ACTIF

Espèces en argent	$ 2,514,350.84	$ 3,221,717.14
Billets du gouvernement fédéral	2,950,185.75	3,760,344.35
Dépôt au gouvernement fédéral pour la sécurité des billets en circulation	180,000.00	190,000.00
Billets et chèques sur autres banques	2,285,589.00	2,985,741.48
Balances dues par d'autres banques au Canada	64,304.52	36,289.51
Balances dues par les agents dans la Grande Bretagne	.....	372,958.60
Balances dues par les agences de la banque et par d'autres banques en pays étrangers	772,075.15	596,657.36
Sécurités du gouvernement et municipales	3,482,895.45	2,693,101.20
Obligations et débentures de chemins de fer et actions	3,365,048.88	4,501,489.26
Prêts à demande et à courte échéance sur obligations et débentures	3,916,543.97	3,288,141.29
	$19,570,793.56	$21,944,440.19
Prêts à d'autres banques au Canada	.....	496,248.15
Prêts aux gouvernements provinciaux	18,373.75	107,656.95
Prêts et escomptes courants	25,862,981.29	26,736,164.99
Dettes en souffrance — après avoir déduit les pertes	17,713.13	34,776.28
Immeubles de la banque	881,686.62	1,150,924.89
	$46,351,498.35	$50,470,210.95

COMPTE DES PROFITS ET PERTES

Profits nets de l'année, déductions faite des frais d'administration, intérêts accrus sur dépôts, après avoir pourvu amplement à toutes les dettes mauvaises et douteuses, et déduction faite de l'escompte non gagné	746,775.50	
Balance du compte des profits et pertes, au 31 décembre 1907	156,909.76	
		$903,685.26
Approprié comme suit:		
Dividende — 10 pour cent	390,000.00	
Transporté au fonds de pension des employés	25,000.00	
Déduit du compte des édifices de la banque	200,000.00	
Transporté au fonds de Réserve	210,000.00	
Balance du compte des profits et pertes reportée	78,685.26	
		$903,685.26

EDSON L. PEASE,
Gérant-Général.

Couverte de Plaies

Une fillette souffrait beaucoup de la démangaison brûlante de l'eczéma—elle fut guérie par l'usage de

l'Onguent du Dr. A. W. Chase.

L'eczéma des bébés cause beaucoup de souffrance à de nombreux enfants en même temps que des ennuis et de l'anxiété à plus d'une mère qui ne peut rien trouver pour le combattre — rien qui arrêtera la terrible démangeaison et guérira la chair au vif et enflammée.

Les médecins échouent, les remèdes internes sont, tout au plus, lents et incertains, et font souvent plus de mal que de bien aux enfants. D'un autre côté, l'Onguent du Dr Chase s'applique directement sur la partie malade et procure le soulagement et la guérison.

Mme Rollie Narrie, Sine, Co. Hastings, Ont., écrit: — "Notre fillette avait l'eczéma au visage et aux épaules et nous fûmes incapables de la soulager avant d'avoir commencé à faire usage de l'Onguent du Dr Chase. Cet onguent guérit rapidement les plaies et six boîtes opérèrent une guérison complète. C'est un plaisir de recommander une préparation d'une aussi grande valeur."

M. Oakley W. Beamer, Boyle, Ont., écrit: — "Depuis deux ans je souffrais de l'eczéma sous une forme violente et ma tête et mon visage étaient absolument défigurés. J'eus recours aux médecins, inutilement, mais cinq boîtes d'Onguent du Dr Chase me guérirent complètement."

Dans tous les cas de démangeaison de la peau ou de plaie qui refuse de guérir, appliquez l'Onguent du Dr Chase avec certitude que les résultats seront entièrement satisfaisants.

Bien que parfaitement efficace dans les cas les plus graves d'eczéma et d'herpès, l'Onguent du Dr Chase n'affecte aucunement la peau même la plus délicate, 60 cents la boîte chez tous les marchands, ou de Dr A. W. Chase Medicine Co., Toronto, Ont., et Buffalo, N.Y. (6) w A

AMUSEMENTS

THEATRE NATIONAL

P. Cazeneuve, directeur. MATINEES TOUS LES JOURS. Prix populaires. Cette semaine: "OHE OHE FRANCOISE". En préparation: Les Oberlé. 57—6 E

BENNETT'S THEATRE

Deux séances, 2 et 8 p.m. Semaine du 11 janvier.

JOHN T. KELLY,
BINNS, BINNS & BINNS
8—Autres gros numéros—8

Prix, le soir: 15c, 25c, 50c et 75c. Après-midi: 15c et 25c. 57—5 E

PRINCESS Toute cette Semaine Matinée tous les jours

FAD AND FOLLIES

et le Comédien Versatile

SNITZ MOORE

PRIX: le Soir, 10c, 20c, 30c et 50c Matinée, 10 et 25

SEMAINE PROCHAINE THE LID LIFTERS 57—5 E

CONCERT de la SYMPHONIE

vendredi prochain au His Majesty's à 4 hrs. BILLETS AU CONTROLE A PARTIR DE 25c.

Gérance de M. Veitch. 11,13 E

NATIONOSCOPE

Coin St André et Ste Catherine Est.

Vues animées et concert. Ouvert tous les jours. Aux prix populaires. 245—n E

ARENA HOCKEY

Mercredi, 13 Janvier, 8.30 P.M.

OTTAWA vs SHAMROCK

Admission (Entrée Avenue Wood) 50c, Sièges réservés 75c. 57—2 E

Toujours la meilleure glace.

PATINOIR ONTARIO

(angle Ontario et av. Delorimier)

FANFARE Dimanche après-midi, mardi, jeudi et samedi soirs. Deux représentations par jour. Admission 10c.

Les soirs de fanfare: dames, 10c; messieurs, 15c. Chaque jeudi: prix de concours. 57—4 E

HOTELS

Grand Union Hotel

Vis-à-vis la Gare Grand Central, Ville de New York.

CHAMBRE: $1.00 par jour ET PLUS

Le bagage est transporté gratuitement Envoyez un timbre de 2 cents pour recevoir un guide et une carte de la ville de New York. A k 293-n

MAISONS D'EDUCATION

BEGAIEMENT

GUERI EN 20 JOURS SANS REMEDE NI OPERATION PAR MOYENS DIDACTIQUES. CIRCULAIRE GRATUITE SUR DEMANDE. INSTITUT DE PHONOTECHNIE 345 AVE SHERBROOKE EST MONTREAL. 305—13.8-n A

ECZEMA, HERPÈS.

L'eczéma ou l'herpès, comme on l'appelle souvent, est une des plus douloureuses des affections cutanées. Il se manifeste par de petites cloches contenant un fluide extrêmement irritant. Ces cloches finissent par crever, il s'ensuit qu'il se forme des croûtes ou écailles.

Les douleurs cuisantes, brûlantes que ça occasionne, surtout la nuit alors que la partie affectée est exposée à une forte chaleur, sont presque insupportables.

L'efficacité de Burdock Blood Bitters à guérir radicalement une maladie aussi grave est due à son merveilleux pouvoir de nettoyer et purifier le sang.

Aucun autre remède n'a fait, ni ne peut faire autant pour ceux atteints de cette affliction au point d'en perdre la raison, ainsi que l'attestent des milliers de témoignages signés.

Mme John O'Connor, Burlington, N. E., écrit: "J'étais affligée d'herpès depuis des années. J'essayai une douzaine de différents remèdes, mais la plupart ne firent qu'aggraver le mal. On me conseilla d'essayer Burdock Blood Bitters. Je m'en procurai une bouteille et après en avoir pris une demi-douzaine de doses, je pouvais voir un changement; je continuai donc d'en faire usage et, maintenant, je suis complètement guérie. Je ne saurais trop faire d'éloges de votre merveilleux remède."

A vendre par tous les pharmaciens et marchands. 4 yw A

AMUSEMENTS

CETTE SEMAINE AUX THEATRES ANGLAIS

HIS MAJESTY'S Matinées Merc. et Sam.

Le grand Ha, Ha, musical avec MAY YOKES, dans

A KNIGHT FOR A DAY

Prix réguliers de 25c à $1.50.

FRANCAIS MATINEE TOUS LES JOURS

THE COWBOY GIRL

Prix: 10c, 20c, 30c, 35c et 50c.

ACADEMIE Mat. Merc., Jeudi et Sam.

Prix 15c, 25c, 50c, 75c; mat. 15c, 25c, 35c.

THE ROAD TO YESTERDAY.

ROYAL — MATINEE TOUS LES JOURS

THE DUCKLINGS

Prix: 10c, 20c, 30c et 50c. 57—6 E

FORUM LE GRAND PATINOIR

Angle Ste Catherine et Atwater — Service Direct des Chars.

PATINAGE SUR GLACE ET ROULETTES TOUT L'HIVER

Accommodation supérieure aux prix ordinaires d'admission.

5000 JOLIS CALENDRIERS SERONT DISTRIBUES

Le soir aux patineurs tant qu'il y en aura. 47—n E

Leçons Gratuites de Patinage tous les matins et l'après-midi.

STADIUM Musique l'après-midi et le soir.

LE PATINOIR FAVORI DES MONTREALAIS.

Trois séances par jour. Nouvelle surface pour chaque séance.

ADMISSION DAMES, 10 cts. MESSIEURS, 15 cts.

PREPAREZ-VOUS POUR LA Grande Mascarade

VENDREDI, LE 15 JANVIER

Prix de valeur aux porteurs de costumes originaux. 57—3 E

Pour Avoir une Crème ou un Lait Pur et Délicieux à toute Heure

Comment savez-vous que le lait fourni par votre laitier est absolument pur, propre, frais et exempt de tout germe de maladie?

Comment pouvez-vous connaître combien de fois ce lait a été manié, transversé d'un bidon à l'autre, d'une propreté douteuse, et exposé aux germes de maladie, et aux microbes qui infestent l'air?

Savez-vous si les vaches qui donnent ce lait ne souffrent pas de quelque maladie?

On retrace souvent dans le lait des germes de tuberculose et de fièvre typhoïde — dus au mode de transport, à la malpropreté et autres causes.

Dans la CREME EVAPOREE "CANADA FIRST" (Canada First Evaporated Cream) et dans le LAIT CONDENSE "CANADA FIRST" (Caanda First Condensed Milk) nous vous présentons le lait sous sa plus haute forme de pureté — un lait qui vient des meilleures vaches du Canada.

Cette Crème et ce Lait sont préparés dans une manufacture moderne, hygiénique, où chaque ouvrier doit être d'une propreté absolue.

En employant le LAIT ou la CREME "CANADA FIRST" vous évitez absolument tout danger de contagion.

Les personnes malades et les jeunes bébés sont incapables de digérer le lait frais à cause de la caséine qu'il contient.

Par notre procédé spécial de condensation, la caséine du Lait ou de la Crème est adoucie, ce qui la rend facilement digestible pour les personnes malades, les nourrices et les bébés.

Vous pouvez conserver n'importe où et à n'importe quelle température le LAIT CONDENSE "CANADA FIRST" (Canada First Condensed Milk) ou la CREME EVAPOREE "CANADA FIRST" (Canada First Evaporated Cream).

Votre épicier vend les deux.

The Aylmer Condensed Milk Co., Ltd,
AYLMER, ONT.

AVIS

Les membres de l'union St Vincent sont priés de se rendre à leur salle d'assemblée,

MARDI, LE 12,

pour l'élection de leurs officiers.

LE GRAND CONCERT DE CE SOIR AU MONUMENT NATIONAL

Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur, accompagné de son aide-de-camp, est arrivé à Montréal, afin de présider le grand concert qui sera donné ce soir, au Monument National, au bénéfice de l'Assistance Publique, sous son haut patronage et celui de lady Pelletier.

Il y aura foule ce soir au Monument National, pour applaudir les brillants artistes qui se dévouent au triomphe de la charité, et tout fait prévoir un succès magnifique. Nous avons publié samedi, le programme complet de ce beau concert, et nos lecteurs ont pu constater que tous les détails en avaient été réglés avec un profond souci artistique.

Le plan de la salle et les billets resteront en dépôt au magasin de musique J. A. Hurteau (coin des rues Sainte-Catherine et Saint-Denis), jusqu'à cinq heures cet après-midi. Les personnes qui n'auront pas retenu leurs billets d'avance pourront encore se procurer des sièges en s'adressant au guichet du Monument National, dès sept heures, ce soir.

Le concert commencera à huit heures et quart, nous prions instamment nos lecteurs de se rappeler ce détail.

A ce soir, et en foule au Monument National.

PROCHAIN MARIAGE

On annonce les fiançailles de Mademoiselle Hermeline Gingras, de St Césaire, P. Q., au lt.-col. J. P. A. des Trois-Maisons, de Montréal. Le mariage sera célébré le 26 janvier à St Césaire.

AVIS SPECIAL

Pour les meilleures valeurs en fait de Pianos et d'Orgues venez chez Layton Bros., 144 rue Peel. N. B. — Ouvert le soir durant ce mois. 11-13

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN

EXCURSION A BON MARCHE

Ottawa et retour $3.35

DE MONTREAL.

EXPOSITION DE BESTIAUX

Bon pour partir les 19 et 20 janvier. Retour jusqu'au 23 janvier 1909.

TRAINS D'OTTAWA

DEPART DE LA GARE WINDSOR

†8.35 a. m. $8.55 a. m.

†4.00 p. m. *9.50 p. m. *10.15 p. m.

DEPART DE LA GARE VIGER

†8.30 a. m. †5.45 p. m.

*Tous les jours. — †Tous les jours excepté le dimanche. — ‡Le dimanche seulement.

Bureau des billets en ville, 129 rue St Jacques, près du Bureau de Poste.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

EXCURSION A BON MARCHE

Ottawa et retour $3.35

DE MONTREAL.

EXPOSITION DE BESTIAUX

Bon pour partir les 19 et 20 janvier. Retour jusqu'au 23 janvier 1909.

MONTREAL-OTTAWA

3 trains jours de semaine; 2 trains les dimanches.

Départ de Montréal—*8.30 a.m., †2.40 p.m., *8.00 p.m. Arrivée à Ottawa *11.45 a.m., †6.55 p.m., *11.15 p.m. Elégant wagon-buffet et salon sur tous les trains, excepté celui de 8 p. m., qui n'a qu'un wagon-salon.

*Tous les jours. †Jours de semaine.

BUREAU DES BILLETS EN VILLE

Angle des rues St Jacques et St François-Xavier. Tél. Main 460 et 461, ou à la Gare Bonaventure.

INTERCOLONIAL RAILWAY

GARE BONAVENTURE UNION

Nous avons déménagé nos bureaux au No 130 St Jacques.

HORAIRE

7.30 A.M. St Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec et Rivière du Loup.

Express Maritime

MIDI (Samedi Excepté) St Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec, Riv. du Loup, Campbellton, Moncton, St Jean, Halifax et Sydney. Connections directes pour l'Ile de Terreneuve.

LE SAMEDI, ce train va jusqu'à Ste Flavie.

4, p.m. St Hyacinthe, Drummondville, St Léonard et Nicolet.

LE SAMEDI SEULEMENT

MIDI St Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec, Rivière du Loup et Ste Flavie.

BUREAU DES BILLETS

130 rue St Jacques. Tels. Marchands 2?? Bell Main 51?

H. A. PRICE, A. A. G. des Pass.

GEO. STRUBBE, Agt. des billets 54—

NAVIGATION

CIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

De New York au Havre-Paris, (France)

Départ chaque jeudi à 10 hrs a. m.

LA BRETAGNE . . . . . 14 janvier
*LA SAVOIE . . . . . 21 janvier
*LA LORRAINE . . . . . 28 janvier
*LA TOURAINE . . . . . 4 février
LA BRETAGNE . . . . . 11 février
*LA PROVENCE . . . . . 18 février

*Paquebots à deux hélices.

Renseignements: Genin, Trudeau & Cie, agents généraux pour le Canada, 22 rue Notre-Dame Ouest, Montréal. n

L'AGENCE GENERALE DE VOYAGES

L. J. RIVET - Directeur

Excursions d'hiver aux Antilles, aux Bermudes, au Mexique.

Pèlerinages à Lourdes-juin 1909 en Terre Sainte, février 1909

Pour tous renseignements:
13 Boulevard St Laurent
Téléphone Main 4097
46—n

LIGNE FABRE

CIE FRANCAISE DE NAVIGATION

Patronnée par le clergé canadien.

DEPARTS BI-MENSUELS

De New York à Naples et Marseille.

PELERINAGE EN TERRE SAINTE

Départ le 6 mars 1909.

S'adresser à L. J. RIVET, Agence Générale de Voyages, 13 blvd St Laurent, Montréal. 37—n

VOUS, GENS SEDENTAIRES

devez donner de l'aide à vos intestins. Vous avez le choix entre une humeur hargneuse et les bonbons Cascarets. La morosité rend les intestins paresseux, vous devez alors augmenter les doses. Les Cascarets sont excellents dans ce but et opèrent d'une manière gentille.

Une boîte pour gousset, 10 cents—chez les droguistes. Chaque véritable pastille est marquée C C C. 851 k A

LA TERRE TREMBLE

San Sébastian, Espagne, 11 — Une dépêche reçue des Iles Canaries, mande qu'une violente secousse de tremblement de terre s'est produite vendredi, surtout à Las Palmas, où plusieurs des vieilles maisons de la ville ont été endommagées. On n'a rapporté aucune perte de vie.

NOTRE GRANDE VENTE D'ECOULEMENT DE JANVIER

Tous les rayons de ce magasin achalandé sont compris dans cette vente d'écoulement de manière à se débarrasser entièrement des marchandises d'hiver. Les lignes irrégulières et les lots désassortis ont de nouveaux prix sans que nous nous soyons occupés du coût ou de la valeur et nous avons pratiquement fait des réductions dans toutes les classes de marchandises équivalant de 25 p. c. à 50 p. c. d'escompte. Croyant que les déclarations sincères sont les meilleures, nous n'annonçons que des réductions "bona fide", et ne donnons jamais d'escomptes qui nous ont toujours paru ne pas donner satisfaction et induire en erreur.

NOTRE GRANDE VENTE DE COUPONS DE BRODERIE

Comparez les valeurs et les variétés de cette vente de coupons provenant des fabriques avec celles d'ailleurs et vous comprendrez l'enthousiasme et l'appréciation des foules qui se pressent à nos comptoirs tous les jours. Nous avons encore de grands assortiments pour ceux qui n'ont pas encore fait leur choix. Bordures d'entre-deux en broderie, de fronces, tissus pour cache-corsets, devants et all overs à la moitié de leur valeur réelle.

Etoffes à Robes Noires Unies et de Fantaisie à de Grosses Réductions

Armure noir de fantaisie, voile noir, panama noir, drap noir à costume, melrose noir, corskrew, serge noire, etc. Prix rég. jusqu'à 85c. Prix réduit, la verge 69c

W. H. Scroggie Limited

Angle Ste Catherine Université et Victoria.

Couvre-pieds en Couleur pour Lit Simple

Une caisse de couvre-pieds de couleur alvéolés, en bleu pâle et blanc, et rose et blanc, finis avec frange, pour lit simple. En vente mardi, de 8 à 10. . . . . 49c

LA GRANDE VENTE de TISSUS LAVABLES

Elle établira certainement un nouveau record de vente de Tissus Lavables. Ce sont des occasions nouvelles.--presque un char de jolis tissus lavables achetés spécialement pour cette grande vente. Vous y trouverez tous les tissus à la mode pour le printemps 1907 et les couleurs et dessins qui ne manqueront pas d'être populaires. Nous avons consacré 2480 pieds carrés d'espace pour la vente de ces marchandises.

PRENEZ L'ASCENSEUR POUR LE TROISIEME ETAGE, RAYON DES OCCASIONS

Rappelez-vous ceci : Ce sont tous des tissus nouveaux, des styles que les autres magasins vous vendront BIEN PLUS CHER LE MOIS PROCHAIN.

GUINGANS ET ZEPHIRS ECOSSAIS, PRIX DE VENTE, 10c LA VERGE.

JOLIS GUINGANS ET ZEPHIRS, A CARREAUX et à rayures, couleurs assorties, magnifiques tissus lavables pour robes d'enfants. Assortiment complet des nouveaux styles du printemps. Il y en a 500 pièces en tout, à, la verge . . **10c**

NOUVELLES INDIENNES

20,000 verges des meilleurs et des plus recommandables indiennes anglaises, nouveaux dessins pour blouses, costumes blouses, robes d'enfants, chemises d'hommes, etc.

LOT No 1 — Bonnes indiennes lavables, couleurs claires et foncées, dessins assortis. Prix de vente, la verge **6½c**

LOT No 2 — Belles indiennes de batistes anglaises, de qualité supérieure, 36 pouces de large, dessins à pois, à fleurs et à rayures. Régulier 12½c. Prix de vente, la verge **10½c**

LOT No 3 — Grosses indiennes-duck, excellent tissu pour costumes d'été. Grand choix de nouveaux dessins de couleurs claires ainsi que marine et noir. 5,000 verges à vendre à, la verge . . **11c**

LOT No 4. — Très belle indienne-percale, fini supérieur, qualité des plus recommandables. 125 nouveaux dessins de couleurs qui se laveront très bien. Qualité de 15c. Prix de vente, la verge . . . **12½c**

2000 verges de Mousselines à Robes de Fantaisie. Prix de vente 6½c

Tissu à costume imitation de toile. Régulier 20c. Prix de vente, la verge **13½c**

C'est une de nos plus élégantes lignes pour costumes d'été — une imitation parfaite de la toile.

Jolies nuances azur, bleu, rose pâle, hélio, champagne, etc., ainsi qu'un joli choix de nouveaux effets à rayures, deux tons, etc. Prix de vente, la verge. **13½c**

DUCK DE FANTAISIE POUR COSTUMES, dessins à rayures, à pois, à ancres et à rayures, à fond blanc, aussi marine, rouge, noir et bleu boucher. Prix de vente, la verge. **13½c**

Mousseline Claire, Mercerie Blanche de Tokio, fini soyeux clair, qualité de 35c pour 19c la verge.

Charmantes Mousselines de Fantaisie pour Robes de Soirée à de Grandes Réductions.

BELLES MOUSSELINES ORGANDI POUR ROBES, jolis effets à fleurs assortis : bleu-pâle, rose pâle, hélio, etc. Rég. 20c et 25c. Prix de vente, la verge. **13½c**

MOUSSELINES SUISSES DE FANTAISIE, effets de fleurs, jolis styles pour robes de soirée. Qualités de 25c et 35c. Prix de vente. **18c**

MOUSSELINE CLAIRE FRANÇAISE, fortement mercerisée, fini clair soyeux, pour robes de soirée, 46 pouces de large. Régulier, 35c. Couleurs : rose-pâle, bleu-pâle, champagne, hélio, etc. Prix de vente, la verge. **25c**

Mousseline claire de soie, toutes les nuances claires, pour robes de soirée. Prix de vente. . . . **25c**

ETOFFES BLANCHES REG. 18c, 20c, ET 25c.

Brocarts magnifiquement mercerisés. Rég. 25c. Beau linon blanc de Perse. Belles mousselines blanches suisses à pois. Beau canevas blanc mercerisé. Duck blanc pour jupes, etc., la verge... **14c**

MOUSSELINES DE LINON BLANCHES, 40 pouces de large, pour tabliers. Régulier, 12½c. Prix de vente, la verge. **8½c**

2,000 VERGES DE LINON PEARLINE BLANC, 40 pouces de large, convenable pour robes d'enfants. Rég. 25c. Prix de vente. **15c**

MOUSSELINE FRANÇAISE ORGANDI BLANCHE, 45 pouces de large, une belle qualité claire. Toujours vendue à 35c la verge. Une grande occasion à, la verge. **19c**

TOILES DE MENAGE A GRANDES REDUCTIONS

Notre rayon des toiles et cotons, à cause de son immense pouvoir de distribution et des grandes quantités achetées, nous permet de vendre à des prix plus bas qu'à tout autre magasin.

De merveilleuses valeurs spéciales seront mises en vente, demain. Notez bien les prix suivants et comparez les valeurs. Les nôtres sont toujours trouvées supérieures.

130 pièces de coton fin anglais, blanc Madapolam, d'un fini pur et doux, sans apprêts. Prix régulier 15c. Prix de vente **10c**

Coton de batiste fin et blanc, 36 pouces de large. Prix régulier 12½c. Prix de vente **8½c**

50 pièces de coton jaune résistant à draps, 2 verges de large, de très bonne qualité, vendu régulièrement 25c. Prix de vente, la verge **19c**

Pas plus de 25 verges à la même personne.

Lots désassortis de 18 pièces de coton à drap anglais d'un blanc pur, 2¼ et 2½ verges de large. Prix régulier 30c. Prix de vente, la verge. **25c**

Coton à oreillers d'un blanc pur, 20c, 23c et 25c la verge. Prix de vente, la verge **17½c**

Coton fin blanc à oreillers, fini doux et pur, largeurs assorties, 40, 42, 44 et 46 pouces. Choix, la verge **17½c**

Couvre-pieds blancs fini satin, pour grands lits doubles. Prix régulier $2.75. Prix de vente **$1.75**

Draps confectionnés, d'un blanc pur, grandeur 2 x 2½ verges. Prix de vente, chacun **59c**

Draps en bon coton jaune, grandeur 2 x 2½ verges. Prix de vente chacun . . . **48c**

Toile quadrillé à verrerie, toile à rouleau et grosse toile, coupons de flanellette de fantaisie, coton ouaté crème, coupons de mousselines. . . . . **La verge 5c**

Etoffes à robes à grandes réductions

IMITATION D'AGNELET NOIR ET DE PONEY RUSSE, de bonne qualité, pour manteaux de dames, étoles, manchons, etc. Prix régulier $5.00. Prix de vente **2.95**

BEAU VOILE DUCHESSE BRODE DE SOIE, une nouveauté supérieure pour robes de soirée, magnifique variété de couleurs. Prix de vente, la verge **72½c**

DRAP VENITIEN FRANÇAIS PURE LAINE, toutes couleurs, pour costumes de dames, 48 pouces de large qualité de 85c. Prix de vente. **69c**

LES DAMES DEVRAIENT SE RAPPELER QUE NOUS FERONS, DEMAIN, LA PLUS GRANDE OFFRE DE VALEURS A PRIX REDUITS, DE CETTE VENTE DE JANVIER.

Nous ajoutons aussi qu'une grande quantité de véritables occasions ne sont pas mentionnées dans cette annonce, et que toutes seront très bien étalées et munies d'étiquettes de prix qui en rendront le choix très facile.

QU'IL SOIT BIEN COMPRIS QUE DEMAIN, MARDI, SERA LA JOURNEE DES TOILES, COTONS ET ETOFFES A ROBES LAVABLES.

RUBAN DE 45c POUR 32½c.

Jolis rubans à raies et à fleurs, 5 pouces de large, en taffetas de très belle qualité, avec centre rayé et bords à dessins de fleurs, marine, lilas, nil, brun, bluet, noir et blanc. Pour chapeaux, ceinturons, boucle de cheveu, etc. Rég. 45c la verge; spécial. . . **32½c**

Ces rubans sont des lignes à écouler de notre superbe stock. La réduction équivaut à un escompte de **15** p. c.

PHOTOGRAVURES AU RABAIS

Durant le mois de janvier nous prendrons au rabais des commandes pour agrandissements de photos, soit au crayon, soit en couleurs à l'eau. Les portraits ont un très beau fini et sont magnifiquement encadrés dans un cadre ovale en or bruni, avec vitre convexe ; on peut en voir des échantillons dans le rayon des gravures. Grandeur de la gravure, 11 x 14. Prix réguliers de $5.50 à $10.00. Prix réduits, de **$4.98** à **$8.98**.

MIROIRS — Nous avons aussi fait des réductions dans notre nouveau stock de beaux miroirs, afin de les mettre d'accord avec nos prix de vente de janvier ; miroirs avec cadres blancs, dorés et bois foncé. Prix réguliers, de 15c à $10.50. Prix de vente, de **10c** à **$8.98**.

Pantoufles d'intérieur à au-dessous du Prix coûtant.

C'est un fait établi que les pantoufles vendues à ces prix nous feront perdre de l'argent à cette saison ; mais notre idée est de faire un écoulement de stock.

Pantoufles doubles, de 1-3 à ½ des prix réguliers.
Pantoufles pour dames et messieurs, de $1.50 à $2.60, pour. . . **95c**

Toutes nos meilleures pantoufles importées d'Allemagne et de France, avec semelles en feutre ou en cuir, avec ou sans talons, toutes les couleurs et grandeurs. Régulier $1.50 à $2.90. Prix de vente d'écoulement. **95c**

Pantoufles en velours et en feutre de tous styles et toutes couleurs, pour femmes et enfants. Régulier 60c et 75c. Prix d'écoulement **25c**

Claques de bonne qualité, pour femmes, 2½ à 7, pour. 55c

Ecoulement au Comptoir des Menus Articles

Réductions bona-fide équivalant à 50 et 75 pour cent d'escompte.

25 supports de bas avec ceinture et coussinet, légèrement salis, couleurs assorties. Prix régulier 25c. Pour. **10c**

Supports de bas avec ceinture et coussinet, un peu salis, couleurs assorties, de 50c et 95c, pour. **37½c**

PEIGNES A 5c. — 25 douzaines de lots désassortis de peignes de face et de chignon, en écaille et en ambre, valant 15c à 19c. Pour **5c**

PEIGNES DE 25c, POUR 12½c. — 15 douzaines de peignes désassortis de fantaisie, sertis de brillants, en écaille et en ambre. Valant 25c, pour. **12½c**

VENTE de LINGE BLANC aux PLUS BAS PRIX

Jamais les annales de ce magasin n'ont fait mention d'une vente de Linge Blanc de Janvier aussi importante que celle-ci. La variété et la quantité sont énormes et les valeurs remarquables.

CHEMISES DE NUIT EN BATISTE, encolure et empiècement carrés, avec rangées d'entre-deux de dentelle et de broderie garnies à l'encolure et aux manches de broderie et de ruban. Vente de janvier **$1.10**

CHEMISES DE NUIT EN BATISTE, style slip over, manches de longueur au coude, garnies de broderie et de ruban **49c**
Vente de janvier . . . . . .

CHEMISES DE NUIT EN BATISTE — empiècement haut, avec groupes de plis et entre-deux de broderie, garnies de broderie **75c**
Vente de janvier . . . . . .

CALECONS EN BATISTE avec entre-deux de broderie, garnis d'un large frison de broderie. **55c**
Vente de janvier . . . . . .

CALECONS EN BATISTE, frison de linon parapluie avec rangées d'entre-deux de dentelle, garnis de dentelle **49c**
Vente de janvier . . . . . .

LONGUES CHEMISES avec rangées de dentelle et groupes de plis, jupe avec large frison, col, bras et jupe garnis de frison et de ruban **98c**

CHEMISES EN BATISTE — Empiècement avec rangées d'entre-deux de dentelle garnies de dentelle et de ruban **73c**
Vente de janvier . . . . . .

CHEMISES avec entre-deux de dentelle et de broderie, garnies de dentelle et de ruban. **49c**
Vente de janvier . . . . . .

JUPONS DE BATISTE — Large volant de linon, avec rangées d'entre-deux de dentelle, garnis de dentelle. **95c**
Vente de janvier . . . . . .

JUPONS DE BATISTE — garnis d'un large frison de broderie **$1.25**

CACHE-CORSETS EN BATISTE — devant ample, avec rangées d'entre-deux de dentelle, garnis de dentelle. **45c**
Vente de janvier . . . . . .

CACHE-CORSETS EN BATISTE — Empiècement de dentelle, finis avec ruban **39c**

Longs jupons de bébés, en batiste et beau linon, unis ou garnis de broderie ou de dentelle. Prix depuis, **39c**, **55c**, **69c**, **79c**, **98c** à **$3.45**.

Longues jupes de bébés, en batiste, unies ou garnies de dentelle, ou de broderie. Prix depuis, **39c**, **49c**, **55c**, **69c**, **79c**, **98c** à **$2.69**.

EPICERIES A PRIX REDUITS

20 livres sucre granulé . . . **95c**
3 livres sucre de fruit ou à glacer. **22c**
9 livres farine à pain et à pâtisseries. **28c**
3 bouteilles sauce Worcester. . **25c**
Marmelade de Hartley, pots de 2 livres. **30c**

Essayez notre thé de 25c, 5 livres pour. **$1.15**
Hareng fumé. Régulier 18c. . . **15c**
Raisin de table de la meilleure qualité, 15c et. **20c**
Soupe Tricolor, 11½c, la douzaine. **$1.20**
Crème Borden, 2 boites pour. . **25c**

Miel coulé, pots de 1 livre. . . **25c**
Framboises et fraises dans du sirop. **23c**
Amandes cassées, la livre. . . **35c**
Pommes en boîtes de 1 gallon **25c**
Pois français moyens, la boîte **12½c**
Saumon "Judge", choisi et tranché. **20c**

Oranges SUCREES ET JUTEUSES, LA DOUZAINE. **20c, 30c, 35c.**

BACON WINDSOR TRANCHE A LA MACHINE, LA LIVRE. **22c**

Demandez-le à votre Epicier

$2.00 POUR $1.00

Un reçu pour le double du montant qui nous est donné comme premier paiement sur tous les pianos de notre stock. Cette offre est bonne pour tous les premiers paiements pour tous les montants jusqu'à $100 inclusivement. Venez et choisissez votre piano, payez nous :

$15 et vous aurez un reçu de $30
ou $25 et vous aurez un reçu de $50
ou $30 et vous aurez un reçu de $60
ou $35 et vous aurez un reçu de $70
ou $50 et vous aurez un reçu de $100
ou $75 et vous aurez un reçu de $150
ou $100 et vous aurez un reçu de $200

Quel que soit le montant que vous paierez jusqu'à $100 inclusivement, vous recevrez le double de ce montant appliqué sur le piano de votre choix.

Nos pianos ont toujours des étiquettes avec prix en gros chiffres — les mêmes chiffres d'un bout de l'année à l'autre — ainsi l'on peut faire sans aucun doute une grande épargne en se procurant notre piano durant cette vente spéciale.

Nous continuerons cette faveur jusqu'au 30 Janvier.

Laissez votre dollar porter double profit. Rappelez-vous

$2.00 POUR $1.00

C. A. McNEE PIANO CO.,

550 rue Ste Catherine Ouest Angle Stanley Montréal.

ECHOS MONDAINS

Messieurs Crépin, de Châteauguay, ont donné une jolie fête le jour des Rois. Les invités étaient : MM. W. St Georges, R. Laberge, A. Laberge, de Châteauguay ; A. Bouthillier, W. Lefort, L. Lalonde, M. Charland, de Montréal ; Mlle B. Bourcier, Y. Trudeau, L. St Georges, de Châteauguay ; Y. Durocher, L. St Jean, de Montréal, et plusieurs autres. M. Arthur Laberge et Mlle Durocher furent proclamés roi et reine aux acclamations de l'assistance. La soirée fut des plus joyeuses.

× × ×

Samedi, le 2 janvier, il y a eu une jolie petite soirée chez M. O. Duchesny, de St Justin. Il y eut chant, musique jusqu'à une heure très avancée de la soirée.

Parmi les invités étaient : MM. Honoré Bernier, Napoléon Boucher, Dr F. A. Duhamel, Ubald Lessard, Henry Bellemare, Armand Chapdelaine, Henry Duchesny, Wilfrid Duchesny, Emile Duchesny, Mlles Berthe Chapdelaine, Alice Chapdelaine, Marie-Louise Duhamel, Léona Lafrenière, Alice et Antofnette Duchesny et plusieurs autres.

× × ×

Modemoiselle Berthe Labelle, 40 rue Champlain, à St Jean d'Iberville, a donné, mercredi (jour des Rois), une jolie partie de "euchre." Etaient présents:

Mlles Berthe Labelle, Angeline Labelle, Antoinette Poulin, Cécile Dubois, Blanche Audette, Yvonne Brosseau, Sarah Dubois, Georgette Cartier, Montréal; Marie-Ange Dupuis, Blanche Cartier, Montréal; Eugène Brosseau, Laura Lefebvre, Bernadette Brosseau, Ella Maynard, Aline Pinsonnault., Gertrude Racicot, Camille Pinsonnault, Ella Maynard, Eulalie St Jean. MM. Léopold Labelle, Arcade Labelle, Armand Couture, Montréal; Jules Racicot, Charles Poulin, Roméo Audette, Armand Cartier, Montréal; Jules Racicot, Peter O'Cains, Oscar Laberge, St Hyacinthe; Alfred Lafond, Montréal; Henri Lefebvre, Raoul Lefebvre, Charles Soly, Emile Maynard, Joseph Mailloux, Edgard Maynard, Ulric Péladeau, Jean St Jean et autres.

La soirée fut des plus délicieuses, agrémentée de chants, déclamations et musique. Il y eut le traditionnel gâteau des Rois. Le sort fit mademoiselle Antoinette Poulin, reine, et monsieur Arm. Cartier, roi d'un jour.

× × ×

Mercredi soir, jour des Rois, avait lieu chez M. E. Léonore, 602 Huntley, Boulevard St Denis, une joyeuse réunion d'amis. Parmi les invités on remarquait: Mlles Berthe, Flore et Irma Léonore, Eva Léveillé, Ida Lemieux, Valentine Laporte, Dorilla Bernard, Messieurs Héliodore Lapalme, Armand Robert, Lucien Hardy, Armand Laporte, Hervé Gagnier, Amédée Laporte, etc.

Mlles Léonore firent les honneurs de leur salon avec une amabilité charmante. Il y eut chant, musique et jeux.

× × ×

Jeudi, le 7 courant, Mademoiselle Anna Vandelac, de la rue Cadieux, réunissait ses amis pour un "Euchre Party". Les heureux gagnants furent Mlle Leatitia Lozeau, M. Albert Benoit et le "Booby", Mlle Jeanne Lespérance.

Parmi les invités: Mesdemoiselles A. et G. Primeau, L. et R. Lozeau, J. et A. Lespérance, Marie-Blanche Leclair et A. Pagé; MM. Louis et Armand Desjardins, Albert Benoit, J. B. Charest, Omer Leblanc, Omer Vilmure, Rosario et Alfred Desjardins et J. O. Langevin.

× × ×

Mercredi dernier, Mademoiselle Herminie Picard de Boisbriand, Châteauguay, conviait quelques amis à une petite soirée à l'occasion des Rois. On fit du chant, de la musique, etc. Vers minuit un délicieux réveillont fut servi, puis les amusements recommencèrent comme de plus belle pour se continuer jusqu'à une heure avancée.

Parmi les personnes présentes, on remarquait: Messieurs Josaphat Faubert, Arthur Dorais, Armand Faubert, Alphonse Faubert, Alexandre Dorais, Aimé Gendron, Edmé Picard; Mesdemoiselles Herminie Piacrd, Marieose Laberge, Fabiola Trudeau, ose Picard, Célina Faubert, Hélène Laberge, Cécile Picard, Anysie Picard, Alberta Faubert, Albertine Picard, etc.

× × ×

Samedi le 2 janvier, M. et Mme Jos. B. Desrochers, 868 rue Lafontaine, réunissaient leurs parents et amis pour une partie de euchre. Etaient présents: MM. et Mmes Jos. B. Desrochers, A. Lord Jos. Venne, A. Savaria, A. B. Desrochers, Madame M. Castonguay, Mlles Marie Lafortune, A. Laofrtune, Maria Lord, Aurore Lord, F. Lecompte, B. Lecompte, Régina Brouillette; Messieurs Alphonse Brien, N. Laofrtune, L. Lesage, R. Rivest, A. Trottier, Alfred Castonguay, Rosario B. Desrochers, Mlle Yvonne Castonguay. Les prix des dames ont été gagnés par Mademoiselle Maria Lord, Mlle Irène Lecompte, Mlle May Lafortune. Prix des hommes, M. Alphonze Brien, M. J. Venne, M. J. Lesage. Prix de consolation, Mlle A. Lord, M. A. Trottier. Il y eut un magnifique réveillon auquel tout le monde fit honneur et l'on s'amusa jusqu'aux petites heures.

× × ×

Monsieur et Mme André Bray, de Montréal ; Mme Eugène Besse, de Grand Fork, sont partis pour Boston et New-York samedi soir, et seront les hôtes de M. J. Raoul Besse, officier de la marine américaine.

× × ×

M. Wilfrid Duchesny, de Montréal, était de passage à St Justin, dimanche, l'hôte de son père, M. O. Duchesny, instituteur.

× × ×

M. Henry Bellemare, de Montréal, est de retour d'une promenade de huit jours à St Justin, l'hôte de M. Adélard Dupuis.

DOMINION COLLEGE OF MUSIC

La semaine de Noël a été une période mémorable pour ce grand collège de musique. La réputation du Dominion College of Music est aussi connue que la Confédération du Canada même, et elle repose sur la sage direction des meilleurs pianistes et des plus grands musiciens de la ville de Montréal. Il fallait à cette institution le meilleur piano du monde et elle a trouvé cet instrument supérieur dans le Sauer Knabe Concert Grand style Beethoven. Nous félicitons l'institution; nous félicitons la Willis & Company Limited, et nous félicitons la nombreuse clientèle du collège. Willis & Co., Limited, 600 rue Ste Catherine Ouest et seuls représentants canadiens des pianofortes Knabe.

r z

LE COURRIER EUROPEEN

Les malles pour la Grande-Bretagne et l'étranger seront fermées comme suit, au bureau de poste durant la semaine commençant aujourd'hui.

Mardi, à 9.30 a.m., par le Campania; à 6 p.m., malle supplémentaire ; à 9.30 a.m., par l'Océanic, et à 6 p.m., malle supplémentaire.

Mercredi, à 9.30 a.m., par La Bretagne, et 6 p.m., malle supplémentaire.

Vendredi, à 10.30 a.m., par le Grampian; à 9.30 a.m., par le Philadelphia, et à 6 p.m., malle supplémentaire.

Les lettres peuvent être déposées jusqu'à 6 p.m., et les autres matières avant 5 p.m.

"THREE SWALLOWS

Le Whiskey Irlandais "Three Swallows" de Sir John Power and Son, Limited. Célèbre depuis plus d'un siècle. Du plus haut degré de pureté. Recommandé par la profession médicale parce qu'il est parfaitement sec.

Distillateur de Sa Majesté le Roi.

258—11-n

LA REINE DES DES MARCHEUSES

Londres, 11 — Une jeune femme de lettres à l'esprit aventurier, Mlle Charlotte Mansfield, s'est embarquée, samedi, pour se rendre au Cap, d'où elle a l'intention de se rendre à pied jusqu'au Caire, soit une distance de huit mille milles. Deux mille milles de cette distance sont à travers les déserts du centre de l'Afrique. Mlle Mansfield sera accompagnée seulement de trente porteurs indigènes. Elle espère rencontrer le président Roosevelt à Nairobi.

Mlle Mansfield est une fervente de l'athlétisme et bien qu'elle ne soit jamais allée en Afrique, elle déclare que son voyage ne lui inspire aucune terreur. Elle est excellente tireuse et compte sur son fusil pour se procurer de la viande fraiche, qui sera ajoutée aux ressources du pays: maïs, riz, farines et fruits.

En fait de pelleteries confortables et élégantes, la maison Chas. Desjardins et Cie possède des modèles uniques comme chic et qualité. 485 rue Sainte-Catherine Est, Montréal. r

BOISVERT-MAILLE

M. Aimé Boisvert, chef de police de la ville Saint-Paul, conduisait ce matin à l'autel Mlle M. Maillé, de la même ville.

A l'occasion de son mariage, M. Boivert a été, samedi soir, l'objet d'une sympathique démonstration de la part des membres du conseil et des principaux citoyens de la ville Saint-Paul qui lui ont présenté une bourse bien garnie.

FEVES AU LARD CLARK
(Clark's Pork and Beans)

Une petite boîte de 5 cts contient autant de nourriture qu'une livre de boeuf de choix et ne coûte que le tiers du boeuf. r

ENSEVELIS SOUS LES DECOMBRES

Pendant l'office divin, une vieille église s'écroule sur les fidèles en prières.

UNE HECATOMBE

On trouve sous les ruines quarante cadavres. — Soixante personnes ont été gravement blessées.—Une panique parmi

LES VILLAGEOIS

Berne, Suisse, 11 — Hier, pendant l'office divin, une vieille église, située près de Sion, s'est effondrée tout à coup, ensevelissant les fidèles sous les décombres. Tous les assistants ont été tués ou blessés. La panique s'est mise parmi les habitants, ceux qui avaient échappé au désastre s'enfuirent à travers champs, criant qu'un tremblement de terre avait détruit le village. D'autres villageois se joignirent à eux, et ce n'est qu'avec la plus grande difficulté qu'on parvint à les calmer.

Après une heure de travail, les pompiers du village retirèrent des ruines quarante cadavres, mais on croit qu'il y en a encore sous les ruines de l'église. Soixante personnes ont été grièvement blessées. Les piliers d'une crypte située sous l'église, usés par le temps, ont cédé sous le poids de l'édifice, et c'est ce qui a causé le désastre.

Si vous achetez vos fourrures à la maison Chas. Desjardins et Cie, vous épargnez au moins 40 p. c. sur la qualité et le prix de vos pelleteries — peaux ou confections.

485 rue Sainte-Catherine Est, coin Saint-Timothée.

A OTTAWA ET A HULL

NOTES DES DEUX VILLES

Les meuniers d'Ontario. — Nouvel économe. — Renvoyée au Danemark. — Visiteurs. — Frères des Ecoles Chrétiennes. — Brefs émis. — Municipalité poursuivie.—Licences. — Résolutions. — Département des Finances. — Système d'éclairage.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 11. — Le gouvernement a reçu une délégation des meuniers d'Ontario, se plaignant de l'interprétation de la loi concernant le mélange des grains et la classification du blé. Le gouvernement doit s'occuper de cette question.

—Le Révd. Père McGowan a été nommé économe de l'université d'Ottawa, en remplacement du Rév. Père Corneiller, qui après avoir rempli cette charge pendant trois ans est parti pour Prince Albert où il a été nommé procureur.

—Mme Skai Hilmer, dont le mari employé comme chef dessinateur au département des ingénieurs de la ville d'Ottawa, s'est suicidé dernièrement, est encore en possession de sa demeure. Le département doit demander au bureau de contrôle de donner à la veuve une somme équivalant à deux mois de salaire de son mari, afin de la renvoyer en Danemark avec son enfant.

—Durant le cours de l'année 1908, le nombre des visiteurs pour l'exposition des pêcheries et de la gaerie des arts a été de 10,848, ce qui fait une moyenne de 34 par jour. Durant les trois dernières semaines, plusieurs oeuvres de valeur ont été ajoutées à la galerie des arts.

—Les Frères des Ecoles Chrétiennes qui enseignent la classe dans les écoles séparées d'Ottawa, ont obtenu du gouvernement d'Ontario, des conditions pus faciles pour la passation de leurs examens ,lesquels leur donnent le droit d'enseigner pendant cinq ans.

—Le greffier de la Haute Cour d'Ottawa, dit que durant l'année dernière, 164 brefs ont été émis, soit 14 de plus que l'année précédente. La somme de $48,151 figure pour les jugements rendus avant le procès et celle de $67,364 pour les jugements rendus après.

—M. le juge Champagne a renvoyé les actions de la municipalité de Masson contre diverses compagnies d'assurance. En conséquence, cette municipalité sera poursuivie par la compagnie de fabrication de chaussures de Masson.

—Certaines sociétés mutuelles de bienfaisance et de tempérance ont entrepris d'obtenir la diminution du nombre de licences de buvettes à Ottawa, de 65 à 50. Ottawa possède 91 licences dont 26 pour les magasins de liqueur.

—Durant l'année dernière le Conseil de ville d'Ottawa a passé 97 résolutions autorisant une dépense totale de $307,471 pour des améliorations locales, soit $73,471 de plus que l'année précédente. Une partie des travaux a été faite et ceux qui restent à faire seront portés au bilan de l'année qui vient de se terminer.

—Un rapport du département des Finances accuse une recette de $7,183,355 durant le mois dernier, soit $89,125 de plus que pour décembre 1907. Durant les neuf derniers mois, le revenu total a été de $62,298,583, soit une diminution de $11,457,375, comparé aux neuf mois correspondants de l'année précédente. La dépense, à même le fonds consolidé, a été de $50,432,621. une augmentation de $4,765,535. La dépense au compte du capital a été de $26,316,343, dont $22,960,880 pour des travaux publics. Le Transcontinental est responsable pour une grande partie de cette dépense. Le 1er janvier courant la dette publique s'élevait à $291,573,767.

—A une assemblée de l'Association des Arts et Métiers, M. P. M. Draper a déclaré que les marchands de la rue Sparks n'étaient pas satisfaits du système d'éclairage et qu'on voulait établir un service privé. La plainte sera soumise aux autorités municipales. Une résolution a aussi été adoptée concernant les bureaux de votation qui n'étaient pas assez nombreux aux dernières élections municipales. Cet inconvénient devra être remédié à l'avenir. L'association est satisfaite de la défaite des règlements proposant de dépenser des milliers de piastres sur des terrains de jeux, mais n'approuve pas l'opposition faite à un bureau municipal de publicité.

SI BEBE fait ses dents employez le SIROP Calmant de Mme Winslow, pour dentition d'enfant; il calme, amollit les gencives, soulage, guérit colique et diarrhée.

FEU LE NOTAIRE ANT. GOHIER

M. Antoine Gohier, notaire, est décédé, mercredi dernier, à l'âge de 77 ans, au No 386 rue du Parc Lafontaine; ses funérailles ont eu lieu à Saint-Rémi où il a pratiqué sa profession pendant quarante-quatre ans.

Le défunt fut juge de paix, secrétaire-trésorier du conseil de la paroisse de Saint-Rémi pendant trente-trois ans et secrétaire-trésorier du conseil d'agriculture du comté de Napierville pendant trente ans.

En 1874, il se porta candidat libéral de Napierville pour le gouvernement fédéral et fut battu par huit voix. L'élection de son adversaire fut annulée, et M. Gohier refusa de se présenter de nouveau.

Feu Antoine Gohier, ancien notaire de Saint-Rémi.

M. Gohier jouissait de la considération générale de ses concitoyens.

Il laisse pour déplorer sa perte une épouse et cinq enfants : Oswald, médecin à Montréal ; Joseph, médecin à Southbridge ; Elzéar, inspecteur-général du Pacifique Canadien ; Rodolphe, télégraphiste, et Mme J. Allard, de Saint-Rémi.

Les funérailles, comme nous le disons plus haut, ont eu lieu à Saint-Rémi au milieu d'une affluence considérable de parents et d'amis. Le service a été chanté par M. l'abbé Baril, curé, assisté de MM. les abbés Manseau et Toupin.

Portaient les coins du poêle : MM. L. S. Morin, C. Blain, J. Longtin, A. Renaud, Chs. Laporte et le Dr Hébert.

La famille a reçu un grand nombre d'offrandes de fleurs, de messes et de bouquets spirituels.

ETATS-UNIS ET CANADA

New-York, 11 — Voici ce que dit le "Journal of Commerce" : "L'adoption d'une résolution, déclarant qu'on devrait profiter de la révision prochaine du tarif pour autoriser le président à entamer et conduire des négociations avec le Dominion du Canada, dans le but d'assurer l'adoption d'un traité de réciprocité avantageux pour le commerce des deux pays, indique un progrès notable, depuis quelques années, dans le sentiment qui existe à ce sujet. L'intérêt dans le rétablissement de la réciprocité est principalement de ce côté-ci, et, bien que les gens qui vivent loin de la frontière y soient indifférents, ils ne sont plus hostiles au projet. La barrière qui a été maintenue entre les deux pays est aussi absurde et aussi nuisible, considérée au point de vue économique, que le serait un mur douanier entre les Etats de l'est et ceux de l'ouest, ou entre le Nord et le Sud."

LE DOCTEUR G. LAPIERRE

Le docteur Gaston Lapierre, médecin-interne à l'Hôtel-Dieu, est actuellement à Saint-Hyacinthe, dans sa famille, souffrant d'une attaque de grippe. Nous faisons pour lui des voeux de rétablissement.

DES HOMMES DE PRINCIPE

DEUX REMARQUABLES SERMONS DU LORD EVEQUE ANGLICAN HIER SUR CE BEAU SUJET.

Le Très Révérend Docteur Farthing, lord-évêque de Montréal, a fait deux remarquables sermons, hier, à la cathédrale anglicane du Christ et à l'église de Saint-Jacques l'Apôtre.

Le nouvel évêque anglican a traité un sujet puissant, disant que le Canada avait besoin d'hommes possédant le courage de leurs principes, plaçant la droiture avant le parti et faisant, de l'esprit chrétien, la puissance dominante de leur vie au foyer, dans la société et dans la politique. A moins d'avoir des hommes publics de cette trempe, le Canada ne deviendra jamais une grande nation. Il invite les chrétiens à prendre la croix du sacrifice pour toutes les bonnes causes s'ils veulent trouver autre chose que l'indifférence dans la vie.

Orateur puissant, improvisateur heureux, le prélat possède des ressources qui rappellent un peu le Très Révérend Docteur Mills, lord-évêque d'Ontario.

DUPUIS FRÈRES, LIMITÉE

LE GRAND MAGASIN A RAYONS DE L'EST

447-449 RUE STE CATHERINE EST

GRANDE VENTE ANNUELLE AVANT L'INVENTAIRE

Occasions Sensationnelles Intéressant toutes les Femmes

Costumes

Nous avons en stock une collection de modèles choisis de costumes et manteaux, exécutés d'après les dessins des principaux couturiers de Paris, Londres et New York. Afin de les écouler avant l'inventaire nous les avons marqués à des prix très réduits.

Cette collection comprend des costumes pour toutes les occasions — théâtre, soirée, sortie — dans des genres qui intéresseront vivement toutes personnes qui s'intéressent à s'habiller conformément aux derniers décrets de la mode — et ce à des prix très modiques.

Voyez-les — deuxième étage.

Jupes de Sortie

Quatre cents trente-deux jupes en stock — et il n'est pas douteux que huit cent soixante dames en voudront chacune une, les valeurs sont tellement extraordinaires— en conséquence, hâtez-vous de venir profiter de ces occasions.

Ces jupes sont de confection élégante et les étoffes dont elles sont faites sont de toute première qualité. Ces valeurs sont sans aucun doute, les meilleures qui aient été offertes en vente cette année.

Jupes en Panama, Voile ou Vénitien, ainsi que quelques-unes en Cécilien et à carreaux fantaisie. Valeurs usuelles, jusqu'à $7.50. Prix tout à fait exceptionnel . **$3.98**

Deux lignes spéciales de jupes en Vécuna ou Panama marins. Valeurs usuelles jusqu'à $9.50. Prix tout à fait exceptionnel **$5.98**

Très jolies jupes en Vécuna, vendues régulièrement $3.75. Prix tout à fait exceptionnel **$1.89**

Blouses en Linon Blanc

Modèles d'Avant - Garde -- Automne 1909.

Toute femme désirant porter des blouses blanches de modèles les plus récents, les plus jolis, les plus élégants, devrait voir notre merveilleuse collection de blouses blanches, derniers styles.

Valeurs de $1.25 pour **79c** ; valeurs de $1.35 pour **89c** ; valeurs de $1.65 pour **98c**

Occasions Merveilleuses -- Marchandises de Haute Qualité à Bas Prix -- A tous les Comptoirs de tous nos Rayons.

Voyez notre Exposition Culinaire

Troisième Etage.

"Démonstrations" des produits Armour et du thé Melagama. Echantillons gratis.

Audition de musique classique et moderne, toutes les après-midi.

Commandes par poste exécutées avec soin par retour du courrier.

DUPUIS FRERES LIMITÉE LA MAISON DE QUALITÉ MONTREAL

Pantoufles rouges d'intérieur pour enfants, avec semelles en cuir, bien doublées, valant 40c pour **10c**

Boston SHOE STORE

Prix les plus bas. Nos principales attractions.

Semelles 'PEERLESS' en laine pour dames ou enfants, valant 35c, mardi seulement..... **10c**

VENTE A PRIX REDUITS DE JANVIER

OCCASIONS DE MARDI

Guêtres Noires — pour — Dames

Qualité de 50c. Mardi **17c**

CLAQUES DE DAMES

La meilleure qualité, talons et l'arrière doublés. Se vend partout 75c, pour . . .

PRICE **39c**

39c

Artics à Boucles — pour — Hommes

Point 6 seulement. Valant $2.00 pour **79c**

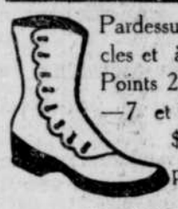

Pardessus à boucles et à boutons. Points 2½, 3, 3½ —7 et 8. Valant $2.00,.... pour..... PRICE **79c**

MOCASSINS

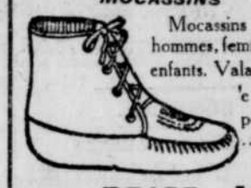

Mocassins pour hommes, femmes et enfants. Valant $1.50 pour ..... PRICE **49c**

Pantoufles en cuir pour hommes valant jusqu'à $1.00 pour. . . .

PRICE **50c**

Pantoufles en Feutre pour Hommes chaudes et confortables valeur $1.00

PRICE **37c**

284 paires de Bottines lacées en feutre pour dames; quelques-unes avec devant en cuir, faites par Daniel Green, des meilleures marques Américaines. Valeur $2. Mardi seulement

PRICE **98c**

Juliettes garnies de fourrures pour fillettes cousues à la main, semelles en cuir, valeur de $1.25 pour

PRICE **49c**

JAMBIERES pour ENFANTS

En velours à côtes tissus en velours et jersey. Différentes au choix, valeurs jusqu'à $1.50 — Mardi..... PRICE **49c**

JULIETTE DE DAMES

piquées, semelles en cuir, doublure chaude, val. 75c pour PRICE **25c**

Souliers en cuir luisant pour dames

quelques-uns de 2.50, quelques-autres $3. PRICE **$1.49**

Les Commandes par la Poste Reçoivent une Prompte Attention. Ouvert le Soir.

Coin des rues Sainte-Catherine et Mansfield.

UN ECOULEMENT COMPLET DE

COUPONS D'ETOFFES A ROBES

1½ A 8 VERGES DE LONG, A MOITIE PRIX MOINS 10 POUR CENT AU COMPTANT.

L'immense commerce de cette saison d'étoffes à robes et tissus à costumes nous a laissé de grandes quantités de coupons. Il faut les écouler immédiatement, et pour y parvenir sûrement, nous les offrons demain à la MOITIE des prix réguliers. C'est la meilleure occasion de l'année d'épargner plusieurs dollars sur l'achat de belles étoffes à robes. Venez de bonne heure si vous voulez avoir le meilleur choix. Il y a des centaines de coupons de chics tissus à robes noirs et de couleur, en longueur de 1½ à 8 verges, très appropriés pour blouses, jupes et robes d'enfants. Ce sont des Panamas, armures, draps Sedan, draps satin, tweeds, cachemires et. Quelques longueurs de robes dans le lot, aussi beau drap sans envers, approprié pour manteaux, robes de chambre, etc.

Mardi Matin – Moitié Prix, Moins 10 Pour Cent au Comptant.

EPARGNES EXTRAORDINAIRES EN FAIT DE

BEAUX MANTEAUX DE DAMES

Nous pouvons déclarer en toute sureté que ces manteaux en velours de soie noire, ainsi que ces manteaux de soirée en beau drap fin, n'ont jamais été offerts dans cette ville à des prix aussi ridicules. Mais il faut les écouler demain. Il n'y en a qu'un de chaque style et tous sont des plus élégants :

Manteaux en velours de soie noire, longueur 3/4. Ces manteaux en soie sont d'une bonne qualité, tous joliment garnis de soutache :

Rég. $48 pour **$36**, moins **10** p.c. . . . **$32.40**
Rég. $63 pour **$47.25**, moins **10** p.c. . . . **42.50**
Rég. $78 pour **$59.50**, moins **10** p.c. . . . **52.65**

Manteaux longs de soirée.

La plupart en beau drap fin, cardinal, foncé, vieux rose et gris:

Rég. $35 pour **$28**, moins **10** p.c. . . . **$20.00**
Rég. $37.50 pour **$25**, moins **10** p.c. . . . **22.50**
Rég. $50.00 pour **$35**, moins **10** p.c. . . . **31.50**

Angle des rues Ste Catherine et de la Montagne.

Jas. A. Ogilvy & Sons.

Nous Vendons les Patrons McCALL.

Profit à tirer des Petites Annonces

Pour Acheter ou Vendre des Immeubles

Il se fait des fortunes tous les ans dans le commerce des immeubles. Il y a profit à acheter et à vendre. Mais pour retirer des profits, il faut trouver des acheteurs et des vendeurs, et pour cela il existe un moyen infaillible. Les masses — la meilleure classe de la société, lisent ce journal. Et ceux qui s'occupent d'achats et de ventes lisent nos annonces classées sous les diverses rubriques suivantes : " Immeubles à vendre ", " Immeubles à échanger ", " Immeubles demandés ", " Prêts sur immeubles ", " Ferme ", " Résidence de campagne ", " Résidence de ville ", " Résidence de banlieue ", " Résidence d'été ", etc. Si vous désirez acheter ou vendre des immeubles, des petites annonces insérées dans notre journal, sous la rubrique voulue, ne manqueront pas de vous donner d'excellents résultats, facilement, promptement et commodément, et ce moyennant quelques cents seulement. Il est profitable et économique de lire et d'employer nos colonnes d'annonces d' " Immeubles " — tous les jours.

EXEMPLES

ON DEMANDE A ACHETER propriétés améliorées et non améliorées. Prix les plus élevés au comptant. J'ai aussi des propriétés de choix à vendre. Ecrire : Smith Real Estate Service, 12 rue Blank.

Tarif : 25 mots ou moins pour 25 cents. 1 centin par mot de plus chaque insertion.

A VENDRE — Le propriétaire, quittant la ville, vendra à bon marché, maison moderne, située dans la meilleure partie de la ville, 8 pièces, chauffée à l'eau chaude, grande cour et bonne grange. Il faut vendre promptement. Ecrire : E. T., 95, bureau de la "Presse."

Tarif : 25 mots ou moins pour 25 cents. 1 centin par mot de plus chaque insertion.

Si nos colonnes d'annonces classées donnent d'aussi bons RESULTATS, c'est qu'elles sont lues et publiées par les gens les plus progressistes et les plus clairvoyants de cette ville. Les hommes d'AFFAIRES lisent ce journal — tous les jours. ils y ont confiance — SURTOUT en ce qui a trait à ses annonces. Si vous n'avez jamais étudié l'efficacité de nos annonces classées, nous nous engageons à le faire tout de suite.

COMMERCE ET FINANCE

BOURSE DE MONTREAL

Les transactions ont porté la semaine dernière, sur 38,119 titres, $41,750 d'obligations et 17,463 actions de mines.

Il y a un an, les transactions avaient porté durant la semaine sur 27,488 actions, $87,250 d'obligations et 61,100 titres de mines.

SILVER CROSS

Les directeurs de cette compagnie invitent les actionnaires à les rencontrer à l'Hôtel Windsor, chambre 125, aujourd'hui, à 4 heures, pour leur donner certaines explications relatives à l'administration de M. Jennings, l'ancien président.

Ils suggèrent que les actionnaires de Montréal éliasent un ou deux délégués à l'assemblée annuelle qui aura lieu à Québec.

MONTREAL TRUST & DEPOSIT CO.

The Montreal Trust and Deposit Co., a été nommé agent de transfert des actions de la Quebec Railway Light and Power Co.

Les actions sont maintenant transférables au bureau de la compagnie.

MARCHE DE LONDRES

Londres, 10. — Bien qu'abondante, l'offre d'argent a pu que tout juste suffire à la demande samedi. L'escompte, en conséquence a été ferme.

La crainte de voir les faux d'escompte monter a entravé l'essor du marché.

Les valeurs américaines ont eu des fluctuations d'incertitude en raison de la reprise des exportations d'or à Paris.

La fermeture a été lourde et terne.

LE CHANGE

Londres, 9. — Primes sur l'or : Madrid 11.20 ; Lisbonne, 22.00.

Paris, 9. — Fermeture : 3 p. c. de rente, 96 francs, 80 centimes.

Change sur Londres, 5 francs, 10½ centimes.

Berlin, 9. — Change sur Londres, 20 marks, 48 pfennigs.

Escompte à vue, 2 p. c. ; à 3 mois, 2 1-8 p. c.

TRAMWAYS DE TORONTO

Les recettes de décembre dépassent de $22,076.23 celles du mois correspondant de l'année précédente.

Etat comparatif des recettes et du pourcentage depuis 1903:

	Recettes $	Pourcentage $
Décembre, 1908.	314,414.83	30,530.91
Décembre 1907.	292,338.60	27,519.05
Décembre, 1906.	275,185.20	24,218.20
Décembre, 1905.	242,784.78	19,561.18
Décembre, 1904.	214,521.63	17,161.73
Décembre, 1903.	191,967.52	15,357.40

L'ASSEMBLEE ANNUELLE DE LA GOLD BELT MINING & DEVELOPMENT CO.

L'assemblée annuelle de la Gold Belt Mining and Development Co., Limited, aura lieu mardi, le 19 janvier au bureau de la compagnie, No 50 rue Rideau, Ottawa.

Le bureau de direction actuel est composé comme suit: M. R. Chevrier, M. D., président; G. Lanslois, M. P. P., vice-président; Col. Frs. Gourdeau, secrétaire-trésorier; Révérend J. Chatelain, P. P., et J. O. Leblanc, directeurs.

LES VALEURS

ETAT COMPARATIF DE LEURS DIVIDENDES.

	Dividende par action 1908	1907	Dividende total en 1908
Anaconda	$2.00	$6.50	$2,400,000
Bos. et Mont.	12.00	42.00	1,800,000
Baltic	9.00	10.00	900,000
Cal. et Ariz.	4.00	16.50	$80,000
Cal. et Hecla	20.00	65.00	2,000,000
Champion	5.00	10.00	500,000
Granby	4.00	9.00	540,000
Mohawk	2.50	9.00	250,000
North Butte	3.00	6.00	1,200,000
Old Dominion	.50	1.00	346,623
Osceola	2.00	13.50	192,300
Quincy	4.50	13.50	495,000
Tennessee	2.50	3.25	500,000
Trimountain	5.00		500,000
U.S.S.R. et M.	2.00	3.50	700,946
U.S.S.R. et M., pfd.	3.50	3.50	1,699,289
Utah Con.	2.00	7.00	600,000
Utah Copper	1.00		725,950
Wolverine	10.00	17.50	600,000

LE CHARBON

ETAT COMPARATIF DES IMPORTATIONS AMERICAINES

	1906 Tonnes	1908 Tonnes
Québec	20,000	66,000
St Hyacinthe	3,500	41,000
Montréal	22,000	243,000
Sherbrooke	1,500	11,000
Trois-Rivières	1,500	9,000
Sorel	334	12,000
St Jean	1,500	17,000
Totaux	51,000	432,000

Notre importation se répartit comme suit :

Anthracite	563,655	737,624
Bitumineux	51,000	451,000
Poussières	15,000	105,000
Totaux	630,000	1,295,000

LES COBALT

Etat de leur valeur d'émission et de Bourse :—

	Capital émis	Valeur en Bourse
Buffalo	$,900,000	3,150,000
Chambers-Fer	2,300,000	1,840,000
Cobalt Central	5,000,000	2,750,000
Cobalt Lake	3,923,166	700,000
Crown Reserve	1,750,000	4,725,000
Silver Queen	1,500,000	1,425,000
Coniagas	4,000,000	5,200,000
Foster	915,588	395,000
Kerr Lake	3,000,000	4,680,000
La Rose	5,587,000	6,850,000
McKinley-Dar	2,246,927	2,300,000
Nancy Helen	500,000	385,000
Nipissing	6,000,000	11,850,000
Nova Scotia	1,900,000	1,150,000
Peterson Lake	2,500,000	850,000
Right of Way	495,518	1,750,000
Silver Leaf	5,000,000	625,000
Temiskaming	2,500,000	4,250,000
Trethewey	945,450	1,398,000

OPINION DE COURTIER

Je crois que toutes les valeurs sérieuses du marché vont monter incessamment.

(McCuaig Co.)

NOUVEAU COURTIER

M. Thornton Davidson a demandé son admission à la Bourse.

LE ROI MINING

A l'assemblée générale annuelle qui a eu lieu aujourd'hui, le rapport lu aux actionnaires a fait mention que les recettes d'octobre et de novembre ont été de $14,000.

Les directeurs ont déclaré qu'en raison du développement progressif de la mine, ils n'étaient pas en mesure de fixer la date du prochain dividende.

Le rapport a été adopté.

ENGINEER'S CLUB

Le Engineer's Club vient de battre le record de tous les clubs du Canadien.

Son bureau vient de déclarer un dividende de 4 pour cent par année sur le capital-actions du club.

MOHAWK MINING

The Mohawk Mining Co a déclaré un dividende semestriel de $2.00 par action, payable le 1er février.

Le précédent dividende qui a été payé, il y a sept mois, était de $2.50 par action.

LE PACIFIQUE CANADIEN

Winnipeg, 9. — Le Pacifique entend expédier à partir de maintenant la plus grande partie possible de céréales à la côte de l'Océan Pacifique. Dans le but de faciliter les expéditions de ce côté, il a fixé le prix du transport du grain à 22½c par cent livres, de n'importe quel point de l'Alberta à la côte du Pacifique.

On annonce que M. White, second vice-président de la compagnie va demander à la direction d'affecter $30,000,000 à la division de l'Ouest dans le cours de l'année 1909.

IMPERIAL LIFE CO.

Le rapport annuel des opérations de la compagnie indique les nouvelles assurances se chiffrent par $4,714,584, contre $4,034,820 l'année précédente.

Le rapport fait état d'une année que l'on considère comme exceptionnellement prospère.

RENDEMENT DES VALEURS CANADIENNES

	Prix	Divi- dende	Rende- ment
Bell Telephone	139	8	5.76
Can. Converters	49	4	8.16
C.P.R.	176	7	3.98
Coal Common	55	4	7.27
Do. preferred	102	7	6.86
Textile com.	64	5	7.81
Do. preferred	102	7	6.86
xHalifax St.	106	6	5.66
Montreal St.	211	10	4.75
Toronto St.	111	6	5.45
Twin City R. T. Co.	98	5	5.10
Illinois pfd.	93	6	6.45
xWoods com.	98	6	6.12
Do. preferred	117	7	5.98
Mont. Steel com.	89	7	8.75
Do. preferred	105	7	6.67
Mont. Power	115	6	5.22
Mont. Telegraph	139	8	5.76
Mont. Cotton	125	8	6.40
Minn., St. P. & Soo	146	6	4.11
Mackay common	74	4	5.41
Do. preferred	69	4	5.80
Ogilvie common	135½	7	6.09
Do. preferred	118	7	5.93
Penman's Ltd.	48	4	8.33
R. & O. Nav. Co.	80	5	6.25
xShawinigan W. & P.	92	4	4.88

BANQUES

Commerce	173	8	4.62
Montreal	246	10	4.07
Molsons	210	10	4.76
Merchants	164	8	4.88

xEx-dividende.

BOURSE DE MONTREAL

Il y a eu peu d'activité ce matin à notre bourse, et les valeurs se sont maintenues au niveau normal de la semaine dernière.

Le détroit est à 56 ; le Belle Telephone à 140 ; l'Illinois à 93½ ; le Havana à 49 ; le Street à 21c½ ; l'O'Gilvy à 115½ ; le Power à 115½ ; le Richelieu et Ontario à 80 ; le Lake of Woods à 92 ; le Soo à 146¼.

L'action Crown Reserve a repris de son activité et plusieurs milliers de parts ont changé de mains ce matin, à 247 et 248 et 248 à 250 jours.

A New York, le marché s'est ouvert ferme aux cotations de samedi, en fermeture ; puis après une heure d'incertitude, le marché se mit légèrement à la baisse.

COMMERCE

GRAINS ET FARINES

Les derniers avis télégraphiques cotent comme suit les marché d'Europe:

LONDRES:—
Mais en transit, ferme, peu actif.
Futur mais, ferme.
LIVERPOOL:—
Blé disponible, ferme.
Blé Manitoba No 1. 8s 2d à 8s 2½d
Blé d'hiver de l'Ouest No 2: 7s 9½d à 7s 11d
Futur blé, ferme.
Mars 7s 7¾d
Mai 7s 7d
Futur mais, ferme.
Janvier 5s 3½d
Mars 5s 2 7-8d
Mai 5s 2 7-8d
Mais disponible, ferme.
Américain nouveau 5s 4d
Américain vieux 5s 5½d

MARCHE DE MONTREAL

AVOINE — Marché ferme et bonne demande.
Avoine, Ontario, blanche No 2: 44½c à 45c
Avoine, Ontario, blanche No 3: 43c
Avoine, Ontario, blanche No 4: 43c à 43½c
Avoine, Manitoba, No 2, blanche. 46½c
Avoine Manitoba, No 3. 46c
Manitoba rejetée. 45c

FARINE—Demande bonne et prix soutenus.
Patente du printemps, sacs, . $5.00
Seconde $5.80
Patente d'hiver $5.00 à $5.25
Straight rollers $4.60 à $4.70
Straight rollers en sacs $2.15 à $2.25
Extras $1.75 à $1.75
Son Manitoba $21.00
Recoupes — Shorts $24.00
Son Ontario $21.00 à $21.50
Moyens $24.00 à $24.50
Recoupes — Shorts $24.50 à $25.00
Moulée pure $28.00 à $30.00

FARINE D'AVOINE—Marché tranquille, à $2.25 le sac de 90 lbs.

FARINE DE MAIS — Tranquille, de $3.20 à $3.40 au baril.

FOIN — Nous cotons No 1, $12.00 à $13.00; No 2, extra, de $11.50 à $12.00; No 2 ordinaire, de $10.00 à $11.00 et trèfle mêlé, $8.00 à $8.50; trèfle pur, de $7.50 à $8.00 la tonne, en gare.

INDUSTRIE LAITIERE

FROMAGE — Marché ferme. Nous cotons: fromage de l'Ouest, 12¼c à 12½c; de l'Est, 11¾c à 12¼c.

BEURRE — Ferme. On cote comme suit: crémerie de choix, 26½c à 27c en gros lots. Fabrication de septembre, 26½c à 27c.

PRODUITS DE LA FERME

OEUFS — Marché actif, prix fermes. Nous cotons: oeufs strictement frais, 35c à 40c; de choix, 27½c à 28c; No 1, 24½c à 25c.

VOLAILLES — Dindes frais tuées, en gros lots, 18½c à 19c la livre; dindes gelées, 17c à 18c; gros poulets, 13c à 14c; petits, 10½c à 11½c; canards, 11½c à 12½c; oies, 9½c à 10½c la livre.

PATATES — On cote comme suit, 70c à 75c en gros lots, et à 95c la poche, en gros lots.

FEVES—Le marché est tranquille. Fèves par jobs, $1.65 à $1.70 le boisseau.

LE MIEL — Marché tranquille, prix fermes.
Blanc, en gâteau 13c à 14c
Brun de 10c à 12c

SIROP D'ERABLE — Le sirop se vend 4c en baril; et 5c en bidon, la livre. Sucre, de 7c à 8c la livre.

MARCHE AUX BESTIAUX

PORCS VIVANTS — Demande bonne. Les lots de choix sont cotés à $6.75 à $6.90 et $7.00 le 100 livres. Porcs abattus à l'abattoir, les lots de choix sont cotés $9.25 à $9.75 le cent livres. Porcs abattus à la campagne, $8.50 à $9.00.

SAINDOUX — Composé, tierces de 375 livres, 8½c; boîtes de 50 livres, 8½c; seaux de 20 livres, 9c; saindoux pur, tierces de 375 livres, 12½c; boîtes de 20 livres, 13c; seaux de 20 livres, 12½c.

JAMBONS — De 25 livres et plus 12¼c; de 10 à 25 livres, 13¼c; de 13 à 18 livres, 14c, de 8 à 12 livres, 14c.

BOEUF — Choix, $5.00 à $5.25; bon, $4.25 à $4.50 assez bon, $3.50 à $4.00; commun, $2.50 à $3.00; inférieur, $1.50 à $2.25 le cent livres. Demande active.

VEAUX — Choix, de $2.00 à $8.00, suivant la grosseur et la qualité.

BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis à la "Presse" par MM. G. Beaubien et Cie, courtiers, 101 rue St François-Xavier, Montréal

VALEURS	Ouv	12.30	VALEURS	Ouv	12.30
Am. Car. F.	48¾	48¾	K. & Tex. C.	41¾	42
" Prf.			" Prf.	74	73½
Am. C. Oil.	43	42¾	La. & Nash.	128	128
Am. Loc. Co.	56¾	55¾	Mann. Elev		
A. L. Copper	82¾	81¾	Miss. Pac.	86	85½
Am. Smel. C.	85¾	84¾	Metropolit.		
" Prf.			Norf. & W.	140¾	141
Am. Sug. R. Co.	128	127¾	M. S. P. & S. S. M.		
A. T. & S. F.	99¾	99¾	" Prf.		
" Prf.			N. Y. C. & H.	126¾	126¾
Balt. & Ohio	109¾	109¾	N. Y. O. & W.	46¾	45¾
" Prf.			Nor. Lead. Co.	77	76¾
B. R. T.	67¾	68	Pacific Mail.	34¾	34½
C. & A. Co.			Penn. R. R.	132¾	131¾
Can. Pac.	178¾	178¾	P. Steel. com.	42	42
Can. South.	99¾	99¾	People Gas.	103¾	103¾
Ches. & Ohio	57¾	56¾	Phil. & R.	136¾	137¾
C. & N. W.	176	175	" " Prf.		
C. M. & St. P.	148	147¾	" " 1st Prf.		
RC., L. & Pac			R. Island.	24¾	24¾
" Prf.			South. R. C.	25¾	25¾
C. G. N. Y.	127	128¾	" Prf.		
Col. F. & I.	41¾	40¾	South. Pac.	116¾	116¾
C. C. C. & St. L.	70	70	Ten. C. & I.		
D. Lack. & W.			Texas Pac.	34½	34½
Del. & Hud.	177	177	Twin City.		
Det. U. Ry.			U. S. L. C.		
D. & R. G. Co.	38¾	38½	" Prf.	99¾	99¾
" Prf.			U. S. S. com.	42	41¾
D. S. S. & At.		39	" Prf.	113¾	113¾
" Prf.	51¾		U. S. Rub. A.		
Erie R. R.	36¾	35¾	" Prf.		
" 1st Prf.			U. Pacific c.	178	177¾
" 2 Prf.	42¾	42¾	" Prf.		
Great Wet.	53¾	53¾	Wabash.	18¾	18¾
Gen. Elec.	156	156	" Prf.	49¾	48¾
Hoc. Valley			West U. Tel.		
Ill Central.	144¾	143¾	Wis. C. com.	39¾	39¾
Money			Mackay Co.		
Great North			" Prf.	68¾	68¾
" Prf	145	145	North Pac.	145	144¾

BROWN, DeLARONDE & CO

BANQUIERS ET COURTIERS
97 RUE ST JACQUES

Commandes de stocks et d'obligations exécutées à toutes les Bourses. Attention spéciale apportée à l'achat de valeurs de première classe.
COMME PLACEMENT.
19—1M-n V a

BOURSE DE MONTREAL

MM. L.-G. Beaubien et Cie, courtiers, 104 rue Saint-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant à 10 heures p.m.

STOCKS	Vend	Ach	STOCKS	Vend	Ach
Bell Tél. Co.	...	139¾	BANQUE		
B.C. As. Co.	75	69	Brit. N.A.	...	...
B.C. Pk. As.	...	...	Commerce	...	173
" Prf.	...	...	Dominion	...	...
Ca. Conver.	50	...	East Town.	...	164
Can. Pacific	178	178¼	Hamilton	...	...
New Pacific	...	...	Hochelaga	148	...
Crown Res.	248	2,51	Impérial	...	...
Del. E. Hy.	...	...	Merchants	...	...
Dem. L. Co.	55¾	55	Molsons	...	...
" Prf.	102	100	Montréal	248	247
D. J. & St Co.	19¾	19¼	Nationale	...	...
" Prf.	71	70	New Bruns	...	...
Dul. Com.	...	165	Nova Scotia	263	...
" Prf.	...	...	N.S. Sew.	...	...
Halifax	107	106	Ontario	...	...
Hav. Elec.	40	39	Ottawa	215½	...
" Prf.	87	85	Québec	122¾	...
Illinois T.P.	94¾	93¾	Royal	240¾	...
Int. C. Com.	...	74	Royal New	...	...
" Prf.	...	...	Sovereign	...	...
P. Cotton Pr.	...	125	Standard	...	...
Lake W.C.	99	99¾	Toronto	...	223
" Prf.	...	114	Union	140	136
Laur. Paper	115	111¾	COTONS		
" Prf.	...	...	C.C.A. Co.	55	53½
Mackay Co.	75	74½	D. Tex. Co.	45	44¾
" Prf.	80¾	80	" Prf.	104	103¾
Mex. L. & P.	74¾	74	Montréal	124¾	124
" Prf.	...	102	BONDS		
Min. St. Paul	149	144	Bell Tél.	...	100
Min S.P. Prf.	...	...	C. C. Cot.	101	95
M.L.H. & P.	115¾	115¼	Can. Con.	41	...
M.L. & Mont.	...	...	Cable	...	...
Mon. St. Ry.	220½	219	Dom. Coal	...	...
New St. Ry.	219	207½	Dom. Cot.	...	...
M.I.D.C.'s	...	...	D.I. & Steel	79	77½
" Prf.	...	...	Hal. Tram.	...	93
M. St Work.	89	85	M. R. Ry.	...	...
M" Prf.	112	103	Rkew. Mill	105	103
Marcom W.	...	...	Lake Wood	...	...
M. Tél. Co	140	137	Laur. Paper	...	110
Nipissing	9¾	9¼	Mag. Isale.	...	...
N.O.T. & L.	...	...	M.R.L. Co.	85¾	...
N.S. St Co.	...	97	Mex. L. P.	...	87¾
" Prf.	...	115	M.L.H.P.	99	98
N.W. Land.	...	...	Mont. Ware.	...	102¾
North Star.	...	...	N.S.S.C.	...	107
Og. Mil. Co.	115¾	115¼	N.S. Con.	...	102
" Prf.	...	117	Ogil. Milling	...	...
Penman's L.	48¾	48	" Série B.	...	...
" Prf.	87	...	Price Bros.	...	102
R. & O. S. Co.	79¾	79¾	Rich. Ont.	...	...
R.I.L. & P. O.	80¾	80¾	New Bruns	...	...
Sao Paulo	154	154	Rio de Jan.	103¾	103¾
Shaw. W. & P.	84	83	Sao Paulo	...	...
St John E.R.	...	...	St John R.	...	...
Toledo	43¾	40	Tex. S. A.	96¾	95¾
Toronto	141¾	140¾	" " B.	...	96
Trinidad	...	...	" " C.	96	95
Tr. City Prf.	88	...	" " D.	98	...
Twin City.	99¾	99	Tor. Radial	...	...
West India.	...	...	W. India	...	85
Winnipeg	...	...	Winnipeg	105	100
Wind Hotel	...	...	Win Hotel	...	...

VENTES DE L'AVANT-MIDI

E. T. Bk. — 41 à 155.
Bk. Com. — 43 à 173½.
Crown Reserve. — 1000 à 2.68, 1000 à 2.78 30 jours, 50 à 2.66, 400 à 2.65, 500 à 2.66, 1000 à 2.67, 1000 à 2.77 30 jours, 3000 à 2.67, 1000 à 2.77 30 jours.
Pen. Com. — 40 à 48.
Bk. Mont. — 4 à 247.
Ogilvie Com. — 25 à 115½, 50 à 115¾, 105 à 115½.
Scotia Pfd. — 3 à 118¾.
L. of W. Pfd. — 15 à 118.
Ogilvie Pfd. — 5 à 119.
L. of Woods. — 100 à 99.
Textile Pfd. — 25 à 103.
Rio. — 25 à 80½.
Havana. — 200 à 40.
Illinois Pfd. — 41 à 93¼.
Havana Pfd. — 5 à 84.
Rich. et Ont. — 50 à 80.
Mackay Pfd. — 20 à 69¾.
Coal. — 25 à 55.
Soo Com. — 50 à 146¼.
New Street. — 9 à 207.
Telephone. — 23 à 140.
Twins. — 20 à 99¾, 200 à 99¾, 125 à 99½, 25 à 99.
Mont. St. Ry. — 36 à 211, 59 à 210½.
Power. — 58 à 115½, 50 à 115 3-8, 2 à 116, 25 à 115¼.
Détroit. — 5 à 56.
C. Col. C. Bds. — $500 à 95, $1000 à 96.
Dom. Cot. Bds. — $1000 à 99.
Toronto Ry. — 10 à 111.
Textile Com. — 110 à 65.

LA BOURSE DES MINES

Les dernières cotations fournies à la "Presse" par Fisher et Des Rosiers, courtiers, 91 rue Saint-François-Xavier

NOM	Demande	Offre	Journée
Colombie Anglaise			
Consolidated Mines	$100 00	...	...
Canadian Gold Fields	.10	...	...
Rambler-Cariboo	1.00	...	...
North Star	1.00	...	...
Monte Christo	1.00	...	...
White Bear	.10	...	...
International Coal & Coke	1.00	...	...
Diamond Vale Coal	1.00	...	...
Alberta Coal & Coke	1.00	...	...
Dominion Copper	10.00	...	...
Novelty	.10	...	...
Granby	100 00	...	...
COBALT			
Chambers Ferland	.99	79	81
Cobalt Lake	1 00	17	18½
Cobalt Central	1.00	54	55
Coniagas	6.00	...	...
Crown Reserve	2.80	2 66	2 67
City of Cobalt	2.60	2 25	2 50
Foster	1.00	86½	87½
Green Meehan	5.00	20	23
Kerr Lake	7 00	7 87½	8 15
Little Nipissing	1 00	40¾	41¾
McKinley-Darragh	5.00	99	1 00
Nipissing	1.00	9 75	10 00
Nova Scotia	7.00	60	63
Peterson Lake	1.00	33½	34½
Right of Way	1.00	3 10	8 50
Silver Queen	1.00	94	96
Silver Leaf	1.00	14½	15
Trethewey	1.00	1 47	1 48
Temiskaming	5.00	1 66	1 67
Mon. Reduction & Smelting	5 00	...	...
" " Prf	1.00	...	...
Larose Consolidated	5 00	6 25	6 50
Progress	...	...	...

VENTES DE L'AVANT-MIDI:

Nova Scotia: 500 à 126. — Non enregistrées, Reddick: 200 à 16½. — British American: 500, 3000, 1000 à 7. — Corona: 100, 500, 200 à 25.

POINT DE DROIT INTERESSANT

Par le ministère de son avocat, Mtre L. E. Beaulieu, M. Louis Tremblay, autrefois hôtelier de St Hyacinthe et maintenant de Montréal, s'adresse aux tribunaux pour recouvrer la possession de l'hôtel "Union", situé à St Hyacinthe, et qu'il avait vendu à M. H. Valentine, le 17 décembre dernier, pour le prix de $6,000, payable partie comptant et la balance par versements mensuels.

Dans son action, M. Tremblay allègue que son acquéreur, ayant fait cession de ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, moins de trente jours après avoir pris possession de l'hôtel Union, aurait perdu le bénéfice du terme pour le paiement de la balance restant due. Pour ces raisons, M. Tremblay, demande la résiliation de la vente, faute de paiement du prix, et la restitution de l'hôtel et de l'assortiment qui s'y trouve.

L'action a été signifiée samedi à St Hyacinthe, par M. J. B. Trudeau.

LE CONSERVATOIRE LASALLE IRA A QUEBEC

Monsieur Eugène Lassalle est revenu de Québec très satisfait des démarches qu'il a faites dans le but de faire connaître le Conservatoire dans la vieille capitale. On prépare une belle réception à nos jeunes Canadiens-Français, qui vont aller le samedi, 30 janvier, donner leur audition d' "Athalie" au théâtre de l'Auditorium.

Les "toutes petites" joueront aussi "Madame reçoit" en fin de soirée.

Ces deux auditions de gala nécessiteront un personnel d'au moins 100 personnes, c'est assez dire que ce sera une véritable manifestation artistique et nationale qui se prépare à Québec.

La chorale St Charles qui remporta, sous la direction de J. N. Charbonneau un si grand succès dans les soirées d' "Athalie", à Montréal, accompagnera le Conservatoire Lassalle.

STOCKS DE COBALT

Stocks de la Crown Reserve, la La Rose, Le Nipissing et tous les stocks de Cobalt achetés et vendus à commission. Notre lettre hebdomadaire envoyée gratuitement sur demande.
FISHER & DESROSIERS,
Membres de la Montreal Mining Exchange,
91 rue St François-Xavier. Main 5187.
27—1M.s-n a

STOCKS DE NEW YORK

ACHETES ET VENDUS
FIL PRIVE DIRECT
SALLE POUR LES CLIENTS
Redpath & Co., Membres de la Bourse de Montréal.
26 Edifice Guardian. Phone Main 6900-6901 a

NOTES MONDAINES

Madame J. L. A. Racine, 368 rue Sherbrooke Est, a donné, mercredi, une fête d'enfants, à l'occasion des "Rois". Etaient présents : Mlles Jeannette Racine, Liliane Wilson, Titine Landry, Emely Auburn, Eva Marshall, Marie-Jeanne Marcotte, Irène Marcotte, Mariette Fortier, Gladys McCoy, Ruth McCoy, Gilberte Grothé, Germaine Dumesnil.

MM. Alphonse Racine (Nono), Léo Brosseau, Paul Viau, Oscar Viau, Armand Viau, Lucien Viau, Toto Giroux, Lionel Marcotte, Alexandre Grothé, Edmund Brennan, Charles Auguste Fortier, Boby McNeil, Elmo LaMallice.

Gâteau des Rois—Reine, Gilberte Grothé ; Roi, Paul Eugène Fortier.

Gagnants du jeu de l'âne—1er prix, Lionel Marcotte ; 2e prix, Lucien Viau.

Il y eut séance de vues animées, jeux, concours et un superbe goûter.

× × ×

M. et Mme A. Brodeur, Mlle Pauline et M. Robert Laurier, de Montréal, ont passé les fêtes du premier de l'an auprès de sir Wilfrid et Lady Laurier.

× × ×

Le capitaine Victor Pelletier, aide de camp de Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur de Québec, et Madame Victor Pelletier, sont en visite à Montréal, et passeront la semaine chez Monsieur Arthur Dansereau, No 1028 Dorchester Ouest.

× × ×

Mme E. B. Greenshields, rue Peel, a donné un dîner et un bridge de seize invités, jeudi dernier.

× × ×

Madame Athanase David (Mlle Antonia Nantel) recevra pour la première fois depuis son mariage jeudi prochain le 14 courant, à la résidence de sa mère, madame G. A. Nantel, 52 rue Durocher.

× × ×

Madame Frank McKenna, de Westmount, a donné un joli bridge, jeudi prochain, le 14 courant, à la résidence de sa mère, madame G. A. Nantel, 52 rue Durocher.

× × ×

Mlle Camille Laviolette recevait jeudi pour un thé, chez son père, le docteur Laviolette, 126 rue Crescent. Parmi les invités, étaient: Mlles Paule Dansereau, Pauline Lamothe, Mignault, Rainville, Pinsonneault, Robillard, Raphaël, Graham et autres.

NOTES RELIGIEUSES

OBSEQUES DE M. LAROSE

C'est bien demain matin, que vont avoir lieu, à 9 heures ½, à Laprairie, les obsèques de M. l'abbé Larose, ancien curé de cette paroisse. La cérémonie sera présidée par Mgr l'administrateur.

Un train qui part de la gare Bonaventure à 7 heures 25, arrivera à Laprairie pour l'heure de la funèbre cérémonie.

PIE X ET JEANNE D'ARC

La "Corrispondenza romana", dément d'une manière formelle, la nouvelle lancée de par le monde, que Jeanne d'Arc était apparue à Pie X. En publiant la dépêche, nous avions prié nos lecteurs de l'accepter avec un gros grain de sel. Nous avions donc raison.

Des nouvelles de ce genre, dit le journal italien, sont lancées par les ennemis de l'Eglise, qui sont continuellement aux aguets près du Vatican.

VIEILLE RELIGIEUSE

Nous voulons parler de la Mère Andrée, religieuse cistercienne du monastère de Saint-André de Sarneu, près de Lucerne en Suisse.

Née le 14 décembre 1812, la mère Andrée avait fait ses voeux de professe le 10 juin 1837; elle fut, dès ce moment, chargée du vestiaire du couvent, fonctions qu'elle a remplies sans interruption pendant soixante ans. Elle a lu sans lunettes jusqu'à ces derniers temps, et n'a jamais eu recours à un médecin, sauf durant sa dernière maladie.

Elle célébra, en 1887, ses noces d'or, et, en 1897, ses noces de diamant comme cistercienne. Elle n'a jamais quitté son monastère, et a passé sa vie religieuse sous six prieures différentes. La mère Andrée était, dit-on, la plus vieille religieuse du monde. Elle vient de mourir.

COURS PUBLICS

Monument National, ce soir, à 8 heures :
Cours de télégraphie.
Cours de sténographie.
Cours des Mines et Métallurgie.
N. B.—Ces cours sont gratuits.

CONDOLEANCES

Les membres de l'Union Conservatrice ont appris avec regret la mort du Dr R. LaRose, un des membres les plus dévoués de la cause conservatrice.

A une assemblée spéciale tenue le huit du mois courant, il a été unanimement proposé et accepté que des résolutions de condoléances soient adressées à la famille de ce bon ami et que copie de ces résolutions soient envoyées aux journaux.

MAURICE LORANGER,
Assistant secrétaire de l'Union Conservatrice.

DANS LE MONDE DU COMMERCE

(Du correspondant régulier de la PRESSE.)

Québec, 11 — M. W. H. Wiggs, propriétaire des grands magasins de la Mechanics Supply Company, 80-90 Saint-Paul, Québec, a donné samedi une magnifique réception en ses vastes entrepôts.

Une foule de plusieurs centaines de personnes répondit à l'invitation de M. Wiggs, et quand les visiteurs avaient terminé leurs inspections, ils passaient au buffet bien garni, où chacun put se restaurer à loisir.

LES EXAMENS EN DROIT

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 11. — A une réunion du Barreau, tenue samedi matin, M. Charles Smith, avocat, a été nommé examinateur pour les prochains examens, à la place de M. Brodie qui ne peut se rendre à Montréal au temps fixé pour les examens en droit.

MORT DU Dr BLACHE

Paris, 11 — Après l'éminent docteur Chauvel, c'est le tour du docteur Blache. Ce célèbre médecin vient de mourir.

Le docteur René-Henri Blache était né, en 1839, d'un père qui fut l'un des plus illustres cliniciens du siècle dernier et qui présida à l'Académie vers la fi ndu second Empire. Elève de la grande école, imbu des meilleures traditions, René-Henri Blache se spécialisa de bonne heure en pathologie infantile. Il s'occupa avec zèle et discernement de presque toutes les oeuvres de protection de l'enfance, fut l'un des fondateurs de l'Oeuvre des enfants tuberculeux et demeura pendant de longues années, secrétaire général de la Société protectrice. Il était aussi, depuis longtemps, trésorier de l'Association générale des médecins de France.

Pour sa belle conduite pendant le siège de Paris, on lui avait donné, en 1871, la croix de la Légion d'Honneur.

JOYEUX ANNIVERSAIRE

M. et Mme Léon Breton, de Kérouartz, célébraient hier soir le 10e anniversaire de leur mariage et, à cette occasion, ils avaient réuni un grand nombre d'amis dans les "Salons Artistiques", 88 rue Saint-Denis. La fête fut on ne peut plus joyeuse et ce n'est que tard dans la nuit que les invités se séparèrent d'hôtes aussi hospitaliers te aussi aimables.

FEU M. FRANCIS FOURNIER

La mort vient d'enlever soudainement à l'estime d'une grande famille, M. F. Fournier, entrepre

Tous les avis de Naissances, Mariages et Décès doivent etre endossés des noms et adresses des personnes qui les envoient.

NAISSANCES

LAURIN — A Montréal, le 3 janvier 1909, au No 24 rue Mellada, l'épouse de M. Joseph Laurin, un fils, baptisé Joseph-Louis-Treffle. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Lebrun, oncle et tante de l'enfant.

LEGAULT — A Montréal, le 8 janvier 1909, au No 21 rue Fulford, l'épouse de M. Z. Legault, épicier, un fils, baptisé Joseph-Jean-Paul-René. Parrain et marraine, M. et Mme Arménius Legault, rentiers, grands-parents de l'enfant.

LEVESQUE — A Ville Emard, le 10 janvier 1909, l'épouse de M. Alfred Lévesque, un fils, baptisé Joseph-Alexandre-Gérard-Lucien. Parrain et marraine, M. J. A. Mercier et Mlle Lucina Dupéré.

PILON — A Montréal, le 6 janvier 1908, au No 283 rue Huntley, l'épouse de M. Alfred Pilon, un fils, baptisé Joseph-Alfred-Ernest. Parrain et marraine, M. Alfred Legault et Mlle Marie-Louise Pichette, oncle et amie de l'enfant.

POWER — A la Petite Côte, le 4 janvier 1909, l'épouse de M. Willie H. Power, un fils.

ROUSSE—A Montréal, le 5 janvier 1909, au No 982 rue Beaubien, l'épouse de M. le Dr J. A. Rousse, un fils, baptisé Joseph-Georges-Arthur. Parrain et marraine, M. et Mme Théoret, grand-parents de l'enfant.

SIMARD — A Montréal, le 8 janvier 1909, au No 136 rue Désery, l'épouse de M. Narcisse Simard, une fille, baptisée Marie-Anna-Juliette. Parrain et marraine, M. et Mme André Mamga, oncle et tante de l'enfant.

SOUCY — A Montréal, le 2 janvier 1909, au No 126 rue Ropery, l'épouse de M. Joseph Soucy, un fils, baptisé Joseph-Laurier-Wilfrid. Parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Périard, oncle et tante de l'enfant.

DECES

BELANGER — A Montréal, le 10 janvier 1909, à l'âge de 14 ans et 9 mois, Léopold-Stanislas Bélanger, fils de Moïse Bélanger. Les funérailles auront lieu mardi, le 12 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 5 avenue Leroux, à 7½ heures, pour se rendre à l'église Saint-Joseph, rue Richmond, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELLEROSE — A Montréal, le 10 janvier 1909, à l'âge de 61 ans et 6 mois, Joseph Bellerose, commis-marchand. Les funérailles auront lieu mercredi, le 13 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 365 rue Fullum, à 8 heures, pour se rendre à l'église St Vincent de Paul, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 57—2

BOURGUIGNON — A Montréal, le 10 janvier 1909, à l'âge de 6 ans, 2 mois et 10 jours, Antoinette, fille d'Idola Bourguignon, épicier. Les funérailles auront lieu mardi, le 12 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 283 rue des Carrières, à 2 heures p.m., pour se rendre à l'église Saint-Denis, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUTHILLIER — A Laprairie, le 9 janvier, à l'âge de 84 ans et 15 jours, Angèle Lemieux, veuve de feu Casimir Bouthillier. Les funérailles ont eu lieu ce matin, à Laprairie, Qué.

CUDDY — En cette ville, dimanche matin, 10 janvier 1909, est décédée Mary Downey, épouse bien-aimée de Michel Cuddy, marchand de nouveautés. Le départ aura lieu du No 457 rue Notre-Dame O., mardi à 8 a.m., pour l'église St Patrice et de là pour le cimetière de la Côte-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister.

CORBEIL — A Montréal, le 8 janvier 1909, à l'âge de 2 ans, 6 mois et 18 jours, Marcel, enfant bien-aimé de Joseph Corbeil. Les funérailles ont eu lieu dimanche, le 9 du courant, au No 108 rue Marquette.

DIONNE — A Montréal, le 8 janvier 1909, à l'âge de 7 mois, Marguerite, enfant bien-aimée d'Elzéar Dionne, au No 356 rue Rivard. Les funérailles ont eu lieu samedi, le 9 du courant.

FERLAND — A Montréal, le 9 janvier 1909, à l'âge de 41 ans et 6 mois, Mme Napoléon Ferland, — née Olivine Cardinal. — Les funérailles auront lieu mardi, le 12 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de M. Ferland, No 563 avenue Lasalle vers 6 heures a. m., pour se rendre à la gare Bonaventure, pour Saint-Constant, où sera chanté le service à l'église paroissiale après l'arrivée du train quittant Montréal à 6.50. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOURNIER — A Montréal, le 10 janvier 1909, à l'âge de 58 ans et 8 mois, Francis Fournier, entrepreneur constructeur. Les funérailles auront lieu mardi, le 12 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 16 rue Cuthbert, à 7.45 heures, pour se rendre à l'église Saint-Louis de France, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GENEREUX — A Montréal, le 9 janvier 1909, à l'âge de 29 ans, Edmour Généreux. Les funérailles auront lieu mardi, le 12 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 404 rue Amherst, à 7½ heures, pour se rendre à l'église Saint-Jacques, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRANGER — A Montréal, le 9 janvier 1909, à l'âge de 41 ans et 10 mois, J. Lucien Granger, agent d'assurance. Les funérailles auront lieu mardi, le 12 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure du défunt, No 156 rue Dorion, à 6.30 heures, pour se rendre à l'église Sainte-Brigide, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIROUX — En cette ville, le 10 janvier 1909, Léocadie Paquette, épouse d'Hormisdas Giroux, décédée à l'âge de 55 ans et 7 mois. Les funérailles auront lieu mardi, le 12 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, Arthur Lapointe, 3181 boulevard Saint-Laurent, à 7½ heures précises, pour se rendre à l'église Saint-Jean de la Croix, et de là au cimetière de la Côte des Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister.

ISABELLE — A Montréal, le 10 janvier 1909, à l'âge de 25 ans et 7 mois, Marie-Anna, fille bien-aimée de Joseph Isabelle, journalier. Les funérailles auront lieu mercredi, le 13 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son frère, M. Adelarie Isabelle, No 196 rue Valois, à 7 heures, pour se rendre à l'église de la Nativité, d'Hochelaga, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JOHNSON — A l'hôpital Western, le 9 janvier 1909, Marie-Anne, fille de feu le colonel John Johnson, de St Mathias, et soeur de feu sir A. E. Johnson. Entrement à la traverse Chambly. Funérailles privées.

MARCIL — A Montréal, le 9 janvier 1909, à l'âge de 24 ans, 2 mois, Euclide Marcil, époux d'Alphonsine Denis. Les funérailles auront lieu mardi, le 12 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 11 rue de l'Ecole, à 7 heures, pour se rendre à l'église Sainte-Hélène, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

METHOT — A Hawkesbury, Ont., le 9 janvier 1909, à l'âge de 60 ans, Eliza Pelletier, épouse de Georges Methot. Les funérailles auront lieu mardi, le 12 du courant, à Coteau du Lac. Le service sera chanté en l'église paroissiale après l'arrivée du train venant d'Ottawa. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MILLETTE. — A Montréal, le 10 janvier 1909, à l'âge de 2 ans, Roger, enfant bien-aimé d'Albert Millette. Les funérailles auront lieu mardi, le 12 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 1732 rue St Hubert, à 9 heures, pour se rendre au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MIRON — A Montréal, le 11 janvier 1909, à l'âge de 78 ans et 4 mois, David Miron, peintre. Les funérailles auront lieu mercredi, le 13 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 844 rue Visitation, à 7½ heures, pour se rendre à l'église Saint-Pierre, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 57—2

PILON — En cette ville, le 9 janvier 1909, au No 473 Dorchester Est, est décédé Arthur-Anatole-Roger, âgé de 2 ans et demi, enfant de Joseph-Emmanuel Pilon, de la maison David Madore. Funérailles privées.

"Je dois ma vie aux Pilules Rouges", telles sont les paroles de Mme H. Bienvenue, Fall River, Mass.

"Lorsque j'ai commencé à faire usage des Pilules Rouges, j'étais tellement faible que je ne pouvais pas faire mon ouvrage. Dès les premières boîtes, je me suis sentie mieux et maintenant je suis tout à fait guérie."

La pauvreté du sang constitue malheureusement le fond de toutes les affections féminines : c'est l'origine de tous les maux dont souffrent les femmes ; beau mal, pertes de toute nature, faiblesses, étourdissements, digestions difficiles, douleurs ; on peut dire qu'à la base de tout cela il y a un défaut ou un vice du sang. Le sang, dans le corps humain, remplit le rôle de l'huile dans la lampe ; si l'huile n'est pas de bonne qualité, n'est pas riche en principes éclairants, en principes combustibles, la lampe n'éclairera pas. Il en est de même pour le sang ; s'il n'est pas enrichi, s'il ne contient pas tout ce qui est indispensable pour lui faire jouer convenablement son rôle et pour remplir les fonctions qui lui sont propres, la machine ne pourra pas fonctionner. La science a fait connaître très exactement les ingrédients qui entrent dans la composition du sang, elle en a indiqué le dosage et fait savoir le moyen de subvenir à ce qui manque.

Les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine qui ont étudié, chez la femme particulièrement, le meilleur moyen de refaire le sang, de lui donner la richesse dont il a besoin, la vigueur qui lui fait défaut, le moyen aussi de l'épurer, d'en éliminer tout ce qui est nuisible, sont, aussitôt qu'on leur fournit les indications nécessaires, parfaitement à même de reconstituer un sang nouveau, jeune, vigoureux et capable de faire passer sans danger à la femme, les époques les plus critiques de son existence.

Les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine sont le restaurateur du sang le plus énergique qui existe dans la médecine moderne. Un savant moderne disait de ces pilules que c'est réellement du "sang en boîte", qui est ainsi mis à la disposition des femmes pâles et faibles. Les témoignages merveilleux de l'efficacité de ce remède, qui nous parviennent chaque jour, ne laissent aucun doute à ce sujet.

Le cas dont nous voulons parler aujourd'hui, est ce'ui de madame H. Bienvenue, de Fall River, Mass., qui souffrait cruellement depuis des années ; elle était d'une faiblesse extrême, incapable de faire son ménage, souffrait de maux de tête, de faiblesse, etc. Elle avait consulté plusieurs médecins, mais sans succès. Un jour, elle se décida d'employer les Pilules Rouges qui lui avaient fait beaucoup de bien. Elle s'adressa aux Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine qui lui ont donné des conseils et l'ont suivie dans un traitement de quelques mois. Aujourd'hui, elle est parfaitement guérie et nous écrit qu'elle doit la vie aux Pilules Rouges :

" C'est avec plaisir que je vous écris que je suis en bonne santé, grâce à vos bons conseils et aux Pilules Rouges. C'est moi-même maintenant qui fais mon ménage. Je suis si bien que je ne sais comment vous remercier de tout le trouble que vous avez pris pour me guérir. Lorsque je vous ai écrit pour la première fois, j'étais bien malade ; je m'étais fait soigner par plusieurs médecins et ils ne m'avaient pas fait de bien. Aussitôt que je me suis mise au régime des Pilules Rouges, j'ai ressenti un mieux qui m'a fait bien plaisir, m'a beaucoup encouragée. Aujourd'hui, je suis guérie. J'ai constaté par moi-même que les Pilules Rouges sont un remède qui n'a pas son pareil et je vous demande de publier ma guérison parce que je suis trop heureuse de me trouver si bien."

Madame HERMENEGILDE BIENVENUE,
399 rue Alden, Fall River, Mass.

Nous ajouterons maintenant une remarque sur laquelle nous attirons l'attention de toutes les femmes malades. Certaines personnes ne sont pas constantes dans l'emploi du remède. Aussitôt qu'elles sentent un soulagement, un peu de mieux, elles se relâchent, prennent les Pilules Rouges irrégulièrement et quelquefois cessent tout à fait sans avoir donné au médicament le temps de produire un effet durable. Alors le bien gagné s'épuise vite, la faiblesse revient aussi grande, puis les douleurs, et tout est à recommencer. Voilà ce qu'il ne faut pas faire.

Mme HERMENEGILDE BIENVENUE, Fall River, Mass.

Comme nous le disions plus haut, les maladies, chez les femmes, sont constitutionnelles ; le sang ne se refait pas, ne se renouvelle pas en un jour. Il faut un traitement complet pour remettre toute la machine humaine en bon état une fois qu'elle a été détraquée, et c'est gaspiller de l'argent que de prendre trois ou quatre boîtes de Pilules Rouges et de cesser aussitôt que l'on croit aller un peu mieux.

Chaque boîte de Pilules Rouges est accompagnée d'instructions que toute malade doit bien suivre. Les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine se tiennent de plus à la disposition de toutes les malades qui ont besoin de renseignements particuliers et de traitements spéciaux. Avec tout cela une femme qui souffre n'a aucune raison de ne pas se bien traiter.

D'autres malades sont encore dans le tort ; ce sont celles qui abandonnent le traitement parce que le soulagement ne vient pas assez vite à leur gré et qui n'ont pas la patience de persévérer jusqu'à ce que le remède ait pu agir sur le système.

A ces deux catégories de malades nous disons : Fiez-vous à nos Médecins, suivez leurs instructions et prenez bien les Pilules Rouges, ainsi vous vous guérirez.

Les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, $2.50 six boîtes.

CONSULTATIONS GRATUITES. — Les consultations gratuites des Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine se donnent tous les jours, excepté les dimanches, de 9 heures du matin à 6 heures du soir, au No 274 rue Saint-Denis, Montréal. Les malades qui demeurent en dehors de la ville sont invitées à écrire à nos Médecins.

Toutes les lettres doivent être adressées : COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, No 274 rue Saint-Denis, Montréal. A

Fac-similé d'une boite de Pilules Rouges

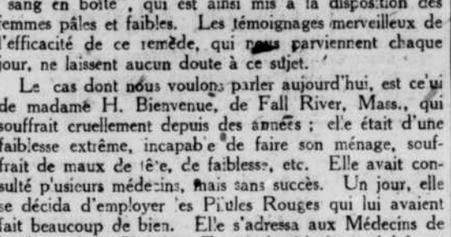

LE SIROP DE GOMME
d'Epinette Rouge de Gray
Est le Meilleur Remède du Monde contre
TOUX ET RHUMES. ESSAYEZ-LE
25c et 50c la bouteille. Vendu par tous les pharmaciens. Infaillible!
A 53—n k

UN ROI MALADE

Lisbonne, 11 — Le roi Manuel, revêtu de l'uniforme de maréchal de camp, s'est promené à cheval, samedi, dans les principales rues de la ville. Il était accompagné d'un brillant état-major. Le roi était très pâle et avait peine à se tenir à cheval. Sa Majesté s'est ensuite rendue à bord du yacht royal "Amelia". Ses médecins insistent pour que le roi fasse de fréquents voyages en mer, espérant que l'air de la mer lui fera du bien.

On dit que le duc d'Oporto, oncle du roi, et héritier présomptif du trône du Portugal, a déclaré qu'advenant la mort du roi Manuel rien ne pourrait l'induire à monter sur le trône. Dans ce cas, comme il n'y a pas d'autre descendant de la famille royale dans la ligne directe de succession, la forme monarchique de gouvernement au Portugal serait sérieusement menacée.

RECETTE FACILE A PREPARER POUR GUERIR LA MALADIE DES REINS ET LE RHUMATISME

La prescription suivante pour guérir le rhumatisme, les maux de reins et de la vessie a sans doute été remplie des millions de fois, savoir: Extrait de Dandelion liquide, une demi-once; Kargon composé, une once; Sirop composé de Salsepareille, trois onces. On peut se procurer ces ingrédients simples et inoffensifs à n'importe quelle bonne pharmacie, à peu de frais, et on les mélange en les agitant bien dans une bouteille. La dose pour adultes est d'une cuillerée à thé après chaque repas et au coucher, suivie d'un plein verre d'eau. Il est reconnu que cette prescription est un remède sûr contre la maladie des reins et le mal de dos, la faiblesse de la vessie et les dérangements des voies urinaires, surtout chez les personnes âgées, et c'est se qu'il y a de mieux à prendre contre le rhumatisme; il soulage les maux et les douleurs et réduit l'enflure.

Une autorité bien connue déclare que cette mixture agit directement sur les tissus éliminateurs des reins, nettoie ces organes spongieux et leur donne le pouvoir de filtrer du sang les matières empoisonnées et l'acide urique qui sont la cause du rhumatisme.

Si vous avez mal au dos ou aux côtés et que vous soupçonniez la maladie des reins, vous feriez bien d'essayer ce remède durant quelques jours.

LE GRAND-TRONC-PACIFIQUE

M. STEWART DIT QUE LES PREMIERS 100 MILLES, A L'EST DE PRINCE RUPERT SERONT TERMINES EN SEPTEMBRE.

Quoiqu'il semble que le contrat n'ait été accordé à MM. Folly, Welch et Stewart, que depuis quelque temps pour la construction des premiers 100 milles du G. T. R., à l'est de Prince Rupert, l'un des entrepreneurs annonçait hier, au Windsor, que les travaux seraient terminés avant le premier jour du mois de septembre.

M. Stewart dit qu'ils ont actuellement plus de 2,500 ouvriers travaillant à la construction de cette partie du Transcontinental.

A cet endroit il n'y a que du roc et le travail est très difficile.

L'on n'a pas encore demandé de soumission pour le deuxième tronçon de 100 milles, mais la même Cie, qui actuellement travaille au premier 100 milles, en aura obtenu un contrat pour la construction d'une voie de 125 milles à l'ouest d'Edmonton, établissant le G. T. P., jusqu'au pied des montagnes Rocheuses.

JOURNAL PORTUGAIS

La colonie portugaise de Fall River et New-Bedford, dans le Massachusetts, a enfin un organe sérieux dans "A Patria", (La Patrie) journal hebdomadaire catholique, dont le premier numéro a paru le jour de l'Epiphanie. Le propriétaire, directeur et rédacteur en chef est le professeur Faria E. Silva, si avantageusement connu dans toute la Nouvelle-Angleterre et même au Canada. Les bureaux administratifs de "A Patria" sont au N 216 de l'Avenue Acushnet, New-Bedford. "A Patria" s'intitule défenseur des intérêts moraux et matériels de la colonie portugaise aux Etats Unis. Ecrit avec verve dans la langue harmonieuse de Camoës, ce journal rendra sûrement de grands services aux Portugais d'Amérique.

JOURNALISTES EN EXCURSION

REPONDANT A L'INVITATION DE M. CHARLTON, DU G. T. R., ILS SE RENDENT A OTTAWA. — LA PARTIE DE HOCKEY.

Samedi dernier, l'équipe de hockey des journalistes de Montréal, s'est rendue à Ottawa, pour jouer la première partie de hockey annuelle avec leurs confrères de cette dernière ville. Bien que notre équipe fut très forte, le mauvais état de la glace, qui était molle et recouverte de neige, a empêché nos joueurs, beaucoup plus vites que leurs adversaires, de profiter de leur agilité. Durant la partie, Buckingham, l'un des meilleurs joueurs, brisa son patin et dut être remplacé par Turner. Summerville, du "Star", n'avait pu se rendre avec l'équipe. C'est ce qui explique le résultat défavorable de la partie pour les Montréalais.

Les joueurs s'alignèrent dans l'ordre suivant :

Montréal	Buts	Ottawa
Steedman	Coal	Tebo
Connors	Poines	Finn
Haratty	Couverts	Kendall
Buckingham	Avants	T. Gorman
Lanctôt	Avants	J. Gorman
Trépanier	Avants	McDougall
Price	Avants	Moffett

Arbitres : Fred Lake et Marty Walsh; umpires, W. T. Still et Bob Martin; chronomètreurs, A. J. Kelly et Frank Marshall.

Le score fut de 4 à 0 en faveur des Ottawa. Mais M. H. T. Meldrum, le gérant de notre équipe est bien décidé à remporter la victoire lorsque les journalistes d'Ottawa viendront à Montréal, dans deux semaines. Il verra à ce que la glace du patinoir Jubilee, où aura lieu la lutte, soit en parfait état.

Samedi après-midi, une trentaine de journalistes, empêchés par leur travail, d'accompagner l'équipe partie le matin, acceptèrent l'invitation du Grand-Tronc et se rendirent dans la capitale pour rejoindre leurs confrères. La compagnie du Grand-Tronc qui ne manque jamais l'occasion de bien faire tout ce qu'elle entreprend, et qui cherche toujours à faire plaisir aux voyageurs, avait mis à la disposition des excursionnistes un magnifique wagon- café, attaché à l'express d'Ottawa. Grâce à la courtoisie et au tact des représentants de la compagnie qui accompagnaient les journalistes le trajet de l'aller fut des plus agréables.

A Ottawa, M. Frederick Davy, secrétaire de l'"Ottawa Press Club", attendait les visiteurs à la gare, pour les conduire à l'hôtel Cécile, où tous prirent leurs quartiers. La réception que firent les journalistes de la capitale à leurs confrères de Montréal fut des plus chaleureuses et des plus cordiales.

Le soir, il y eut une partie de théâtre au "Russell", où l'on entendit "A Knight for a Day", qui se jouera cette semaine au "Majesty". Il y eut ensuite une jolie réception, dans les salons de l'hôtel "Cecil", gracieusement mis à la disposition des journalistes par M. Walter Wally.

L'entrain et la gaieté ne cessèrent de régner durant cette soirée. Il y eut musique et chant par le professeur Berry, chef d'orchestre du théâtre "Bennett"; MM. Laek Laville, directeur musical du "Bennett"; Karl Norti, directeur artistique de la troupe qui joue "Knight for Day" et par le quatuor de cette troupe, composé de MM. Hall, Mitchell, Porter et Williams. MM. Larivée, John Garvin et H. Paré firent aussi entendre plusieurs chansons. Avant la fin de cette réception, M. Davy, du "Citizens", adressa des paroles de bienvenue, au nom des journalistes d'Ottawa, aux visiteurs. Le Capt. Filiatrault, de la "Presse", remercia aux noms de ses confrères de Montréal, les officiers et les membres de l'"Ottawa Press Club" pour l'accueil chaleureux qu'ils avaient reçu dans la capitale. Le comité de réception se composait de MM. Blount, président; T. Darey Finn, vice-président, et Frederick Davey, secrétaire, de l'"Ottawa Press Club".

A 4.30 heures, hier après-midi, les excursionnistes reprenaient le train pour revenir à Montréal. M. Charlton et ses assistants surent de nouveau rendre agréable le trajet. M. Charlton profitant de la présence de M. Girardot, de la commission des expositions, revenu au pays, ces jours derniers, après une absence de deux ans, lui demanda de faire part aux journalistes des impressions que crée le Canada à l'étranger. Celui-ci fit alors en anglais et en frangais deux jolis discours, insistant sur le fait que si ces expositions ont fait tant de bien au Canada, c'est due au lieut.-col. Hutchinson.

Avant la fin du souper qui fut servi dans le wagon réservé aux journalistes, MM. Summerville, du "Star", le Capt. Filiatrault, de la "Presse", et Arby, de la "Rafale", remercièrent alors au nom de leurs confrères, la compagnie du Grand Tronc pour toutes les attentions qu'on avait eu pour rendre le voyage agréable aux excursionnistes et spécialement MM. Charlton, surintendant du service de la publicité du Grand Tronc; Riddell, son assistant; O'Donnell, agent des voyageurs; Elliot, sous-agent des voyageurs, et Gorman, sous-chef du service des wagons-café. En effet ces messieurs ont accompagné dans tout le voyage les journalistes et se sont multipliés pour leur donner tout le confort possible. Aussi leurs santés furent acceptées avec enthousiasme et chacun d'eux fut appelé à y répondre.

Plusieurs chansons furent ensuite chantées. Avant de se séparer on acclama encore une fois la compagnie du Grand Tronc, qui a fait si royalement les choses, et ceux qui l'avaient si dignement représentée.

Des remerciements sont aussi dus à M. Albert Gingras, marchand de cigares, à l'angle de la rue Roy et Mentana, qui avait envoyé aux membres de l'équipe de hockey une magnifique boîte de cigares.

Parmi ceux qui ont pris part à cette excursion, on remarquait MM. L. Trépanier, de l'"Action Sociale"; G. Lanctôt, la "Patrie"; C. J. Hanrathy, "Gazette"; C. J. Connor, "Herald"; P. C. Price, "Witness"; Sidman, W. J. Buckingham, G. Turner, A. J. Kelly, H. J. Meldrum, "Star"; Fred. A. Foster, "Herald"; Roger Valois, le "Canada"; P. H. Lindsay, la "Patrie"; P. Dussault, la "Patrie"; J. A. Lemay et G. Valois, le "Canada"; Louis Laramée, "Herald"; Maurice Arby, la "Rafale"; capitaine J. A. Filiatrault, la "Presse"; M. Heinke, "Star"; J. Lapointe, la "Presse"; J. L. Richard, la "Presse"; M. Morriset, la "Presse"; U. T. Thomas, J. A. Bessette, J. M. Childrose, U. H. Daniel, A. C. Pratt, "Witness".

Parmi les journalistes d'Ottawa, qui ont reçu ceux de Montréal, on remarquait: MM. F. D. Finn, Charles Bishop, T. P. Gorman, R. Carnegie, Frederick Davy, Harry Blount, John Garvin, J. H. Paré, B. Chevassu, G. Nevins, D. Campbell, A. Martin, R. McLeod, T. Larkin, T. Rask, G. McDougall, U. Gilchrist, J. Gorman et W. McDonald.

PUIS-JE ME GUERIR?

Si votre Mal vient des Reins, ou du Poison des Reins dans le Sang,

OUI !

Si vous êtes souffrant depuis longtemps ne perdez pas courage. Cela prend un peu de temps — plus pour certaines constitutions que pour d'autres. Mais les pilules de Doan pour les reins chasseront graduellement le poison de votre système; les douleurs de dos disparaîtront; le sédiment de l'urine cessera; il n'y aura plus de douleurs de rhumatisme; vous vous sentirez mieux portant, plus énergique et quand le dernier vestige de poison aura disparu, vous serez guéri.

Le poison des reins ne peut être chassé de l'organisme que par les reins et il n'y a pas de remède aussi efficace que les pilules de Doan pour les reins.

M. W. Perkins, South Maitland, N. E., écrit: "Je crois de mon devoir de vous apprendre la merveilleuse guérison que j'ai obtenue de l'usage de Pilules de Doan pour les reins. J'ai été six mois sans pouvoir jouir d'une bonne nuit de repos; il me fallait me lever quatre ou cinq fois pour uriner, et mon urine était très épaisse et rouge. Je commençai à prendre les Pilules de Doan pour les reins et en peu de temps j'étais bien et guéri. Je suis des plus heureux d'avoir obtenu une aussi prompte guérison."

Prix 50c la boîte, 3 boîtes pour $1.25, chez tous les marchands, ou directement de The Milburn Co., Limited, Toronto.

Dans votre commande spécifiez les "Doan." 4 A yw

LISEZ LA VERITE
Demain Mardi la Maison
L. M. LEFEBVRE
246 Rue Rachel,
Offre à ses clients un avantage sans précédent, et à quoi vous ne voudrez pas ajouter foi tellement c'est incroyable. Ne manquez pas de venir constater la vérité sur ce que nous annonçons ci-dessous. Outre cela, nous avons préparé une liste de prix qui sera de nature à vous encourager de venir nous donner une commande.

SPECIAL

Demain, toute personne qui se présentera à nos comptoirs avec cette colonne d'annonce, aura droit à un brûleur de lampe Nos 1 ou 2, pour la modique somme de un — 1 — centin. Chaque client n'aura droit qu'à un seul brûleur.

RAYON DE L'EPICERIE

4 boîtes savon goudron pour	25c
1 boîte betteraves pour	5c
1 paquet mil oiseau, 8c, pour	3c
2 boîtes pois moyens français pour	25c
1 botte champignons, 30c, pour	24c
1 boîte poudre à pâte, 1 livre, 15c, pour	9c
3 boîtes Old Dutch Cleanser pour	25c
3 boîtes Gilmour Hand Cleaner pour	25c
2 boîtes mine Sultana pour	9c
1 boîte mine Zouave pour 4c et	8c
1 bouteille vernis glycerine pour	6c
2 boîtes 2 dans 1 pour	15c
1 boîte Peptonine pour	22c
1 boîte asperges pour	29c
3 boîtes lait condensé pour	25c
1 boîte Nestle's Food pour	35c
1 bouteille huile à moulin, 10c, pour	5c
2 bouteilles huile castor pour	5c
2 verres moutarde pour	9c
1 bouteille katchup Tiger pour	18c
2 livres oranges ou citrons confits pour	25c
1 bouteille Bovril ou Johnston Fluid Beef, $1.00, pour	84c
3 livres biscuits thé pour	25c
3 paquets Quaker Oats pour	27c
1 douzaine savon Comfort pour	47c
1 boîte poulet, 30c, pour	21c
1 douzaine sardines à l'huile pour	47c
1 douzaine poudre Barsalou pour	44c
1 douzaine savon Barsalou pour	64c
1 pinte huile foie morue pour	47c
1 pinte huile olive pour	28c
3 boîtes tomate, blé-d'inde, pois, bluets, poires ou prunes pour	25c
1 paquet empois japonais pour	8½c
3 livres savon castille pour	25c
10 livres sucre granulé pour	46c
10 livres cassonade pour	43c
6 livres fleur blé pour	19c
6 livres fleur avoine pour	23c
6 livres riz chinois pour	28c
6 livres riz ordinaire	21c
2 pintes fèves pour	22c
4 pintes pois pour	20c
3 livres raisins pouding, 19c et	25c
3 livres raisins Corinthe pour	23c
1 livre raisins Sultana pour	14c
6 paquets poudre Raco pour	24c
1 livre poivre blanc pour	29c
1 livre poivre noir pour	19c
4 livres pois verts pour	15c
3 livres sucre fleur pour	19c
Gin De Kuyper, 55c et	85c
Gin Melcher, 53c et	82c
1 bouteille bon brandy pour	44c
1 bouteille bon scotch pour	49c
1 pinte whisky esprit pur	$1.19
1 pinte cognac pour 95c et	$1.15
1 pinte vin canadien pour	23c
1 pinte vin sherry ou porto, 45c et	75c
Vin St Michel pour	68c
Vin Chevrier pour	77c
Vin RR. PP. Oka pour	79c
Vin Byrrh pour	89c
Pilules Rouges ou Moro pour	29c
Pilules Nefx Longue ou Radway	17c
Pilules Morse ou Carter, pour	15c
Pilules Parmelee, Chase ou Bristol	17c
Baume Rhumal, sirop ou cachets Demers, sirop Gauvin ou Coderre, 2 bouteilles pour	25c
1 paquet Céleri King pour	19c
Pâte Wampole pour les dents, 25c, pour	16c
Wampole pour	67c
Histogenol pour	$1.45
Carnine Lefranc, $1.74 et	$3.24
Abbey Effervescent Salt pour 19c et	39c
Quinium Labarraque pour 99c et	$1.63
Chevlurine de Paris pour	37c
Céleri Composé de Paine pour	65c
Salsepareille Bristol ou Hood pour	70c
Salsepareille Ayer pour	75c
Ayer Hair Vigor pour	70c
Lubv Parisien pour	39c

SPECIAL

200 porte-cuillers, valant 15c pour	9c
75 plateaux sur pied en cristal, valant 40c et 50c, pour 25c et	30c
Beurriers en cristal, 12c, 15c et	19c
1 beau service à thé en cristal, valant $1.25, pour	89c
3 manteaux à gaz pour	25c

Nos jouets seront encore réduits demain, un escompte spécial de 25 pour cent sera alloué afin de diminuer notre assortiment plus rapidement.

Effets livrés à domicile.
TEL. BELL EST 2113.

CATARRH

Si vous souffrez du Catarrhe ou du rhume de cerveau, écrivez à la CUROL SALVE CO., Spadina Ave., Toronto, pour un paquet gratuit de CUROL. Il guérit le Catarrhe, et enlève le rhume de cerveau, le mal de gorge et la compression de la poitrine d'une manière magique. Enduisez bien de CUROL les parties malades, et aspirez les essences calmantes.

25c la botte chez tous les Droguistes et Marchands, ou franco, des propriétaires sur réception du prix.

CALMANT, ADOUCISSANT, ANTISEPTIQUE.

CUROL
ONGUENT LE PLUS GRAND DES REMEDES CURATIFS
52—1,M,s-n A yw

GRANDE VENTE
— DE —
JANVIER
de notre immense choix de
FOURRURES
qui est encore le plus considérable que vous puissiez trouver.

Jugez des occasions splendides que nous offrons par ce qui suit :

Pardessus Fourrés
Magnifique valeur bon drap et belles fourrures,
$55.00

PARDESSUS
faits par tailleur
sur commande ou en stock, en drap de qualité supérieure, doublés en Rat de Russie, collet Loutre du Labrador,
à **$1.00**

Casques d'Enfants

Genre "Cupid"
Mouton gris **$2.50**
Chat sauvage **$3.00** et **$3.50.**
Seal Electrique **$2.50** à **$3.50**
Vison de Rivière..... **$2.50.**

Manteaux Automobile
en vison de rivière et Near Seal

27 pouces de longueur..... $40
38 pouces de longueur..... $50
36 pouces de longueur..... $60
Genre Blouse... $40

Manteaux de Mouton de Perse
le plus beau choix que vous puissiez encore trouver, de 27 à 40 pcs de long, pour **$150** à **$225.**

Manchons de Vison

Manchons de vison canadien la plus belle valeur $18.00, $22.50, $25, $32.50, $35.

MANCHONS
Genre fantaisie de la plus haute qualité et du meilleur goût.

Très Spécial, **$50. à $75.**

Manteaux ou **Capots**
pour **Fillettes** et **Garçons,**
Choix incomparable en
MOUTON GRIS, CHAT SAUVAGE, VISON de RIVIERE,
CHEZ
McCOMBER & CUMMINGS

TEMPERATURE

Vents du Nord-Ouest.

Beau et froid aujourd'hui et demain. Neige en quelques endroits.

Montréal, 11 janvier 1909.

Température. — Bulletin d'après le thermomètre de Hearn et Harrison, 10-12 rue Notre-Dame Est.

Aujourd'hui maximum . . .	35
Même date l'an dernier . . .	7
Aujourd'hui minimum . . .	23
Même date l'an dernier . . .	—1

Baromètre — 8 a.m., 29.83 ; 11 a.m., 29.94 ; 1 p.m., 30.01.

LA JOURNEE

Les omnibus ont commencé leur service régulier, ce matin, entre Longueuil et Montréal, avec l'horaire des années précédentes.

× × ×

Le secrétaire du trésor des Etats-Unis, demande aux banques nationales de lui rembourser $25,000,000 d'ici deux mois.

× × ×

L'Autriche est prête à payer à la Turquie une indemnité de $10,000,000 pour l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine.

× × ×

La ville de Saint-Louis, Mo., vient d'intituer des actions au montant de près de $1,000,000 contre les compagnies de tramways locales. Il s'agit d'arrérages de taxes, depuis 1903.

× × ×

Un juge irlandais, au cours d'un procès, a dénoncé violemment le vice du jeu, qui devient de plus en plus à la mode, parmi les femmes, en ces derniers temps.

× × ×

Le maire Payette a déclaré, qu'il n'avait aucunement à intervenir dans le cas du détective Lamouche ou de tout autre officier, la commission de Police ayant pleine et entière juridiction .

× × ×

Le Dr J. E. Laberge a déclaré ce matin que les cas de fièvre typhoïde rapportés au bureau d'hygiène de la ville ont grandement diminué depuis samedi.

× × ×

On parle de déclarations sensationnelles qui seraient faites cet après-midi, à la commission de l'incinération par l'échevin Marin.

NOTRE CORRESPONDANT EN FRANCE

Nous lisons ce qui suit dans "L'Abeille" de Fontainebleau:

"Le "Journal de Roubaix" apprécie en ces termes la récente conférence de M. Jean Lionnet, à Tourcoing:

"Un public nombreux se pressait dimanche soir, à 5 h. ½, dans la salle de l'Académie de Musique, pour assister à la conférence donnée par M. Jean Lionnet, président de la "Canadienne", critique littéraire de la "Revue hebdomadaire" et correspondant de la "Presse" de Montréal. Le conférencier a été présenté en termes très aimables par M. Masurel.

"M. Lionnet est non seulement un homme de lettres, mais encore un géographe doublé d'un observateur; il a retracé un voyage qu'il a effectué récemment de Québec à Vancouver.....

"Dans la seconde partie de sa conférence, M. Lionnet a fait défiler devant les yeux de ses auditeurs des vues du Canada; le Saint-Laurent, Québec et les villes canadiennes.

"Cette conférence a été très goûtée et le public a fortement applaudi M. Lionnet."

Ajoutons que M. Jean Lionnet, présenté par MM. René Bazin et Edmond Stoullig, est candidat, comme sociétaire, à la Société des Gens de Lettres."

LA BANQUE ROYALE

Nos lecteurs trouveront ailleurs un rapport complet des opérations financières de la Banque Royale pour l'année 1908. Ils pourront constater que les profits nets de l'année, déduction faite des frais d'administration,intérêts accrus sur dépôts, après avoir pourvu amplement à toutes les dettes mauvaises et douteuses, et déduction faite de l'escompte non gagné, ont été de $746,775.50, ce qui avec la balance du compte des profits et pertes au 31 décembre 1907, $156,909.76, donne le joli total de $903,685.26.

Sur ce montant, il a été payé $396,000.00 en dividende au taux de 10 p. c.; il a été transporté $25,000.00 au fonds des employés; déduit $200,000.00 du compte des édifices de la banque; transporté $210,000.00 au fonds de réserve; laissant une balance du compte des profits et pertes reportée de $78,685.26.

Le total des dépôts a été de $37,443,441.59 en 1908 contre $33,265,498.20 en 1907, soit une augmentation dépassant quatre millions.

A LA POLICE

Wasyle Birka, 442, 1ière avenue, Rosemount, a comparu ce matin devant le magistrat Leet, pour répondre à une accusation de voies de fait.

Pour avoir commis un vol sur la personne, James Anders, alias Robert, fera six mois de prison.

ELECTIONS MUNICIPALES DANS NOTRE PROVINCE

Elles se font aujourd'hui dans la banlieue de Montréal et dans nombre de villes et villages. — Les candidats heureux. --- Rapports de partout.

Tous les centres régis d'après le code municipal font aujourd'hui, deuxième lundi de janvier, le choix de leurs conseillers. La mise en nomination se fait, ce matin, au cours d'une assemblée publique de 10 à 11 heures et lorsqu'il y a contestation, le poll est accordé par le président de l'assemblée, sur demande des électeurs, et il est maintenu une seconde journée quand la demande est renouvelée à cinq heures de l'après-midi du premier jour. C'est ainsi que l'on procède aujourd'hui à DeLorimier, Tétrautville et autres municipalités rurales.

Dans les municipalités où l'Acte des Cités et Villes, statut de 1903. est en force, comme la ville Saint-Paul, la mise en nomination a aussi lieu aujourd'hui, de 10 à 11 heures ; mais, lorsqu'il y a contestation, l'élection est remise à huit jours.

En vertu de certaines dispositions spéciales de leur charte, la Ville St Louis et Notre-Dame de Grâces, n'ont pas d'élection cette année ; à Maisonneuve, les élections auront lieu au milieu du mois de mars.

A HULL

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 11 — La nomination pour les élections municipales de Hull, a eu lieu, aujourd'hui. M. le docteur Fontaine a été élu maire par acclamation. Il n'y aura contestation que dans deux quartiers pour l'échevinage, soit M. Ovide Falardeau contre l'échevin Rochon, dans le quartier 3, et M. Tremblay, contre l'échevin Chevalier, dans le quartier 2.

La lutte dans ces deux quartiers promet d'être chaude.

OUTREMONT

Les candidats officiels à l'échevinage pour la ville d'Outremont sont les suivants :

Quartier Est: H. McKenzie et R. Cook;

Quartier Sud: U. G. Stuart et G. T. Gorman ;

Quartier Nord: Joseph Lamoureux et Wilfrid Bessette.

La votation aura lieu lundi prochain.

DE LORIMIER

Ont été réélus par acclamation: MM. A. C. Miller et E. D. Latour.

VILLE SAINT-PAUL

Le conseiller John Cunningham a été réélu par acclamation pour le quartier Nord et M. F. X. Leduc a été élu par acclamation en remplacement de M. Charland, du quartier Centre.

PETITE COTE

Quatre candidats sont sur les rangs: MM. O. Demers, Narcisse David, Alphonse Lafond et G. Vermet. On vote aujourd'hui.

HOWICK

(Par dépêche spéciale à la PRESSE)

Howick, 11. — MM. John McCray, Adolphe Bouthillier et Mathias Parent ont été réélus par acclamation, conseillers pour Très Saint-Sacremeit d'Howick.

ORMSTOWN

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

MM. J. B. Welsh et Jos Souciss ont été élus, par acclamation, conseillers de Ste Malachie d'Ormstown, pour le village.

MM. Frank Boyle et James Dixon ont été élus conseillers de Ste Malachie d'Ormstown, pour la paroisse.

BERTHIERVILLE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Berthierville, 11. — M. J. D. Chenard a été élu maire en remplacement de J. O. Daviault. Quartier ouest, J. O. Lavallée, N.P. élu conseiller en remplacement de M. Raoul Garipy. Quartier centre, J. A. Coulombe, entrepreneur, élu en remplacement de J. Oscar Paquette. Quartier est, J. J. Melchers, élu en remplacement de Albani Tellier.

Après l'élection il y eut discours par les nouveaux conseillers.

SAINT-JACQUES L'ACHIGAN

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Saint-Jacques, 11. — M. Georges Gaudet, a été élu conseiller, en remplacement de M. Ludger Marion. Il y a deux candidats pour remplacer M. Adrien Foucher, MM. Olivier Desrocher et Aldéric Thériault.

SAINTE-AGATHE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Sainte-Agathe, 11. — Dans le quartier centre, M. Maxime Lanthier, entrepreneur a été élu par acclamation. Il y a contestation dans les quartier Est et Ouest. Quartier Ouest: MM. Louis Parent, gérant de la scierie "Sainte-Agathe" et Alfred Reed, entrepreneur. Quartier Est: MM. Damien Hétu, marchand, ancien conseiller et Jos. Lafleur. Dans la paroisse les deux anciens conseillers, MM. Adrien Lallier et Fabien Giroux, qui sortent de charge, sont réélus par acclamation.

GRANDES-PILES

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Grandes Piles, 11. — Les conseillers suivants ont été élus par acclamation, cet avant-midi; Pierre Hébert, Joseph Dubé fils, et Charles Dubé.

SAINT-JANVIER

Saint-Janvier, 11. — M. J. B. Alarie a été élu conseiller par acclamation en remplacement de M. Joseph Therrien. L'autre siège est contesté. Les deux candidats sont MM. Athanase Bélanger et Joseph Forget.

BOU HERVILLE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Boucherville, 11. — Dans la paroisse, M. Horace Favreau a été élu, par acclamation conseiller en remplacement de M. Moïse Lacoste.

Deux candidats, MM. Noël Routhier et Michel Dubois, se disputent le siège de M. Joël Dubois.

Pour le village, M. Alexandre Coallier a été réélu maire par acclamation.

Deux candidats, MM. Georges Comtois et Eusèbe Racicot se présentent pour le siège de M. Comtois.

La lutte est très chaude des deux côtés.

NOMININGUE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Nominingue, 11. — MM. J. A. Lalande et A. Morin ont été réélus conseillers pour le village. Dans la paroisse, MM. A. Demanche et J. B. Chifoux ont été aussi réélus conseiller .

LACHUTE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Lachute, 11. — M. J. E. Valois a été élu maire de la ville par acclamation. Les conseillers sont : quartier ouest, MM. H. Ayers, F. Paquette, A. McGibbon; quartier centre, J. McGibbon, W. Berry, Jos. Lafleur; quartier est, J. McKenny, Camille Raymond et H. Miller.

SAINTE-ADELE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ste Adèle, 11. — M. Julien Beauvais a été élu conseiller, par acclamation. M. Alphonse Aveline a été élu conseiller par une majorité de 33 voix sur son adversaire M. Joseph Lacasse.

L'ASSOMPTION

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

L'Assomption, 11 — Les élections municipales pour la ville de l'Assomption ont eu lieu par acclamation. A 11 heures, Monsieur J. E. Duhamel, N.P., secrétaire-trésorier de la municipalité, a déclaré élus, M. Oscar Robitaille, en remplacement de M. Edmond Piché, et M. J. E. B. Normandeau, en remplacement de M. Rodolphe Harbour.

Les élections pour la paroisse ont donné le résultat suivant. L'ancien maire, M. Olivier Lemire, est réélu conseiller, et M. Théodore Foisy a été élu en remplacement de M. Rodolphe Riopelle.

SAINT-CHARLES, BELLECHASSE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Saint-Charles de Bellechasse, 11 — MM. Emile Dupuis et Firmin Asselin ont été élus par acclamation conseillers, en remplacement de MM. Thomas Poirier et Onésime Carrier.

PIERREVILLE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Pierreville, 11 — Pour le village, M. Adélard Yergean a été élu conseiller par acclamation. Le second siège est disputé par MM. Willie Lasalle et Paul Bussières.

Dans la paroisse tous les sièges sont contestés. Les candidats sont MM. Eugène Plamondon, Elie Gill, Emile Gill, Achile Gill et Louis Côté.

La lutte est très chaude.

SAINT-FRANCOIS DU LAC

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Tous les sièges sont contestés aussi ici. Les candidats sont MM. Nestar Plamondon, Eusèbe Mondou, Herménégilde Morin et Joseph Joyal. Chaque candidat déploie une grande activité et cette élection est très contestée.

SAINT-ELPHEGE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

M. Adélard Caron a été élu conseiller, par acclamation, en remplacement de M. Alcide Gill. M. Ludger Faucher a été réélu par acclamation, conseiller.

NOTRE-DAME DE PIERREVILLE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Tous les sièges sont contestés. Les candidats sont MM. Léopold Deschenaux, Hercule Laporte, Ubald Mornau, M. Traversy, Dominique Lafond et Japhet Boucher.

OTTAWA

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 11 M. Hector Leblanc est candidat dans le quartier No 4 contre les échevins Caron et Bourque.

A HUNTINGDON

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Huntingdon, 11. — Village de Huntingdon : R. E. Cogland et W. D. Shanks, réélus par acclamation.

A Godmanchester: Jos. F. Smythe, réélu par acclamation ; W. D. Ruddick, élu par acclamation, en remplacement de M. Malcolm McNaughton.

SAINT-BRUNO

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

St Bruno, 11. — MM. Louis Jetté et Césaire Grisé ont été élus conseillers, par acclamation, en remplacement de MM. Adélard Mongeau et Stanislas Petit, sortant de charge.

LE PLAIDOYER DE M. LEVESQUE

On se rappelle qu'au cours des dernières élections fédérales, l'hon. G. E. Foster prit une action au montant de $999.99 contre M. J. W. Levesque, député de Laval, accusant ce dernier d'avoir employé à son égard un langage de nature à lui causer du tort. Ce matin, M. Lévesque a produit son plaidoyer en réponse à cette action. Il allègue que les paroles dont il s'est servi sont justifiées par les actes du demandeur et qu'il avait l'intérêt public en vue quand il les a prononcées.

LA QUESTION DU LAIT PUR

Il s'est fait une importante déclaration chez les épiciers, l'autre jour : c'est qu'il leur est généralement impossible de tenir le lait dans les conditions hygiéniques voulues.

Ces déclarations ont ému les autorités, et le Dr McCarry, après avoir pris l'opinion de l'avocat de la cité, fait circuler des listes parmi les épiciers qui sont prêts à abandonner le commerce du lait.

Jusqu'à présent, il croit que 75 p.c. des épiciers ont signé les listes.Quand celles-ci seront complétées, la question sera soumise à la commission d'hygiène qui prendra des mesures nécessaires pour empêcher la vente du lait dans les épiceries, si toutefois cela est légal.

Si ce projet était mis à exécution,on croit que la situation serait améliorée de 100 pour 100.

UNE LUGUBRE DECOUVERTE

On trouve le cadavre d'un jeune homme horriblement mutilé, sur la voie ferrée,

A SAINT-PAUL-L'ERMITE

Une montre en or sur laquelle était gravé le nom de la victime, permet de l'identifier. — L'enquête

DU CORONER

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

St Paul l'Ermite, 11 — Une affreuse découverte a été faite, hier après-midi, sur la voie ferrée près de la gare du "Canadian Northern". M. A. Juneau a trouvé le cadavre affreusement mutilé d'un jeune homme âgé de 25 à 30 ans. Dans les poches des vêtements de la malheureuse victime, se trouvaient une somme de $15 et une montre en or, sur laquelle le nom de A. H. Laverdure était gravée. C'est cette montre qui a permis d'identifier ce jeune homme. On croit qu'il a dû tomber du train qui passe ici à 6 heures du soir et être traîné sur une distance de deux arpents, comme l'indiquent les traces de sang, sur la neige.

Il a été horriblement massacré, car on a retrouvé l'une de ses jambes et l'un de ses bras à quelques verges du cadavre.

La victime, qui s'appelle Hormisdas Laverdure, demeurait à Montréal, au No 185 de la rue Marquette. La famille a été avertie de cette fin tragique, et le père et le frère du jeune homme se sont aussitôt rendus à St Paul. Ils ont déclaré qu'il était parti, de Montréal, samedi soir, avec sa soeur pour aller visiter des parents à St Alexis.

Le coroner Labrèche a tenu une enquête, ce matin.

A LA RECHERCHE DES CRIMINELS

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

St Charles de Bellechasse, 11 —Les détectives Noble et Moore étaient ici ces jours derniers. Ils continuent à faire d'actives recherches pour découvrir l'auteur de l'attentat criminel qui a été commis lorsqu'on a posé des tuyaux de l'aqueduc de l'Intercolonial. L'aqueduc avait été obstrué de façon à empêcher le chemin de fer de se procurer l'eau nécessaire à l'alimentation de ses locomotives.

DECES D'UN RELIGIEUX

Samedi dernier, à la Côte des Neiges, est décédé le Frère Albert, de la Congrégation de Sainte-Croix. Il était âgé de 50 ans.

Depuis plusieurs années, il était chargé de la classe d'affaires du Collège de Saint-Césaire. Il était à la maison des malades de sa congrégation à la Côte des Neiges depuis quelque temps.

Deux de ses frères, aussi membres de la Congrégation de Sainte-Croix, lui survivent, ainsi qu'une soeur, religieuse de la Congrégation de Notre-Dame, et un autre frère, notaire à Sainte-Martine.

La cérémonie de ses obsèques aura lieu demain matin, à 8 heures, en la chapelle du Collège de la Côte des Neiges.

IL VA SUBIR SON PROCES

Le grand connétable G. Giard, du comté de Labelle, était de passage, ce matin, à Montréal, en route pour Hull. L'agent conduit à ce dernier endroit un prisonnier du nom de Louis Lavoie, alias Tremblay, qui aurait dévalisé l'hôtel Nantel, de Labelle, dans la soirée de jeudi dernier.

L'arrestation du prétendu voleur a été faite par le grand connétable vendredi.

Lavoie subira son procès devant le magistrat de Hull.

SON HONNEUR LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR A MONTREAL

Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec, sir Alphonse Pelletier, arrive à Montréal à 3 heures cet après-midi. Il sera l'hôte de son neveu, l'honorable sénateur P. J. B. Casgrain, 910 Dorchester Ouest.

Le capitaine Victor Pelletier, aide-de-camp de son Honneur, sera l'hôte de son beau-frère, monsieur Arthur Dansereau, au No 1028 Dorchester ouest.

LA BANQUE DOMINION

La banque Dominion vient de rendre public le résultat de ses opérations financières pour l'année 1908.

Elles ont été fructueuses, grâce à une administration habile, si nous en jugeons par les chiffres suivants :

Les profits nets ont été de $641,-318.11, soit une moyenne de 16.25% du capital payé.

Après avoir payé des dividendes au taux de 12% — $473,462, — mis de côté $100,000 au compte des immeubles de la banque et transporté $148,-274.75 au fonds de réserve, une balance de $302,996.08 a été portée au compte des profits et pertes.

Le fonds de réserve est maintenant de $4,981,731.62, soit un million de plus que le capital payé.

Les dépôts du public accusent une somme de près de $38,000,000, soit une augmentation de $3,700,000 au cours des derniers douze mois.

L'actif en caisse dépasse $10,000,000 et l'actif immédiatement réalisable est de $17,866,000, soit 43% des obligations envers le public.

M. et Mme André Bray, de Montréal, accompagnés de M. Eugène Besse, de Grand Forks, North Dakota, sont partis pour un voyage x Boston et New-York.

VISITE OFFICIELLE DE SIR C. A. P. PELLETIER

Son Honneur le lieutenant-gouverneur de la province de Québec arrive à Montréal, gare Viger, à 3.10 hrs, cet après-midi.--- L'hôte de l'hon. sénateur J. P. B. Casgrain.---Programme.

SIR C. ALPH. P. PELLETIER, LIEUTENANT-GOUVERNEUR DE LA PROVINCE DE QUEBEC, QUI VIENT A MONTREAL AUJOURD'HUI EN VISITE OFFICIELLE.

Montréal souhaitera la bienvenue au lieutenant-gouverneur de la province de Québec, cet après-midi. En effet, sir Alphonse Pelletier fait à la métropole sa première visite officielle depuis sa nomination, qui donnait un successeur à sir Louis A. Jetté, le 15 septembre dernier.

Sir Alphonse a quitté Québec, ce matin. Il arrivera par l'express du Pacifique à la gare Viger, à trois heures dix minutes. L'ancien président du Sénat se retirera à la demeure de son neveu, l'honorable M. J. P. B. Casgrain, sénateur, 910 rue Dorchester Ouest.

Pour les premiers jours de la semaine, sir Alphonse sera très occupé. Ce soir, il présidera la soirée de l'Assistance Publique, au Monument National.

Demain, dans l'avant-midi, il visitera la maison-mère des Dames de la Congrégation, rue Sherbrooke, près Atwater ; dans l'après-midi, le couvent de Villa-Maria.

Mercredi, il visitera le couvent des Religieuses des Saints Noms de Jésus et Marie, à Hochelaga, et, dans l'après-midi, les universités Laval et McGill.

Il se rendra aussi, pendant son séjour ici, à la maison des Soeurs Grises, rue Dorchester Ouest, à l'Institut des Sourdes-Muettes et aux hôpitaux.

Le capitaine Victor Pelletier, aide de camp du lieutenant-gouverneur,accompagnera sir Alphonse.

Il est d'usage, peu après la nomination de chaque lieutenant-gouverneur de faire cette visite officielle dans les principales villes de la province.

Il va sans dire que la présence de sir Alphonse, à la soirée donnée aujourd'hui au bénéfice de l'Assistance Publique, attirera une foule considérable au Monument National.

Le Conseil fera une réception officielle au lieutenant-gouverneur.

Le capitaine Victor Pelletier, aide-de-camp du lieutenant-gouverneur, qui accompagne sir Alphonse dans sa visite officielle.

MORT SUBITE DE DEUX CITOYENS

M. PIERRE LEGER, DE SAINT-TIMOTHEE, ETAIT EN PROMENADE A MONTREAL, LORSQU'IL A ETE FOUDROYE PAR L'APOPLEXIE.

M. Pierre Léger, âgé de 69 ans, et domicilié à Saint-Timothée, comté de Beauharnois, était en promenade chez un de ses parents de Montréal, No 1442 de la rue Saint-Hubert, lorsqu'il est mort subitement, ce matin.

M. Léger venait de prendre son déjeuner, il se disposait à quitter la maison pour retourner dans sa famille, lorsqu'il tomba, foudroyé par l'apoplexie.

Le coroner a disposé du cadavre sans convoquer de jury.

× × ×

M. Edouard-Alexis Barsalou, âgé de 52 ans, a été frappé de mort subite, hier, en sa demeure, 297 de la rue Rivard. Comme dans le premier cas, le coroner a disposé du cadavre sans convoquer de jury.

CONTRE-GREVE

Ce matin, un lock-out (contre-grève) a été imposé aux tailleurs de pierre unionistes par le propriétaire d'un des plus importants chantiers de construction de Montréal. Le principal motif de ce mouvement est une diminution de salaire de 15 cents de l'heure que ce patron veut faire accepter de force à ses employés.

Les tailleurs de pierre affectés par cette décision ont établi leurs quartiers généraux à la salle Saint-Joseph, 137a rue Sainte-Elisabeth, où ils se réuniront tous les jours jusqu'à nouvel ordre pour discuter la situation.

Ce différend s'il se prolonge, pourrait amener un conflit général dans toute l'industrie de la construction en cette ville.

Dorking, Angl., 11 — La duchesse de Marlborough, qui était Mme Louis Hammersley, de New York, est morte.

CHATIMENTS EXEMPLAIRES

DEUX TENANCIERES DE BOUGES ONT RECU LEURS SENTENCES CE MATIN ,AMENDES ET CAUTIONS.

M. le recorder Weir continue à se montrer sévère pour les tenancières de maisons malfamées. Ce matin, il a condamné Bertha Lalonde à $100 d'amende ou à trois mois de prison, et à fournir deux cautions de $1,000 chacune qu'elle garderait la paix pendant un an. Si les cautions ne sont pas fournies, la coupable fera deux mois de prison.

Lizzie Mailloux fera six mois de prison, paiera $100 d'amende ou fera trois autres mois de prison. Elle devra fournir aussi une caution de $1,000 à l'expiration de sa peine.

UNE NOUVELLE ASSOCIATION

LES CONDUCTEURS D'AMBULANCES S'UNISSENT DANS LE BUT DE SE PROTEGER, EUX ET LEURS FAMILLES.

Les conducteurs de voitures d'ambulance de la ville ont formé une association sous le nom de "Corps des conducteurs d'ambulances de Montréal". Le but de ce corps est de protéger ses membres, victimes de maladies, d'accidents, ou de secourir leur famille, en cas de mort.

On se propose de prélever l'argent nécessaire en donnant des soirées et autres fêtes du même genre. Les membres ont obtenu une charte de la Province de Québec. Ces hommes risquent souvent leur vie, en répondant aux appels.

Les officiers élus pour l'année courante sont: M. Jos. A. Tanguay, président et trésorier; M. Charles Bausch, vice-président; M. Lambert Tanguay, secrétaire; bureau de direction: MM. J. A. Tanguay, Charles Bausch, James Leblanc, Jos. Wray et Lambert Tanguay.

Les quartiers généraux de l'Association sont au No 20 de la rue St Alexis.

UN CADAVRE DANS LA GLACE

Deux promeneurs font une lugubre découverte sur le fleuve, hier,

DEVANT MONTREAL

L'infortuné qui s'appelait Frank Baldwin, alias Smith, était un bon travailleur. — Comment

EST-IL MORT ?

Le cadavre de Frank Baldwin a été trouvé, hier, pris dans la glace du fleuve. Il n'avait pas été vu depuis une quinzaine de jours à sa pension. Deux hommes qui passaient sur le fleuve, aperçurent une jambe émergeant au-dessus de la glace. Ils firent part de leur découverte au constable Walsh qui fit mander le fourgon de la morgue sur les lieux.

Baldwin était aussi connu sous le nom de Frank Smith. Il était arrivé de Birmingham, Angleterre, il y a cinq ans, et avait presque toujours, depuis, demeuré à la pension Gervais, 200 rue Saint-Paul. C'était un bon travailleur et ceux qui le connaissent disent qu'il a dû être victime d'un accident ou qu'il est tombé sous les coups des escarpes. Il n'était certainement pas homme à se jeter à l'eau de gaîté de coeur. Dans tous les cas, l'enquête du coroner, qui aura lieu jeudi, dira peut-être en quelles circonstances Baldwin est mort. En attendant, le détective Roch Charbonneau fera des recherches. Baldwin était âgé de 35 à 40 ans.

M. LE JUGE PICHE

M. le juge Piché est momentanément retenu à sa demeure où il suit un traitement spécial. D'après les informations que nous avons prises nous pouvons annoncer que son état de santé n'est pas aussi grave qu'on le dit.

La nomination de M. le magistrat Bazin, à la commission des licences, est toute temporaire.

M. F. W. Walker, gérant conjoint de la compagnie d'assurance Royal and Queen pour le Manitoba et la Saskatchewan est actuellement de passage à Montréal, en visite chez son père, M. U. S. Walker, secrétaire-adjoint de la cour d'Amirauté.

Suite des annonces de Naissances, Mariages, Décès, etc.

NAISSANCES

LAVIGNE — A Ste Anne de Bellevue, le 5 janvier 1909, l'épouse de M. Georges Lavigne, un fils, baptisé Joseph-Eloi-Hormisdas-Georges-Edouard. Parrain et marraine, M. Hormisdas Lavigne et son épouse, grands-parents de l'enfant.

M. et Mme Frédéric Pelletier, de la Montée du Zouave, ont le plaisir de faire part à leurs parents et à leurs amis de la naissance de leur fils, Jacques, arrivée le 10 janvier.

MYETTE — A Montréal, le 9 janvier 1909, au No 309 rue Rivard, l'épouse de M. Arthur Myette, bijoutier, un fils, baptisé Edouard-Arthur-Jean-Paul. Parrain et marraine, M. Edouard P. Couture et son épouse, grands-parents de l'enfant.

RUEL — A Montréal, le 28 décembre 1908, au No 219 rue Chambord, l'épouse de M. Isidore Ruel, une fille, baptisée Marie-Aurore-Aline. Parrain et marraine, M. et Mme Adolphe Roy, grands-parents de l'enfant.

DECES

BOIS — A Montréal, le 10 janvier 1909, à l'âge de 49 ans et 4 mois, Joseph-Octave Bois, tailleur de pierre, époux de Clara Lacombe. Les funérailles auront lieu mardi, le 12 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 122D rue Christophe-Colomb, à 8½ heures, pour se rendre à l'église de l'Immaculée-Conception, et de là à la gare Viger, pour le train de 8.40 heures, pour Québec, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CAMPEAU — A Sainte-Scholastique, le 9 janvier 1909, à l'âge de 81 ans, Dame Emélie Clavel, épouse de feu Joseph Campeau. Les funérailles auront lieu mardi le 12 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, Adélard Poitras, pour se rendre à l'église paroissiale, et de là au cimetière lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHOQUETTE — A Montréal, le 10 janvier 1909, à l'âge de 19 ans, 8 mois et 24 jours, Alice-Blanche-Maria Lafrenière, épouse de J. Conrad Choquette. Les funérailles auront lieu mercredi, le 13 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 83 rue Boyer, à 8½ heures, pour se rendre à l'église Saint-Jean-Baptiste, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 57—2

CORBIN — A Outremont, le 11 janvier 1909, à l'âge de 1 an et 6 mois, Marie-Cécile, enfant bien-aimée de M. Arthur Corbin, 2070 Hutchison. Funérailles privées.

PAQUIN — A Montréal, le 9 janvier 1909, à l'âge de 76 ans, Marie-Justine Emond, épouse de Désiré Paquin. Les funérailles auront lieu mardi, le 12 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 8 avenue Labelle, à 7½ heures, pour se rendre à l'église Saint-Jean-Baptiste, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PATENAUDE — A Saint-Hubert, le 3 janvier 1909, à l'âge de 52 ans, Azilda Gélineau, épouse de Théophile Patenaude, cultivateur. Les funérailles ont eu lieu le 7 janvier à Saint-Hubert.

PROVOST — A Montréal, le 9 janvier 1909 à l'âge de 26 jours, Joseph-Paul-Emile, enfant bien-aimé de J. Ernest Provost, 418 rue Dorchester Est.

ROBITAILLE — A Montréal, le 10 janvier 1909, à l'âge de 23 ans et 8 mois, Albert, fils de feu Ostas Robitaille. Les funérailles auront lieu mardi, le 12 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure mortuaire, No 256 rue Chambord, à 7 heures, pour se rendre à l'église de l'Immaculée Conception, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAUVE — En cette ville, le 9 janvier 1909, à l'âge de 22 ans et 6 mois, Marie-Alice Sauvé, en religion Soeur Saint-Jérôme-Emilien, de la Congrégation Notre-Dame. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, mardi, le 12 du courant, No 279 avenue Laval, à 3¼ heures, pour se rendre à la maison-mère, rue Sherbrooke, où le service sera chanté mercredi matin, à 8 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VALIQUETTE — A la ville Saint-Louis, le 9 janvier 1909, à l'âge de 35 ans et 11 mois, Rose-Anna Dagenais, épouse de Honorius Valiquette, employé au Département des Travaux Publics. Les funérailles ont eu lieu ce matin, le 11 du courant, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

VANDELAC — A Montréal, le 9 janvier 1909, à l'âge de 71 ans et 4 mois, J. B. Vandelac, père, époux d'Octavie Larose. Les funérailles auront lieu mardi, le 12 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, Hormisdas Doucet, No 648 rue Visitation, à 7 heures, pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.